TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 278 36 PAGES — MERCREDI 15 FÉVRIER 1978

M. Ceyrac restera président du C.N.P.F. après janvier 1979

LIRE PAGE 33

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

a diplomatie soviétique au Proche-Orient

cte de présence

président Sadate est rentré aire après avoir reçu, en pe et aux Etats-Unis, plus ouragements et de bonnes les que d'assurances concrètes t aux concessions que l'Occi- serait disposé à exiger aël. Les Soviétiques se voient confirmés dans leur convic- que l'« initiative de paix » tienne se solde par un échec plet. Aussi la diplomatie tique juge-t-elle le moment rtun pour lancer une vaste isive, et les dirigeants arabes, rables à ses vues sur le che-Orient, se succèdent sans mparer au Kremlin.

défilé de visiteurs est ord une démonstration de rêt porté par Moscou au de arabe. C'est aussi pour les ants soviétiques un moyen ecevoir une information de ière main sur la conférence er du Front de la résistance, a réclamé un accroissement ur engagement au Proche- t. Les membres du Front adront-ils satisfaction ? Le n verbal de Moscou ne leur ûrement pas défaut, et il quis que les Soviétiques ueront à leur livrer des L'U.R.S.S., toutefois, reste rudente, et il est peu pro- qu'elle encourage les jus- boutistes.

re'e économique et militaire accorde à ses protégés ui donne aussi les moyens empêcher qu'ils ne se t aller à des solutions s. Les trois premiers s arabes venus à Moscou voyage « historique » de e à Jérusalem ont été déçus par la « modéra- viétique. Les dirigeants u leur ont conseillé de usser le président égyp- ils exècrent pourtant — derniers retranchements, que les négociations e Caire et Jérusalem ent à une paix séparée. Soviétiques ont toujours politique de M. Sadate e à l'échec, ils pouvaient, ux mois, n'en avoir pas le certitude. Aujourd'hui, plus de raison d'en dou- intransigeance israélienne, le refus américain de pression sur M. Begin, ent autour d'eux les rangs adversaires du président len, qui demeurent pourtant divisés. M. Boumediène n'a réussi à réconcilier l'Irak et Syrie, malgré les rumeurs ont couru lors de son voyage Moscou.

es Soviétiques estiment que politique égyptienne a provo- « une aggravation de la uation » au Proche-Orient et couragé les « provocations raéliennes », mais ils cherchent ujours à faire la démonstration rien n'est possible sans eux. r objectif essentiel reste de pas être exclus des tentatives règlement. Aussi reprochent- aux Etats-Unis d'avoir « tor- » la conférence de Genève, ils assurent la coprésidence. ussant M. Sadate à prendre initiative spectaculaire. Le rnement américain, qui a soin de les tenir constam- t informés, a beau protester son « innocence », il est clair les dirigeants de Moscou n'en ient rien. Ils font sans cesse férence à la déclaration mmune du 1er octobre dernier, document constructif d'une ande importance, que l'U.R.S.S. et scrupuleusement en applica- on » et par lequel les Etats- Unis reconnaissaient leur cores- ponsabilité dans la région.

C'est pourquoi l'U.R.S.S. feint le croire encore à la convocation le la conférence de Genève, bien u'elle se rende compte de plus n plus qu'il s'agit d'une fiction. L'impression d'immobi- lisme donnée par la politique soviétique vient de la grande patience dont font preuve les dirigeants de Moscou. Persuadés que, une fois de plus, le temps travaille pour eux, ils attendent que M. Sadate reconnaisse son échec et que l'Egypte, convain- cue de la vanité des pourparlers séparés, retrouve, vraisemblable- ment sous une autre autorité, le chemin de la solidarité arabe et de l'amitié avec l'U.R.S.S.

Les visites de dirigeants arabes se succèdent à Moscou

Après la tournée du président Sadate aux Etats-Unis et en Europe, il semble que l'essentiel de l'activité diplomatique, à propos de la crise du Proche-Orient se déroule à Moscou, où le commandant Jalloud, « numéro deux » du régime libyen, était attendu ce mardi 14 février. Le président Assad, chef de l'Etat syrien, se rendra également dans la capitale soviétique au début de la semaine prochaine, et il est question d'une visite en U.R.S.S. de M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P.

Selon notre correspondant à Moscou, les Soviétiques, persuadés de l'échec de l'initiative de paix de M. Sadate, jugent le moment venu de regrouper leurs alliés au Proche-Orient, et de faire valoir leur importance dans tout règlement de la crise.

Avant de quitter Rome pour regagner Le Caire, le président Sadate s'était déclaré « pleinement satisfait » des conversations qu'il a eues au cours de son voyage de dix jours. Les journaux égyptiens demeurent cependant pessimistes sur les perspectives de reprise des négociations avec Israël et estiment qu'il est peu probable que le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Atherton, réussisse à rapprocher les points de vue de l'Egypte et d'Israël, et à les faire s'accorder sur une « déclaration de principe », lorsqu'il reprendra sa navette entre Le Caire et Jérusalem.

● Au cours de son étape romaine, le président Sadate, accueilli chaleureusement par les autorités italiennes comme au Saint-Siège, a rencontré, de part et d'autre, appui et encouragements. Au cours d'une audience privée suivie d'une réunion élargie avec les experts, Paul VI, nous câble notre correspondant à Rome, a fait part à son hôte d'une triple préoccupation : la recherche de la paix ; l'avenir du Liban ; le statut de Jérusalem et des Lieux saints.

Paul VI a dit notamment : « *Il faut reconstituer une perspective de justice et de sécurité pour toutes les populations du Proche-Orient, et nous pensons également au Liban, qui a déjà payé un prix très élevé à cause d'une situation non résolue. Il faut satisfaire les légitimes revendications du peuple palestinien et assurer à Jérusalem un cadre juridique efficace, de façon que la ville ne soit plus un motif de discorde mais devienne, comme c'est sa vocation, un centre religieux de paix dans lequel puissent vivre ensemble, en pacifique égalité de droits, les communautés locales des trois grandes religions monothéistes.* »

● A WASHINGTON, la Maison Blanche a réfuté sèchement lundi les accusations israéliennes selon lesquelles les Etats-Unis auraient « *opéré une volte-face à l'égard des propositions de paix de M. Begin et pris parti contre Israël* ». (*le Monde* du 14 février). Les Etats-Unis ont répété qu'ils considéraient toujours les colonies de peuplement juives dans les territoires occupés comme « *un obstacle à la paix et une violation du droit international* » Le porte-parole du département d'Etat, M. Ken Brown, s'est efforcé de réduire les dimensions de la crise dans les relations entre Washington et Jérusalem, en affirmant que celles-ci restaient bonnes malgré l'existence d'une « *différence d'opinion* » sur la question des points de peuplement.

LE 15e ANNIVERSAIRE DE LA DATAR

Le président de la République définit sa conception de la régionalisation

A l'occasion du quinzième anniversaire de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), M. Valéry Giscard d'Estaing prononce ce mardi après-midi 14 février une allocution au cours de laquelle il devait indiquer que cette politique ambitieuse, persévérante et exigeante a eu, selon lui, des résultats largement positifs. Dans l'avenir, l'aménagement du territoire doit se renforcer et connaître un nouvel élan, notamment dans les zones rurales.

Le président de la République devait préciser sa conception de la régionalisation et de la décentralisation des pouvoirs économiques et politiques et annoncer de nouvelles mesures en faveur de l'emploi.

(Lire page 31 l'article de François Grosrichard et les points de vue de M. Jacques Douffiagues pour le parti républicain et de M. Charles Josselin pour le parti socialiste.)

LE DÉBAT ÉCONOMIQUE ET LES ÉLECTIONS

● **Le P.S. chiffre son projet, qui comporte une réduction de 200 F de charges sociales par salarié**

● **M. Barre estime que l'opposition serait contrainte de « doubler les impôts »**

● **La nouvelle baisse du chômage en janvier est contestée**

A moins d'un mois du scrutin, le débat sur les projets économiques en compétition prend une nouvelle ampleur.

● M. Barre, qui n'était pas encore en possession du projet socialiste chiffré, a avancé à ce sujet lundi, à Antenne 2, un certain nombre d'évaluations préparées par ses conseillers. Pour payer les 227 milliards qui, selon lui, représentent l'incidence des projets de l'opposition, le premier ministre a envisagé deux solutions : l'inflation ou « le doublement des impôts des Français ».

● M. Boulloche, porte-parole du groupe socialiste à la commission des finances, a présenté mardi matin à la presse le chiffrage du programme commun actualisé par le P.S. ; les indications qu'il a données diffèrent très sensiblement de celles énoncées par M. Barre, dont il a jugé le propos « indigne d'un économiste ». Le projet socialiste vise à ranimer l'économie (4,9 % d'expansion cette année), en stimulant la consommation populaire et les investissements sociaux grâce aux mesures du programme commun. Pour empêcher que la hausse du SMIC à 2 400 F ne mette en péril les entreprises de main-d'œuvre, il prévoit de faire supporter par l'Etat 200 F de charges sociales par salarié. Le déficit budgétaire supplémentaire (31 milliards, dont 27 milliards dus à la mesure précédente) serait couvert aux deux tiers par un emprunt indexé, les mesures fiscales nouvelles (2 % des impôts actuels) et les plus-values nées de l'expansion couvrant approximativement le coût des autres dépenses. Le P.S. prévoit, en outre, la création de trois cent quatre-vingt-dix mille emplois en neuf mois et de cinq cent mille autres en 1979. L'inflation resterait, selon lui, inférieure à 10 %, le déficit commercial atteignant 18 milliards.

● Une autre polémique ne va pas manquer d'éclater à propos des statistiques du chômage que M. Beullac doit rendre publiques jeudi. Ces chiffres font apparaître une nouvelle diminution du nombre officiel des demandeurs d'emploi (environ 1 120 000 en janvier, en données brutes, contre 1 144 900 en décembre). Mais la réalité pourrait être différente car des modifications apportées au mode de calcul aboutissent à sous-évaluer d'au moins 50 000 les chiffres de janvier par rapport aux séries précédentes ; des syndicalistes des services du travail et de l'INSEE dénoncent des « manipulations » qui, estiment-ils, sont destinées à permettre l'annonce, avant les élections législatives, d'un nombre de chômeurs inférieur au million (lire page 36).

Éviter les périls de la relance

Neuf mois après le parti communiste, qui avait rendu public le chiffrage du programme commun actualisé à sa façon, la veille même du débat télévisé entre MM. Barre et Mitterrand, M. Boulloche a présenté, mardi 14 février à la presse, les comptes du parti socialiste pour 1978 et 1979. Chacun peut donc désormais apprécier, cartes sur table, la façon dont le P.S. entend appliquer le programme commun en cherchant à ne pas trop se départir du souci de rigueur économique affiché par M. Mitterrand depuis 1974.

La partie n'était pas facile depuis qu'au début de janvier le bureau exécutif socialiste avait opté, comme le lui demandaient les deux principales confédérations syndicales, pour le SMIC à 2 400 francs dès avril (au lieu de 2 200 francs), en dépit des risques que cela pouvait faire courir à de nombreuses entreprises de main-d'œuvre habituées à peu payer leurs salariés. La formule retenue par le P.S. pour intégrer cette décision dans ses comptes constitue un compromis entre les diverses méthodes visant à en atténuer les incidences inflationnistes.

Les entreprises verront leurs charges sociales réduites en 1978 de 200 francs par salarié, soit à peu près le quart de la dépense salariale supplémentaire. Simultanément, la hausse prévue des salaires moyens et élevés (jusqu'à 9 600 francs par mois) sera modulée de façon à limiter plus strictement l'« effet d'accordéon » du relèvement du SMIC. Comme le P.S. parle de 18 % seulement d'augmentation globale des salaires et des charges, alors que le SMIC sera relevé de 37 %, on peut penser que l'augmentation des rémunérations ne sera substantielle qu'au-dessous de 4 000 ou 4 500 francs, ce qui intéressera toutefois 80 à 85 % des salariés (neuf femmes sur dix, quatre hommes sur cinq). Quand ces deux dispositifs ne suffiront pas à sauver des entreprises menacées, une aide transitoire leur sera accordée, en attendant que la relance économique, qui doit stimuler l'activité, leur permette de se remettre à flot par leurs propres moyens

GILBERT MATHIEU.

(*Lire la suite page 7.*)

AU JOUR LE JOUR

L'imagination au pouvoir

Contrairement à un sentiment assez répandu, la vieille démocratie parlementaire est loin d'être à bout de souffle. Non seulement elle est capable d'organiser régulièrement un fantastique spectacle Son et Lumière qui tient l'affiche des mois durant devant un peuple entier, mais, mieux encore, elle renouvelle ses méthodes de fonctionnement avec une fraîcheur d'imagination étonnante.

Déjà, le découpage électoral témoignait d'une imagination certaine au pouvoir. Depuis, le « système gabonais » — c'est-à-dire le bon acheminement du bulletin de vote lointain par la voie diplomatique — est venu combler une lacune... Mais c'est surtout la proposition de M. Debré de faire voter les enfants par parents interposés qui peut rajeunir à fond la démocratie française.

Le vote non pas à dix-huit ans, mais à dix-huit jours — que dis-je ? à dix-huit secondes ! — quelle merveille ! Surtout si l'on songe que les familles nombreuses sont plutôt conservatrices. La gauche, on le sait, n'ayant pas le temps de faire des enfants, occupée qu'elle est avec son déchirant débat idéologique...

Ah ! que n'y a-t-on pas pensé plus tôt !

PABLO DE LA HIGUERA.

La Mauritanie prise au piège

Les gouvernements de Rabat et de Nouakchott vont coordonner plus étroitement leurs politiques. Tel est le résultat de la visite que vient de faire à Rabat le président Ould Daddah après un voyage à Bruxelles et Paris. Le chef de la diplomatie mauritanienne, M. Hamdi Ould Mouknass, qui a séjourné les 10, 11 et 12 février dans la capitale chérifienne, a annoncé, de son côté, qu'il rencontrerait désormais chaque mois son collègue marocain.

Pour faire face aux attaques du Front Polisario, soutenu par Alger, qui n'accepte pas le partage du Sahara occidental anciennement administré par l'Espagne, les autorités de Nouakchott sont ainsi amenées à resserrer de plus en plus leurs liens avec le Maroc. La Mauritanie est d'autant plus vulnérable qu'elle doit affronter le retour offensif de la sécheresse et les conséquences de la crise économique mondiale. Elle traverse depuis quelques mois la crise la plus grave de sa courte histoire.

I. — LA FRANCE A LA RESCOUSSE

De notre envoyé spécial DANIEL JUNQUA

Nouakchott. — Frêle et discret, le lieutenant-colonel Rontani, attaché militaire de l'ambassade de France à Nouakchott, ressemble plus à un professeur d'université qu'à un baroudeur de choc. Il reçoit avec courtoisie le journaliste de passage, qu'il s'excuse de ne pouvoir renseigner. Lui parle-t-on des attaques de Jaguar, des missions de reconnaissance des avions Breguet, de ce qu'il faut bien appeler l'« *intervention militaire française en Mauritanie* », il est dans l'incapacité de vous répondre. « *Ce n'est pas de mon ressort.* » Vous êtes sûrement mieux renseigné que lui, et, s'il osait, il vous demanderait presque des « tuyaux ».

Le lieutenant-colonel s'occupe exclusivement d'assistance technique, de coopération, d'enseignement. Peu de choses au demeurant, dit-il. C'est vrai. A Atar, à 400 kilomètres au nord-est de Nouakchott, quatorze officiers et sous-officiers français instruisent en un an des cadres dont l'armée mauritanienne a un cruel besoin. Pour cette « formation », une vingtaine de spécialistes entretiennent les avions du GARIM, l'armée de l'air mauritanienne dirigée par le colonel Kader (1), ainsi que les automitrailleuses de fabrication française équipant les forces terrestres. On relève aussi la présence de quelques spécialistes radio et d'une poignée de conseillers, dont certains se trouvent encore à Zouérate. Tout cela représente au total moins de soixante-dix hommes.

(*Lire la suite page 3.*)

(1) L'avion Defender du chef du Garim ayant été abattu le 16 juillet 1977 alors qu'il suivait les traces d'une colonne du Polisario, le Front avait annoncé sa mort (*le Monde* du 11 août 1977). Le commandant Kader, qui a été depuis promu colonel, avait en fait survécu (ainsi qu'un autre membre de l'équipage), s'était dissimulé et avait été sauvé par une colonne de secours.

J.-M. THÉOLLEYRE SUR LA PEINE DE MORT

Inconditionnellement contre

Au moins 71 % des Français, nous rappelle Jean-Marc Théolleyre, considèrent que « la peine de mort demeure une nécessité, mieux encore une salubrité ». Une estimation récente, à la suite d'un débat télévisé, portait ce chiffre à 83 %. La gauche, qui a prévu l'abolition de la peine de mort dans le programme commun, ne saurait donc, « sur ce chapitre, être accusée ni même soupçonnée de démagogie ».

« Tout condamné à mort aura la tête tranchée. » Ainsi est libellé l'article 12 du code pénal. Tel est le titre qu'a choisi Jean-Marc Théolleyre. Il cite Beccaria, écrivant en 1766 : « Si je prouve que la peine de mort n'est ni utile ni nécessaire, j'aurais fait triompher la cause de l'humanité. » Et Guizot lui-même : « La nécessité des peines dépend de leur efficacité. Si une peine n'atteignait pas le but qu'on se propose en l'infligeant, à coup sûr elle ne serait pas nécessaire. »

CLAUDE MAURIAC.

(*Lire la suite page 10.*)

idées

ISLAM

Entretien avec Abdelkébir Khatibi

II. — « Je ne peux qu'être avec ceux qui veulent vraiment changer la vie et la mort des Français »

Poète, romancier et essayiste marocain, professeur à la faculté des lettres de Rabat, Abdelkébir Khatibi poursuit ici son entretien avec Tahar Ben Jelloun commencé sur le thème « être Arabe aujourd'hui ».

« Le poète Adonis définit la tradition comme le renouveau de la culture. Vous semblez aller encore plus loin puisque vous donnez à la tradition une importance essentielle dans le changement et dans la création. C'est surprenant, que voulez-vous dire au juste ?

— Pourquoi surprenant ? Pour rompre plus ou moins avec la tradition, il faut bien la connaître, il faut l'avoir aimée, il faut s'en être imprégné. Je ne comprends nullement le processus d'une rupture ou d'un changement sans prise en charge vraiment responsable, vraiment critique de la t r a d i t i o n. C'est l'ensemble de l'être en mouvement qu'il faut considérer.

» Prenons l'être arabe, et particulièrement l'être marocain. Et bien, l'être marocain est profondément habité par son passé anti-islamique, par l'islam, par la berbérité, par l'arabité, par l'occidentalité. L'essentiel, donc, est de ne pas oublier cette multiple identité qui compose cet être, et, d'autre part, il s'agit de penser *l'unité possible de toutes ces* composantes, mais unité non théologique qui laisse à chaque part sa part et à l'unité la plasticité d'inspirer l'ensemble.

» Quand je dis aux intellectuels arabes : soyez plus arabes que vos dirigeants, cela veut dire : revendiquez la multiple identité qui fonde votre être. Cette position multiplie les pôles de réflexion et d'action. Forcément, elle inquiète les dirigeants, et pour cause... La revendication d'une identité multiple introduit une pensée de la différence, danger pour la théologie, qui est fondée sur le principe d'une unité nécesaire entre tous les croyants.

» Justement au Maghreb on parle souvent de « la culture du peuple » et de « la tradition orale ». On constate, depuis les indépendances, que cette culture n'est pas reprise en charge par les intellectuels eux-mêmes, et qu'elle est encore folklorisée...

— C'est fatal qu'une telle culture soit en train d'être étouffée.

— Pourquoi ? Pourquoi fatal ?

— Par sa logique universalisante, la technique ne peut que contribuer à la liquidation du système tribal, qui est la source majeure de cette culture. Prenons le Maroc. Il possède traditionnellement une grande culture orale : poésie, musique et chant, danse, arts graphiques... Politiquement, l'indépendance du pays a amené au pouvoir une classe principalement citadine. Cette classe prend comme modèle de civilisation la France bourgeoise et très secondairement l'Egypte. En tout cas, ce qui se passe, c'est qu'au lieu d'avoir deux cultures nettement séparées (l'une aristocratique et l'autre populaire) nous aurons — comme presque partout — l'universalisation d'une petite bourgeoisie, véritable triomphe du Neutre.

— C'est désespérant !

— Oui et non. Oui, parce que toute perte est irréparable, non, parce que la culture orale souvent refoulée reviendra, transformée, dans d'autres créations. Vous connaissez, par exemple, les différents groupes de musiciens et chanteurs qui s'inspirent de la musique traditionnelle. Ce n'est pas encore très bon, mais un certain enthousiasme y est... multipliant les séances de prière et de lecture coranique.

— On a l'impression que le musulman tourne le dos au christianisme...

— Il est vrai, le musulman ne saisit pas très bien la nature du christianisme, il rejette les deux symboles qui fondent le christianisme (et je pense au catholicisme) : le symbole d'un Dieu qui souffre et l'idée de la Trinité. Celle-ci lui paraît singulièrement bizarre, sinon scandaleuse. Le musulman répond : Dieu ne connaît pas la souffrance, sentiment purement humain. Et puis qu'est-ce que ce Père, ce Fils et ce Saint-Esprit qui changent continuellement de rôle et de position d a n s c e t t e Trinité ? N'est-ce pas monstrueux ?

» En rejetant ainsi le christianisme, l e m u s u l m a n sous-estime l'importance de la Trinité, véritable coup de génie de la t h é o l o g i e chrétienne : on y trouve symboliquement toutes les possibilités de l'être chrétien. Il est quand même temps, pour le musulman, d'essayer de comprendre les autres dieux auxquels croient d'autres peuples, d'autres hommes.

» Votre question sur le Mal est très importante et bien redoutable. J'avoue ne pas avoir des idées précises à ce sujet.

— L'image qu'a l'Européen de la sexualité des Arabes est contradictoire : l'homme est porteur d'une virilité démesurée ; la femme disparaît derrière le voile. Qu'en est-il d'après vous en réalité ?

— Vous savez, l'homme musulman (comme la plupart des autres hommes) n'aime pas donner ses femmes aux étrangers. Il préfère prendre les f e m m e s des autres. Cet échange inégal inquiète l'Européen, qui y perd toujours. V o u s connaissez les journaux français racistes qui entretiennent cette peur de castration. D e s o n c ô t é, l'Arabe aime d'abord sa mère et sa sœur, et, quand il rencontre une femme à la fois maternelle et sororale, il l'épouse. Pas étonnant qu'il cherche durant toute sa vie une vraie maîtresse ! La chanson et la poésie lyriques arabes sont intarissables sur ce thème...

Les classes dirigeantes arabes sont laïcisées

— Pourquoi, à votre avis, les Etats du Maghreb laissent-ils de côté les cultures non arabes (kabyle et berbère) tout en les prenant en considération dans la pratique politique ?

— Leur attitude était *relativement* compréhensible juste avant l'indépendance, mais depuis elle est devenue très suspecte. Le nationalisme luttait contre l'utilisation tribaliste et séparatiste, prônée par la colonisation. C'était politiquement logique de défendre l'unité nationale. Mais au nom de cette même logique, on écarte maintenant la différence sociale et culturelle qui traverse l'être maghrébin. On ne peut dire au Maroc que les Berbères soient une simple minorité : tous les Marocains sont, d'une certaine manière, à la fois arabes et berbères. Il faut poser cette question au-delà de l'idéologie coloniale et de la théologie régnante. Il faut encore arabiser l'enseignement au Maroc, mais cette arabisation ne doit pas empêcher l'enseignement du berbère et des principales langues étrangères. Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est l'ensemble de cette multiple identité qu'il faut penser correctement et avec rigueur. Il ne faut pas avoir peur de le répéter.

» Vous relevez une contradiction dans le comportement des Etats maghrébins. Cette contradiction obéit à un comportement politique : pour être reconnu nationalement, un Etat a besoin d'une légitimité qui tend vers l'absolu. D'où les compromis tactiques nécessaires qu'il fait avec les différents éléments de la société. Mais le destin des cultures populaires n'obéit pas simplement à la compétition pour le pouvoir politique. Un tel destin est infiniment enraciné dans le passé d'un pays, dans sa langue et dans ses œuvres, et on ne peut l'effacer.

— L'islam, non plus en tant que croyance et que pratique religieuse, sert de plus en plus d'idéologie taboue pour certains dirigeants et groupes politiques.

— Vous savez, cela a été toujours comme cela depuis la mort du prophète Mûhammad. Maintenant le silence sur la critique de la religion est devenu bizarre. Au fond, les classes dirigeantes arabes sont laïcisées. Elles utilisent la religion comme arme idéologique, parce que le peuple, lui, est croyant. Ce qui embête considérablement les rationalistes et la gauche arabes : comment lutter contre cette exploitation sans avoir le peuple contre soi ? *Alors, souvent, l'on se tait*, en attendant que l'infrastructure c h a n g e la superstructure... Je schématise.

— L'islam, contrairement au christianisme, ne semble p a s favoriser l a culpabilité chez l ' i n d i v i d u. Il y a le croyant et le mécréant. Qu'en est-il du Mal ? Y a-t-il vraiment, chez le musulman, une absence de culpabilité et de conscience malheureuse ?

— C'est rare que le musulman dise franchement : ceci est ma faute ; il dit volontiers : ceci est ta faute. Et c'est toujours la faute de l'autre, infiniment. Mais cette position est intenable ; aucune croyance ne peut supprimer la culpabilité. L'islam favorise le refoulement d'une telle culpabilité : puisque c'est la faute de l'autre, on devient coupable indirectement, p a r procuration. C'est ce qu'on appelle d'habitude le fatalisme du musulman. Croire à un destin toujours inexorable est une manière de déclarer une parfaite innocence, une parfaite irresponsabilité.

» Je simplifie ici pour montrer la différence avec le christianisme. Le grand dogme est la soumission permanente à la parole d'Allah. P e r s o n n e n'est délégué ici-bas pour condamner *le musulman, personne ne peut* l'excommunier : il est directement responsable devant Dieu. La culpabilité naît de l'oubli de Dieu. Alors, pour effacer cet oubli, le croyant fête régulièrement en faisant des sacrifices et en

La résistance à la psychanalyse

— La société arabe semble opposer une résistance à la psychanalyse. D e u x q u e s - tions : cette société a-t-elle réellement besoin de psychanalyse ? Pourquoi la refouler ? En fait, ne fait-elle pas partie, pour beaucoup d'Arabes, de ce qu'on appelle les « modèles i m p o r t é s » : Marx, Freud, Nietzsche, etc. ?

— Ce genre d'argument ne mène nulle part. Les Chinois disent : la psychanalyse, c'est bourgeois ; les Frères musulmans d'Egypte disent : la psychanalyse, *c'est une science juive* ; le marxisme, c'est une subversion juive, etc. Laissons tomber ces arguments imbéciles.

» C e l a dit, la psychanalyse peut être mise en œuvre partout. Je ne vois pas pourquoi les Arabes échapperaient à la pensée psychanalytique. En fait, il y a très peu d'analystes en exercice dans le monde arabe, alors que les psychiatres sont débordés par le travail. Je ne pense pas qu'il s'agit d'un rejet général, mais rejet plutôt de la part d'une fraction de la société, et souvent la plus cultivée et la plus idéologique.

— Par exemple, les intellectuels de gauche...

— Ils ont l'attitude de Sartre : la psychanalyse, c'est bon pour les autres et pas pour moi. Ils choisissent l'action politique, comme s'il y avait une opposition entre la politique et la pensée psychanalytique. Cela me paraît faux. Eux aussi déclarent : la psychanalyse, c'est une science occidentale, valable pour des sujets occidentaux. C'est ridicule !

— Vous critiquez souvent chez les intellectuels et politiciens arabes la vision schématique de certaines oppositions, celle de l'Orient et de l'Occident : l'Occident étant représenté souvent comme un bloc impérial, raciste, ethnocentriste, et opposé à un Orient qui serait doué forcément d'authenticité originelle et salvatrice.

— Vous savez, comme il y a beaucoup d'hommes perdus sur la terre, il y a beaucoup de peuples p e r d u s dans l'histoire. L'ignorance de la différence est la chose la plus universelle, et pour cause : la différence est très difficile à vivre, à penser, et le plus souvent elle provoque une s o u f f r a n c e insupportable. Le retour à l'identité, à une certaine identité, e s t rassurant. Depuis c i n q siècles, la pensée arabe s'est mise en retrait et, maintenant qu'elle revient au jour, elle entre dans un monde encore d o m i n é par le savoir absolu de l'Occident. Au lieu d'engager sérieusement le dialogue avec la véritable pensée de la différence (Nietzsche, Marx, Heidegger), elle se fourvoie dans le domaine des sciences humaines, certes utiles, mais incapables de fonder une pensée nouvelle. Alors, la pensée arabe devient *absolument culturaliste, historiciste*, etc. D'où le reproche que je fais souvent aux intellectuels arabes et que vous signalez dans votre question.

La France que j'aime...

— Il y a Occident et Occident, et le vôtre semble être tourné principalement vers la France. Au fond, qu'est-ce que ça représente pour vous, la France ?

— La France ? Ni celle de Giscard d'Estaing ou de Mitterrand. Cette France-là, il faut plutôt la combattre et partout la harceler : n'est-elle pas en fin de compte l'image d'une société d'esclaves d'un genre nouveau, esclaves domestiqués par la technique, la théologie et le neutre ! Même la littérature n'y parle que de l'homme sans visage, c'est atroce, c'est atroce un homme sans visage, sans yeux.

» La France que j'aime et à laquelle je pense habite dans sa langue. Magnifique langue pour autant qu'elle est traversée par une subversion intraitable et qui va de Sade à Genet, ces admirables. De Sade à Genet, c'est *toute* la France qui est mise en jeu, dans sa métaphysique, dans ses valeurs, dans ses institutions et dans ses lois. Ces deux grands écrivains ont introduit la mort et une pensée vraiment diabolique (diabolique de désir) dans toute France bourgeoise encore respirable, encore viable, ils ont élevé la France à son haut destin, celui de se penser *mortelle*, infiniment mortelle.

» J'imagine bien qu'après la disparition de la France sa langue pourra encore lui survivre dans toute sa splendeur. Vous voyez, je ne suis optimiste pour personne... Je ne peux aimer la France, qui a dirigé un carnage sauvage contre les autres sociétés, qui les a bafouées et humiliées, comme elle a bafoué et humilié toute grande force libératrice. Sade fut enfermé pendant une bonne partie de sa vie, la Révolution guillotinée, la Commune écrasée et mai 68 transformé en une poubelle de l'histoire. Ce n'est pas barbare, tout ce gâchis ? Oui, je ne peux qu'être avec ceux qui veulent changer vraiment la vie et la mort des Français. Du fond de sa tombe, Sade dit : *« Français, encore un effort... »*.

Propos recueillis par
TAHAR BEN JELLOUN.

FIN

Sur un livre de Michel Lelong

LE CORAN ET LA BIBLE

par A. MÉRAD (*)

VOILA deux ans, Michel Lelong nous donnait un beau livre : J'ai rencontré l'islam (1), *qui fut salué comme une importante contribution au dialogue islamo-chrétien.*

Depuis une vingtaine d'années, le Père Lelong est en relation constante avec le monde musulman, au niveau de sa tradition religieuse et culturelle, comme au niveau de ses réalités sociologiques. Parallèlement à une longue et studieuse fréquentation de l'islam nord-africain — pour la préparation de ses thèses de doctorat (1970) : « Le patrimoine musulman dans l'enseignement tunisien depuis l'indépendance » *et* « La rencontre entre l'Eglise catholique et l'islam en Tunisie de 1930 à 1968 » *— Michel Lelong s'est attaché à la connaissance de la communauté musulmane à travers l'expression vivante de sa foi et de sa culture. Cette œuvre fut menée dans le cadre éminemment propice à la rencontre avec l'islam qu'est l'IBLA (Institut des belles lettres arabes de Tunis), dont Michel Lelong fut pendant plusieurs années le directeur et l'animateur de la revue. En effet, l'IBLA n'est pas seulement un centre d'étude et de recherche sur la société musulmane, dans son évolution actuelle, dans l'élaboration de sa culture moderne, et dans ses efforts d'adaptation à notre siècle ; c'est également un lieu de travail et de communication, un foyer d'échanges avec la jeunesse tunisienne.*

Grâce à cette riche connaissance humaine et intellectuelle acquise en terre musulmane, Michel Lelong est aujourd'hui en France l'un des hommes les mieux qualifiés pour un vrai dialogue avec l'islam, tant à l'échelle du domaine français qu'à l'échelle internationale. Signalons, pour mémoire, sa participation aux plus importantes rencontres islamo-chrétiennes de ces dernières années : Tunis (novembre 1974) ; Tripoli (février 1976) ; Vienne (novembre 1976) ; Cordoue II (mars 1977).

Les responsabilités actuelles de Michel Lelong le portent à faire partager à ses frères chrétiens sa profonde connaissance de l'islam et sa ferme conviction que l'amitié et la coopération entre chrétiens et musulmans, dans le respect mutuel de la dignité et des valeurs de chacun, sont plus que jamais nécessaire à la paix et au service des hommes. Tel est le sens de son action dans le cadre du secrétariat de l'Eglise de France pour les relations avec l'islam (2), dont il est l'animateur depuis 1974. C'est précisément pour contribuer plus en profondeur à cette œuvre d'information pour « une connaissance de l'islam moins sommaire et surtout purifiée des préjugés accumulés par l'histoire », *que Michel Lelong a eu l'excellente idée de réunir, sous le titre :* le Don qu'il vous a fait, Textes du Coran et de la Bible (3), *des références essentielles, qui constituent pour chacune des deux communautés, le support de la foi, le fondement des valeurs morales, sociales et culturelles.*

« A l'heure où des perspectives nouvelles s'ouvrent pour la rencontre entre l'Eglise et l'islam, non seulement en France, mais à l'échelle de la communauté internationale, il paraît nécessaire que les chrétiens pussent mieux connaître le livre saint de l'Islam, et, qu'à leur tour, les musulmans puissent comprendre, par l'intérieur, la foi chrétienne. » *C'est donc pour aider les uns et les autres à découvrir le contenu de leurs patrimoines spirituels respectifs que Michel Lelong a choisi de présenter des passages coraniques en parallèle avec des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, ordonnés selon de grands thèmes : l'homme et Dieu, les prophètes, la bonne nouvelle, la condition humaine, autrui, la communauté des croyants, la mort.*

Il va de soi que le choix proposé par Michel Lelong ne se veut pas exhaustif. L'auteur a eu du moins le mérite d'attirer l'attention du lecteur sur « les textes qui paraissent aujourd'hui les plus immédiatement parlants », *tout en exprimant les d i m e n s i o n s fondamentales dans l'une et l'autre traditions. Comme il convient dans une semblable entreprise, où la sympathie n'exclut point le souci d'authenticité, il s'est efforcé de faire en sorte que les textes cités fassent apparaître à la fois les profondes convergences et les différences majeures entre l'islam et le christianisme.*

C'est dans la loyauté, et non dans la complaisance, que le dialogue islamo-chrétien peut avoir des chances de porter des fruits. Et c'est à ce prix seulement qu'au-delà du mur de préjugés et de méfiances réciproques, chrétiens et musulmans pourraient se connaître en vérité, et mesurer ainsi tout le trésor de leur commun patrimoine spirituel, et toutes les richesses qu'ils auraient à retirer, les uns et les autres, de leurs mutuelles différences.

(*) Directeur de l'Institut d'études arabes et islamiques de l'université Jean-Moulin (Lyon-III).

(1) Ed. du Cerf, 1975, 174 p.
(2) S.R.I., 34, rue Raille, Paris-14e.
(3) Ed. du Centurion, 1977, 280 p., 48 F.

BIBLIOGRAPHIE

« Tentation de l'Orient »

de RENÉ TAVERNIER

CE livre de René Tavernier inaugure une collection dont l'auteur assume désormais la direction. Au fil des ouvrages à paraître, « Présence du monde arabe » se propose de montrer « ce monde en pleine mutation » sous ses divers aspects culturels, économiques, religieux, etc., et à travers ses relations avec les autres peuples, hier et aujourd'hui. La collection ne se veut pas réservée aux seuls spécialistes, mais entend « inviter au voyage » pour une meilleure connaissance

Dès 1934, René Tavernier a effectué son premier séjour en Afrique du Nord, que d'autres suivirent à intervalles réguliers au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Egypte, etc., et de nouveau au Maghreb. Son propos est d'abord de regarder « les Arabes » autrement qu'au travers de *« l'intolérance et le parti pris qui se glissent à la faveur de toute discussion (...), que l'on soit, ouvertement ou de m a n i è r e cachée, hostile aux Arabes, ou qu'on leur soit fanatiquement favorable »*.

Les rapports entre Européens — Français en particulier — et Arabes apparaissent là sous un jour où le pétrole tient moins de place que d'ordinaire. Des Croisés à Malraux en passant par Chateaubriand et Gide, on retrouve des citations oubliées, ou inconnues. Rappel aussi, du rôle majeur — trop souvent ignoré — des Arabes dans la transmission de l'héritage grec, perdu sans eux pour une part importante. Mais, à côté des poètes arabes et des *Mille et Une Nuits* figurent documents et déclarations politiques, l'histoire d'hier qui fait la situation d'aujourd'hui : Israël, Palestine « et la suite »... La référence au *Monde* — *« l'un des rares journaux français ayant fait un effort d'honnêteté dans son information sur le monde arabe »* — est fréquente. L'une d'elles, qui parle d'un « oiseau rare », la sittelle, commun à la France et à l'Algérie, clôt le livre sur un espoir. Deux mondes différents ont à vivre ensemble. — J. Rd.

★ *Tentation de l'Orient*, de René Tavernier. Albin Michel, coll. « Présence du monde arabe », 29 F.

Le Monde

LES CONFLI

LA MAURI

LE QUOTIDIEN D'ALGER « EL MOUDJAHID » DÉNONCE À NOUVEAU LA POLITIQUE DE « LA FRANCE OFFICIELLE » EN AFRIQUE

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES CONFLITS EN AFRIQUE ET LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

LA MAURITANIE PRISE AU PIÈGE

(Suite de la première page.)

C'est peu, même si la majorité de ces « *assistants techniques* » remplissent des tâches indispensables au fonctionnement d'une armée moderne, vitales pour les jeunes forces mauritaniennes dont les effectifs sont passés en moins de trois ans de trois mille à quinze mille hommes.

Dans les locaux de l'attaché militaire, au second étage de l'ambassade, une carte d'état-major fixée au mur est voilée, telle une scène de music-hall, par deux rideaux de serge verte. Un coup d'œil à la dérobée permet d'apercevoir dans l'entrebâillement quelques *têtes de punaises colorées*. On imagine avec un frisson d'angoisse ce qui se passerait si, dans un geste inattendu, un visiteur audacieux dévoilait brutalement le théâtre... des *opérations*.

Discrétion d'abord

Ce n'est pas ici, bien sûr, que les choses sérieuses se passent *mais, aux dires de tout* Nouakchott, dans un bâtiment rectangulaire situé dans l'enceinte de l'ambassade, entre le centre culturel et les tennis. Là se trouve le central radio assurant la liaison avec les équipes spéciales mises en place au mois de novembre dernier à Akjouj, Atar, Zouérate, Bir-Moghrein et Nouadhibou, et qui constituent autant de relais indispensables au bon déroulement des diverses missions confiées aux avions *français* basés à *Dakar*. Celles-ci vont des attaques au sol exécutées par les Jaguar aux *transports* en tout genre effectués quotidiennement dans les Transall et les Nord pour le compte de l'armée mauritanienne, en passant par la surveillance assurée en permanence par les *Breguet*, le ravitaillement en vol des avions d'assaut réalisé par les K.C.-135 *de la force de dissuasion* et les opérations de couverture ou de sauvetage éventuel de pilotes, *confiées* aux hélicoptères Puma. Il semble qu'une soixantaine d'hommes participent en Mauritanie même à la mise en œuvre de ce ballet aérien et martial. Il est plus *difficile de chiffrer exac*tement le nombre des conseillers qui assistent directement l'état-*major mauritano-marocain*, mais ils ne sont pas plus d'une dizaine, dont un colonel.

Pour *tout ce petit monde*, la consigne est « *discrétion d'abord* ». Il a fallu expliquer à ceux qui, à peine arrivés, s'affrontaient pacifiquement à la pétanque en plein centre de la capitale qu'il convenait plutôt de raser les murs. Mais bien qu'ils arborent des tenues kaki vierges de *tout signe* distinctif et qu'ils circulent nu-tête, les « hommes de l'Escale », *comme on* les appelle à Nouakchott, demeurent aisément reconnaissables, ne serait-ce qu'aux trois plis réglementaires soigneusement marqués au fer dans le dos de la chemise, marque infaillible de l'appartenance à l'armée française.

A s'en *tenir* au nombre d'hommes présents sur le territoire de la Mauritanie (cent *vingt environ*, alors *qu'il* y en a plus de trois cents au Tchad), l'assistance de Paris paraît limitée. Mais la proximité de la base française de Dakar, à *moins d'une heure de vol de* Nouakchott pour les avions de transport et à un quart d'heure pour les Jaguar, l'importance et la diversité des moyens aériens *mis en œuvre, leur sophistica*tion et leur puissance de feu ont abouti à rééquilibrer singulièrement un combat qui devenait chaque jour plus inégal.

« *L'intervention, en décembre, de l'aviation française nous a apporté un précieux ballon d'oxygène, elle nous a permis de nous ressaisir et a redonné confiance à la population* », nous dit un journaliste mauritanien. Dans la foulée de l'attaque de Zouérate, le 1er mai 1977, qui avait vu notamment la mort de deux Français et l'enlèvement de six autres, le Front Polisario s'était acharné sur la voie ferrée assurant l'évacuation du minerai de fer vers le port de Nouadhibou. Les raids souvent meurtriers étaient allés crescendo. Les guérilleros, variant les actions, s'en étaient *pris tantôt* au train lui-même, détruisant les précieuses prise, peuvent ensuite se replier sur *leurs* bases de Tindouf *ou* du Sahara occidental, en gardant une large avance sur les troupes *lancées* à leur poursuite.

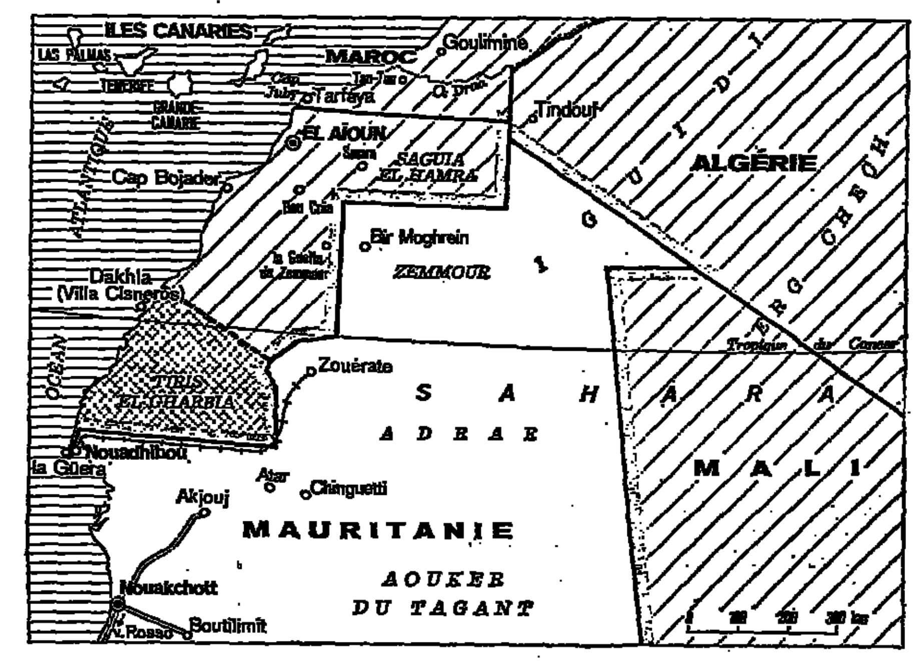
La France a donc fourni à la Mauritanie ce qui lui manquait *le plus*, et ses *avions, équipés de* contre-mesures électroniques les mettant à l'abri des fusées adverses, ont montré leur efficacité en anéantissant les 12 et 13 décembre, *puis le 18, deux* colonnes du Polisario.

Au moment même où à Paris *et à Nouakchott* les autorités françaises continuaient à démentir toute intervention armée, le personnel de l'aéroport de Dakar et les passagers des lignes régulières pouvaient voir les Jaguar refaire le plein de munitions en bout de piste pour gagner du *temps*.

Depuis lors, le Polisario a considérablement ralenti ses activités en Mauritanie, se bornant à harceler, la nuit tombée, quelques postes. Il serait cependant surprenant *qu'il* en reste là et l'on peut s'attendre à ce qu'il mette en *œuvre de nouvelles tactiques pour* faire face au danger venu du ciel.

la présence dans cette ville d'une importante garnison des forces armées royales.

Les deux chefs d'Etat ont *décidé de coordonner totalement* leur action sur le plan militaire et de se répartir les tâches : les soldats marocains, nombreux et puissamment *équipés*, ont reçu *pour mission de garder les villes* exposées et les points stratégiques de la Mauritanie. Les troupes de Nouakchott, plus mobiles, mieux adaptées à la guerre du désert, *doivent en principe combattre* les colonnes du Polisario sur leur propre terrain. Un état-major mixte assisté de « conseillers français » centralise les renseigne*ments et coordonne* les opérations. Les rapports entre les deux armées ne sont pas exempts de nuages et de méfiance. Il est même arrivé que Marocains et Mauritaniens se tirent dessus « par erreur »... Quelque six mille hommes des forces armées royales *sont donc répartis* à Dakhla, Bir-Moghrein, Aïn-Bentili, Zouérate, Nouadhibou, Atar et Akjouj. Des entreprises marocaines sont sur le point de terminer, aux *frais du royaume, l'extension* à 2 800 mètres des pistes des aéroports de Nouakchott et d'Atar, qui pourront recevoir ainsi des long-courriers et des chasseurs F-5 et Mirage. Des hôpitaux de campagne sont installés par les FAR dans ces deux villes.



locomotives CC et s'emparant des conducteurs mauritaniens, tantôt aux équipes d'entretien de la voie, enlevant ainsi, le 25 octobre, deux cheminots français et dix-huit travailleurs mauritaniens, tantôt, enfin, aux postes qui jalonnent la voie.

L'arrivée de deux bataillons marocains puissamment armés à Zouérate avait permis de protéger *efficacement* la petite cité minière entourée de fortifications et d'un réseau fourni de « positions » abondamment pourvues d'armes automatiques, de canons et de mortiers. *Mais les garnisons* mauritaniennes occupant les bases échelonnées le long de la voie restaient vulnérables. Ces unités, formées d'hommes recrutés à la hâte, insuffisamment encadrés, mal formés, mal équipés, mal armés, ayant en général pour seule *motivation une maigre* solde mensuelle de quelques milliers d'ouguiyas (2), préféraient souvent la reddition à un combat par trop déséquilibré.

Des adversaires bien équipés

« *En deux ans, nos adversaires ont progressé à pas de géant*, nous a fait remarquer un officier mauritanien. *Ils disposent d'une grande mobilité. Leurs unités sont dotées d'une formidable puissance de feu, ce qui permet d'économiser les hommes. Canons sans recul, mitrailleuses, lance-roquettes, batteries antiaériennes, missiles, tout cela est monté sur des Land-Rover qui cheminent dispersées et se regroupent avant l'attaque. Cela implique la mise en œuvre de moyens humains, techniques et financiers qui dépassent largement les ressources d'un soi-disant « mouvement de libération » issu d'une population de quelques dizaines de milliers d'âmes. C'est en fait l'Algérie, forte de ses dix-huit millions d'habitants, de son armée équipée par l'U.R.S.S., de son territoire, de son pétrole et de son gaz, de ses industries, qui nous agresse.* »

L'immensité de la Mauritanie, deux fois grande comme la France, son caractère en majeure partie désertique, la longueur d'une frontière tracée dans les sables *sur quelque* 2 000 kilomètres, favorisent les pénétrations de maquisards qui, détenant le plus souvent l'avantage de la surprise...

(2) Un ouguiya = 10 centimes.

Cinq ans après la remise *en* cause des accords de défense qui liaient la Mauritanie à la France, depuis son accession à l'indépendance en 1960, le gouvernement de M. Ould Daddah *fait* donc appel, pour préserver l'intégrité de son territoire, à l'ancien colo*nisateur. Les explications embar*rassées, les faux-fuyants et les ambiguïtés des responsables français ne doivent pas faire illusion. Les avions français sont là pour soutenir un régime menacé, et la « protection » des ressortissants français sert seulement d'alibi. *L'intervention française n'est pas*, pour le moment, limitée dans le temps. Les milieux conservateurs mauritaniens, qui n'avaient accepté que du bout des lèvres les mesures prises depuis 1971 pour assurer l'indépendance politique et économique du pays, s'en *réjouissent ouvertement*. Ils rêvent d'un retour à la zone franc, d'une ouverture aux capitaux étrangers, d'une « libéralisation » de l'économie qui stimulerait le secteur privé. Les « progressistes », quant à eux, regrettent que les circonstances conduisent à la *remise en cause d'un* « acquis » auquel ils étaient attachés. Mais, plus que les attaques « *inspirées par l'Algérie* », les uns et les autres redoutent les appétits de leur puissant voisin et allié, le Maroc. Ils le soupçonnent de n'avoir pas renoncé au « *grand Maroc* » *préconisé avec* fougue par le chantre du nationalisme Allal El Fassi, un « grand Maroc » qui engloberait une partie du Sahara algérien et le territoire de la Mauritanie *jusqu'au fleuve* Sénégal. Les Mauritaniens n'oublient pas que Rabat a longtemps contesté l'existence de leur Etat, qu'il n'a reconnu que neuf ans après la proclamation de l'indépendance.

Les « frères du Nord »

Dans le partage du Sahara occidental, le Maroc s'est adjugé la part du lion, en obtenant non seulement la Saguia-El-Hamra mais aussi une bonne partie du Rio-del-Oro. Il a acquis les riches mines de phosphate de Bou-Craa et contrôle aussi des gisements d'uranium et de cuivre. Il détient les principales villes, El-Aïoun, Smara, et, s'il a abandonné Dakhla (ex-ville Cisneros) à ses alliés, certains lui prêtent des arrière-pensées que confirmerait la présence dans cette ville d'une importante garnison des forces armées royales.

A Nouakchott, la population a assisté sans enthousiasme à la *mise en place des unités marocaines*. Sa réticence s'est transformée en inquiétude lorsqu'elle a appris, au début de janvier, qu'un bataillon de l'armée royale s'installait à Akjouj, à 250 kilomètres de la capitale, dans une agglomération qui n'a jamais été *menacée par le Polisario*. « *Voici donc*, nous a dit un étudiant, *les troupes marocaines à moins de trois heures de route du palais du président Ould Daddah. Vous comprenez maintenant pourquoi nous préférons ne pas nous trouver en tête à tête avec nos frères du Nord. Mais l'intervention française ne constitue pas une solution en soi. Elle ne peut être que temporaire. Elle n'a de sens que si elle nous donne les moyens de sortir du guêpier dans lequel notre gouvernement s'est inconsidérément fourvoyé.* »

DANIEL JUNQUA.

Prochain article :

LA FAUTE A L'ESPAGNE...

LE QUOTIDIEN D'ALGER « EL MOUDJAHID » DÉNONCE A NOUVEAU LA POLITIQUE DE « LA FRANCE OFFICIELLE » EN AFRIQUE

Dans un éditorial publié lundi 13 février, le quotidien d'Alger, *El Moudjahid* condamne une nouvelle fois, sous le titre « *Les menaces sur l'Afrique* », la politique de « *la France officielle* » sur le continent. « *En flagrante contradiction avec les slogans qu'elle affiche*, écrit le quotidien algérien, *la France officielle lance ses avions de combat contre le peuple sahraoui, menace des pays souverains et redéploie l'appareil de guerre coloniale dans la région. S'érigeant en gendarme de l'Afrique, s'engageant dans des pactes militaires aventuristes avec certains régimes africains alliés, la France fait perdre au continent deux décennies d'efforts de stabilité. Plusieurs gouvernements africains, à l'image de ceux de Rabat et de Nouakchott, se sont transformés en ses émules, en dépit du fait qu'ils ont subi eux-mêmes la domination coloniale.* »

Evoquant la situation en Afrique du Sud, l'éditorialiste incrimine également « *la duplicité* » de Paris qui, « *tout en dénonçant l'apartheid, octroie néanmoins à Pretoria une assistance militaire et économique* ».

Tunisie

● UNE DELEGATION de la Confédération internationale des syndicats *libres* (C.I.S.L.) composée de MM. Otto Kersten, secrétaire général, Heiz Oskar Vetter, président de la Fédération syndicale allemande (D.G.B.) et André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-Force ouvrière française, se rendra à Tunis, les 20 et 21 février, afin de tenter d'obtenir la libération des dirigeants syndicalistes tunisiens arrêtés après la grève générale du 26 janvier. Elle doit rencontrer le premier ministre M. Nouira. D'autre part, à Alger, M. Bouzar, secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA), a publié, lundi 13 février, un communiqué « *désapprouvant totalement* » les déclarations faites à Tunis le 8 février par M. Denis Akumu, secrétaire général de l'OUSA, qui avait assuré de son soutien la nouvelle direction de l'U.G.T.T. — *(A.F.P.)*

Le conflit dans la Corne

La Somalie refuse de croire aux « prétendues assurances soviétiques » sur le respect de ses frontières

Le ministre éthiopien des affaires étrangères a qualifié, le lundi 13 février, de « nécessaire et justifiée » l'intervention des « instructeurs » cubains aux côtés de l'armée d'Addis-Abeba. L'ambassadeur d'Ethiopie à Paris dénonçait le même jour dans un communiqué le fait que les livraisons d'armes israéliennes à son pays aient été « présentées sous une forme délibérément amplifiée, hors de toute proportion », alors qu'il s'agit d' « une affaire conclue sur une base strictement commerciale ». Pour sa part, l'ambassadeur de Somalie à Paris estime qu'il existe « une sorte de connivence entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. » à propos du conflit, Washington « laissant Moscou mener ouvertement sa politique interventionniste et impérialiste », alors que les Européens se montrent « naïfs ou complices de cette falsification ».

Tandis que l'Iran, par l'intermédiaire de son ambassade à Rome, dément avoir fourni une aide militaire à Mogadiscio, « le Quotidien du peuple » de Pékin a accusé Moscou, lundi, de « se comporter en incendiaire » dans la corne de l'Afrique.

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — En dépit de la menace qui pèse sur elle, la Somalie ne semble pas prête à abandonner sa lutte pour l'auto-détermination des populations de l'Ogaden. A *Mogadiscio*, le ton reste à la fermeté. On s'en est encore rendu compte, lundi 13 février, quand un camp d'entraînement militaire situé juste au sud de la capitale a ouvert pour la première fois ses portes à la presse occidentale. Un membre du comité central du parti socialiste révolutionnaire, le général Aden Abdullahi Nur, y a déclaré que trente mille jeunes volontaires s'étaient présentés à la conscription, dans la seule région de la capitale, depuis la proclamation de l'état d'urgence, quarante-huit heures plus tôt.

De deux cents à trois cents jeunes gens, maigres balluchons sur l'épaule, attendaient d'être enrôlés à la porte de ce camp de Halame, situé en bordure de l'océan Indien. A l'intérieur de l'enceinte, cinq mille recrues, en uniforme te disciplinées, suivaient un entraînement intensif sous un soleil de plomb. « *Ils seront envoyés là où nous aurons besoin d'eux* », dit le général Aden. Les recrues, selon les Somaliens, sont toutes volontaires, doivent être âgées de quinze ans au moins et la plupart ont déjà reçu des rudiments d'instruction militaire à l'occasion d'un service national d'un an.

Les officiers somaliens ne cachent pas leur profonde amertume à l'égard de la neutralité des Occidentaux, notamment celle des Etats-Unis. Des collaborateurs *du président Syaad Barre* reconnaissent que les déclarations de *M. Cyrus Vance* ont mis provisoirement fin à tout espoir d'une aide militaire internationale pour faire face aux attaques en cours de l'adversaire en Ogaden. Ils font cependant valoir que « *les prétendues assurances soviétiques* » qu'aurait reçues le secrétaire d'Etat en ce qui concerne le respect des frontières somaliennes « *ne vaudront que le temps nécessaire aux Russes pour franchir une nouvelle étape de leur implantation dans la région* ». « *Quand les Etats-Unis se réveilleront, il sera trop tard.* »

De son côté, *Halgan* (la Lutte) revue théorique du Parti socialiste révolutionnaire, rappelle que, du point de vue somalien, la création de régions autonomes « au sein de l'empire éthiopien » équivaut à « *la politique sud-africaine des Bantoustans* » car « *les gens de ces régions n'auront pas l'autorisation d'exercer leur droit à l'autodétermination* ».

On estime ici que la « passivité » occidentale « *encourage l'intervention militaire soviétique en Ethiopie* » et que le poids de cette présence demeurera un grave problème même si les conflits locaux se résorbent, hypothèse jugée ici hautement improbable. Enfin, on ajoute que l'attitude occidentale ne facilite aucune solution en Ogaden. « *Au pire, pour nous, une forte guerilla s'implantera pendant des années jusqu'à ce que le droit à l'autodétermination de la population soit respecté.* »

J.-C. POMONTI.

● *Le président Nemeiry*, chef de l'Etat soudanais, déclare dans une interview à l'agence l'Associated Press que l'Union soviétique a « *entrepris de s'emparer de l'Afrique pièce par pièce* » en profitant de l'absence de réaction des Etats-Unis.

« *Les Etats-Unis ont laissé les mains libres aux Soviétiques dans la région*, dit-il. *Ceux-ci ne laisseront pas les Ethiopiens conquérir la Somalie par la force des armes, mais ils vont s'en emparer d'une autre façon, par la subversion. Nous pensons que lorsqu'ils auront fini d'occuper la corne de l'Afrique ils s'intéresseront au Soudan.* »

Le président Nemeiry estime toutefois que le Kenya est le premier objectif des Soviétiques. « *Ils travaillent déjà en sous-main et forment des Kenyans en Russie et en Ethiopie. Le Kenya tombera. Il ne peut résister* » a-t-il déclaré.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le gouvernement engage un combat incertain pour la dévolution de pouvoirs en Écosse

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique engage, ce mardi 14 février, aux Communes un combat incertain pour sauver le projet de loi sur la dévolution de pouvoirs en Ecosse, sérieusement compromis par plusieurs amendements votés en seconde lecture. L'adoption de ce projet, sur lequel les députés se prononceront dans le courant de la semaine, est considérée comme essentielle par les stratèges du parti travailliste pour contenir la poussée des nationalistes écossais et garder dans cette région les trente-neuf sièges (sur soixante et onze) détenus par le Labour.

Un nouvel échec de la législation écossaise (l'an dernier, le gouvernement, faute de temps et victime de manœuvres dilatoires de ses adversaires, avait dû abandonner le projet de loi très controversé) favoriserait les nationalistes écossais (S.N.P.) au détriment des travaillistes. Le S.N.P. n'a que onze sièges à Westminster (les conservateurs écossais en ont seize), mais tous les sondages indiquent que son pourcentage de voix de 30 % est très proche de celui des travaillistes.

Le gouvernement a mené le débat sur la législation écossaise dans l'espoir qu'elle aura force de loi à l'été, en tout cas avant les élections générales ; les Lords devront également se prononcer à l'issue du débat, qui s'annonce difficile. Mais la procédure d'urgence dite de la « guillotine », adoptée pour surmonter l'opposition systématique annoncée par les adversaires du projet, a heurté des conservateurs et un certain nombre de « rebelles » travaillistes hostiles à la dévolution : ils notent qu'à cause de la « guillotine » soixante et un des quatre-vingt-trois articles de ce projet de loi aussi fondamental n'ont même pas été discutés.

Cette coalition de circonstance a tenu le gouvernement en échec sur des points relativement secondaires, mais le 25 janvier dernier elle lui a infligé une défaite sérieuse (*le Monde* du 28 janvier) en adoptant un amendement de nature à faire échouer l'ensemble du projet. Cet amendement spécifie, en effet, que la législation écossaise ne sera applicable que si une majorité dépassant 40 % des électeurs inscrits se prononce en sa faveur par référendum consultatif. Ce « seuil » crée un obstacle difficile à surmonter.

Autre défaite sérieuse du gouvernement : l'adoption d'un amendement permettant aux Shetland et Orcades d'échapper à la dévolution et de continuer à être contrôlées par Westminster et non par Edimbourg, si les habitants de ces îles en décidaient ainsi.

La législation écossaise paraît donc menacée, surtout si les nationalistes persistent dans leur intention de rejoindre l'opposition au cas où le gouvernement, qu'ils accusent de faiblesse, accepterait des compromis sur les clauses essentielles du projet. Ces derniers jours, le cabinet a multiplié les pressions sur les députés travaillistes récalcitrants pour qu'ils reconsidèrent leur attitude, annulent l'amendement de 40 % et acceptent pour le référendum le principe de la majorité simple des votants, comme le demandent les nationalistes écossais. S'il échoue dans ses efforts, le gouvernement proposera de réduire le seuil d'un vote positif minimum à 33 % des inscrits. En ce qui concerne les Shetland et Orcades, il est presque impossible d'annuler un amendement adopté à une majorité de quatre-vingts voix. Le gouvernement espère seulement convaincre en temps utile les habitants des îles de voter pour la dévolution en les avertissant qu'un vote contraire les ferait tomber dans les limbes *constitutionnels*.

HENRI PIERRE.

Mme Thatcher atténue sa position sur le problème racial

De notre correspondant

Londres. — Devant le groupe des « jeunes conservateurs », réuni dimanche 12 février, à Harrogate, Mme Thatcher a atténué sa position sur le problème racial (*le Monde* daté 2 et 9 février), sans pour autant renoncer à mettre fin à l'immigration. « *Le parti doit mettre en œuvre une politique visant à arrêter l'immigration* », a-t-elle dit, mais elle a ajouté que s'ils revenaient au pouvoir les conservateurs tiendraient les engagements pris envers diverses catégories d'immigrants autorisées à faire venir leur famille.

Un abondant courrier, la félicitant d'avoir pris une position tranchée sur la question, ne pouvait qu'encourager Mme Thatcher à faire du problème *racial* un thème majeur de la prochaine campagne électorale, et à reprocher aux travaillistes de considérer comme tabou une question dont tous les sondages indiquent qu'elle est au cœur des préoccupations. Cependant, le leader des tories ne peut ignorer les recommandations de ses conseillers, à commencer par M. Whitelaw, son premier adjoint, chargé des problèmes d'immigration. Ils notent que le parti ne peut prendre le risque de s'aliéner les voix des immigrants de couleur, peut-être décisives dans les circonscriptions marginales.

Mme Thatcher est restée évasive sur les moyens d'atteindre l'objectif proclamé. Après les remous créés par ses déclarations au sein du cabinet fantôme, elle a jugé préférable d'attendre que la politique officielle du parti, en cours d'élaboration, soit rendue *publique. Le droit des Asiatiques* réfugiés d'Ouganda et du Kenya, détenteurs de passeports britanniques, ainsi que celui des immigrants installés avant la loi restrictive de 1973, de faire venir leur famille, sera vraisemblablement confirmé, mais il est douteux que les immigrants arrivés depuis 1973 ainsi que les immigrants « illégaux » amnistiés et les « fiancés » désireux de se marier en Grande-Bretagne bénéficient des mêmes avantages.

L'impression générale est que les mesures envisagées par les conservateurs ne seront pas très différentes de celles déjà prises par les travaillistes et qu'elles ne réduiront pas sensiblement le flot des immigrants. Les deux partis, en fait, reculent devant les propositions draconiennes comme l'interdiction absolue de laisser entrer les familles et le rapatriement de tous les immigrants installés. Les conservateurs veulent surtout faire quelque chose pour garder une partie de leur clientèle électorale, tentée de rejoindre le groupement raciste du Front national.

Dans l'immédiat, Mme Thatcher s'efforce de rassurer ses collègues modérés du cabinet fantôme : ils souhaitent que les conservateurs restent un grand parti du centre. — H. P.

République fédérale d'Allemagne

Jeunes sociaux-démocrates et jeunes libéraux s'écartent de plus en plus de leurs « organisations mères » respectives

De notre correspondant

Bonn. — L'organisation des jeunes sociaux-démocrates, connue sous l'appellation familière de Jusos, se sépare de plus en plus du S.P.D. C'est ce que vient de confirmer son congrès qui s'est terminé dimanche soir 12 février, à Hofheim, dans le massif du Taunus (*le Monde* du 14 février). Les diverses fractions d'extrême gauche, qui continuent de s'entre-déchirer au sein de cette formation, se sont unies pour s'opposer systématiquement à M. Helmut Schmidt et à la direction actuelle du parti social-démocrate.

Elu président des Jusos par 164 voix sur 298 votants (*le Monde* du 14 février), M. Gerhard Schroder est âgé de trente-trois ans. Avocat à Hanovre, il appartient à l'extrême gauche « antiréformiste ». Le candidat, plus modéré, qui s'opposait à lui n'a obtenu que 126 suffrages. A cette occasion, on a vu se renouveler l'alliance du groupe Stamokap (partisans du capitalisme d'Etat monopoliste) et des « antiréformistes ». Chacune de ces deux ailes, qui proclament leur attachement au marxisme, *prétend être « plus à gauche » que* l'autre. L'an dernier, elles avaient assuré l'élection de M. Klaus-Uwe Benneter, bientôt exclu par les instances dirigeantes du S.P.D. pour avoir prôné la coopération avec le parti communiste. Cela n'a d'ailleurs pas empêché M. Benneter d'assister au congrès de Hofheim, où il a été accueilli par des ovations (mais n'a pu prendre la parole). Encore les délégués ont-ils adopté une résolution réaffirmant leur soutien à une politique de coopération avec le « communisme démocratique ».

Un développement parallèle est amorcé chez les Judos, l'organisation des jeunes libéraux. Ceux-ci s'étaient également réunis en congrès *durant le week-end à Braunschweig*. N'hésitant pas à se dresser contre l'« organisation mère » du F.D.P., ils ont estimé que *l'on risquait* d'assister, en République fédérale, à un étouffement des libertés, ce dont ils ont essentiellement rendu responsable le ministre de l'Intérieur, M. Maihofer. Or ce dernier est l'un des principaux représentants libéraux au sein du gouvernement de M. Schmidt... Il a *donc* été invité à donner sa démission.

Ce parallélisme relatif des deux organisations de jeunesse s'est également manifesté à propos d'un sujet qui suscite à l'heure actuelle les plus vives réactions au sein du gouvernement et dans l'opinion. L'une et l'autre des organisations de jeunes ont donné leur appui au « tribunal Russell », qui, après avoir « jugé » les Américains au Vietnam et le régime du général Pinochet au Chili, doit, en principe, *conduire cet été* une enquête sur « *la violation des droits de l'homme* » dans la République fédérale.

JEAN WETZ.

Chypre

« La politique d'éviction délibérée des populations grecques semble abandonnée »

estime le département d'État dans un rapport au Congrès

De notre correspondant

Washington. — La rédaction du rapport que le Congrès, par une loi votée en 1976, demande au département d'Etat de lui fournir le 31 janvier de chaque année sur la situation des droits de l'homme dans les cent cinq pays qui reçoivent une aide des Etats-Unis (*le Monde* du 11 février) ne peut qu'inquiéter ceux qui connaissent les réactions des gouvernements et de l'opinion des pays concernés devant ces empiètements.

De « bonnes notes »

Chypre est le plus critiqué des trois pays de Méditerranée orientale alors pourtant qu'une partie de son propre territoire échappe à l'autorité de son gouvernement.

Notant que la question des droits de l'homme dans l'île « *ne peut être isolée des considérations politiques* », le rapport présente comme une notion « *généralement acceptée* » le fait qu'« *un traitement cruel et inhumain a été infligé aux civils et aux prisonniers pendant le coup d'Etat dirigé par les Grecs contre le président Karios en juillet 1974 et pendant l'intervention militaire turque qui a suivi. Il s'agissait moins d'une politique gouvernementale délibérée que d'une conséquence des combats et de l'antagonisme des deux communautés (...). Des charniers contenant les corps de villageois chypriotes turcs ont été découverts.* »

Le document du département d'Etat mentionne ensuite la polémique qui a suivi la publication du rapport du Conseil de l'Europe au début de 1977. A propos du départ vers le sud de la minorité grecque vivant dans la zone occupée par l'armée turque, le département d'Etat se borne à indiquer : « *S'il y a eu une politique d'éviction délibérée, celle-ci semble maintenant abandonnée.* »

« Preuve: vérifiée » ou « signification »

Pour le reste, le rapport donne de « bonnes notes » aux deux administrations chypriotes, tant sur les arrestations et détentions arbitraires, qui « *ne sont pas couramment pratiquées à Chypre* », que sur les libertés de presse et de réunion, qui « *existent dans les deux secteurs* ». « *Le régime chpriote turc au nord est élu et contrôlé démocratiquement* », *mais ses dirigeants se* sont opposés à des enquêtes du Comité international de la Croix-Rouge et de la Commission européenne des droits de l'homme.

La Grèce fait l'objet de deux courtes pages seulement, comme tous les pays « *sans problèmes* ». « *Malgré quelques accusations sur de mauvais traitements à des prisonniers par certains officiels, le gouvernement a incontestablement procédé à des changements importants dans le comportement des responsables de la sécurité* », est-il dit. La vie politique est libre, les procès sont justes et ouverts, mais on enregistre des « plaintes périodiques » à propos de mesures vexatoires dont serait victime la minorité musulmane.

Il n'en va pas très différemment, toujours selon ce rapport, de la Turquie. La torture y pose un problème dans la mesure où « *des accusations ont été formulées à cet égard en 1976 et 1977 dans quelques journaux* ». Cependant « *on manque de preuves convaincantes. (...) Si des cas de torture peuvent se produire, il n'y a manifestement pas de politique systématique de la torture dirigée par le gouvernement* ». De même on ne trouve « *ni preuves vérifiées* » de traitements cruels infligés aux prisonniers, ni « *preuves significatives* » que les délais de détention aient été dépassés.

En ce qui concerne les minorités, le rapport révèle que toute publication en kurde est interdite depuis 1925 et que des problèmes surgissent pour l'entretien ou l'extension des églises. Ces actions ne sont cependant « *pas le fruit d'une politique délibérée du gouvernement* » et « *il ne semble pas qu'il y ait une discrimination officielle contre des individus appartenant aux minorités* ».

Le rapport note enfin que le processus politique en Turquie est « *vibrant* » et met en scène des partis « *qui reflètent tout l'éventail* ». Curieusement, il omet de signaler que le P.C. n'a pas d'existence légale, alors pourtant qu'il avait dûment mentionné, à propos de la Grèce, que « *les personnes de toutes convictions politiques, y compris les membres des partis communistes, participent librement à la vie politique* ».

MICHEL TATU.

« La victime et le bourreau sont mis sur le même pied »

réplique le ministre des affaires étrangères de Nicosie

Les considérations du rapport du département d'Etat ont appelé de la part de M. Jean Cristophidès, ministre des affaires étrangères de la République de Chypre, une mise au point rédigée en termes très sévères :

« *La véritable situation, concernant la violation des droits de l'homme à Chypre, n'est pas exposée d'une manière objective et impartiale. Nous nous trouvons en présence d'une évidente tentative de décharger et d'exonérer la Turquie de ses graves responsabilités du fait d'avoir envahi l'île de Chypre, de continuer à en occuper une large partie et du fait des atrocités que l'armée turque a commises et continue à commettre.*

» *Le rapport soutient que les droits de l'homme ne peuvent être considérés à Chypre en faisant abstraction de leur contexte politique.*

» *(...) Il s'efforce de mettre sur un pied d'égalité la victime et le bourreau. Dans ce but, il se réfère au problème des réfugiés chypriotes grecs et turcs comme si l'on pouvait comparer le déracinement brutal de 200 000 Chypriotes grecs de leurs foyers au déplacement des Chypriotes turcs vers la zone occupée, déplacement décidé par leurs chefs politiques sur les ordres d'Ankara, désireux de parvenir au partage de l'île. (...)*

» *Le rapport se permet enfin de qualifier de « démocratique » le régime imposé dans la zone occupée, omettant sciemment le fait qu'un tel régime est illégal et soumis de plus au contrôle direct d'une armée d'occupation forte de 40 000 hommes. Par ailleurs, les Grecs et les maronites qui sont restés en nombre restreint dans cette zone sont traités comme des citoyens de second ordre. Comment, dès lors, est-il possible à la démocratie de fonctionner dans une région d'où 80 % de la population autochtone fut violemment et brutalement expulsée de la terre de ses ancêtres ?* »

Union soviétique

LES ACTIONS EN FAVEUR D'ÉDOUARD KOUZNETSOV SE MULTIPLIENT

De notre correspondante

Genève. — Au cours d'une conférence de presse à Genève, placée sous l'égide du comité international pour la libération d'Edouard Kouznetsov, Me Daniel Jacoby, avocat à la cour d'appel de Paris, a indiqué que la Ligue internationale des droits de l'homme saisira la commission des droits de l'homme de l'ONU du cas de l'auteur du *Journal d'un condamné à mort*, qui purge une peine de quinze ans de prison depuis 1970 dans un camp soviétique (*le Monde* des 18 et 19 janvier).

Me Jacoby a informé le Comité international de la Croix-Rouge, la *Commission internationale* de juristes, et diverses personnalités des Nations unies, de la situation de Kouznetsov. Il a précisé que, contrairement à ce qu'affirment les autorités soviétiques, qui l'accusent de trahison, l'écrivain n'a jamais cherché à détourner un avion de ligne mais avait simplement projeté avec quelques amis, dont un pilote, de s'emparer d'un appareil vide afin de pouvoir quitter l'U.R.S.S.

Les dernières nouvelles de Kouznetsov, aujourd'hui âgé de trente-neuf ans, remontent au 17 janvier, date à laquelle il a été transféré dans un hôpital pour y être alimenté de force après un mois de grève de la *faim* (1).

Me Jacoby a annoncé que le prix Nobel français André Lwoff allait se rendre à Belgrade pour alerter les participants à la conférence européenne sur la situation de Kouznetsov, de Chtcharanski et des autres intellectuels soviétiques détenus.

I. V.

(1) Les amis de Kouznetsov à Moscou ont reçu une lettre de l'intéressé les informant qu'il avait cessé son jeûne le 27 janvier, après avoir reçu l'assurance que sa mère et un ami pourraient lui rendre visite.

● *Le « collectif Serguei Paradjanov »* (33, boulevard Philipon, 13004 Marseille), s'interroge sur le sort du cinéaste arménien, emprisonné depuis plus de quatre ans, et dont *l'Humanité* annonçait, le 3 janvier dernier, qu'il avait été libéré et qu'il se reposait dans sa famille à Tbilissi.

Dans un communiqué, le collectif fait état des dernières informations qui lui sont parvenues. Il écrit :

« En août 1977, les milieux arméniens de Téhéran nous font savoir que Paradjanov s'est pendu dans sa cellule.

» Peu après, la nouvelle de la mort de Paradjanov circule à Erevan, capitale de la R.S.S. d'Arménie.

» Dans le courant du mois de septembre, le collectif reçoit un dessin de Paradjanov qui le représente une pelle à la main, creusant sa tombe (ce message avait mis plusieurs mois à nous parvenir).

» Début novembre une lettre du *comité américain pour la défense* de Serguei Paradjanov nous informe, à la suite de contacts pris à Moscou, que le cinéaste est sur le point d'être libéré, et qu'il est employé dans une usine de produits chimiques.

» Le 3 janvier dernier, *l'Humanité* annonce la libération de Paradjanov.

» A présent, dans les milieux très bien informés d'Erevan, on affirme que Paradjanov est mort depuis plusieurs mois, en prison, mais que, officiellement, il va bientôt succomber à une crise cardiaque, ce qui expliquerait la « libération ».

A travers le monde

Chili

● LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME se poursuivent au Chili, estime le groupe spécial de travail de la commission de l'ONU pour les droits de l'homme, dans un rapport publié le lundi 13 février à Genève. Le groupe accueille cependant « *avec satisfaction la libération de nombreux prisonniers politiques, la réduction du nombre des arrestations en 1977 et la diminution des cas de torture* ». Son rapport sera prochainement examiné par la commission *ad hoc* des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DEUX FORMATIONS POLITIQUES D'EXTREME GAUCHE, l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (O.R.T., maoïste) et le parti socialiste populaire (P.S.P., autogestionnaire), ont été condamnées chacune, lundi 13 février par le gouverneur civil de Madrid, à 500 000 pesetas (environ 30 000 F) d'amende pour avoir organisé une manifestation interdite les 7 et 8 février à Getafe, dans la banlieue industrielle du sud de Madrid. Il y avait eu de nombreux dégâts matériels. — *(A.F.P., Reuter.)*

République fédérale d'Allemagne

● UN JEUNE DIRIGEANT DES CHRETIENS-SOCIAUX BAVAROIS, M. Dieter Huber, chargé des questions internationales au sein de l'état-major de la C.S.U., a disparu depuis *lundi matin 13 février* à Munich. Il ne s'est pas présenté à son bureau, et sa voiture a été retrouvée dans son garage. La police n'exclut pas la possibilité d'un enlèvement. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchad

● LE GENERAL MALLOUM, chef de l'Etat, a lancé dimanche 12 février un nouvel appel au cessez-le-feu. Déplorant les « *nombreuses pertes inutiles en vies humaines* », il a proposé la « *réconciliation nationale* » à toutes les tendances de l'opposition tchadienne. Il semble qu'au cours des derniers jours, des colonnes motorisées de l'armée nationale tchadienne ont quitté les garnisons du nord-est de N'Djamena et du centre du pays pour repousser les combattants du Frolinat qui encerclent Faya-Largeau et Fada. Ces colonnes auraient eu à subir une vive résistance des rebelles, qui auraient partiellement bloqué leur avance. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Paraguay

La réélection du général Stroessner : un scénario bien réglé

Les résultats définitifs des élections présidentielles et législa... ves du 12 février ont été annoncées au Paraguay. Avec 89 % ... voix, le général Alfredo Stroessner obtient son sixième ...dat de chef d'Etat. Il préside depuis près de vingt-quatre ans ... destinées du pays. Le parti officiel colorado, a obtenu, comme ...dinaire, les deux-tiers des sièges de députés et de sénateurs.

La réélection du général Stroes... dans les fonctions de chef ... l'Etat paraguayen n'est pas ... surprise pour ses concitoyens. ...quelques détails près, la vie ...tique de ces derniers mois a ...pelé étrangement le scénario ... en place lors des élections de ...8 et de 1973.

...in an avant chaque consulta..., une organisation « popu...re » lance un appel « spontané » ... faveur du maintien au pouvoir ... « grand homme », qui guide ... destinées du pays depuis 1954. ...e dernier se fait un peu prier, ...t en se disant prêt à se sacri...r jusqu'au bout pour assurer ...venir du Paraguay. Mais il y a l'article 173 de la Constitution, qui interdit à un président d'être élu plus de deux fois. D'ordinaire, les juristes trouvent une astuce pour tourner ce texte. Cette fois-ci, leur imagination, trop souvent sollicitée, a été prise en défaut. Il a fallu recourir aux grands moyens : la suppression pure et simple de l'article gênant. Pour ce faire, une Assemblée constituante a été élue en 1977. Sûre du résultat, l'opposition avait renoncé à présenter des candidats.

L'opposition tolérée risquait de maintenir son attitude de 1977 — c'est-à-dire de ne pas présenter de candidats face au général Stroessner pour le scrutin du 12 février. Or le dictateur aime être sûr de gagner, mais il préfère que ce soit contre quelqu'un. Sinon, ça fait mauvaise impression auprès du protecteur nord-américain. Il a donc eu recours à sa tactique habituelle : provoquer des scissions dans l'opposition. Le bureau électoral, en ce cas, reconnait immédiatement les transfuges comme les véritables représentants du parti qu'ils viennent d'abandonner, et leur attribue journaux et locaux. Les adhérents ne suivent pas, mais cela a peu d'importance. Le général Stroessner accorde à cette opposition le tiers des sièges à l'Assemblée en échange de son rôle de faire-valoir électoral. En 1978, les manœuvres de division ont si bien réussi que les concurrents traditionnels des *colorados* au pouvoir, les libéraux-radicaux, ont aujourd'hui cinq directions !

La répression, elle aussi, est une donnée permanente. Le parti officiel colorado et les libéraux-radicaux exceptés, toutes les familles politiques sont pratiquement hors la loi depuis 1954. Les démocrates-chrétiens (P.D.C.) et les fébriristes (P.F.) sont moins maltraités que d'autres.

Mais les arrestations opérées le 12 décembre, à Ypacaraí, de sept syndicalistes et de douze membres des ligues agraires ont prouvé que le pouvoir n'admet pas qu'ils deviennent un peu remuants. Les autres partis sont pourchassés systématiquement. La cible la plus en vue aujourd'hui est une organisation assez mystérieuse, l'O.P.M. (Organisation premier mars, ex-Organisation politique militaire). La police a, naguère, présenté un jésuite espagnol, absent du pays, comme le cerveau de l'O.P.M. (*le Monde* du 16 mai 1976). Or elle vient de découvrir une tentative de reconstitution du mouvement. Un affrontement armé aurait eu lieu le 12 janvier au matin dans une maison de la rue Fulgencio-Moreno, à Asuncion. Le « *terroriste* » qui s'y trouvait ne parlera plus : il est mort au cours de l'assaut. Et personne n'a pu voir la maison en question : elle a été détruite par l'explosion d'une malle piégée. Les journalistes locaux ont dû se contenter des photos et des déclarations officielles. Une nouvelle vague d'arrestations a immédiatement eu lieu, frappant en majorité des femmes. Une partie ds détenus serait aujourd'hui au camp de concentration d'Emboscada.

Le candidat Stroessner a, une fois de plus, laissé entendre que des libérations pourraient intervenir au cours de son prochain mandat.

P. GARDEL.

ASIE

Cambodge

...NOÏ ADJURE PHNOM-PENH DE RÉPONDRE A SON OFFRE DE PAIX

Radio-Phnom-Penh a de nou...eau accusé, lundi 13 février, les ...rces vietnamiennes de pour...uivre leur invasion du territoire ...ambodgien, en particulier dans ... Bec-de-Canard et la province ...e Ratanakiri. La radio a aussi ...t diffusé les déclarations d'un ...risonnier vietnamien, le com...andant Tran Van Huong, chef ...djoint du 18e régiment de la ... division, qui a affirmé avoir ...u connaissance, dès 1972, du ...lan de « *fédération indochi...oise* » prêté à Hanoï.

D'autre part, le *Nhan Dan*, ...rgane du P.C. vietnamien, a, ...ans un éditorial publié lundi, ...djuré le Cambodge de répondre ...ositivement aux propositions de ...aix vietnamiennes ou de « *pren...re toute autre initiative cons...uctive* ».

[Une source vietnamienne, citée ...r le correspondant de l'A.F.P. à ...anoï, confirme que le prince Siha...uk est toujours vivant. Elle assure ... revanche que M. Sien An, ambas...deur du Cambodge à Hanoï, jus...u'en 1975, a été décapité. En 1977, ... Sien An exerçait encore d'impor...ntes responsabilités au ministère ...mbodgien des affaires étrangères. ... est impossible de déterminer si ...nformation en provenance de ...noï est fondée ou relève de la ...erre psychologique.]

Pour ses reportages parus dans « le Monde »

LE PRIX PIERRE-MILLE A JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le prix Pierre-Mille 1978, décer... sous les auspices du Syndicat ... la presse d'expression fran...ise, a été remis, ce mardi ... février, au Cercle républicain, ... notre collaborateur Jean de La ...uérivière pour l'ensemble de ses ...portages parus dans *le Monde* ... en particulier pour ses séries ... articles intitulées : « Victoire ...ouce-amère à Saigon », « Inde : ...icide d'une démocratie » et ... La Chine orpheline ».

Le prix Pierre-Mille, fondé à la ...émoire du journaliste et écri...ain mort en 1941, après une ...ngue carrière au *Temps*, est ...écerné chaque année à un jour...aliste d'expression française par ...n jury présidé par M. Luc Du...and-Réville et comprenant plu...ieurs personnalités de la presse ...crite, parlée et audio-visuelle ...insi que la fille de Pierre Mille, ...me Clara Candiani. Les précé...ents lauréats étaient Robert ...rnaud et Henri Amouroux.

[Entré au « Monde » en 1970, Jean ...e la Guérivière a été rédacteur à ...a rubrique Afrique de 1970 à 1974 ...uis correspondant en Inde pendant ...eux ans ; il a réintégré la rédac...ion parisienne du journal en ...ctobre 1976.]

DIPLOMATIE

La « Pravda » reproche aux États-Unis de remettre en question les bases d'un accord sur la limitation des armes stratégiques

Répondant à une critique de la position américaine dans les négociations SALT, publiée par la « Pravda » du 11 février, le porte-parole du département d'État a déclaré, lundi 13 février, que « des progrès constants étaient réalisés ». Réaffirmant que ces négociations étaient « d'une importance capitale pour notre sécurité, celle de nos alliés et celle du monde », il a ajouté qu'elles avançaient « aussi vite » que la complexité des questions traitées le permet.

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques s'inquiètent de la stagnation des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Alors qu'après les entretiens Gromyko-Carter à Washington, à l'automne dernier, un accord avait paru proche, il semble que depuis cette rencontre les conversations n'aient pas progressé. Cette impression est confirmée par le long article (une page entière du journal) non signé (ce qui en fait une véritable déclaration officielle) publié samedi 11 février par *la Pravda*.

Le journal du P.C. soviétique rejette la responsabilité de l'impasse sur les Etats-Unis. Il confirme qu'il y a quelques mois les négociations paraissaient proches du but. Il rappelle qu'il a fallu du temps et des efforts (sous-entendu de la partie soviétique) pour que Washington revienne à une « *ligne plus lucide et plus équilibrée* », allusion non équivoque aux propositions faites par M. Vance à Moscou il y a près d'un an, et que M. Brejnev avait catégoriquement repoussées. Les Soviétiques ayant alors obtenu « *le retour à l'esprit de Vladivostok* », il semblait, écrit *la Pravda*, que la voie était ouverte.

Or, non seulement les négociations n'ont pas encore abouti, mais on est même revenu en arrière, à cause des efforts conjugués de deux groupes les « faucons » et les « perfectionnistes ». Le premier groupe agite « *le mythe éculé de la prétendue menace soviétique* », déclare le quotidien du P.C. soviétique, en rappelant les diverses propositions avancées par l'U.R.S.S. pour faire progresser le désarmement, et auxquelles les Occidentaux n'auraient répondu que par le refus, le silence ou... l'augmentation de leurs budgets militaires. Conduisant une délégation de parlementaires soviétiques aux Etats-Unis, M. Ponomarev, secrétaire du comité central du P.C. soviétique et membre suppléant du bureau politique, s'est plaint récemment sur un ton amer et désabusé que « *la bonne volonté* » de l'U.R.S.S. ne trouve pas son pendant outre-Atlantique.

Le second groupe, celui des « perfectionnistes » dresse, lui aussi, de nouveaux obstacles sur la voie conduisant à un accord « *sous le prétexte apparemment louable de « corriger » et d' « améliorer » les textes* ». Mais cette attitude est, aux yeux des Soviétiques, tout aussi dangereuse que la première, car elle revient à « *vouloir torpiller l'accord* ».

L'article énumère ensuite les points de l'accord intérimaire sur lesquels les négociateurs étaient déjà parvenus à un compromis : l'accord serait valable jusqu'en 1985 et le nombre des missiles air-sol, d'une portée comprise entre 600 et 2 500 kilomètres, serait limité ; le nombre des avions porteurs de missiles Cruise et de fusées à têtes multiples (MIRV) serait limité à mille trois cent vingt ; les missiles de croisières (Cruise) d'une portée supérieure à 2 500 kilomètres seraient totalement interdits et les essais et la construction des missiles basés en mer ou à terre, et d'une portée supérieure à 600 kilomètres, seraient interdits pendant trois ans.

« *Lorsqu'il ne restait plus qu'à formuler ces décisions dans un langage contractuel*, affirme *la Pravda, les partisans des corrections sont entrés en action.* » Selon les Soviétiques, ils mettraient en cause la limitation des missiles Cruise, voudraient soustraire à l'accord les missiles basés sur mer et au sol et refuseraient de s'engager à ne pas remettre des armes stratégiques à des pays tiers. Enfin, ils soulèveraient de nouveau le problème du contrôle, estimant — sans raison, selon Moscou — que les moyens nationaux sont insuffisants.

Selon *la Pravda*, deux problèmes controversés pourraient être facilement réglés : il s'agit des nouveaux types d'armements stratégiques et de la modernisation des systèmes actuels. L'Union soviétique a proposé que l'on s'engage, pendant trois ans, à interdire les nouveaux types de fusées balistiques intercontinentales à ogives multiples et de fusées balistiques installées sur les sous-marins. Les Américains, au contraire, proposent d'interdire tous les nouveaux types de fusées balistiques intercontinentales basées au sol avec ou sans ogives multiples. Mais, écrit *la Pravda*, la proposition américaine ne tient pas compte du fait que « *pour diverses raisons, la composition des forces stratégiques des deux pays n'est nullement analogue. Il est parfaitement clair que cette proposition est dirigée directement contre le principe de l'égalité et de la sécurité* ». L'U.R.S.S., en effet, a fait porter tous ses efforts sur les lourdes fusées intercontinentales qui ne seraient pas touchées par sa proposition, mais dont le développement serait interdit si l'on suivait les Américains. D'autre part, les Soviétiques refusent de considérer le bombardier géant Backfire comme une arme stratégique.

La Pravda déclare, enfin, que Moscou ne se laissera pas intimider par le chantage du Congrès américain, qui ne serait disposé à ratifier l'accord qu'au cas où le texte serait « *modifié à l'avantage des Etats-Unis* ».

DANIEL VERNET.

Selon l'agence Tass

L'U.R.S.S. DÉVELOPPERA SA PROPRE BOMBE A NEUTRONS SI L'OTAN EN EST ÉQUIPÉE

Moscou (*Reuter*). — L'Union soviétique a indiqué qu'elle était prête à produire sa propre version de la bombe à neutrons (effet de radiation accru) si l'Occident décidait de développer cette nouvelle arme.

Dans un commentaire publié lundi 13 février, l'agence Tass estime que « *si des armes à neutrons sont développées en Occident, l'U.R.S.S. devra agir comme elle le fit lorsque les Etats-Unis mirent au point leur première bombe atomique* ».

Utilisée contre le Japon la même année, la bombe atomique américaine fut expérimentée pour la première fois en 1945 à Los Alamos. La première expérience nucléaire soviétique eut lieu en 1949.

Tass estime illusoire de prétendre que cette bombe américaine puisse être cantonnée à une utilisation tactique, car « *si aujourd'hui on lie la bombe à neutrons à des missiles à faible portée* », rien ne dit qu'il n'en ira pas différemment demain avec la course aux armements.

En décembre dernier, le président Leonid Brejnev avait déclaré que son pays ne resterait pas un « *spectateur passif* » en cas de déploiement de la nouvelle arme par l'OTAN. M. Brejnev avait écrit aux chefs d'Etat des pays membres de l'alliance atlantique pour les mettre en garde contre l'acceptation d'une implantation sur le sol européen d'armes à neutrons produites en série par les Etats-Unis.

[Le président Carter devrait annoncer sous peu sa décision de lancer ou non la production en série de la bombes à neutrons qui armerait, dans cette hypothèse, le missile tactique Lance et des obus de 155 millimètres. Les crédits nécessaires au développement de la bombe à neutrons ont été inscrits, en prévision, au projet de budget du ministère américain de l'énergie pour 1979 et non au projet de budget du Pentagone.]

IMPASSE A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Paris va proposer un projet de document de dôture

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne tiennent, ce mardi 14 février à Copenhague, une réunion de coopération politique. Les Neuf discutent de la situation en Afrique et au Proche-Orient et font le point de la conférence de Belgrade. Ils ont été notamment saisis par M. de Guiringaud d'un nouveau projet de document de clôture. Si les Neuf l'approuvent, l'initiative française deviendra une initiative communautaire. Sinon, la France présentera seule son projet à Belgrade.

De notre correspondant

Belgrade. — La tension qui caractérise les discussions de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) depuis un mois s'est brusquement aggravée lundi 13 février : certains délégués de l'Est ont exigé que les travaux soient terminés à la fin de la semaine. Ils ont laissé entendre que, faute d'un accord, le document de clôture pourrait se limiter à un simple communiqué. Les Occidentaux ont immédiatement rejeté ce plan qui, pour eux, serait un constat d'échec. Ils ont réaffirmé leur attachement à un document « *politique équilibré* » dans l'esprit de l'Acte final d'Helsinki, qui évoquerait notamment l'épineuse question des droits de l'homme, ignorée avec obstination par les Soviétiques et leurs alliés depuis cinq mois.

Les polémiques de la journée ont renforcé le malaise. Certains délégués occidentaux et des représentants des pays neutres et des non-alignés ont accusé l'U.R.S.S. de vouloir poser un « *ultimatum* ».

Un élément d'espoir est cependant apparu lundi soir : on apprenait en effet que la France prendrait d'ici deux ou trois jours l' « initiative » que M. Giscard d'Estaing a annoncée dans son entretien télévisé du 9 février (*le Monde* du 11 février). Celle-ci se présenterait comme un nouveau projet de document de clôture. Peu de détails connus, mais ce projet prendrait en considération les principales thèses de l'Est et de l'Ouest. Sur une quinzaine de pages, ses auteurs ont tenté de satisfaire les exigences des divers camps en présence. Compte tenu de l'atmosphère qui règne au Palais des congrès, il est prématuré de faire des pronostics sur l'impact de cette initiative, que nombre de délégués considèrent comme la dernière chance de sortir la conférence de l'impasse. — P. Y.

● *Les négociations sur la mer Egée.* — La treizième rencontre d'experts grecs et turcs, consacrée au problème du plateau continental de la mer Egée, a commencé lundi 13 février à Paris. Ces réunions ont débuté en 1975 et n'ont encore donné aucun résultat. Mais les relations entre les deux pays sont aujourd'hui meilleures et les premiers ministres, MM. Caramanlis et Ecevit, envisagent de se rencontrer le mois prochain.

Le Monde

politique

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PREMIER MINISTRE

M. Raymond Barre : la position de la majorité n'est pas aussi compromise qu'on le dit

Invité de l'émission télévisée « Spéciale législatives 78 » diffusée lundi soir 13 février par Antenne 2, M. Raymond Barre a consacré l'essentiel de ses déclarations à critiquer une nouvelle fois les propositions économiques et sociales de l'opposition dont il veut détruire la crédibilité pour éviter à la France, dit-il, l'« engrenage fatal » qui aboutirait au chaos.

Au cours de sa tournée électorale en province — qui doit notamment le conduire mardi 14 février à Issoudun et Châteauroux (Indre), mercredi 15 février à Plouay, Auray et Vannes (Morbihan) et jeudi soir 16 février à Roanne (Loire), — le premier ministre se propose d'« éclairer » les électeurs sur « les dangers » qu'ils encourraient, selon lui, s'ils faisaient confiance aux formations de la gauche.

En revanche, M. Barre se montre toujours aussi peu prolixe dès qu'il s'agit de savoir comment le gouvernement parviendra à appliquer la politique de « changement » préconisée par M. Giscard d'Estaing si le R.P.R. demeure la principale force de la majorité, au cas où celle-ci serait reconduite en mars prochain. Il estime qu'il s'agit là de « politique-fiction ». Le premier ministre s'étonne même qu'on lui pose ce genre de question, au point d'affirmer qu'il n'a jamais « entendu dire » qu'il y aurait au sein du mouvement gaulliste « une opposition au président de la République ».

Il semble que M. Barre ait perdu le souvenir des nombreuses réserves fréquemment formulées par M. Chirac depuis sa démission du gouvernement, le 25 août 1976, à l'encontre des orientations politiques de M. Giscard d'Estaing.

On comprend que ses deux interlocuteurs, Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, aient éprouvé le besoin de sourire en entendant le premier ministre tenir ces propos. — A. R.

Interrogé tout d'abord sur la réunion des ministres des finances des cinq grandes puissances occidentales qui avait eu lieu le dimanche 12 février à Versailles, M. Raymond Barre a affirmé que celle-ci avait été *« prévue depuis longtemps »* et n'avait pas été motivée par la faiblesse du franc. Le premier ministre estime que la situation pourrait continuer d'être *« agitée »* dans les prochains jours. Le gouvernement y fera face *« avec sang-froid »*. Se défendant de dénoncer les *« promesses démagogiques »* de l'opposition dans le seul but d'inspirer la peur à l'électorat, le chef du gouvernement a répondu aux propos de M. François Mitterrand, qui l'accuse de *« spéculer sur la spéculation »* à des fins purement électorales. *« Rien n'est plus cocasse qu'un pyromane qui se fait pompier »*, a-t-il notamment déclaré en évoquant l'attitude du leader de la gauche.

M. Barre a souligné que l'application des propositions du P.C. et du P.S. se traduirait par *« des sommes considérables » : « Le coût des mesures qui seraient appliquées par l'opposition, d'après les programmes qui sont présentés, pour les finances publiques serait de 157 milliards de francs,* a-t-il indiqué. *Si l'on tient compte de la hausse des salaires des entreprises, ce serait 70 milliards de francs supplémentaires qui pèseraient sur l'économie. Par conséquent, nous aurions en charge sur l'économie 227 milliards de francs. Il ne s'agit pas de proposer des mesures, il s'agit de savoir comment on les finance. Eh bien, il n'y aura qu'une solution : si ce n'est pas l'inflation, c'est-à-dire la création de monnaie par la Banque de France pour financer ces dépenses, il faudra recourir à l'impôt. Et ce qui est proposé aux Français, c'est en fait, au minimum, un doublement de leurs impôts. Pas seulement pour les riches, parce que les riches auront disparu depuis longtemps avec de telles sommes. Ce sera le doublement des impôts pour tous les Français. »*

Pour le premier ministre la victoire de la gauche entraînerait *« un engrenage fatal »* qui réduirait à néant les efforts accomplis depuis trente ans : *« Tous ces efforts peuvent se trouver balayés, ruinés du jour au lendemain. »*

Rappelant les augmentations du SMIC intervenues en 1977 M. Raymond Barre a ajouté : *« J'en ai assez d'entendre dire que le gouvernement est composé d'hommes et de femmes qui n'ont aucun souci des Françaises et des Français, qu'il représente la droite usée, éculée, fatiguée (...), que nous n'avons pas de cœur, que nous sommes des femmes et des hommes de pierre dans le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger ! Cela est inadmissible. »* Le chef du gouvernement a estimé, d'autre part, qu'en cas de victoire de la majorité actuelle la poursuite de la politique de redressement permettrait d'arriver en 1978 *« à un taux de hausse des prix de l'ordre de 7,5 % »* et de 5 à 6 % en 1979.

A propos du « changement » préconisé par M. Giscard d'Estaing, le premier ministre a déclaré : *« Lorsqu'une majorité est restée longtemps au pouvoir, elle a tendance — il faut le reconnaître — à se cristalliser et, dans une certaine mesure, à se scléroser. (...) Nous devons dire quels sont les dangers du programme commun. Mais, je n'ai cessé de le souligner, si nous nous bornons simplement à détruire le programme commun, sa crédibilité, à en montrer tous les risques, tous les dangers, nous n'aurons accompli qu'une moitié de la tâche. Il faut dire aux Français ce pour quoi ils doivent agir, quels sont les buts à poursuivre. »*

Pas de politique-fiction

Le P.S. et le P.C. vont-ils se réconcilier avant le second tour des élections ? *« J'aimerais bien que les Français soient éclairés sur ce qui va se passer »*, répond le chef du gouvernement, qui considère, au demeurant, que *« la position de la majorité n'est pas aussi compromise qu'on le dit »*.

M. Raymond Barre a également évoqué, brièvement, les divisions de la majorité : *« Je n'ai pas l'intention de polémiquer,* a-t-il indiqué. *Depuis que je suis premier ministre, je me suis efforcé de ne pas attiser les tensions, de ne pas aviver les querelles, mais je suis bien obligé de constater qu'il y en a eu. »*

Interrogé sur le rôle que pourrait jouer le R.P.R. après les élections, en cas d'échec de la gauche, si la formation de M. Chirac demeurait la principale formation de la majorité, le premier ministre a répondu : *« J'en ai assez de cette politique-fiction (...) Je n'ai jamais entendu dire, du côté du R.P.R., qu'il y avait une opposition au président de la République. »*

M. Mitterrand reproche à la majorité une « perte de civisme »

De nos correspondants

Lyon. — M. François Mitterrand a tenu lundi 13 février à Lyon une conférence de presse. Il a profité de son séjour dans la région pour appuyer à Villeurbanne M. Charles Hernu, à Lyon, Mme Yvette Roudy, et à Oullins M. Roland Bernard, avant de tenir un meeting à Grenoble. M. Mitterrand a centré sa conférence de presse sur *« cette majorité finissante »*. Il s'est montré virulent à propos du franc, parlant de *« malhonnête action ». « Ils organisent la panique malignement,* a-t-il déclaré, *d'une façon incorrecte, presque antipatriotique, ce qui donne la mesure de la perte de civisme et de la perte d'autorité de cette majorité. »* Le premier secrétaire du parti socialiste s'est en revanche refusé à commenter les attaques de M. Chirac, samedi 11 février, lors du meeting de son mouvement. Il a trouvé *« tout à fait pittoresque et relevant de la psychanalyse que le R.P.R. aille à La Villette »*.

A propos des récents sondages, le premier secrétaire du parti socialiste a constaté que la majorité *« ne sort pas des 44 ou 45 % ». « Ce chiffre,* a-t-il affirmé, *est terrible pour ceux qui nous gouvernent, en dépit des milliards dépensés en propagande et de l'information tronquée. S'il n'y avait pas tous ces efforts, ils n'en seraient peut-être plus qu'à 40 %. Même après le discours de Verdun-sur-le-Doubs et les coups de biceps de M. Barre, le muscle est mou. »*

A Grenoble, devant huit mille à dix mille personnes rassemblées dans le stade de glace, M. Mitterrand a lancé un appel « solennel » à tous les partis politiques pour qu'ils soient, à un mois des élections législatives, *« assez raisonnables pour engager le grand débat sur les grands intérêts de la France et non pas sur les misérables disputes qui lassent les Français et qui usent le suffrage universel jusqu'à la corde »*.

Evoquant les partis de la majorité sortante, le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré : *« La majorité est épuisée. Pour donner le change elle fait semblant de prendre ici et là un peu de notre programme. (...) Elle n'aime les socialistes qu'après leur mort. La droite veut nous prendre Jaurès et Blum, mais nous ne lui avons réclamé ni Déroulède ni Maurras. »*

Le parti socialiste chiffre à son tour le programme commun actualisé

• Croissance portée à 4,9 % en 1978 et à 5,6 % en 1979
• Création de trois cent quatre-vingt-dix mille emplois en neuf mois
• L'État financera 200 F de charges sociales par salarié pour atténuer l'effet du relèvement du SMIC sur les comptes des entreprises

M. André Boulloche, porte-parole du groupe socialiste à la commission des finances de l'Assemblée nationale, assisté de M. Jacques Attali, membre du comité directeur du P.S., a présenté, mardi matin 14 février à la presse, le chiffrage des projets économiques de ce parti, mis au point par la commission économique du P.S., qu'ils animent avec M. Michel Rocard (1).

« Dans les limites de l'information accessible par une formation politique, privée des puissants moyens d'investigation dont le pouvoir se réserve le monopole, les chiffres [cités] *expriment avec précision notre appréciation sur la portée des mesures que nous proposons »*, indique, en préambule le P.S. *« Le mystère dont le gouvernement entoure certains aspects de sa gestion et les incertitudes mêmes d'une économie qui, depuis plusieurs années, a démenti les pronostics des conjoncturistes ont accru la difficulté de ce travail. C'est pourquoi, si nous arrivons au pouvoir, nous ferons établir un inventaire précis de la situation réelle de l'économie française, inventaire dont la responsabilité sera confiée à des personnalités indépendantes. »*

Les premières décisions que prendra le gouvernement, en cas de victoire de la gauche aux élections, viseront, *« conformément aux engagements pris »*, à *« réduire les inégalités et améliorer concrètement la situation des Français les plus défavorisés »* : SMIC à 2 400 F, revalorisation du minimum vieillesse, des allocations familiales, des allocations de chômage ; création immédiate d'emplois. Des motifs économiques s'ajoutent aux raisons sociales pour agir ainsi : *« Accroître la demande de consommation des ménages ainsi que les commandes de l'Etat »* doit *« procurer de nouveaux débouchés aux entreprises qui, aujourd'hui, ne tournent pas au plein de leurs capacités de production, en raison de l'austérité imposée. Cette politique de relance doit permettre à la production de reprendre son essor et, par conséquent, aux entreprises de créer de nouveaux emplois. Elle tient compte également des contraintes actuelles de l'économie internationale. »*

Les deux premières années d'application de cette politique — *« qui s'inscrit dans l'ensemble des transformations de structures déterminées par le programme commun »* — devraient se traduire par un progrès du produit intérieur brut (marchand) de 4,9 % et 5,6 % respectivement (au lieu des 3,28 % que l'O.C.D.E. pronostique pour la France en 1978 et des 2,5 % constatés en 1977), par une augmentation du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête de 6,4 % et de 6,2 %, enfin par la création de trois cent quatre-vingt-dix mille emplois en neuf mois en 1978 et de cinq cent mille l'année suivante.

Au terme de cette *« transition vers un nouveau modèle de développement (...) l'économie française entrera dans une nouvelle logique de développement dont les conséquences chiffrées seront établies par le Plan, à l'issue d'une très large préparation démocratique »*. Entrée difficile, souligne le P.S., en raison de *« l'héritage lourd »* des gouvernements précédents : finances dégradées, chômage important, déficit extérieur considérable, franc *« précairement maintenu... par un endettement considérable »*, inflation *« sous-estimée par le report international de nombreuses hausses au-delà des élections »*. De plus, les transformations structurelles prévues par le programme commun demanderont du temps avant que, le Parlement les ayant votées, elles puissent porter leurs fruits.

La politique conjoncturelle n'agissant pas au même rythme sur les charges et sur les recettes des entreprises, la croissance du pouvoir d'achat de la population augmenter les charges des entreprises avant d'offrir à celles-ci de nouveaux débouchés. Les deux premières années devront donc être marquées par trois séries de mesures spécifiques pour donner au budget de l'Etat un rôle de soutien dynamique de l'économie; réduire les effets sur le commerce extérieur de l'action engagée pour sortir de la crise ; enfin, pratiquer un blocage temporaire des prix, tout en prenant les mesures nécessaires pour équilibrer les charges des entreprises.

Soutenir l'économie grâce au budget de l'État

Un « collectif » budgétaire sera voté dès la session parlementaire d'avril prévoyant, pour l'essentiel (voir le tableau ci-dessous) :

— 28,8 milliards de francs de dépenses supplémentaires, correspondant au coût pendant neuf mois (avril à décembre) des mesures immédiates prévues par le programme commun, notamment le relèvement du SMIC dans la fonction publique (8,5 milliards), la majoration de l'aide aux chômeurs et aux jeunes en quête d'emploi (5,5), celle du minimum-vieillesse (5,6), les investissements sociaux complémentaires (3,5)...

— 32,9 milliards de francs de subventions à la Sécurité sociale, correspondant à la différence entre les dépenses sociales nouvelles et les plus-values sur cotisations (nées du relèvement des salaires), différence accrue par l'allégement, à concurrence de 27 milliards, des charges sociales des entreprises.

— En sens inverse, 30,2 milliards de francs de recettes supplémentaires : 14 milliards de plus-values fiscales provoquées par la relance, 5 milliards d'impôt sur les sociétés, 4 milliards d'impôt sur les cent vingt-cinq mille grandes fortunes, 4 milliards de lutte contre la fraude...

Soit au total un découvert de 30,9 milliards de francs, s'ajoutant aux 8,9 milliards du budget de M. Barre. Ce chiffre de 39,8 milliards représente 2 % du produit intérieur brut et 8,5 % du total des dépenses budgétaires. Il est d'*« un ordre de grandeur comparable à celui des pays qui ont engagé une politique d'expansion comme l'Allemagne fédérale. En francs constants, il représente une masse inférieure à celle du « plan Fourcade » de septembre 1975 »*.

Il permettrait, selon le P.S., d'assurer une croissance du PIB de 4,9 % cette année, correspondant à une progression de la consommation de 5,5 % et de l'investissement productif de 5 %. *« Cett. politique budgétaire active se poursuivra en 1979,* ajoute le P.S., *les dépenses de l'Etat croissant de près de 15 % en valeur pour atteindre environ 535 milliards de francs contre 469 en 1978. La croissance des recettes, vivement stimulée par la reprise de l'activité, sera d'un taux supérieur, ce qui permettra de faire descendre le découvert budgétaire à un niveau inférieur à celui de 1978. »*

« Il n'est certes pas possible de s'affranchir en quelques mois [de la contrainte extérieure]. *Mais une politique industrielle active, associée à des mesures d'économie d'énergie et d'orientation de la croissance en fonction des richesses nationales, doit permettre de diminuer le fardeau du commerce extérieur... Le nouveau gouvernement s'adressera clairement à ses partenaires commerciaux, notamment au sein du Marché commun, pour leur faire valoir que la relance de l'économie française aura des effets d'entraînement bénéfiques pour eux-mêmes. Le rythme d'évolution du commerce extérieur français devra donc, sur ces bases positives, contribuer lui aussi à la sortie de la crise : les importations nécessaires viendront peser sur le niveau moyen des prix français et la reprise de la croissance interne stimulera les exportations des entreprises. Cette dynamique permettra de limiter le déficit de la balance extérieure des biens et services à 18 milliards en 1978 (soit le même ordre de grandeur qu'en 1976, année de relance économique) et de la réduire plus encore en 1979. »* Cela implique, pour 1978, un progrès des importations de 9,8 % et des exportations de 7 %.

Blocage temporaire des prix industriels et allégement des charges sociales des firmes

Pour *« protéger le pouvoir d'achat des travailleurs sans bureaucratiser l'économie par des contrôles incessants »*, une politique de *« blocage temporaire puis de contrôle sélectif des prix »* sera menée. *« Les secteurs où les hausses les plus spéculatives sont apparues au cours des dernières années, en particulier dans les circuits de distribution et sur les produits alimentaires, seront strictement surveillés. Cette politique alliée au rôle croissant que tiendront les associations de consommateurs dans la vie éco- l'objectif permettra d'atteindre l'objectif d'un plafonnement de la hausse des prix. »* L'objectif est de maintenir la hausse des prix au-dessous de 10 % en 1978.

Le relèvement des salaires (2 400 francs pour le SMIC et hausse très fortement dégressive jusqu'à 9 600 francs) *« ouvrira de plus larges débouchés aux entreprises et leur permettra, à terme, de couvrir leurs charges accrues, par un chiffre d'affaires lui-même en forte croissance. Mais de nombreuses entreprises — notamment parmi les petites et moyennes entreprises — dont la compétitivité a été réduite par la crise ne pourraient supporter, en l'absence de mesures compensatoires, le premier choc de l'augmentation d'environ 18 % des salaires et des charges sans en reporter une part sur leurs prix. L'inflation viendrait ainsi désorganiser la lutte entreprise contre les inégalités et le chômage. Afin d'éviter ce processus les socialistes prévoient de transférer, dès avril 1978, à la charge de l'Etat, l'équivalent de 200 francs de charges sociales par salarié. Cette première réforme du financement de la Sécurité sociale, retenue dans son principe par le programme commun, permet de soulager notamment les entreprises qui utilisent une main-d'œuvre nombreuses. Destinée à compenser la forte charge supplémentaire, représentée par le passage du SMIC de 2 200 à 2 400 francs par mois, s'inscrit dans la logique de notre politique de justice sociale. Elle se traduit, en 1978, par un transfert de 27 milliards de francs de dépenses des entreprises au budget de l'Etat. Ceci est logique : la hausse du SMIC est une façon de réduire les inégalités. Elle doit donc être, au moins en partie, financée par l'impôt. »*

Dans les cas où cela serait insuffisant, du fait de la crise, *« les institutions financières seront habilitées à fournir, à titre transitoire, les moyens nécessaires au redressement des entreprises »* concernées.

De la sorte, conclut le texte du P.S., *« des progrès concrets très importants seront réalisés, dès 1978, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat et l'emploi. La crise enfin dépassée, il faudra concentrer toutes les forces vers la réalisation de ce nouveau type de développement dont le socialisme est porteur et qui doit, au travail, dans la commune, dans les loisirs, dans la culture, changer la vie. Bref, ce que les socialistes proposent, ce n'est pas de continuer à supporter passivement la crise, comme l'ont fait MM. Chirac et Barre. C'est d'en faire supporter le poids par les privilégiés et, simultanément, d'attaquer le fond de cette crise. Telle est la voie qui mènera notre pays vers une société plus égalitaire, plus fraternelle et plus libre »*.

(1) Celui-ci, retenu par un meeting à l'usine Chrysler de Poissy, s'était fait excuser.

COLLECTIF BUDGÉTAIRE PRÉVU PAR LE P.S. POUR 1978 (en milliards de francs)

● DEPENSES NOUVELLES :	
Recrutement de personnels :	
— 150 000 emplois dans les services publics sociaux	2,5
— 60 000 agents locaux	0,7
Effet du relèvement du SMIC sur la fonction publique	8,5
Equipements collectifs nouveaux et amélioration des équipements existants (1)	3,5
Aide supplémentaire à l'agriculture	1,0
Minimum vieillesse à la charge de l'Etat	5,6
Revalorisation des pensions des anciens combattants	0,5
Programme supplémentaire de logements sociaux.	1,0
Octroi d'une indemnité égale à 50 % du SMIC aux chômeurs touchant l'aide publique et aux jeunes à la recherche d'un premier emploi permanent	5,5
	28,8
● Découvert actuel de la loi de finances initiale	8,9
● Total budgétaire 1978 (découvert actuel + dépenses nouvelles)	37,7
● Subvention budgétaire à la Sécurité sociale (2).	32,9
● Total général à financer (37,7 + 32,9)	70,6
● Découvert final en 1978 (70,6 — 30,8	39,8

● RECETTES NOUVELLES :	
Impôt sur les grandes fortunes et les plus-values	4
Impôt sur l'actif net des sociétés	5
Lutte contre la fraude fiscale	4
Plus-values fiscales dues à la relance économique	14
Remboursement de la T.V.A. aux collectivités locales (en sus de l'actuel Fonds d'équipement de ces collectivités)	— 2,2
Incitation aux économies d'énergie	+ 6
Modulation des taux de T.V.A. (taux 0 sur les produits de première nécessité, compensé par une augmentaiton de taux sur les produits de luxe)	0
	30,8
● Recettes nouvelles	30,8

COMPTE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN 1978 (en milliards de francs)

● DEPENSES SUPPLEMENTAIRES :	
Allocations familiales (+ 25 %, la seconde majoration de 25 % portant sur 1979)	7,5
Minimum vieillesse (1 300 F par mois)	2,9
Droit à la retraite à 60 ans	4,5
Aide aux caisses de retraite des commerçants et artisans	1
2/3 SMIC aux chômeurs étant les seuls salariés de la famille	1
Congé de maternité 18 semaines	1
Totaux	17,9
Besoin de financement (17,9 + 15)	32,9

● VARIATIONS DES RECETTES :	
Plus-values sur cotisations	12
Moins-values par baisse des charges des entreprises	— 27
	— 15

(1) Notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, la recherche, l'environnement, la jeunesse et les sports.

(2) Solde du deuxième tableau ci-dessus.

Éviter les périls de la relance

(Suite de la première page.)

Mais l'inflation par les coûts n'est pas tout. Pour éviter l'inflation par la demande qui peut résulter du relèvement des bas salaires, le P.S. a *prévu d'élargir le blocage temporaire des prix (deux à quatre mois), de préférence* à l'extension des exonérations de T.V.A., qui auraient privé de recettes le Trésor *alors que celui-ci devra* déjà aider la Sécurité sociale, à concurrence de 27 milliards, pour compenser la réduction des charges *sociales des entreprises. Simultanément*, l'emprunt d'État indexé annoncé par le P.S., qui ne devait être que de 20 milliards, sera vraisemblablement *porté à quelque 25 milliards*, pour éponger une partie du pouvoir d'achat, tout en finançant les deux tiers du déficit budgétaire. Tout *comme les plafonds de dépôt* dans les caisses d'épargne seront relevés pour permettre à l'indexation des *livrets A de jouer* à plein. Enfin, une *quinzaine* de milliards *sont* attendus des impôts sur le capital et les 125 000 grandes fortunes, ainsi *que* d'un *renforcement* de la lutte contre la *fraude* fiscale.

Ainsi aménagé pour tenir compte des décisions de janvier, le projet socialiste comporte une augmentation *des dépenses* publiques de consommation *de l'ordre de 4,3 % de la* consommation des ménages et une progression des investissements publics d'environ 10 % des dépenses *d'équipement des administrations (en* rythme annuel dans les deux cas). Il ne crée que 9 milliards d'impôts nouveaux (2 % de la fiscalité actuelle : on est loin *du doublement des impôts sur le revenu pronostiqué* par M. Barre) et table sur une progression spontanée, du fait de la relance, des recettes sociales et fiscales de 26 milliards (2 % *de la consommation* des ménages).

L'« arme budgétaire » est donc utilisée pour relancer l'économie, comme l'ont fait depuis dix-huit mois *la plupart des grands pays, sur la* recommandation de l'O.C.D.E. Cela se traduit par un déficit supplémentaire en 1978 de 30,9 milliards (1,8 % *du produit national*), provenant pour l'essentiel des 27 milliards *de réduction* des charges sociales consenties aux entreprises. Avec les 8,9 milliards de découvert du budget de M. Barre, *on aboutit à une impasse* de 39,8 milliards (inférieure à celle de l'Allemagne fédérale), que le P.S. *prévoit* de réduire sensiblement en 1979, grâce *aux fortes rentrées fiscales* issues de la relance.

Comparaison avec le projet du P.C.

Le P.S. attend, en effet, de sa politique une réanimation progressive de *l'économie en deux ans, dont une* réduction sensible du chômage. La croissance serait, selon lui, grâce à ce programme, de 4,9 % cette année *(à comparer aux 3,2 % que l'O.C.D.E. prévoit pour* la France en 1978) et de 5,6 % en 1979. Dès cette année, 390 000 emplois seraient créés en neuf mois (moitié par *décision publique, moitié par expansion naturelle*) ; 500 000 autres s'y ajouteraient l'an prochain (l'expansion jouant à ce moment le rôle essentiel). Globale*ment, la progression de la consom*mation serait de 5,5 % (3 % cette année, selon l'O.C.D.E.) et celle des investissements des entreprises, sti*mulés par la reprise d'activité de* 5 % (0,5 % d'après l'O.C.D.E.). Bien entendu, cette relance stimulerait plus les importations que les expor*tations (9,8 % et 7 % respectivement*) : de sorte que le déficit commercial atteindrait 18 milliards de francs en 1978 (4 % des ventes), niveau intermédiaire entre ceux de 1976 et de 1977.

*Ces divers chiffres — qui situe*raient la France dans le peloton de tête des pays occidentaux, mais sans plus — n'ont évidemment rien à *voir avec les descriptions apocalyp*tiques que font quotidiennement les leaders de la majorité. Cela vient de ce que les conseillers du premier *ministre ont préparé pour M. Barre* — qui s'en est encore servi lundi à Antenne 2 — et ses amis une note rédigée huit jours avant que le P.S. *ne chiffre ses intentions ; note* qui non seulement raisonne comme si la gauche était déjà au pouvoir *depuis le 1er janvier* (calculs en année pleine), *mais encore prête* au parti socialiste de nombreux projets qu'il n'a pas, additionne systé*matiquement les conséquences maxi*males de chaque *intention réelle* et ne tient aucun compte des mesures de financement ou de compensation *décidées par le P.S.* ; *le tout* en mélangeant fiscalité et finances privées. Au point qu'on finit par se demander si les leaders de la majo*rité parlent réellement du même* projet que celui *présenté mardi* par M. Boulloche.

La comparaison avec le chiffrage du parti communiste est plus signi*ficative. Encore que délicate*, les deux partis n'ayant ni adopté les mêmes bases de calcul ni retenu les même années de référence. Elle *fait apparaître, au-delà des détails* d'évaluation, une différence d'optique sur le rythme et l'ampleur de la relance. Le P.C. vise une crois*sance sensiblement plus forte* : 6,8 %, qui doit logiquement — aussi bonnes soient les intentions — relancer l'inflation et aggraver le *déficit commercial* ; *d'autant que le* P.C. prévoit un peu moins d'investissements des entreprises que le P.S. (+ 4,6 % seulement), mais beau*coup plus de consommation des ménages (+ 7,3 %)* ; tout en espérant ramener à 6 % la hausse moyenne des prix...

Trois paris

Le chiffrage socialiste demande beaucoup moins de tours de force. *Il n'est pas pour autant dénué d'un* réel optimisme. Sur trois points au moins :

1) La hausse des prix pourra-t-elle être contenue à moins de 10 % si, *pour des raisons fiscales*, l'exonération de T.V.A. est limitée à quelques produits seulement (1) ? Cela dépendra de la vigilance des services des prix — et des organisations *syndicales* ou de consommateurs — pour faire respecter les blocages temporaires de tarifs qui *seront* décidés. Si l'opération réus*sit, la difficulté sera reportée à plus* tard, au moment du déblocage ;

2) Les entreprises mettront-elles longtemps à réagir à la reprise de la consommation populaire en inves*tissant* ? Si elles *ont* le même comportement qu'en 1968, le P.S. gagnera son pari sur l'investissement. Mais si, par crainte politique de l'avenir, par *difficulté* de *trésorerie* (l'État *ne* compensant qu'une partie des charges de salaires supplémentaires) *ou* par attentisme (*les capacités de production* dépas*sant actuellement* la demande effective), les firmes s'équipent lentement, un goulet de production risque d'exister entre une demande de biens plus forte et une offre à peine *accrue. Cela pèserait sur les prix* et le déficit commercial. Il est regrettable, à cet égard, que le P.S. *n'ait pas publié un compte global des entreprises, qui permet*trait de mieux apprécier les capacités financières effectives des firmes et la baisse prévue d'autofinancement.

3) Enfin, il n'est pas évident que *le déficit commercial puisse* être limité au-dessous de son niveau de 1976 (l'« année de la sécheresse »), si la croissance reprend rapidement. Le P.S. *a posé que, comme lors* des bonnes années d'antan, les achats de la France n'augmenteraient *pas plus que deux fois le rythme* d'expansion. C'est là un calcul *en* moyenne ; rien ne garantit qu'il puisse s'appliquer marginalement. Le P.S. *prévoit, il est vrai, que* la France expliquera à ses partenaires des Neuf l'importance pour elle de ralentir certaines importations, en *attendant que la restructuration* industrielle opérée en liaison avec les nationalisations, produise tous ses effets de redressement *commercial. Mais on sait depuis des années que* les négociations européennes n'aboutissent pas toujours, ni très vite.

La réalité peut donc apporter plusieurs corrections importantes au *plan du P.S. Sans pour autant faire* sombrer la France dans le noir désordre économique que se plaît à dépeindre la majorité, au risque de *mettre le franc en danger. La relance*, si elle comporte des périls, aurait, à l'évidence, des avantages énormes pour l'emploi, le niveau de vie, la reprise de *l'investissement, l'adap*tation de l'industrie à de nouvelles structures (plus facile en période d'expansion qu'aux heures de récession). C'est elle que *veut assurer* la gauche, pour financer ses promesses sociales et rajeunir l'appareil économique du pays. Quand, *il y a dix ans, la majorité se félicitait* de ses performances économiques sans inflation excessive, elle voyait là un *noble* dessein. Pourquoi donc *cette morosité soudaine à l'encontre* de dirigeants politiques qui cherchent, à leur tour, à faire échapper la France à la fatalité de la *« stagflation »* ?

Au demeurant, si l'on veut mesurer les chances et les risques que cela comporte, on aurait bien tort de centrer le débat sur le chapitre *économique. La réflexion en termes* de projet de société n'aurait-elle pas une autre ampleur ?

GILBERT MATHIEU.

(1) La perte de recettes fiscales occasionnée par cette exonération doit être compensée par le relèvement du taux de T.V.A. sur de nombreux articles moins indispensables.

● *La section d'entreprise universitaire de la Fédération du Bas-Rhin du parti socialiste* a annoncé, lundi 13 février, son *« autodissolution »*.

Cette annonce suit de quelques jours celle de la section des P.T.T. (*Le Monde* du 4 février.) Les deux sections d'entreprise que le P.S. possédait dans le Bas-Rhin ont ainsi disparu pour le même motif : les sanctions qui ont frappé des militants du CERES à la suite de la désignation de M. Marc Brunschweiler, favorable à la majorité du P.S. dans la première circonscription.

Les retombées de ce litige risquent de ne pas se limiter à ces deux dissolutions. L'un des militants sanctionnés, *M. Jean Jacquinod*, ancien secrétaire fédéral du P.S., a annoncé la création *d'un mouvement*, Initiative socialiste en Alsace, qui participera à la campagne électorale.

● *La C.F.T.C. : aucune consigne de vote.* — Le conseil confédéral de la centrale chrétienne a, le 12 février, confirmé qu'il ne donnerait aucune consigne de vote, car la *C.F.T.C. « se refuse à confondre action syndicale et action politique »*.

Le P.C. estime que la gestion socialiste provoquerait une inflation « à l'italienne »

Dans son numéro de février, la revue du P.C.F. *Économie et politique*, en exposant les propositions communistes d'actualisation du programme commun, critique les thèses du P.S. En conclusion de cette étude, sous le titre : *« Et plus dure sera la chute ! »*, Remi Bourges et Michel Seytres écrivent :

« Prendre chez les très riches, le parti socialiste s'y refuse. C'est donc se priver de ressources disponibles pouvant améliorer la situation des plus défavorisés. Nous avons estimé ce manque à gagner à 25 milliards au minimum. (...)

» Moins de croissance des ressources et de la production — le manque à gagner atteint 29 milliards — mais plus de dépenses puisque le parti socialiste ne retient ni les économies dégagées par la lutte, contre les démantèlements (23 milliards dans les propositions du parti communiste) et contre les gaspillages financiers (27 milliards dans les propositions du parti communiste). La conclusion est claire : les entreprises françaises ne peuvent répondre, le déséquilibre est évident, il se résout en importations gonflées et en inflation accélérée. »

Pour l'État, moins de recettes puisque le parti socialiste refuse de relever la fiscalité sur les revenus, rejette un véritable impôt sur le capital et un impôt significatif sur la fortune. Et plus de dépenses puisqu'il ne retient pas la lutte contre le pillage des fonds publics organisé par les grandes sociétés privées. La conclusion est claire : le déficit du budget s'accroît d'au moins 15 milliards, c'est-à-dire atteint 30 à 35 milliards.

La situation des prix à la fin de l'année 1978, serait la suivante : une inflation de l'ordre de 20 %, faute de ressources suffisantes et de mesures de blocage temporaire des prix à la production. (...)

Un déficit du commerce extérieur d'au moins 60 milliards, faute d'une production intérieure suffisante et d'économies sur les gaspillages qu'opèrent massivement les très riches et le grand capital.

Le déficit de la balance des paiements se creuserait dans des proportions telles qu'il ne pourrait pas être entièrement comblé par des emprunts à l'étranger ; les taux de change du franc se dégradent et augmentent les prix des produits importés ; un processus inflationniste « à l'italienne » s'engage dans lequel la monnaie se détériore constamment sans que ces dévaluations permettent de redresser la balance des paiements.

Déficit massif, chute du franc, inflation galopante... Une situation intenable, intolérable, l'austérité garantie. Toutes les conditions pour un plan Rocard après le plan Barre.

L'Union des Français de bon sens et M. Gérard Furnon

II. — Des voies sinueuses

par MICHEL KAJMAN

Née des suites d'un conflit *social original* et aigu survenu dans son usine de Saint-Christol-lès-Alès, au printemps 1977 (« le Monde » du 14 février), l'Union des Français *de bon sens*, de M. Gérard Furnon, possède-t-elle en propre une théorie politique ou *n'est-elle* qu'un avatar du poujadisme ?

En couverture d'un dépliant largement diffusé par l'U.F.B.S., on aperçoit au premier plan un village : quelques *foyers* groupés autour du clocher, au milieu des prés et des arbres, une ferme, un *peu à l'écart. Au fond*, mais en grisaille, la ville, ses usines et ses blocs d'habitations. Séparant le *tout en deux camps*, implacablement rectiligne et fuyant vers l'horizon, dans le respect le plus strict des lois de la perspective, une route : celle du bon sens. Mais est-elle en réalité aussi droite qu'il y paraît ?

On ne peut manquer d'être frappé dans les discours de M. Gérard Furnon ou de certains de ses candidats par l'importance donnée à des attaques, rapides mais radicales, contre les *« syndicats politisés »*, le *« syndicalisme pourri »*, etc.

Une telle appréciation permet au moins d'identifier la masse des premiers adeptes de l'U.F.B.S. *Cette* base, dont l'attention fut éveillée par la résistance de M. Furnon à l'implantation d'une *section* C.G.T. dans son usine et les conséquences multiples de ce refus, s'est recrutée *surtout* parmi les *chefs* de petites et moyennes entreprises, les commerçants et les membres de professions libérales.

Anti-syndicalisme et régression économique

L'attitude de M. Furnon ayant permis à certains de reconnaître et d'identifier leur propre inquié*tude*, ils *ont sans hésiter* adhéré à une résistance enfin explicite. *« Ce que vous dites tout haut, beaucoup le pensent tout bas »*, confesse un commerçant dans l'un des nombreux témoignages envoyés à *Saint-Christol-lès-Alès* après le début du conflit. Le même supporter résume le stéréotype : *« Une section syndicale dans une entreprise, c'est la ruine de l'entreprise »* ; cela n'apporte que *« brimades et tracasseries »*. Au demeurant, le syndicat visé est *« téléguidé de l'étranger »*. Plusieurs autres sympathisants reprennent la même image : *« La C.G.T. est un cancer dans l'entreprise. »*

Il faut distinguer, dans ces témoignages, d'abord une part d'analyse politique sommaire : *un seul fait vient conforter* une série de notions préconçues, sur le syndicalisme et la politique, sur le *travail de sape auquel se livrerait* le parti communiste...

Cette vue des choses n'est pas rare et est souvent assortie de propositions que chacun appréciera. Tel sympathisant propose la constitution d'*« un trésor de guerre permettant de tenir tête à tous ces sales cocos »*. Tel autre rêve : *« Il nous faudrait un homme fort, peut-être M. Chirac, avec son dynamisme et sa fougue, et plein de petits et moyens patrons ; peut-être arriverions-nous à nous en sortir. »*

D'autre part, il n'est pas douteux que l'entrée en force du syndicalisme dans leur entreprise est vécue comme un traumatisme par un certain nombre de petits patrons sans qu'ils y soient hostiles par conviction. Simplement parce qu'elle signifie à terme l'expression de revendications dont la satisfaction, partout réclamée, peut excéder les possibilités d'une petite unité de production et la faire éclater. Le statut du patron est alors menacé, quand ce n'est pas le travail des ouvriers dans des régions en difficulté.

Enfin, M. Furnon lui-même et une partie de ses partisans paraissent convaincus de la possibilité d'une collaboration de classe harmonieuse, réservant à tous le plus d'avantages, obtenus dans la libre discussion et sans que la « violence » (grèves, occupations...) soit nécessaire. La vision peut *faire sourire* ; il faut souligner que, dans un pays où le taux de syndicalisation est faible, où l'attention se porte, hors des grands centres, sur ce qui se passe sur *place ou* près de chez soi, cette conception est souvent admise là où les petites et moyennes entreprises prospèrent encore. Plus encore que la C.G.T., c'est la C.F.D.T. qui est dans bien des cas visée par le discours anti-syndical. En évoluant ici et là vers une attitude plus radicale, ce syndicat a déclenché de vives oppositions dans des régions ou des secteurs où la C.G.T. n'a que peu de prise.

Néo-poujadisme ?

Cette foi dans la solidarité des classes ou dans *l'efficacité* d'un syndicalisme dit « libre », la défense de la libre entreprise et de l'initiative sont d'autant plus vigoureuses que ses tenants appartiennent à une catégorie sociale menacée d'une disparition que les pouvoirs publics n'ont pas freinée, quand ils ne l'ont pas *favorisée*. En ce sens, la réaction de l'U.F.B.S. peut-elle être considérée comme un nouvel avatar du *poujadisme* ? Du seul point de vue de la chronologie, il est trop tôt pour le dire. Lorsque le mouvement de Pierre Poujade a porté, en 1956, cinquante-deux députés à l'Assemblée nationale, il était structuré depuis plusieurs années et disposait de l'assise forte et diversifiée d'un grand nombre de petits commerçants. A l'inverse, l'U.F.B.S. frappe par son « spontanéisme » réel ou provoqué. Quant à ses chances électorales, elles apparaissent très faibles en dépit des prémonitions de M. Furnon.

Pour le reste, la démarche est comparable : l'adjonction à un thème initial précis d'une série de considérations sur tous les sujets qui finit par tenir lieu de *vision politique* globale. L'U.F.B.S. a en quelques semaines élaboré un programme national qui passe en *revue tous les aspects* de la réalité politique, en ordre alphabétique, car *« toutes les questions ont la même importance »*. Ce programme développe la vision du fondateur de l'U.F.B.S., qu'il dit être celle du *« pays réel »*. Sur un fond de critique de tous les partis, majoritaires ou d'opposition, de description des méfaits de la technocratie et de l'évolution larvée vers une société communiste (« collectiviste »), ce programme propose sous ses diverses rubriques : le maintien des petites exploitations agricoles, la *« réhabilitation du profit »* ; un enseignement *« sérieux, objectif, de qualité et soucieux des besoins réels du pays »* ; la restauration de la *« liberté d'entreprendre, moteur de l'expansion »* ; la suppression des droits de succession, de la taxation des plus-values et, *progressivement*, de l'impôt sur le revenu.

Au-delà de ces généralités se *retrouve* l'expression des *thèmes* utilisés depuis longtemps par la pensée politique de droite : une véritable participation dans les entreprises peut mettre fin à la *« prétendue lutte des classes »*, un syndicalisme *« libre, honnête et coopératif »* doit y contribuer, la famille, *« cellule essentielle de la société, porte en elle l'avenir de la société »*.

Ce fut le paradoxe, ou la logique, du poujadisme de passer de revendications catégorielles à une vision politique d'ensemble qui égrenait tous ces thèmes classiques de la droite et débouchait parfois sur des vues extrêmes : haine des intellectuels, sympathie pour les actions « fortes »... *« Fascisme d'arrière-boutique »*, avait à l'époque tranché M. François Mitterrand. Le même reproche ne manquera pas d'être fait ou suggéré à propos de l'initiative de M. Furnon.

Tout en saluant le *« courage »* du fondateur de l'U.F.B.S., M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, exprime sa crainte de voir cette entreprise *« conduire à certaines confusions »*, risque accru par *« le manque de surface portante »* de l'U.F.B.S.

Pour M. Jean-Marie Le Pen, *dirigeant du Front national, qui* avait pris la parole dans l'usine de M. Furnon pendant le conflit, *« beaucoup d'idées de l'U.F.B.S. sont identiques aux nôtres »*. Convaincu que l'on ne peut être *« ailleurs »* et *que M. Furnon* a tort de ne pas se situer ouvertement à droite, M. Le Pen voit *dans l'U.F.B.S. un concurrent*. Ce mouvement ne peut, selon lui *« travailler que sur la clientèle de l'opposition de droite »*. Et M. Le Pen de déplorer le refus de l'accord électoral qu'il avait proposé à M. Furnon.

Il n'est pas douteux que la doctrine de l'U.F.B.S. épouse en de *nombreux points* celle de l'extrême droite française. Encore faut-il expliquer le rejet, sincère, par M. Furnon de toute assimilation. L'impression, ou l'illusion, de n'être véritablement pris en considération par aucune des grandes formations politiques existantes est commune.

Les candidats des grands partis qui se présentent dans la circonscription de M. Furnon hésitent toujours entre la critique conforme à leurs propres aspirations et l'ignorance polie ou légèrement méprisante due à un inconnu qui se mêle de faire de la politique.

Les constatations de l'U.F.B.S., point toutes dépourvues de... bon sens sur la classe politique française, seront *sans doute* reléguées au second plan dès le 12 mars. C'est au-delà de ce barrage, en direction des *« troisième et quatrième tour »* évoqués à longueur de discours par M. Furnon, que la route de l'U.F.B.S., au *terme* d'un court tronçon, disparaît pour le moment à la vue. Brève ou longue, déserte *ou* encombrée, cette route risque en tout cas d'être sinueuse.

FIN

L'action de M. Furnon contre la C.G.T. et M. Marchais est déclarée irrecevable

La 31e chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Thérèse Guilhem, a déclaré irrecevable, lundi 13 février (nos dernières éditions), *l'action de M. Gérard Furnon, qui réclamait 3 millions de francs de dommages et intérêts à la C.G.T. et à M. Georges Marchais. M. Furnon reprochait à M. Georges Séguy, secrétaire général de la Confédération générale du travail, à M. Henri Krasucki, secrétaire, et à quatre dirigeants d'organisation cégétistes de sa région d'avoir enfreint l'article 411 du code du travail en mêlant la politique à leur activité syndicale. Il accusait M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, d'avoir été leur complice.*

Faisant droit à l'argumentation développée le 30 janvier par la défense et reprise par le représentant du parquet, le jugement déclare :

« (...) Il est constant que [l'article 411] *rédigé en termes généraux définissant le statut juridique des syndicats est un texte d'ordre public qui vise l'intérêt général et non la protection ou la défense des intérêts privés des particuliers... Dans ce cas, un particulier seul ne saurait mettre en mouvement l'action publique... La jurisprudence* [de la Cour de cassation] *a incontestablement pour but de réserver au ministère public le monopole de la poursuite des infraction dans lesquelles le législateur n'a pas en vue la défense d'intérêts privés mais la protection de l'intérêt général. (...)*

» En conséquence, (...) Gérard Furnon, qui, en l'occurrence, a pris seul l'initiative des poursuites devant un tribunal de répression sans que le ministère public se joigne à celles-ci, doit être déclaré irrecevable en son action... Au surplus, les citations ne sont pas légalement valables... En effet, elles n'ont pas été délivrées au nom personnel des prévenus mais ès qualité de leur organisation syndicale respective alors qu'il n'existe pas en droit français de responsabilité pénale des personnes morales... »

M. Gérard Furnon a décidé le jour même de faire appel de ce jugement.

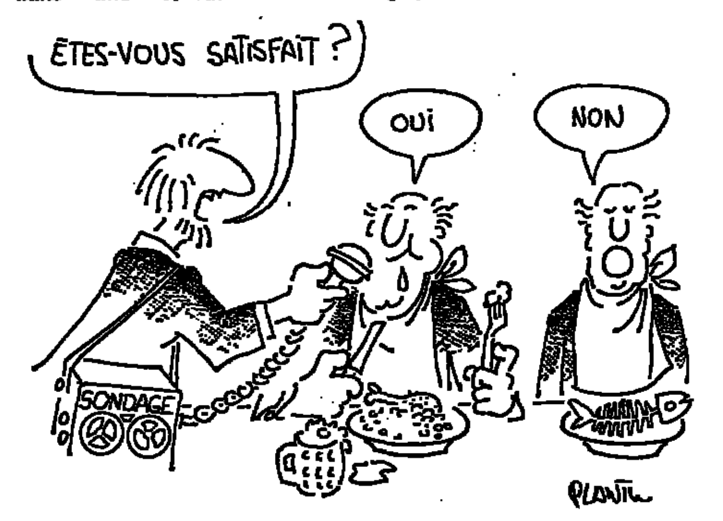
POLITIQUE

M. Jaffré (SOFRES) conteste le « sondage-simulation » de l'IFOP publié par « le Point »

A la suite de la publication dans l'hebdomadaire *le Point* daté 13 février d'un « *sondage-simulation* » effectué par l'IFOP et proposant un résultat pour chaque circonscription législative, M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES déclare dans *le Matin* du 14 février :

« *Il est regrettable qu'un institut réputé pour le sérieux de ses travaux compromette son label dans une opération comme celle-ci (...). Aucun spécialiste de sciences politiques ne cautionnerait cette publication. J'observe d'ailleurs que le professeur Charlot s'est bien gardé de la commenter dans le* Point.

» *Il est de surcroît regrettable qu'un tel travail porte la signature d'un institut de sondage, ce qui laisse supposer, quoi qu'on en dise, que c'est la méthode même des sondages qui est à l'origine des résultats publiés. Ce qui, bien sûr, est faux.* »



(Dessin de PLANTU.)

L'enquête sur le vote des Français de l'étranger

L'AMBASSADEUR AU GABON EST RAPPELÉ A PARIS EN CONSULTATION

M. Maurice Delauney, ambassadeur de France au Gabon, est rappelé en consultation, a déclaré lundi 13 février le porte-parole du Quai d'Orsay « *La présence à Paris de M. Delauney a été jugée utile dans le cadre de l'enquête menée par le ministère des affaires étrangères sur les procurations en blanc des Français de l'étranger* », a ajouté le porte-parole.

M. Delauney qui se trouvait toujours lundi à Libreville, regagnerait Paris dans quelques jours.

NEUF RADIATIONS A TOULOUSE

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Après les plaintes qui avaient été déposées par M. Gérard Bapt, candidat socialiste dans la 2e circonscription, et M. Alain Savary, *député sortant (P.S.)*, candidat dans la 1re circonscription, neuf inscriptions de Français de l'étranger ont été rayées, lundi 13 février, des listes électorales de la Haute-Garonne par le tribunal d'instance de Toulouse.

Le tribunal a ordonné la radiation des listes de sept personnes dans la 1re circonscription (Toulouse-Nord), où M. Savary affronte M. Cavaillé, secrétaire d'État aux transports, et de deux autres dans la 2e circonscription (Toulouse-Est), où M. Bapt se présente contre le député sortant M. Pierre Baudis. D'autre part, un inscrit dans cette 2e circonscription est transféré dans la 4e.

Les inscriptions de 449 et 410 Français établis à l'étranger sont respectivement maintenues sur les listes des 1re et 2e circonscriptions, MM. Bapt et Savary ont indiqué après cette décision qu'ils allaient se pourvoir en cassation.

TREIZE ARTISTES DE LA MAJORITÉ SIGNENT LEUR « PROGRAMME COMMUN CULTUREL »

Sous le titre « Un soleil d'avance », treize artistes qui se réclament de la majorité viennent de publier leurs propositions en matière culturelle. Eugène Ionesco pour le théâtre, Jean-Christophe Averty pour la télévision; Alfred Loewenguth et Marcel Landowski pour la musique, Alexandre Astruc, cinéaste et écrivain, souscrivent notamment au manifeste qui préface cette brochure (diffusée par l'Association pour la démocratie et rédigée avec la collaboration de la commission culturelle des Hauts-de-Seine).

« Nous récusons le marxisme, ses mythes et ses mensonges. (...) Nous dénions à la politique le droit d'empiéter (...) sur la liberté de l'individu. (...) Nous réclamons le droit de croire à nos valeurs, car elles sont celles du monde libre de l'Occident tout entier », lit-on dans le préambule de cette brochure, où l'enseignement des nouveaux philosophes est offert en exemple contre celui de Brecht et où sont exaltés, sous la plume d'Alexandre Astruc, dans le chapitre stigmatisant l'actuelle « dictature du non-écrire », les noms de Nimier, Céline, Morand et Blondin. — A. R.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XVII bis. – RHONE-ALPES

Après avoir examiné la situation électorale dans les départements du Rhône et de l'Ain (« le Monde » du 14 février), nous l'analysons dans les six autres départements qui font partie de la région Rhône-Alpes.

LOIRE : le chômage fera perdre à la majorité

La majorité actuelle détient les sept circonscriptions du département. En mars 1973, M. Michel Durafour avait bien été élu comme centriste d'opposition dans la 1re circonscription, mais il avait *ensuite rallié la majorité*, renoncé à son siège pour un portefeuille ministériel et... perdu la mairie de Saint-Etienne au profit d'un communiste, M. Sanguedolce.

M. Pierre-Roger Gaussin, député sortant (réformateur), et ex-suppléant, qui fut le premier président de la jeune université de la ville, retrouve modestement sa place derrière M. Durafour. Celui-ci est confiant. Il pense qu'une partie de l'électorat qui a voté contre lui en mars dernier ne croyait pas envoyer un communiste à la tête de la municipalité et regrette son vote. Il estime aussi que cet échec est partiellement imputable aux fonctions qu'il occupait alors. Ministre du travail, puis ministre délégué à l'économie et aux finances, cela l'exposait évidemment à la critique de ses adversaires dans une région terriblement affectée par le chômage. « *Si j'obtiens la majorité à Saint-Etienne*, déclare-t-il, *je mettrai M. Sanguedolce en demeure de donner sa démission de maire.* » Au-delà de la circonscription, c'est donc la mairie qui est en jeu. Le R.P.R. présente un candidat, M. Lucien Nicolas, qui a été investi publiquement le 10 novembre par M. Chirac et s'est déjà opposé à M. Durafour en 1968, allant même jusqu'à se maintenir au second tour, malgré le risque d'un *succès communiste. M. Durafour a souhaité, cette fois*, une « primaire », assuré qu'il était du désistement de M. Nicolas au scrutin du 19 mars.

La récente création de l'Union pour la démocratie française, regroupant sous le sigle U.D.F. (adopté par M. Durafour, radical) les formations non gaullistes de la majorité, a pourtant provoqué la mauvaise humeur des dirigeants locaux du R.P.R. Dans un premier mouvement d'amertume, ceux-ci ont proclamé leur satisfaction de pouvoir enfin de désolidariser de la politique du premier ministre, assez impopulaire ici. Puis « *la conscience des dangers présents et à venir* » a *conduit les quatre candidats de* la majorité dans les deux circonscriptions de Saint-Etienne (MM. Durafour et Nicolas ; Neuwirth, R.P.R., et Pibarot, U.D.F.-P.R.) à signer un communiqué rassurant pour leur électorat, dans lequel ils réaffirment leur unité « *contre le candidat marxiste* » du second tour. Ce candidat pourrait être *M.* Michel Grossmann, membre du comité directeur du M.R.G., adjoint au maire de Saint-Etienne, dissident du P.S., dont il fut le secrétaire fédéral, mais présenté par son ancien parti, qui lui a fourni un suppléant, M. Jean Hugon, conseiller général. M. Hugon appartient au courant majoritaire du P.S. *(tendances Mitterrand et* Rocard), lequel est minoritaire dans la Loire, où domine un courant animé principalement par le CERES. La section locale aurait préféré présenter comme candidat M. Etienne Chovet, conseiller municipal et syndicaliste C.F.D.T. M. Grossmann, autre paradoxe, a quitté le P.S quand les amis de M. Michel Rocard y sont entrés. Cela, néanmoins, ne le prive pas du soutien actif de son suppléant ni de celui de l'actuel secrétaire fédéral du P.S., M. Goubier, ni du maire socialiste (et mitterrandiste) de Saint-Chamond, M. Jean Badet.

M. Michel Durafour a, sur sa gauche, un autre adversaire dangereux, M. Marc Bruyère, secrétaire fédéral du P.C., qui a pour suppléant le premier adjoint de M. Sanguedolce, M. Paul Chomat. L'ancien maire accuse son successeur d'utiliser les fonds municipaux pour la propagande de son parti. Accusation fondée ou non, il est certain que les moyens de la mairie constituent un atout sérieux pour M. Bruyère. Le P.C. est présent partout, en particulier dans les comités de quartier où la nouvelle municipalité a regroupé les sociétés les plus diverses, amicales boulistes, associations d'obédience chrétienne, et jusqu'aux joueurs de sarbacane qui perpétuent ici une vieille tradition populaire.

La gestion de l'ancienne municipalité est vivement attaquée, notamment à propos des difficultés de Manufrance. La crise de cette entreprise qui emploie emploie près de quatre mille personnes lui est imputée. Partisan d'une solution qui sacrifiait le *secteur « production », cette municipalité* appelait à la rescousse une firme concurrente. On lui reproche aussi d'avoir favorisé le climat de méfiance qui a éloigné les investisseurs sollicités par la nouvelle direction après la démission de M. André Blanc en novembre dernier. Naturellement, M. Durafour réplique avec la *même vigueur à ces accusations.* Accompagné par MM. Lucien Neuwirth et Antoine Pinay, il a entrepris des démarches en faveur de Manufrance auprès de son successeur de la Rue de Rivoli. Il a réussi, dit-il, à convaincre M. Robert Boulin. Le recul des investisseurs qui s'étaient engagés est attribué, par lui et par M. Pinay, « *à un manque de confiance de certains fonctionnaires proches du ministre* ».

A gauche, on compte, en outre, quatre autres candidats plus un écologiste, M. Brodhag, ingénieur, adhérent d'Ecologie 78.

Trois candidats représentent le mouvement révolutionnaire de *tendance marxiste-léniniste et* trotskiste. Le quatrième, Mme Huguette Bouchardeau, responsable des questions féminines au P.S.U., porte l'étiquette du Front autogestionnaire, qui regroupe le P.S.U., le Mouvement pour une alternative non violente de M. Jean-Marie Muller, et le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté. Les gaullistes de progrès (U.G.P.) soutiendront ici les candidats communistes et socialistes (CERES). « *Ils se refusent*, disent-ils, *à soutenir ceux des candidats de l'opposition qui camouflent sous des étiquettes progressistes leur ferveur atlantiste et leur complicité avec les puissances d'argent.* »

M. Michel Durafour réussira-t-il à reconquérir son siège ? Cela semble difficile si l'on songe que, cette fois, il représente la majorité sortante et qu'il existe un fort courant d'opposition gonflé par les effets du chômage et d'une crise dont la fin n'apparaît pas. Le vote très favorable de 1973 allait, certes, à M. Durafour, personnalité stéphanoise enracinée de longue date, mais il exprimait aussi une volonté de rejet de « *l'Etat U.D.R.* » et ne peut servir de repère. Dès l'année suivante, aux présidentielles (M. Durafour ayant rallié la majorité), on enregistrait dans la circonscription un net succès de la gauche, M. Mitterrand obtenant 23 356 voix, contre 20 847 à M. Giscard d'Estaing, alors que, pour l'ensemble du département, le résultat était inversé : 47,86 % des suffrages à M. Mitterrand, et 52,14 % à M. Giscard d'Estaing.

Dans la seconde circonscription (Saint-Etienne-Sud), la balance ne penchait que très légèrement en faveur de M. Giscard d'Estaing aux élections présidentielles de 1974 (29 724 voix contre 29 052 à M. Mitterrand). Mais M. Lucien Neuwirth, député sortant R.P.R., jouit d'une forte position personnelle malgré son escapade cannoise aux dernières municipales. Son passé de résistant et son action législative lui valent une réputation et une influence qui dépassent sensiblement les limites de l'actuelle majorité. M. Sanguedolce, lui-même, s'exprime presque avec amitié lorsqu'il parle de M. Neuwirth.

Le P.C. présente un bon candidat, M. François Tomas, trente-huit ans, fils d'exilés catalans, président de l'université de Saint-Etienne, adjoint de M. Sanguedolce à la mairie. D'autre part, les chances de M. Neuwirth seraient réduites s'il devait affronter le socialiste au second tour. Le P.S. présente un Stéphanois bien implanté, M. Bruno Vennin, adjoit au maire (comme M. Tomas), conseiller général et représentant de la ville au sein du conseil d'administration de Manufrance. Economiste, spécialiste de politique industrielle, directeur d'un bureau d'études d'aménagement du territoire, M. Vennin est âgé de quarante-deux ans. Il jouit du double avantage d'être un « laïque » (adhérent de la fédération Cornec) qui a su conserver l'estime des milieux catholiques.

Autres candidats de gauche : MM. Roger Charlat, conseiller municipal P.S.U. (autogestionnaire), et Jean-Luc Mounier (Ligue communiste révolutionnaire). A droite : un giscardien, M. Jean Pibarot (U.D.F.-P.R.), *colistier de M. Durafour aux municipales de 1977*, et un « Front national », M. Georges Rouchouse. On compte aussi un radical indépendant (ex-P.S. et ex-M.R.G.), M. Eugène Dusard, conseiller municipal, et un « apolitique », défenseur des contribuables et des usagers professionnels de la route, M. Francis Rongier.

M. André Chazalon (réformateur), député sortant de la troisième circonscription (Vallée du Gier-Saint-Chamond), se présente sous l'étiquette U.D.F.-C.D.S. avec (non sans humour) pour suppléant un contrôleur des impôts, M. Gilbert Rocher, qui a appartenu au P.S. jusqu'en 1974 et s'est même, sous cette étiquette, battu contre M. Michel Durafour aux cantonales de 1973. M. Chazalon se voit opposer un autre candidat ayant comme lui l'investiture de la majorité présidentielle, M. Bernard Magniny, R.P.R., qui a pour suppléante Mme Denise Combarmond, secrétaire départementale du P.R. Il y aura donc ici une « primaire » assez exceptionnelle. Déjà candidat en 1967 et 1973, M. Magniny, quarante-quatre ans, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été chargé de mission à l'Elysée sous le général de Gaulle, puis membre de plusieurs cabinets ministériels et, en dernier lieu, directeur du cabinet de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie. Il est depuis 1976 directeur de l'Office national de la chasse.

C'est M. Jacques Badet, trente-cinq ans, maître-assistant, maire de Saint-Chamond (où il a succédé à M. Antoine Pinay), membre du comité directeur du P.S., qui représente ce parti dans la circonscription et peut le conduire à la victoire. Son suppléant, M. Maurice Quintin, trente-trois ans, ingénieur, est conseiller socialiste du maire communiste de Rive-de-Gier. Chassé-croisé, car ce maire, M. André Gery, candidat du P.C., a pris pour suppléant M. Juan Abad, adjoint communiste au maire socialiste de Saint-Chamond.

Ecologie 78 a un candidat, M. Paul Privat, qui obtint en mars dernier à Saint-Chamond 9,63 % des suffrages. On note aussi la présence du Mouvement des démocrates, représenté par M. Jean-Pierre Mathieu, que soutient l'U.J.P., et de trois autres candidats : MM. Didier Barrollier (L.C.R.), André Moulin (Lutte ouvrière) et Joseph Colomb (Front autogestionnaire), dont les formations avaient totalisé près de 4 000 voix en 1973.

La crise de la sidérurgie et du textile a provoqué dans la circonscription un chômage qui atteint plus de 9 % de la population active.

Deux sièges menacés

Dans la 4e circonscription (Firminy), M. Roger Partrat, U.D.F.-C.D.S., élu en 1973 avec moins de 1 000 voix d'avance sur le communiste, sur 41 000 suffrages exprimés, semble fort menacé. Dès l'année suivante, en effet, les giscardiens se retrouvaient nettement minoritaires (21 118 voix à l'actuel chef de l'Etat contre 23 858 à M. Mitterrand) et le courant n'a pu que s'amplifier sous l'effet de la crise. M. Vial Massat, P.C., maire de Firminy, député de 1962 à 1967, ayant pour suppléant M. Fernand Montagnon, maire de Ricamarie, a donc toutes les chances de reconquérir le siège qu'avait naguère occupé M. Eugène Claudius-Petit. Le risque est d'autant plus grand pour M. Partrat qu'il ne peut plus compter sur le soutien du parti radical. M. Robert Calvet, secrétaire général de la fédération Rhône-Alpes de ce parti, qui a dû retirer sa candidature sous la pression des « *états-majors parisiens* », a en effet annoncé qu' « *il se refusait à soutenir le député sortant M. Roger Partrat* ».

Le candidat du P.S. est M. Gabriel Gaucher, ouvrier métallurgiste, adjoint au maire socialiste du Chambon-Feugerolles. Front autogestionnaire, Lutte ouvrière, Ligue communiste révolutionnaire se trouvent aussi représentés. Deux inconnues toutefois : M. Jean-Marcel Fouvet, ancien adjoint P.S. du maire du Chambon, est candidat sous l'étiquette du Parti socialiste démocrate, et M. Robert Ballayer, mouvement des démocrates, se présente, fort du score obtenu aux dernières municipales à la Ricamarie, soit *27,43 % des suffrages comme chef* de file de la liste « cité et démocratie ».

A Roanne (cinquième circonscription), le siège de M. Alain Terrenoire, R.P.R. est lui aussi menacé, mais, ici, semble-t-il, par un socialiste, M. Jean Auroux, maire de la ville, trente-cinq ans, professeur d'enseignement technique, conseiller général et président de l'Association départementale des maires du Roannais. Les sondages donnent ce socialiste gagnant mais, en 1973, le représentant du P.S., M. Jean Baboulène, avait été devancé au premier tour par le communiste : 9 719 voix à ce dernier contre 8 750 à M. Baboulène. M. Serge Feugère, candidat du P.C., trente-six ans, est ouvrier ajusteur.

M. Michel Desvignes, U.D.F.-C.D.P., second candidat de la majorité, est soutenu par l'ancien maire de Roanne, le sénateur centriste Paul Pillet. La visite que doit effectuer M. Raymond Barre pour soutenir M. Alain Terrenoire, a provoqué de vives *réactions chez les amis de M. Desvignes.*

*

A Feurs-Charlieu (sixième circonscription), la majorité est représentée par cinq candidats : MM. Paul Rivière, R.P.R., député sortant ; Pascal Clément, U.D.F.-P.R. ; Bernard Ezac, C.D.S. ; Guy Lassagne, radical, et René Mure, C.N.I.P.

La fidélité gaulliste de M. Rivière (compagnon de la Libération) pourrait ne pas suffire à assurer sa réélection malgré le soutien que lui apporte M. Bernard Fournier, président national de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.) En effet, M. Pierre Chopelin, P.S., qui avait totalisé en 1973 45,9 % des voix apparaît cette fois comme un adversaire dangereux pour le député sortant. M. Chopelin, originaire de Charlieu, quarante-quatre ans, agrégé de philosophie, professeur à l'Institut *politique de Lyon*, animateur du Centre d'études pour le renouveau de la gauche, est certain ici de devancer le communiste, M. Paul Guillou, et devrait même améliorer son score de 1973. Seule, semble-t-il, la volonté du P.C. pourrait le faire échouer au second tour.

A noter un candidat sans étiquette, en réalité centre gauche, M. Georges Ernst, maire de Pully,

LES ÉLUS DE LA RÉGION

Dans ce tableau :

Les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967 et U.D.R. en 1968 ; les élus « modérés » étaient indépendants en 1958 et sont républicains indépendants depuis 1962 ; les « centristes » sont ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962 et du P.D.M. *depuis 1967.*

	RHONE						AIN					LOIRE					ISERE					SAVOIE					
	58	62	67	68	73*	76	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	74
Gaullistes	4	6	6	7	4	4	—	—	—	—	—	1	2	3	3	4 b	1	2	—	4	—	1	1	1	1	—	—
Modérés	5	1	1	2	3	2	1	1	2	2	2	2	1	1	1	—	4	2	2	3	3	1	1	1	1	—	—
Centristes	1	2	—	—	4	4 a	1	2	1	1	1	3	1	3	3	3	—	1	2	—	—	1	1	1	1	1	—
Rad. et Centre gche	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	—	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Socialistes	—	—	—	—	1	2	1	-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	3	—	—	—	—	2	3 c
Communistes		1	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—

*) Le nombre des circonscriptions a été porté de 10 à 13 par la loi du 29 juin 1972, ce qui porte à 42 le nombre des députés de la région.

a) M. André Poutissou (P.S.) a succédé, en novembre 1976, à M. Gérard Ducray, modéré (R.I.), secrétaire d'Etat, qui tentait de reprendre le siège qu'il avait abandonné à son suppléant en entrant au gouvernement.

b) M. Michel Jacquet (R.I.) a été réélu sous l'étiquette U.D.R. Ce député, décédé en 1975, a été alors remplacé par son suppléant, M. Henri Bayard.

…ne crise économique particulièrement ressentie

par ALAIN GUICHARD

…e monopole des sièges

…nseiller général de Saint-…rmain-Laval, et les candidats …e l'extrême gauche dont les dif…rents courants sont représentés …comme dans la plupart des …rconscriptions de la Loire.

A Montbrison (septième cir…onscription), le député sortant, …. Henri Bayard, U.D.F.-P.R., …fronte pour la première fois les …rnes. Suppléant de Michel …acquet, R.I., décédé en 1975, il bénéficie du préjugé favorable que lui vaut le score du prédécesseur, dont il porte les couleurs après l'avoir secondé : 29,7 % au premier tour et 55,6 % au second. Les giscardiens ont, d'autre part, été nettement majoritaires dans la circonscription lors de l'élection présidentielle de 1974 : 58,2 % des suffrages. Le candidat M.R.G., soutenu (un peu mollement) par le P.S., M. Claudius Granger (44,4 % des voix au second tour de mars 1973), ne peut donc espérer l'emporter qu'à la faveur d'une évolution considérable et improbable de l'électorat. Le communiste, M. Jean Anglard, a obtenu 13,3 % des suffrages en 1973. Autres candidats : MM. Pierre Just, socialiste indépendant, Paul Fayard, Front autogestionnaire ; René Brunel, Ecologie 78.

ISÈRE : deux sortants sur sept semblent assurés de leur réélection

Le journal *l'Humanité* considé…ait récemment que sur les sept …rconscriptions du département, …euls les sortants de la troi…ème (Vizille) et de la cin…uième (Vienne), respectivement …M. Louis Maisonnat, P.C., et …ouis Mermaz, P.S., tous les …eux maire de leur ville, avaient …es positions « affirmées ». Ce …épartement est, en effet, l'un de …eux où l'on *escompte* le plus de …hangements.

A Grenoble-Est (première cir…onscription), le député sortant, M. Guy Cabanel, U.D.F.-P.R., suppléant de M. Aimé Paquet, ne peut se référer aux résultats de 1973 liés au coefficient personnel du titulaire d'alors, devenu médiateur. M. Cabanel a été battu par la gauche, aux cantonales de 1976 et aux municipales de 1977. Ses principaux atouts sont la présence d'un suppléant R.P.R., M. Michel Tiget, et le fait d'avoir *deux femmes* pour adversaires, Mmes Justine Goy, P.C., déjà candidate en 1973, et Odile Sicard, P.S. La présence d'un candidat centriste, M. Robert Magnin, C.D.S., peut aussi contribuer à l'amélioration de son score. Avant les divisions de la gauche (les giscardiens étaient *minoritaires* aux présidentielles de 1974), on considérait cette circonscription comme l'une des plus facilement « prenables » par l'opposition : Mme Goy ayant dans ce cas le plus de chances.

Le maire de Grenoble concurrencé par un communiste

Dans la circonscription voisine (Grenoble, deuxième), le député socialiste sortant, maire de la …ille, M. Hubert Dubedout, est …i-même menacé malgré le pres…ige que lui vaut son activité …unicipale *souvent citée en* …odèle. Il pourrait être en effet …evancé par le maire commu…iste de Saint-Martin-d'Hères, …. Joseph Blanchon, si les can…idatures de gauche se multi…liaient comme elles ont tendance …le faire et si les écolo…stes, influents ici, donnaient à …me Geneviève Jonot (qui se pré…nte sous cette étiquette) des …ulletins de vote que pouvaient …spérer M. Dubedout. Dans ce cas, …. Blanchon aurait des chances …u second tour, mais la compéti…on serait très « ouverte » entre …i et le candidat de la majorité, …. Alain Carignon, conseiller …énéral R.P.R.

Dans la troisième circonscrip…on (Vizille), le député commu…iste sortant, maire de la ville, …. Louis Maisonnat, devrait être …élu sans peine malgré la pré…ence d'un candidat P.S. forte…ent implanté, M. Jean-Baptiste …ial, maire de Claix. MM. Jean-…harles Simiand, U.D.F.-P.R., et …ierre Gimel, R.P.R., porteront …s couleurs de la majorité avec …n radical, M. Claude Drevet.

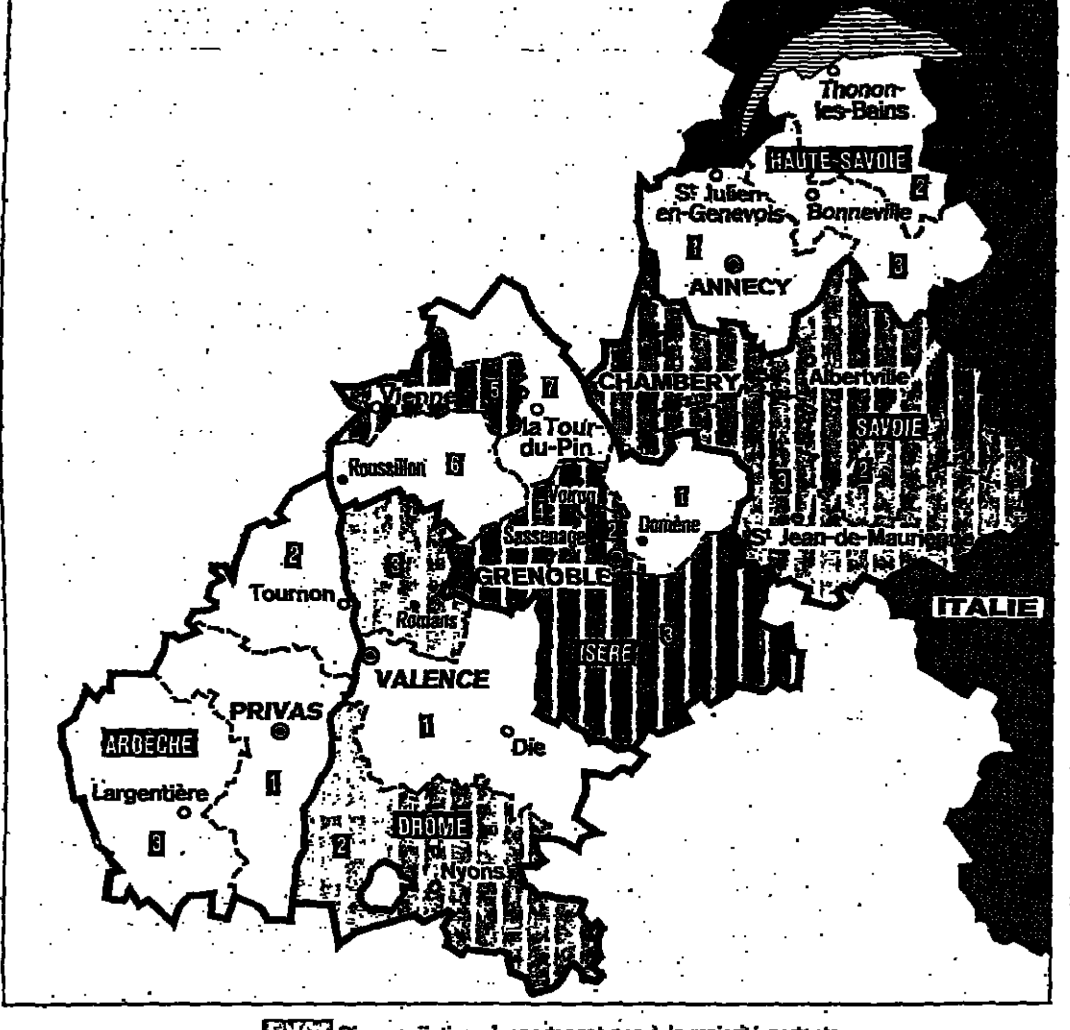
M. Jacques-Antoine Gau, maire …ocialiste de Voiron, a, de l'avis …énéral, fort bien réussi dans la …uatrième circonscription, dont il est le député sortant. Sa faiblesse est de ne pouvoir être réélu qu'avec les suffrages *communistes. Or, en 1973, la* majorité n'avait perdu le siège que de 1 200 voix, et le R.P.R. présente cette fois un candidat particulièrement actif, M. Michel *Hannoun, maire de Voreppe. Lors* de sa visite en Isère, M. Chirac a estimé que la quatrième circonscription était l'une des seules où le R.P.R. pouvait gagner un siège *dans le département.*

⁂

M. Louis Mermaz, député sortant de la *cinquième circonscription*, collaborateur direct de M. François Mitterrand, secrétaire national du P.S., maire de Vienne, ne semble menacé ni par *le communiste* ni par les candidats de la majorité.

Dans la sixième circonscription, en revanche (Vienne-Sud), le député sortant M. Jean Boyer, *U.D.F.-P.R., doit faire face à* deux adversaires dangereux pour lui, M. Maurice Poirier, P.C., maire de Roussillon, et Christian Nucci, P.S., maire de Beaurepaire. *On considère* que la lutte est incertaine entre ces trois candidats, mais que le conflit du Péage-de-Roussillon (Rhône-Poulenc Textile) pèsera lourd *contre le député sortant.*

M. Maurice Cattin-Bazin, député sortant de la septième circonscription (La Tour-du-Pin), *paraît encore plus menacé* que M. Boyer, et essentiellement par M. Paul Chenguelia, P.S., maire de Pont-de-Cheruy, qui au second tour de 1973 l'avait déjà talonné : *49,7 %* des suffrages, contre 50,3 %.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

DROME : un siège R.P.R. très menacé par un candidat du P.S.

Dans la première circonscription (Valence-Dié), le député sortant R.P.R., *M. Roger Ribadeau-Dumas*, se représente, après avoir longtemps hésité. Il a à faire face au socialiste qui l'a battu au conseil général et à la mairie de Valence, M. Rodolphe Pesce, quarante-deux ans, professeur de mathématiques, ancien secrétaire général de l'UNEF. Au second tour, un duel entre ces deux hommes est vraisemblable et l'on donne généralement le socialiste gagnant. Mme Y. Allégret, membre *du comité central* du P.C., espère arriver devant lui, mais cela semble difficile.

A Montélimar-Nyons (deuxième *circonscription*), M. Henri Michel, P.S. (successeur de M. Pic, ancien secrétaire d'Etat de Guy Mollet), sénateur, président du conseil général, l'avait emporté aisément *en 1973 devant M. Jean Escoffier*, U.D.R., ancien journaliste de *l'Aurore*. Fils d'un député radical *de la III*[e] *République* et membre du comité central du R.P.R., celui-ci a ensuite enlevé successivement au P.S. les sièges de conseiller général et le maire de Nyons. *Malgré tout, M. Henri* Michel paraît avoir de sérieuses chances de conserver son siège dans une *circonscription* qu'il a conquise en 1973 avec 57,2 % des suffrages.

A Romans (troisième circonscription), M. Georges Fillioud, secrétaire national du P.S., maire *de la ville, ne semble pas, lui non* plus menacé. Il aura comme concurrent communiste son propre adjoint aux affaires sociales à la mairie de Romans, M. Elie Belle. *Le R.P.R.* présente un candidat inattendu : une jeune esthéticienne, Mme Josette Brun-*Vuillermet*.

ARDÈCHE : toujours l'inconnue de l'emploi

Le député sortant, M. Pierre Cornet, U.D.F.-P.R. (première circonscription, Privas), se voit opposer au premier tour un *R.P.R., M. Georges Chagounov*, ingénieur à Pierrelatte. Mais son véritable adversaire est peut-être *M. Robert Chapuis, secrétaire* national du P.S., qui, dit-on sur place, peut devancer le communiste M. Chaze, pourtant bien implanté et qui, au second tour *de 1973, totalisait 46,3 % des suf*frages contre M. Cornet. Les difficultés de Rhône-Poulenc-Textile installé à Privas et à La Voulte pèseront sur le scrutin, et le *député sortant* aura de toute façon quelque peine à défendre son siège dans une cir*conscription où la gauche était* majoritaire aux présidentielles de 1974.

M. Henri Torre, U.D.F.-P.R., ancien secrétaire d'Etat, seul can*didat de la majorité* et activement soutenu par le R.P.R. (plus bienveillant à son égard qu'envers *M. Pierre Cornet*), a des chances de conserver son siège dans la deuxième circonscription (Tournon), malgré son élection de justesse au second tour d'une partielle en septembre 1974 *(50,03 %* des voix). Il pense avoir alors été victime de la situation catastrophique des Tanneries d'Annonay. M. Torre avait manqué de peu son élection au premier tour *(49,69 %* des voix) et espère mieux réussir cette fois. Mais son challenger de 1974, M. Louis Gaillard, professeur de philosophie, P.S., ne désespère pas, non plus, de récupérer les 163 voix qui lui ont manqué en 1974 pour être député.

Dans la troisième *circonscription* (Largentière-Aubenas) M. Albert Liogier, R.P.R., a de bonnes chances d'être réélu, surtout si le P.C. conserve l'avance de son candidat au premier tour de 1973. *Seule inconnue : les effets de la* crise qui sévit, en particulier à Aubenas, où les socialistes ont conquis le canton. La circonscription connaît le taux record de chômage de la région *Rhône-Alpes*. M. Jean Moulin, député de 1962 à 1968, C.D.S., maire de Theyts, est candidat. P.C. et P.S. sont respectivement représentés par *MM. René Vidal*, maire de Barnas, et Jean-Maire Alaise. Un M.R.G. dissident, M. Louis Berthon, maire *d'Asperjoc, s'est aussi mis sur les* rangs.

SAVOIE : un fief socialiste vivement disputé

Dans la circonscription de *Chambéry-Aix-les-Bains* (première), M. Louis Besson, P.S., député sortant, président du conseil général, devrait renforcer sa position. Personne ne le voit battu.

Situation plus ouverte dans la deuxième circonscription (Albertville), où M. Maurice Blanc, P.S., élu avec *58,36 %* des voix en septembre 1974 dans une élection partielle contre l'ancien ministre M. Joseph Fontanet, se voit disputer son siège par deux adversaires : M. Rochaix, P.C., et M. Michel Barnier, R.P.R., ce dernier seul candidat de la majorité. Conseiller général de Bourg-Saint-Maurice, vingt-sept ans, ancien membre de plusieurs cabinets ministériels, notamment de celui de M. Robert Poujade, ministre de l'environnement, M. Barnier peut gêner le député sortant.

A Chambéry-Sud (troisième circonscription), M. Jean-Pierre Cot, membre du comité directeur du P.S., *élu en 1973 avec 52,6 %* des suffrages contre l'ancien ministre, alors maire U.D.R. de Chambéry, M. Pierre Dumas, est vigoureusement attaqué par celui-ci. M. Jean-Pierre *Cot mène une* campagne très unitaire, et la progression du P.S. dans toutes les villes de la circonscription renforce sa position. Seuls, estime-t-on, les *communistes* pourraient le faire trébucher, donnant alors ses chances à M. Pierre Dumas.

HAUTE-SAVOIE : M. Maurice Herzog sur la défensive

M. Jean Brocard, U.D.F.-P.R., vice-président de l'Assemblée nationale, qui l'a emporté confortablement en *1973* dans une triangulaire, contre un socialiste et un réformateur, devrait conserver la première circonscription (*Annecy*) qui a donné 60 % des suffrages en 1974 à M. Giscard d'Estaing.

De même, M. Georges Planta, maire de Thonon, U.D.F.-P.R., ne paraît pas menacé à Thonon *(deuxième circonscription)*, malgré son échec aux dernières sénatoriales.

Dans la troisième circonscription (Chamonix), M. Maurice Herzog, R.P.R., ancien ministre, aura en revanche beaucoup de mal à se maintenir. Son échec à Chamonix aux dernières municipales et la conquête de la mairie d'Annemasse par un socialiste sont de mauvais signes. Rien néanmoins, pense-t-il, n'est *perdu pour lui si le candidat* socialiste, maire d'Annemasse, M. Borel, doit s'effacer au second *tour* devant le communiste. L'attitude actuelle du P.C. re*donne confiance au vainqueur* de l'Annapurna.

…DE 1958 A 1977

HAUTE-SAVOIE					ARDECHE						DROME					TOTAL : RHONE-ALPES						
58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	74	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	74	77
—	—	1	1	1	1	—	1	3	3	2	—	2	1	2	1	8	13	13	21	13	12	12
1	1	1	—	2	2	1	1	—	—	1 d	1	—	—	—	—	17	8	9	11	10	11	10
2	2	1	—	—	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	9	10	9	5	9	8	8
—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	3	4	3	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	2	2	1	2	1	8	9	16
—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	1	2	2	2

c) M. Maurice Blanc (P.S.) a été élu, le 29 septembre 1974, au siège que M. Joseph Fontanet, devenu ministre, avait cédé à son suppléant et …entait alors de reconquérir.

d) M. Henri Torre, qui avait été élu en 1973 comme U.D.R., a laissé son siège à son suppléant pour devenir secrétaire d'Etat. Il a repris ce …iège le 29 septembre 1974, mais sous l'étiquette des républicains indépendants. Il est actuellement candidat P.R.-U.D.F.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

BAS-RHIN. — M. René Radius, député (ex-*R.P.R.*) de la 1[re] circonscription du Bas-Rhin (Strasbourg nord et sud) a annoncé *officiellement, vendredi 10 février*, qu'il ne sera pas candidat aux élections législatives. Le candidat du R.P.R. dans cette circonscription est M. Robert Grossmann, suppléant de M. Radius *(le Monde* du 10 février).

MOSELLE. — Mme Marie Judlin, déléguée régionale à la condition féminine en Lorraine, et candidate contre Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, dans la 2[e] circonscription de la Moselle, a annoncé lundi *13 février* à Metz qu'elle quitte le parti radical, qui lui a refusé son investiture, et qu'elle maintient sa candidature afin de manifester son « *refus de la cuisine politique, des calculs et des marchandages* ». Mme Judlin a rappelé qu'elle avait refusé, le 17 janvier dernier, les fonctions de déléguée nationale à la condition féminine « *que lui avait proposées M. Raymond Barre en lui demandant expressément de retirer sa candidature contre Mme Saunier-Seïté* ». Le suppléant de Mme Judlin, M. Marc Houpert, membre du parti républicain, s'est pour sa part placé « *en congé de parti* ».

PARIS. — Le Mouvement des radicaux de gauche présente M. André Reynaud, membre du bureau national du M.R.G. dans bureau national du M.R.G., dans dissement). Cette circonscription est la seule de la capitale dans laquelle aura lieu une primaire entre le M.R.G. et le P.S., représenté par Mme Thérèse Toure. Le *député sortant* M. Charles Magaud (R.P.R.), ne se représente pas.

SEINE-MARITIME. — Dans la 1[re] circonscription, *dont* le député sortant est M. Henri Damamme (C.D.S.), suppléant de M. Lecanuet, qui ne se représente pas, M. Michel Blaiset, candidat aujourd'hui *indépendant*, parce que récemment exclu du R.P.R. par les instances départementales, négociant en vins, mais se définissant lui-même comme « *un modeste boutiquier* », a présenté samedi 11 février son suppléant. Il s'agit de son frère, M. Claude Blaiset, médecin, qui fut lui-même en 1968 candidat de la majorité dans la 3[e] circonscription face à M. Roland Leroy (P.C.), n'échouant que de sept cents voix. D'autre part, M. Constant Lecœur, candidat *écologiste* de la 8[e] circonscription, a confirmé le choix de son père, ancien député P.S.U., nommé lui aussi Constant Lecœur, *comme* suppléant.

Le député sortant de la 8[e] circonscription est *M. Roger Fossé* (R.P.R.). — *(Corresp.)*

YVELINES. — Dans la 4[e] circonscription, où il bénéficie du retrait du P.C., le P.S.U. a décidé de présenter M. Serge Depaquit, membre du bureau national. M. Yves Corneau, qui avait été désigné par la section locale du P.S.U. *(le Monde* du 27 janvier), sera le suppléant de M. Depaquit. Le député sortant de la circons*cription* est M. Marc Lauriol (R.P.R.).

PHILOSOPHES THAUMATURGES

Les nouveaux philosophes font beaucoup parler d'eux. Ils sont portés aux nues par des gens qui ne les ont pas lus, ce qui est toujours le plus sûr gage du succès : il n'est aucune réputation qui ne soit fondée sur le malentendu.

On voit, en effet, le pouvoir et ses chers médias célébrer à qui mieux mieux ces contempteurs du marxisme qui expliquent que le marxisme conduit au totalitarisme, ce qui n'est pas une thèse très neuve, mais qui surtout en tirent comme conclusion que tout pouvoir est fatalement totalitaire, ce que d'ailleurs Alain avait déjà insinué.

Epilogue. L'un de ces penseurs à la mode est l'auteur d'un ouvrage qui s'intitule Marx est mort. *L'ayant porté en terre, il se présente aux élections contre Georges Marchais qui pète de vie, sous l'étiquette du parti républicain. Célébrer la mort de Marx et se faire incontinent giscardien, je le dis tout net : n'est-ce pas prendre le risque de le faire ressusciter ? Il y a des précédents dans l'histoire des religions.*

P. DE SAINT-ROBERT.

Le Monde

société

ÉDUCATION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DÉMOGRAPHIE

Trop de professeurs dans dix ans ?

Le nombre des élèves de l'enseignement secondaire français a presque quintuplé entre 1950 et 1975, passant de un *million* à près de cinq millions. Telle est l'une des constatations faites par M. Alain Norvez, assistant à l'université de Paris-V, chargé d'études au ministère des universités, et publiées par l'Institut national d'études démographiques (1). Première conséquence : on assiste aujourd'hui à un freinage du recrutement des professeurs.

L'étude de M. Norvez fait notamment apparaître que le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire a progressé très lentement jusqu'à la *seconde guerre mondiale*, puisque 6,7 % de la classe d'âge dix-dix-sept ans étaient scolarisés dans le second degré en 1936, contre 2,8 % en 1896 (la gratuité des études secondaires ne fut effective qu'à partir de 1930). La proportion de bacheliers avant 1914 représentait environ 1 % d'une classe d'âge et n'atteignait encore que 4 % vingt-cinq ans plus tard. Cette proportion passe à 12 % en 1960 et à 25 % en 1975. Autrement dit, alors qu'il n'y avait qu'un bachelier sur cent Français d'une génération en 1914, il y en a aujourd'hui un sur quatre.

C'est l'année scolaire 1968-1969 qui a connu l'accroissement maximal du nombre d'élèves (trois cent treize mille). En 1975, cet accroissement annuel était retombé à soixante-dix mille élèves. Le taux de scolarisation des *dix-dix-sept* ans dans l'enseignement secondaire est passé de 28 % en 1954-1955 à 71 % en 1974-1975, la « percée » se situant après *1963, date de création des collèges* d'enseignement secondaire (C.E.S.).

De ces données chiffrées, *M. Norvez tente de dégager* des perspectives et surtout d'établir la « projection » des besoins dans les années à venir. Première projection : le nombre des dix-dix-sept ans va désormais décroître chaque année (0,2 % par an jusqu'en 1985 et 1,5 % par an ensuite). Le minimum avait été atteint en 1954 (4,4 millions) en raison des classes creuses de la guerre et le maximum est aujourd'hui atteint avec 6,8 millions de dix-dix-sept ans.

« Freiner le recrutement »

Une deuxième projection concerne les enseignants. M. Norvez prévoit que le recrutement de nouveaux enseignants pour le second degré public devrait « plafonner » à environ soixante mille entre 1975 et 1979, à cinquante mille entre 1980 et 1984, et à treize mille entre 1985 et 1989. M. Norvez fait valoir, en effet que, du fait de l'intense recrutement des années *1960-1970*, la *majeure* partie des enseignants se trouvent en début de carrière : au 1er janvier 1975, 52 % des professeurs agrégés *et certifiés avaient moins de* trente-cinq ans.

Les seuls éléments qui permettent d'atténuer le freinage du *recrutement sont la féminisation* du corps enseignant (qui multiplie le travail à temps partiel) et un éventuel allongement de la scolarité, obligatoire ou spontané. De là à conclure, comme le fait M. Norvez, qu'« *en ne freinant pas le recrutement actuel, on risque de compromettre le recrutement des années futures* », il n'y a qu'un pas... que le ministère a déjà franchi en réduisant fortement le nombre de postes offerts aux concours d'agrégation et du CAPES (*le Monde* du 10 janvier).

Une question se pose maintenant : le ministère de l'éducation va-t-il mettre à profit le « répit démographique » pour améliorer la qualité de l'enseignement *dans les établissements secondaires* ? Si l'on se réfère aux effectifs actuels par classe, au nombre d'heures de cours qui « sautent » faute de remplaçants (*ou faute de titulaires*, comme en éducation physique), on ne peut s'empêcher de penser que l'éducation nationale manque encore de bras, et qu'il sera toujours temps de « recycler » les professeurs lorsqu'elle manquera d'élèves. — R. C.

(1) Alain Norvez : *le Corps enseignant et l'évolution démographique. Effectifs des enseignants du second degré et besoins futurs.* Travaux et documents. Cahier n° 82. INED-PUF, 214 pages, 28,90 F.

Une réunion du Comité national d'action laïque

« L'intolérance est en face »

Le Comité national d'action laïque (CNAL), qui groupe des représentants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, présidée par Me Cornec, de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente et de la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale, a réuni à Paris une journée nationale « pour la nationalisation laïque de l'enseignement ». Cette journée s'est achevée par une « déclaration » du CNAL qui appelle pratiquement les « laïques » à voter lors des prochaines élections pour les trois partis de gauche.

« *Ils veulent la bataille, livrons-là.* » Pour tous les participants de cette journée du CNAL, aucun doute : à un mois des élections législatives, la « guerre scolaire » est rallumée par la faute des tenants de l'enseignement privé. « *Nous nous trouvons devant une offensive de grande envergure du lobby de l'enseignement confessionnel* », constate M. Michel Lasserre, secrétaire général. Une offensive qu'il n'hésite pas à qualifier de « *déchaînement frénétique* », à voir la campagne publicitaire déclenchée par les APEL (associations de *parents d'élèves de l'enseignement* libre) et la hâte avec laquelle le ministre de l'éducation, M. Haby, « *précipite la mise en œuvre de la loi Guermeur* ».

Pour M. Lasserre, « les choses sont très claires aujourd'hui ». Il y a, d'une part, « *ceux du programme commun* » — et même le P.S.U., qui a adressé une lettre de soutien — et, *d'autre part, « ceux de la majorité qui, en toute occasion, s'acharnent à démanteler le service public »*. Le secrétaire général se défend de « *donner des consignes de vote* », mais demande aux laïques d'« *harmoniser leurs votes avec leurs options pour l'école* » et de tout faire pour « *éviter la dispersion des voix laïques* ».

Pour M. André Henry, secrétaire général de la FEN, « *ce ne sont pas les laïques qui souhaitent le monopole, mais les cléricaux* », qui veulent « *reconquérir le terrain perdu par une action insidieuse, patiente, tenace et obstinée* ». Le secrétaire général de la FEN s'inscrit en faux contre l'idée — très répandue — que la loi Debré de 1959 prépare l'intégration de l'enseignement privé dans le service public, et il dénonce la nouvelle loi Guermeur comme la « *loi de la peur* ». Quant à M. Haby, déclare M. Henry, il est aujourd'hui « *ballotté par la droite et les cléricaux* ». Il n'a plus que « *l'autorité de dire « oui » aux pressions* ».

La responsabilité du ministère

Me Jean Cornec s'élève contre la *notion du « droit des familles »* de choisir leur école. « *Le libre choix des parents, M. Guermeur s'en moque. Les cléricaux veulent conserver leur monopole là où il existe.* » Pour Me Cornec, « *les parents n'ont pas de droits, ils n'ont que des devoirs. C'est l'enfant qui a des droits.* »

Le secrétaire général du SNI-P.E.G.C., *M. Guy Georges*, reprend le thème de la liberté de conscience pour mieux confondre les tenants de l'école confessionnelle : « *On ne peut pas, en même temps, défendre la liberté de conscience des élèves et défendre la spécificité de l'école catholique.* » Pour M. Guy Georges, « *l'intolérance est en face* ». Et pourquoi craindre un endoctrinement au sein de l'école publique ? « *La nationalisation n'est pas l'étatisation.* » Les instituteurs n'ont pas lutté pendant un siècle contre la mainmise de l'Eglise sur l'enseignement pour rétablir un nouveau monopole. « *Notre école croule sous des réformes qui n'en finissent pas d'échouer* », constate le secrétaire général du SNI-P.E.G.C., qui n'a pas de mots assez durs pour dénoncer la politique néfaste du ministère et de M. Haby, « *ce moderne évêque Cauchon* ».

De nombreux participants ont souligné la responsabilité du ministère de l'éducation, *accusé* de laisser se dégrader l'enseignement public. M. André Henry, notamment, estime que cette politique s'inscrit dans un cadre plus large, puisque, selon *lui, l'Etat se dépouille lui-même des* domaines dont il a la charge (formation professionnelle, handicapés, radio-télévision, téléphone, etc.) au profit du patronat privé. Ainsi se profile, « *dans l'ombre* », un « *lobby patronal* » aussi dangereux pour les laïques que le « *lobby confessionnel* ».

ROGER CANS.

FIN DES GRÈVES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Les enseignants en grève dans quelques établissements scolaires des Hauts-de-Seine ont interrompu leur mouvement après avoir, semble-t-il, reçu de la part du ministère de l'éducation certaines garanties. Au lycée expérimental de Sèvres, les professeurs ont repris leurs cours lundi 13 février, après avoir reçu « l'assurance verbale » que les sept classes et les huit postes menacés d'être supprimés seraient maintenus. Toutefois ils envisagent de se remettre en grève, vendredi 17 février, s'ils ne reçoivent aucune « promesse écrite » du rectorat de l'académie de Versailles.

***Les professeurs du lycée Joliot-Curie* de Nanterre ont également interrompu leur grève, engagée le 30 janvier contre le projet de suppression de cinq classes et de neuf postes d'enseignants dans leur établissement (« le Monde » du 14 février). Cette *décision* intervient après que le ministère de l'éducation eut fait savoir à ces enseignants que les transferts de postes seraient très limités en 1978.**

Conflit entre les ministères de l'éducation et des universités

La formation des maîtres à l'audiovisuel pourrait être retirée à l'École normale supérieure de Saint-Cloud

Le stage des « techniques modernes d'éducation » qu'organise chaque année le Centre audio-*visuel (CAV) de* l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud va-t-il être supprimé l'an prochain ? C'est la crainte des stagiaires actuels et des professeurs du CAV, qui viennent de se mettre *en grève pendant cinq jours*, à la suite du refus du nouveau directeur de l'E.N.S., M. Francis Dubus, de continuer à prendre à sa charge l'an prochain les frais de fonctionnement de ce stage.

Depuis plus de vingt ans, le CAV organise chaque année un stage d'initiation à l'audio-visuel qui accueille environ trente-cinq enseignants du primaire et du *secondaire, de toutes* les *catégories* et de toutes les disciplines. Ceux-ci reçoivent pendant une année scolaire une formation théorique et pratique, mènent des recherches pédagogiques et réa*lisent des productions audio*visuelles. A l'issue du stage, la plupart des enseignants sont affectés à des fonctions de formation à l'audio-visuel dans les écoles normales d'instituteurs ou *les centres régionaux ou départe*mentaux de documentation pédagogique.

Le ministère de l'éducation assure les salaires des stagiaires et de la plupart des enseignants, tandis que l'Ecole normale supérieure prend à sa charge les frais de fonctionnement du stage. « *La stagnation du budget de l'E.N.S. depuis trois ans me contraint à réexaminer les affectations de crédits*, déclare M. Dubus. *L'Ecole est d'abord faite pour les élèves qui préparent les agrégations. La formation continue des maîtres du primaire et du secondaire concerne le ministère de l'éducation ; qu'il verse les crédits nécessaires.* »

M. Dubus est soutenu par le ministère des universités : « *En matière de formation continue, nous sommes des vendeurs de services. Nous les vendons à ceux qui paient*, explique M. Louis Paoli, adjoint au directeur des enseignements supérieurs. *Les crédits de recherches ne peuvent financer des actions de formation continue. C'est l'esprit et la lettre de la loi de 1971.* »

Pour les stagiaires et les enseignants du CAV, qui redoutent les conséquences de cette attitude, le stage « *se nourrit du travail de recherche de l'école* ». Il doit rester à Saint-Cloud.

Le ministère de l'éducation, de son côté, tout en reconnaissant la qualité de ce stage, considère que sa contribution est largement suffisante. « *Si l'E.N.S. maintient son attitude*, explique-t-on, *ce stage sera transféré au Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.).* » La publication de la circulaire appelant les candidatures est, dans l'immédiat, suspendue, faute de précisions sur le lieu du stage. Mais la décision sera prise avant la fin du mois de février.

Au-delà de cette affaire, digne de Clochemerle (le conflit porte *sur un crédit de* 150 000 francs), apparaissent deux problèmes non résolus et qui divisent les partenaires concernés, enseignants et administration : quelle est la vocation des Ecoles normales supérieures, et singulièrement de celle de Saint-Cloud, dont le transfert à Lyon a été décidé et annoncé avec fracas en *1975* ? Qui, d'autre part, doit prendre en charge la formation continue des maîtres du second degré et du primaire ? Le ministère des universités, en cautionnant avec des arguments strictement financiers la décision du directeur de l'E.N.S., consacre l'abandon de cette tâche par l'enseignement supérieur au profit du ministère de l'éducation. Quand on constate l'intérêt qu'attache le ministre de l'éducation à la formation des maîtres (*le Monde* du 10 février) et la place de plus en plus restreinte qu'occupe l'audio-visuel dans les activités du C.N.D.P., on comprend l'inquiétude des enseignants.

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

Le syndicat C.G.T. du technique a passé le cap des vingt mille adhérents

Le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), vient de réunir à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), son vingt-deuxième congrès national. Près de *cinq cents délégués ont participé aux travaux.*

Réuni à un mois des élections législatives, le congrès des professeurs de l'enseignement technique court affiliés à la C.G.T. a vécu quatre jours à l'enseigne du programme commun. « *Face à la rupture de la gauche*, a déclaré le secrétaire général du S.N.E.T.P.-C.G.T., M. Gérard Montant, *notre organisation dit : il faut que vive le programme commun.* » Sur tous les murs de la salle du congrès, ce slogan s'inscrivait en lettres de feu sur le larges banderoles. On a voulu ignorer les querelles de la « politique politicienne ».

S'agissant du syndicat lui-même, les représentants du S.N.E.T.P.-C.G.T. font valoir que *leur organisation ne cesse de progresser* en effectifs. De 15 752 adhérents en 1971, le syndicat est passé à 20 214 en 1976, soit une augmentation de 28,32 % en six ans, alors que le nombre d'enseignants du *second* cycle court a augmenté dans le même temps de 22,70 %.

M. Montant a cependant noté des démissions du syndicat (*539 démissions* recensées), dont une partie serait imputable « *aux difficultés internes de la gauche* » ainsi qu'aux prises de position de la C.G.T. à l'égard de la politique énergétique. Dans l'ensemble, le *S.N.E.T.P.-C.G.T.* représente actuellement 40 % des enseignants, 18 % des conseillers d'éducation et 10 % des directeurs de lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), ce qui en fait toujours « *le premier syndicat des personnels du cadre des L.E.P.* ».

Dans la motion finale du congrès, le S.N.E.T.P.-C.G.T. souhaite que le recrutement des *enseignants* de lycée d'enseignement professionnel reste « spécifique » par rapport à l'enseignement technique long ou général. Il demande que ces lycées « *jouent le rôle qui devrait être le leur et soient des lycées à part entière* ».

SPÉLÉOLOGIE

L'expédition de la Pierre-Saint-Martin

HUIT HOMMES POUR L'« INTÉGRALE » DU PLUS GRAND GOUFFRE DU MONDE

De notre envoyé spécial

La Pierre-Saint-Martin. — Huit silhouettes d'astronautes ployant sous le poids d'un lourd fardeau ont disparu lundi, à 13 heures, dans un trou creusé à travers une couche de 5 mètres de neige glacée. A la surface du gouffre de la Pierre-Saint-Martin, près de la Cabane du Berger, une autre équipe de six personnes va veiller pendant *toute la durée* de l'expédition, entre trois et cinq jours

Le groupe spéléologique haut-pyrénéen a envoyé quatorze de ses membres à la Pierre-Saint-Martin. Un matériel très élaboré doit permettre de descendre les 380 mètres du puits. Parmi les cinq entrées du gouffre, celle du Beffroi est la plus orientale et permet le plus long parcours. Le point le plus bas est à — 1 130 mètres du départ. Pour cette « intégrale » aller-retour, c'est-à-dire un parcours de 24 kilomètres, l'équipe n'emporte pas de téléphone. *Elle n'aura que deux* contacts avec l'équipe de surface

Pour la nourriture, deux genres de rations ont été choisis : des glucides et des lipides pour la progression, des repas chauds sans conserves ni alcool, mais comportant des aliments énergétiques au bivouac. Pendant le premier raid, très long, vingt heures sans sommeil, les « spéléo » se nourriront de fruits secs, de *noisettes, de noix décortiquées*, de chocolat. Le premier bivouac de douze heures permettra la préparation des repas chauds. Deuxième raid de douze heures suivi d'un deuxième bivouac de douze heures également. Le troisième raid se fera sur le chemin du retour.

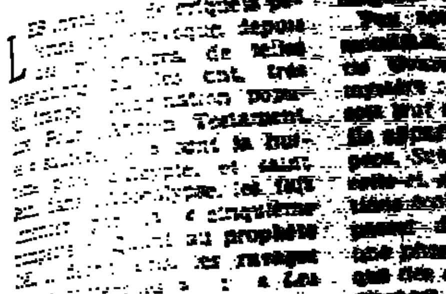
Pendant trois à cinq jours, l'équipe va évoluer dans une température de 1 à 5 degrés avec 100 % d'humidité, et il n'est pas question de ressortir du gouffre avec une température de moins 15 degrés dans une atmosphère très sèche.

Un plan d'alerte spécial a été mis en place cette semaine dans la région pour permettre l'intervention dans les meilleurs délais de pelotons de gendarmes de haute montagne et des pompiers spécialisés.

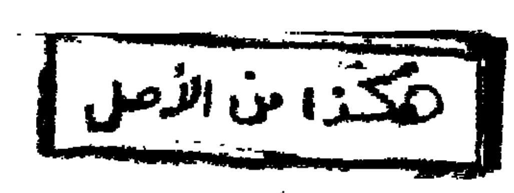
Pourquoi cette tentative, que certains considèrent comme inutilement dangereuse ? Le président du groupe, M. Douat, a tenu à s'en expliquer devant les rares journalistes venus assister au départ de l'expédition. « *Ce que nos camarades vont tenter*, a-t-il dit, *est le résultat de quinze ans d'efforts. C'est aussi la réalisation d'un rêve : parcourir d'un bout à l'autre, à l'aller et au retour et en une seule fois, le gouffre de la Pierre-Saint-Martin. Ils vont aborder les plus grandes difficultés. Critiqués, mal compris, nous voulons, par cette entreprise, situer le niveau de la spéléologie que nous pratiquons au niveau tarbais, bien sûr, mais aussi au niveau international. Et cela au cœur du plus grand gouffre connu dans le monde. Peut-être pourrons-nous augmenter encore l'exploration de 300 ou 400 mètres.* »

Les huit membres de l'équipe de fond sont tous des hommes dont le plus jeune a dix-huit ans et l'aîné trente et un.

LÉO PALACIO.



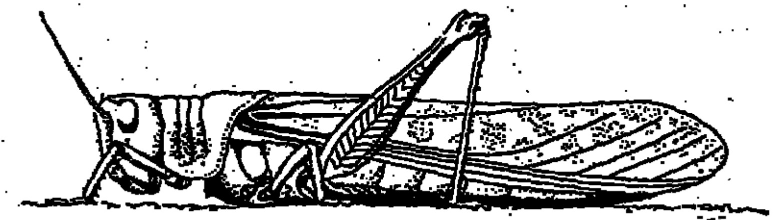




Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

DE L'AFRIQUE DU NORD AU SUD DU SAHARA ET DE L'ATLANTIQUE A L'HIMALAYA

La multiplication des criquets pèlerins menace un territoire où vivent 400 millions d'hommes



Criquet pèlerin, grandeur nature

Depuis le mois d'octobre 1977, les responsables de la lutte anti-acridienne surveillent avec inquiétude les régions côtières de la mer Rouge et du golfe d'Aden, de la latitude de Médine, jusqu'au littoral somalien, sur le continent africain comme sur la péninsule Arabique. *Ces régions ont reçu des pluies importantes et répétées favorisant l'apparition des conditions nécessaires à la pullulation des* criquets pèlerins et à la « grégarisation » redoutable de ces insectes.

Après la sécheresse des années 70, qui a décimé populations et troupeaux, au moment même où se développent la guerre somalo-éthiopienne et la guérilla érythréenne, apparaît ainsi, la terrible menace des invasions de *sauterelles dans la corne de l'Afrique. Mais, alors que la sécheresse et la guerre ont été ou sont limitées à des zones vastes, certes, mais* bien localisées, les ravages des criquets pèlerins pourraient, par ricochet, s'étendre de l'Atlantique à l'Afghanistan et à l'Inde et de l'Afrique du Nord à la Tanzanie et à l'Oman.

Vingt-huit millions de kilomètres carrés, où vivent près de 400 millions d'hommes, pourraient ainsi être menacés. Il faut savoir qu'un essaim de 10 kilomètres carrés (on en a déjà vu de plus grands) dévore, en une soirée, 4 000 tonnes de végétaux, soit de quoi nourrir 1 million d'hommes pendant une journée.

***La menace est d'autant plus inquiétante que* la situation actuelle en Erythrée et dans le nord de la Somalie ne permet ni surveillance régulière ni intervention préventive efficace. Ce sont, pourtant, les opérations de surveillance et les interventions préventives qui, depuis une quinzaine d'années, ont empêché toutes les grandes invasions des criquets pèlerins et qui sont venues à bout des essaims en formation en 1967-1968 (Somalie), en *1971-1972* (côtes de la *mer Rouge) et en 1975* (*côtes de la mer Rouge* et désert indo-pakistanais du Sind).**

LE DEUIL DE LA TERRE

LES invasions de *criquets* pèlerins ont provoqué, depuis des millénaires, de telles dévastations qu'elles ont, très tôt, frappé l'imagination populaire. Pour l'Ancien Testament, les « sauterelles » sont la huitième plaie d'Egypte, et saint Jean, dans l'Apocalypse, les fait annoncer par la « cinquième trompette ». Quant au prophète Joël, *il décrit ainsi les ravages des « sauterelles » : « Les champs sont dévastés, les terres en deuil. Le blé est dévasté, le moût fait défaut, l'huile fraîche est tarie (...) La moisson des champs a péri* (1). »

Jusque vers 1920-1925, *on ne* savait pas d'où venaient les « sauterelles ». Les essaims surgissaient du désert... où on ne les avait pourtant jamais repérés. Dans le désert, ou tout au moins dans les fonds de vallée des régions subarides, là où le sol a été ameubli par la concentration occasionnelle des eaux de ruissellement et l'accumulation d'alluvions *fluviatiles et là où* cette humidité *temporaire a permis à la végétation de se développer, on voyait* soit des insectes verts et isolés à tous les stades de leur développement, soit des bandes compactes de larves aptères jaune et noir. Quant aux redoutables essaims migrateurs, ils étaient faits d'insectes volants d'abord roses (stade *imago* immature) puis jaune citron (stade *adulte mature*). *Non seulement les couleurs étaient différentes,* mais aussi les *rapports* morphométriques (longueur des pattes, *longueur* des ailes, entre autres).

Peu après *la première guerre* mondiale, l'entomologiste Sir Boris Uvarov, trouve la clef du mystère : les insectes, quelle que soit leur couleur, sont les mêmes. Ils appartiennent à la même espèce, *Schistocerca gregaria*, mais celle-ci, sous l'influence de conditions écologiques favorables, peut passer d'une phase solitaire à une phase grégaire ce qui implique des changements importants *d'aspect et surtout de comportement.*

Les criquets solitaires ne se déplacent pratiquement *que la* nuit et ne se groupent pas. Leurs déplacements sont donc très limités, car les criquets pèlerins, quelle que soit leur phase, ne peuvent voler que lorsque la température dépasse 23 °C (environ). Au contraire, les criquets grégaires recherchent leurs congénères et se regroupent en bandes de larves pouvant couvrir plusieurs hectares ou même plusieurs kilomètres carrés, puis *en essaims de milliards d'adultes qui ne volent que le jour ;* vivant dans des régions chaudes ou relativement chaudes, ils sont capables de se maintenir en l'air pendant la plus grande partie de la journée et ils peuvent être entraînés par le vent pendant des heures.

Le mystère des phases étant éclairci, il fallait découvrir ce qui déclenche la grégarisation. Tout n'est pas encore connu, mais il est certain que le point de départ *est la pluie qui tombe ici ou là — plus souvent qu'on ne le croit* — sur le désert et ses abords et qui permet le développement d'une végétation « contractée », c'est-à-dire limitée aux fonds *humides* et *alluvionnaires. La* végétation attire les criquets solitaires, *le sol mou permet aux* insectes adultes de pondre, et les larves éclosant après huit ou dix jours ont de quoi se nourrir. Des pluies particulièrement abondantes et la chaleur favorisent le développement en trois ou quatre semaines des insectes, alors que par temps froid et sec, *la maturation peut demander six mois.* A chaque génération, la population de criquets pèlerins peut se multiplier par *cent ou deux cents...*

Au-delà d'une certaine densité *(encore assez imprécise)*, la grégarisation *s'amorce. Les criquets* solitaires *ne* passent pas *d'un* coup à la phase grégaire, mais par l'intermédiaire des stades d'une phase « transienne » pendant lesquels les insectes, même aux stades larvaires, sont de plus en plus mobiles. Les adultes ailés peuvent aller vers les zones humides d'autant plus facilement que ce sont les mêmes vents qui apportent la pluie et transportent les insectes. Ainsi, *en quelques générations (trois au moins)*, les criquets pèlerins parviennent-ils à la véritable phase grégaire, celle qui se traduit par la formation des essaims migrateurs contre lesquels l'homme est quasiment désarmé. Il est, en effet, presque impossible de prévoir les déplacements des essaims. En outre, ces derniers se multiplient par ponte dans le sol ; et comme les invasions suivent les pluies saisonnières, une nouvelle végétation a le temps de repousser pendant les *huit ou dix jours* d'incubation des *œufs*, d'autant plus que les criquets jaune citron au moment de la ponte sont beaucoup moins voraces que les immatures roses.

C'est ainsi qu'une invasion de criquets pèlerins sortant des régions proches de la mer Rouge, vers le mois de mai, peut se propager en juin et juillet dans toute la bande de *l'Afrique* située au sud du Sahara (une humidité abondante arrête les *« sauterelles ») et, de là, gagner l'Afrique* du Nord par vagues, d'octobre à décembre. Dans le même temps, des criquets pèlerins, grégarisés eux aussi près de la mer Rouge, peuvent envahir le Proche-Orient (de la Turquie au sultanat d'Oman) puis l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde.

Au *total, la* zone potentiellement menacée par le criquet pèlerin *couvre plus de 28* millions de *kilomètres carrés, soit* près de 20 % des *terres* émergées. Et la vie de près de 400 millions d'hommes (un dixième de la population mondiale) peut être très gravement affectée par des invasions de cet insecte redoutable.

L'étendue et la gravité des ravages potentiels *expliquent* l'ampleur des méthodes de lutte appliquées avec succès depuis une quinzaine d'années. Les zones connues pour être favo*rables à la grégarisation des criquets pèlerins sont* systématiquement prospectées par voie aérienne puis par voie terrestre. Lorsque les bandes sautillantes sont constituées, on procède à la mise en place d'appâts empoisonnés ou à des pulvérisations de très faibles doses d'insecticides rémanents et concentrés depuis des voitures (grâce à un dispositif adapté sur le pot d'échappement) ou depuis des avions.

De telles méthodes peuvent *soulever* les protestations de *« défenseurs de la nature ».* Mais les ravages des *criquets* pèlerins sont tels qu'il faut bien employer des armes efficaces. Avant la guerre, des études avaient montré que les économies locales de subsistance mettaient cinq à six ans pour « récupérer » après une invasion de « sauterelles » et que les essaims de criquets pèlerins réapparaissaient en moyenne tous les sept ans (mais il s'agit là d'une moyenne car, dans la *réalité, les invasions ne se produisent jamais selon des cycles réguliers). En outre,* les *produits* utilisés sont épandus *par doses* extrêmement réduites sur des surfaces limitées et toujours différentes (dans les régions arides, les pluies tombent rarement plusieurs fois de suite au même endroit). La quantité de matière active épandue est donc, par unité de surface, beaucoup moins importante que dans nos pays. Et si ces *mini-doses sont fatales en huit ou dix jours aux criquets,* elles ne sont d'aucun danger réel ni pour le bétail (les régions « traitées » sont souvent des zones d'élevage extensif) ni pour l'homme.

L'effort collectif

Dès avant la guerre, les puissances *coloniales* (France, Grande-Bretagne et Belgique, notamment) s'étaient concertées et avaient essayé de lutter contre les criquets pèlerins. Diverses méthodes avaient été alors utilisées : barrages contre les déplacements d'insectes aptères, appâts arsenicaux (très dangereux), maladies bactériennes. Sans grand succès, *il faut le reconnaître. Comme dans d'autres domaines,* la guerre a apporté les moyens techniques indispensables à une lutte efficace : puissants insecticides de contact et d'ingestion, véhicules tout terrain, aviation légère.

Vers 1950, la nécessité d'un important effort collectif s'est imposée : il fallait faire des études très *complètes de biologie* et *d'écologie de manière à* comprendre l'explosion démographique, la grégarisation et les migrations des criquets pèlerins. La concrétisation de cette prise de conscience a été la mise sur pied, par les Nations unies, d'un programme de recherche auquel ont participé plus de quarante pays. En 1961, 4 *millions* de dollars ont été *affectés à ce programme* qui a duré dix ans. Et avant même la *fin de ce programme,* a été créé un système de lutte contre *les criquets* (pèlerins et autres) *dont la coordination est assurée* depuis Rome par le *groupe de* lutte anti-acridienne de la F.A.O. dirigé par M. Jean Roy.

La *lutte* contre *les* criquets *pèlerins* devrait très prochainement profiter d'une nouvelle méthode mise au point par le groupe anti-acridien et l'unité de télédétection de la F.A.O. au cours d'une étude faite pendant deux ans dans le sud de l'Algérie. A partir des images de nuages prises par un des satellites NOAA, on a pu évaluer le volume des pluies journalières qui tombent sur une *région donnée.*

Dans 80 % des cas, les estimations des pluies ont été extrêmement précises. A partir de ces *indications* sur la répartition des *pluies, on a repéré et localisé sur* les images prises par le satellite Landsat, les zones où se stocke l'humidité et où se développe la végétation. C'est-à-dire, comme nous l'avons vu plus haut, celles qui constituent des dangers potentiels de grégarisation des criquets pèlerins. *La définition des* images du satellite est telle que des taches de végétation « contractée » de 2 *ou* 3 hectares peuvent *être parfaitement localisées et évaluées.*

Cette méthode en est au stade expérimental. Bientôt on devrait passer à l'échelle opérationnelle : un centre installé à Téhéran va *couvrir toute une zone comprenant l'Iran, l'Inde,* le *Pakistan,* l'Afghanistan et une partie de la péninsule Arabique. L'Iran a mis à la disposition de la F.A.O. et des pays concernés une station de réception de satellite, un appareillage d'analyses des images couplé à un gros ordinateur (les images ont souvent besoin d'un traitement destiné à accentuer leurs contrastes) et des spécialistes d'interprétation des images aussi bien que de la lutte anti-acridienne. Ainsi, grâce à des corrélations fines entre les images et les *conditions sur le terrain, sera mise en application* une *méthode dynamique* d'évaluation de la situation presque au jour le jour. Ce qui devrait donner une arme *remarquablement* efficace à la mesure du nombre et de la voracité des criquets pèlerins.

YVONNE REBEYROL.

(1) *Traduction œcuménique de la Bible,* éditée par l'Alliance biblique universelle.

200 MILLIONS D'INSECTES AU KILOMÈTRE CARRÉ

LE criquet-pèlerin, *Schistocerca gregaria*, est un insecte de l'ordre des *Orthoptères*, classe des Oaeliféres, *famille des Acrididas, doté d'antennes courtes et d'un ovipositeur interne. C'est donc à tort qu'on l'appelle couramment* « sauterelle ». Les sauterelles, certes, sont aussi des Orthoptères, mais elles appartiennent à la classe des Ensifères (longues antennes et ovipositeur externe) et surtout, elles ne sont pas, comme les criquets, sujettes à ces « explosions démographiques », déclenchées par des conditions écologiques favorables.

Les essaims de criquets grégarisés se déplacent au gré des vents. Quant la chaleur baisse, le soir, ils s'abattent sur le sol. Leur densité peut atteindre facilement 200 insectes par mètre carré, soit 200 millions d'individus par kilomètre carré. Si un essaim couvre 10 kilomètres carrés, ce sont donc 2 milliards d'insectes qui s'attaquent ensemble à la végétation. On a déjà vu des essaims de plusieurs dizaines de kilomètres carrés. Chaque criquet pèse environ 2 grammes *et mange chaque jour son poids de verdure ou d'écorce tendre. Un essaim de 10 kilomètres carrés peut donc, en un soir, dévorer* 4 000 tonnes de feuilles, d'herbes, de plantes cultivées, d'écorce ou de jeunes brindilles. Une telle quantité de « verdure » suffirait, selon la nature des végétaux dévorés, à nourrir pendant une journée 40 000 éléphants, 100 000 chameaux ou 1 000 000 d'êtres humains... Le lendemain matin, avec la *chaleur du soleil,* les *criquets reprennent leur vol. Ils sont repris par le vent qui, selon sa vitesse, les transporte* à quelques dizaines ou quelques centaines de kilomètres jusqu'au soir. Et la dévastation recommence...

Soixante-neuf pour cent des dommages sont dus aux essaims d'adultes immatures, 23 % à ceux d'adultes matures et 8 % aux larves.

DEUX ORGANISATIONS ET TROIS COMMISSIONS

Il existe* actuellement deux organisations régionales qui ont d'ailleurs succédé à des organismes antérieurs créés par la France et la Grande-Bretagne. *Chacune a son budget propre.

• L'Organisation de la lutte *anti-acridienne de l'Afrique de* l'Ouest (Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Côte-d'Ivoire, Bénin, Niger, Tchad, Cameroun, Gambie).

• L'Organisation de la lutte anti-acridienne de l'Afrique de l'Est (Somalie, Ethiopie, Djibouti, Soudan, Ouganda, Kenya, Tanzanie).

La F.A.O. a créé, en accord avec les Etats intéressés, trois commissions anti-acridiennes dont les membres se réunissent une fois par an et qui disposent d'un budget alimenté par un fond de dépôt géré par la F.A.O.

• La Commission du Nord-Ouest de l'Afrique (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye).

• La Commission du Sud-Ouest asiatique (Inde, Pakistan, Iran, Afghanistan).

• La *Commission* du Proche-Orient (Turquie, Iran, Liban, Syrie, Jordanie, Koweït, Arabie Saoudite, Qatar, Oman, Yémen *du Nord, Yémen du Sud,* Emirats arabes unis, Bahreïn, Egypte et Soudan ; ce dernier pays appartient aussi à l'Organisation de l'Afrique de l'Est).

Les pays membres des organisations régionales se rassemblent **une fois par an en « comité de lutte contre le criquet pèlerin » qui décide des mesures à prendre et qui peut agir directement et rapidement grâce à un fonds de dépôts géré lui aussi par la F.A.O. Les quatre fonds de dépôts, alimentés par les Etats faisant partie des organisations et *commissions régionales,* sont d'environ 400 000 dollars par an en tout.**

La coopération internationale entre les organisations et les commissions régionales est efficace et, ce qui est plus rare dans les organismes internationaux, rapide. Ainsi, tout récemment, sur un simple coup de téléphone donné de Rome par *M. Roy, à la requête de l'Arabie* Saoudite, l'Organisation de l'Afrique de l'Est a-t-elle envoyé un de ses avions participer aux traitements anti-acridiens dans *le Tihamah (la région côtière de l'Arabie Saoudite et du Yémen* du Nord), qui relève pourtant de la Commission du Proche-Orient.

Une Caravelle pour observer l'éclipse d'un satellite de Saturne

Le 8 janvier 1978, trois équipes françaises ont observé avec succès l'éclipse de Japet, satellite de la planète Saturne, par les anneaux de Saturne. Un groupe était à bord d'une Caravelle volant au large des côtes du Groënland, un autre utilisait le nouveau télescope européen de 3,60 mètres, situé dans le sud du Chili, et un troisième se trouvait à l'observatoire de Haute-Provence.

Ce phénomène astronomique rare vient de se produire deux fois : au cours de la nuit du 19 au 20 octobre 1977, et le 8 janvier 1978. Auparavant, il avait été observé une seule fois par E. Barnard en novembre 1889.

par ANDRÉ BRAHIC (*)

L'ANNEAU de Saturne, le plus bel objet qu'on puisse voir dans le ciel, est encore très mal connu. Galilée l'observa en 1610, mais c'est Huyghens, en 1654, qui le premier comprit qu'il s'agissait d'un anneau autour de la planète. Il s'étend entre 73 000 et 137 000 kilomètres du centre de la planète (le rayon de Saturne est de 60 000 kilomètres). Son épaisseur est inférieure à 2 kilomètres et même probablement inférieure à 100 mètres. L'anneau est formé d'un grand nombre de petites particules de quelques centimètres à quelques mètres de diamètre. On ignore encore si l'anneau a le même âge que la planète (4,5 milliards d'années), ou s'il est plus jeune, brisé par les forces de marées au voisinage de Saturne. L'analyse spectroscopique de l'anneau permet d'affirmer que les particules sont couvertes de givre contenant quelques impuretés. L'anneau contient quelques divisions sombres (c'est pourquoi on parle aussi bien des anneaux de Saturne), en particulier celle découverte en 1675 par Cassini, alors directeur de l'Observatoire de Paris. L'origine de ces divisions est encore mal comprise.

L'étude des anneaux n'est pas uniquement intéressante en elle-même. Par certains côtés, ces anneaux ressemblent à ce qu'était l'entourage du Soleil avant que les planètes ne se forment : un disque de petits planétoïdes autour du Soleil. De plus, de nombreux objets se présentent dans l'univers sous forme d'un disque plat autour d'un renflement ou d'un corps central (galaxies spirales, disques d'accrétion autour des étoiles à neutron, etc.). Des mécanismes communs permettent probablement d'expliquer leur évolution.

La découverte récente des *anneaux d'Uranus* (1), *en particulier* grâce à la mission de l'avion C 141 de la NASA, a relancé les études des disques planétaires et provoque un intérêt croissant pour ces objets. On peut aussi signaler que toute donnée recueillie sur l'anneau de Saturne est très importante pour le choix définitif de la trajectoire des engins spatiaux qui passeront au voisinage de la planète entre 1979 et 1982.

Quand le satellite Japet passe dans l'ombre des anneaux de Saturne, il est évidemment moins brillant, et sa luminosité est d'autant plus faible que la zone des anneaux traversée par les rayons lumineux en provenance du Soleil est plus opaque. L'observation de cette éclipse est le meilleur moyen de connaître la répartition de la matière dans cet objet peu connu qu'est l'anneau de Saturne.

Les anneaux de Saturne sont inclinés de 27 degrés par rapport au plan de l'écliptique (plan orbital des planètes) tandis que l'orbite de Japet est inclinée de 15 degrés par rapport au plan des anneaux. Une telle éclipse est *rare* parce que les chances pour que le Soleil, les anneaux et Japet soient parfaitement alignés sont faibles. Les autres satellites de Saturne sont soit trop faibles pour que leurs variations de luminosité puissent être mesurées avec précision, soit en mouvement dans le plan des anneaux et ne peuvent donc pas *être éclipsés sauf dans le cas très* particulier où les anneaux sont vus par la tranche. Et dans ce dernier cas, on ne peut tirer aucune information sur la répartition de la matière dans les anneaux.

En octobre 1977, le phénomène a duré dix-huit heures. Il était évidemment impossible de l'observer entièrement d'un seul point de la Terre. Quatre observatoires de la côte ouest des Etats-Unis ont pu observer l'éclipse par la partie extérieure des anneaux ; l'éclipse par la division de Cassini a été partiellement observée à bord de l'avion C-141 de la NASA volant au-dessus du Pacifique et à l'observatoire de l'université d'Hawaï. Une observation de la disparition du satellite dans l'ombre de la planète a été faite au Japon.

Au mois de janvier, le mauvais temps sévissant sur la majeure partie du territoire des Etats-Unis, seules quelques observations ont pu avoir lieu sur la côte ouest, tandis que les trois tentatives françaises ont eu lieu normalement.

Trois méthodes d'observation

Avant un dépouillement complet des observations, les premiers résultats semblent indiquer que les bords de l'anneau sont nets, que l'anneau intérieur est moins dense que prévu et que la division de Cassini est plus étroite qu'on ne le pensait.

Alors qu'en 1889 Barnard observait à l'œil nu au bout de sa lunette, trois méthodes ont été utilisées pour observer cette éclipse de Japet :

1) Une méthode photograhique (prise d'une succession de clichés) ; cette méthode est facile d'emploi, mais peu précise ;

2) Une méthode photométrique. Un photomètre est un appareil qui mesure la quantité de lumière reçue en fonction du temps. On fait passer la lumière provenant de Japet par un petit trou et on essaie d'éliminer la lumière diffusée provenant de Saturne. Cette méthode est délicate, mais plus précise. Elle a été utilisée à l'observatoire européen du Chili et à l'observatoire de Haute-Provence ;

3) Une méthode par comptage de photons à bord de l'avion Caravelle. C'était la seconde fois depuis l'observation de l'éclipse de Soleil de 1973 à bord de Concorde qu'un avion français était utilisé pour une observation astronomique dans le domaine visible.

On peut se demander quel est l'intérêt de l'utilisation d'un avion pour de telles observations. Dans le cas de l'observation de l'éclipse de Soleil, la vitesse de Concorde permettait d'observer le phénomène très longtemps. Dans le cas d'observations en infrarouge, l'altitude de l'avion permet une observation à un niveau où l'atmosphère n'a pas encore absorbé la plus grande partie du rayonnement infrarouge. Dans le cas d'éclipses de satellite ou d'occultations d'étoile par une planète, l'utilisation de l'avion permet d'effectuer des observations en des points de la Terre où il n'y a pas d'observatoire, tout en éliminant les chances de mauvais temps grâce à un vol au-dessus des nuages (une telle méthode a fait ses preuves lors de la découverte des anneaux d'Uranus : la meilleure observation a été faite à bord de l'avion C-141 de la NASA volant au-dessus de l'océan Indien alors qu'une équipe française munie d'un des meilleurs équipements était sous les nuages en Afrique du Sud).

L'éclipse de Japet a été observée à bord d'un Caravelle du centre d'essais en vol de Brétigny. A la place d'une des issues de secours était placée une cuve isolante à l'intérieur de laquelle se trouvait un télescope habituellement utilisé pour les observations infrarouges. Au foyer du télescope, une caméra à *comptage de photons* (une sorte de caméra de télévision particulièrement efficace) recueillait le signal, et l'image du phénomène se formait sur un écran de télévision, tandis que l'observation était enregistrée sur une bande vidéo pour un dépouillement ultérieur. L'utilisation d'une image à deux dimensions permettait de résoudre de délicats problèmes de pointage tandis que le guidage fin de l'avion était effectué manuellement à l'aide d'un viseur tête haute habituellement utilisé pour les atterrissages sans visibilité, le pilote automatique de la Caravelle n'étant pas suffisamment performant.

Ce vol, qui a été un succès technologique, a montré que l'équipe à bord était venue à bout des problèmes difficiles que pose la maîtrise d'un télescope embarqué à bord d'un avion. Et la même méthode pourra être employée pour observer avec précision les prochains événements astronomiques, en particulier les prochaines occultations d'Uranus et de Mercure.

(*) Maître-assistant à l'université de Paris-VII et à l'Observatoire de Paris.

(1) *Le Monde* du 30 novembre 1977.

La mini-informatique dans l'automobile

Bientôt une voiture française à allumage électronique total

La course à l'électronique automobile se disputait déjà quand la France, discrètement, a pris le départ. La création récente d'un département spécialisé au sein de la C.S.F. — du groupe Thomson — peut bouleverser la compétition : dans quelques mois sera commercialisée une voiture française, de petite cylindrée, équipée d'un allumage entièrement électronique de conception française.

L'ALLUMAGE électronique n'est pas un gadget. On ne peut, aujourd'hui, prétendre sérieusement à une réduction de la consommation et de la pollution en conservant un dispositif mécanique d'allumage... à moins de remettre en cause la structure des moteurs traditionnels en développant, par exemple, des chambres à explosion à volume variable.

Jusqu'à présent, la majorité des automobiles particulières se contentaient de l'allumage par bobine et rupteur mis au point dans les années 30 (1) : un courant basse tension délivré par une batterie étant transformé dans une bobine d'allumage, en haute tension, nécessaire à la production d'une étincelle aux bougies. Mais il fallait pour cela « hacher » le courant continu grâce à un interrupteur (puisque ce n'est pas le passage d'un courant dans le primaire, mais sa rupture et son rétablissement qui produisent un courant dans le secondaire), au bon moment (le point d'allumage) et distribuer l'énergie à chacune des bougies. L'ennui, c'est que l'interrupteur (le rupteur) devait travailler cent à deux cents fois par seconde et que ses contacts (les vis platinées) se fatiguaient rapidement et ne supportaient pas des intensités supérieures à cinq ampères. D'autre part, on se satisfaisait de deux régulateurs mécaniques (à masselottes pour le régime et à diaphragme pour la charge) afin d'avancer le point d'allumage en fonction de deux paramètres, la vitesse du moteur et la dépression dans la tubulure d'admission.

Les premiers allumages « transistorisés » introduits en France il y a deux ans par Chrysler n'étaient qu'une étape. Le rupteur était remplacé par un petit alternateur logé à sa place et chargé de donner des « tops » à un boîtier de transistors qui traitait et amplifiait la tension de « commande » avant sa transformation dans la bobine. Le système coûtait deux fois plus cher, mais il était plus fiable (plus de contacts à changer) et autorisait des intensité de l'ordre de 20 ampères, favorisant des allumages corrects dans les pires conditions (démarrage à froid, bougies encrassées, etc.) ainsi qu'une constance du point d'allumage (moins de « ratés » donc moins d'hydrocarbures imbrûlés).

Avec l'allumage entièrement électronique vont disparaître les derniers dispositifs mécaniques, tributaires de leur inertie. Ce qui subsistait du rupteur, le déclencheur électromagnétique relié par un axe au moteur, les masselottes et les diaphragmes, font place à des capteurs répartis dans le moteur qui transmettent en permanence leurs informations à un microprocesseur. Celui-ci, en fonction de la position du vilebrequin, du régime, de la charge, mais aussi de la température de l'eau et d'autres paramètres tels que la vitesse de déplacement du papillon (besoin instantané de puissance) ou la pression de l'air et sa température, élabore le point d'allumage optimal entre deux instants d'allumage (2). Le cœur d'un tel système est constitué par des circuits intégrés LSI (3 500 transistors tiennent sur 22 mm2) qui doivent affronter des températures de fonctionnement, ainsi que des vibrations, extrêmement sévères.

Il semble que ces problèmes aient été résolus puisque Chrysler et General Motors, aux Etats-Unis, ont déjà commercialisé des véhicules équipés de ces systèmes. En Europe, on pouvait penser, il y a peu, que la firme allemande Robert Bosch était seule capable de produire un allumage électronique de troisième génération. Pour elle, le système, quatre fois plus cher qu'un allumage classique, mais autorisant des courbes d'avance extrêmement complexes favorisant la sécurité (accélérations plus rapides) comme l'économie d'énergie, devait équiper les véhicules de haut de gamme dans les cinq prochaines années.

L'apparition d'un petit modèle, de technique entièrement française, viendra à point, dans quelques mois, pour prouver que l'automobile de grande série se tourne délibérément vers l'électronique pour assurer son progrès.

MICHEL BERNARD.

(1) Des voitures comme la DS-21 à injection électronique ne dérogeaient pas à cette règle : le seul rôle imparti à l'électronique y est le réglage de la qualité du mélange air-essence, l'allumage lui-même, et ses variations de réglage en fonctionnement, étant toujours déterminés par des dispositifs mécaniques.

(2) Le temps de réponse est de 2 à 5 millisecondes.

EN TOUTE LOGIQUE

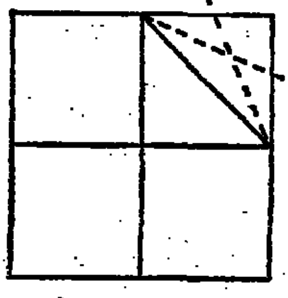
PROBLEME no 114

PLIAGES

Le pliage du papier offre de nombreuses ressources de constructions géométriques, bien qu'il ne puisse agir qu'en déterminant la bissectrice d'un angle ou le milieu d'un segment et la perpendiculaire qui en part.

La figure montre une manière de faire apparaître un octogone sur une feuille de papier carré. Le papier est plié en quatre carrés. Chaque carré est plié en deux triangles rectangles isocèles. Les bissectrices des deux demi-angles droits donnent les côtés d'un octogone. En effet, les côtés sont évidemment égaux et on vérifie que tous les angles sont égaux à 135 degrés.

Saurez-vous trouver une autre manière, complètement différente, de déterminer un octogone régulier par pliage sur une feuille carrée ?



SOLUTION DU PROBLÈME N° 113

Suivons le cas du premier joueur, en supposant qu'il possède c cartes dont f figures. La probabilité de ne pas tirer de figure parmi ses cartes au premier coup est :

$$\frac{c - f}{c}$$

et de ne pas en tirer non plus au second coup est :

$$\frac{c - f - 1}{c - 1}$$

Si l'on égale le produit de ces probabilités à 1/2, on obtient :

$$c = \frac{1}{2}(4f + 1 \pm \sqrt{8f^2 + 1})$$

Or f ne peut varier que de 1 à 12. Comme c et f doivent être entiers positifs, le premier joueur ne peut avoir que 21 cartes dont 6 figures ou 4 cartes dont une figure. Mais le second joueur suit les mêmes calculs. Pour que le troisième joueur ait le plus petit paquet, il faut que chacun des deux premiers aient 21 cartes dont 6 figures. Le troisième joueur n'a aucune figure dans son jeu.

(Référence : Jacoby and Benson, *Mathematics for Pleasure*, Fawcett.)

D'autre part, deux lecteurs, MM. Henri Boglin et Jean-Marie Jaccarini, nous proposent une autre solution au problème n° 112 (« Quelle heure est-il ? ») : si l'on accepte que les deux pendules n'aient pas nécessairement un décalage d'un nombre *entier* de secondes, on peut considérer qu'il est huit heures, pour un décalage compris entre deux et trois secondes.

PIERRE BERLOQUIN.

Le gouvernement sud-africain confirme sa décision de construire une usine d'enrichissement d'uranium

De notre correspondante

Johannesburg. — En 1982, l'Afrique du Sud devrait pouvoir produire elle-même l'uranium enrichi nécessaire à ses propres besoins : le ministre des mines, M. Fanie Botha, a confirmé, lundi 13 février, devant le Parlement que son gouvernement avait décidé de convertir en une unité de production industrielle l'usine pilote d'enrichissement d'uranium ouverte en 1976 à Valindaba, utilisant le procédé aérodynamique sud-africain, proche du procédé allemand Becker, découvert en 1970. L'usine devrait entrer en service peu de temps après l'achèvement en 1981 du premier réacteur de la centrale nucléaire construite à Koeberg, dans la région du Cap, par un consortium français.

Ce sont, selon le ministre, des considérations économiques qui ont poussé le gouvernement sud-africain à abandonner son projet initial, formulé en 1974. Celui-ci prévoyait la construction d'une usine d'une capacité de 5 millions d'unités de travail de séparation, mais dont le coût était évalué alors à 910 millions de rands, soit un peu plus de 5 milliards de francs. Elle n'aurait par ailleurs pas pu entrer en service avant 1985. Selon des informations publiées il y a quelque temps, le coût du nouveau projet s'élèverait à 500 millions de rands, soit un peu plus de 2 milliards de francs (*le Monde* du 24 décembre 1977).

Bien qu'aucune indication n'ait été donnée sur la taille de l'usine, le ministre a souligné qu'elle couvrirait tous les besoins sud-africains en temps voulu. Autrement dit, elle permettra de ne pas dépendre de l'étranger, à un moment justement où Pretoria doute de plus en plus de la volonté des Etats-Unis de livrer comme prévu l'uranium enrichi commandé.

Bien que le gouvernement sud-africain n'ait pas cessé de proclamer qu'il ne poursuivait que des fins pacifiques dans le domaine nucléaire, il n'est jamais parvenu à couper court aux spéculations selon lesquelles le pays n'hésiterait pas à fabriquer des armes nucléaires, si ce n'est déjà fait. La décision de Pretoria de construire sa propre usine d'enrichissement d'uranium va certainement ranimer le débat.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Élections à l'Académie

L'Académie des sciences a élu quatre nouveaux membres correspondants, au cours de sa séance du lundi 13 février. Il s'agit, dans la section de biologie animale et végétale, de M. Jean Lavollay, et, dans la section de biologie appliquée, de MM. Alfred Jost, Ivan Assenmacher et Jean-Louis Bonnemain.

Au cours d'une séance précédente, trois correspondants avaient été élus dans la section des sciences mécaniques, MM. Marcel Barrère, Michel Combarnous et Georges Duvaut.

M. Jean Lavollay

M. Jean Lavollay, âgé de soixante-dix ans, est, depuis 1945, professeur titulaire de la chaire de chimie-agricole et biologique du Conservatoire national des arts et métiers. Ses principales recherches ont été consacrées à la chimie des sols, à la nutrition végétale et animale, et il s'est particulièrement intéressé au *rôle du magnésium* chez les animaux et les végétaux.

M. Alfred Jost

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Alfred Jost, soixante et un ans, est professeur de physiologie comparée à la faculté des sciences de Paris-VI. Il a consacré l'essentiel de ses recherches à l'étude et à la compréhension du rôle des hormones dans le développement sexuel du fœtus, mettant notamment en évidence qu'en l'absence de sécrétion d'hormone sexuelle, l'appareil sexuel de l'embryon évolue naturellement vers le type femelle.

M. Ivan Assenmacher

Professeur à la faculté des sciences de Montpellier depuis 1962 et directeur du laboratoire de physiologie animale de cette faculté, M. Ivan Assenmacher est âgé de cinquante ans. Il est spécialiste d'écophysiologie endocrinienne et de neuroendocrinologie comparée des oiseaux et des mammifères. Il s'est, en particulier, intéressé à la chronophysiologie (horloges biologiques et leur dépendance vis-à-vis de l'environnement).

M. Jean-Louis Bonnemain

Professeur titulaire à l'université de Poitiers, M. Jean-Louis Bonnemain est âgé de quarante et un ans. Ses travaux d'histologie ont amené à remettre en cause certaines notions classiques concernant la circulation des éléments au sein des cellules.

M. Marcel Barrère

M. Marcel Barrère, cinquante-sept ans, est un spécialiste de l'énergétique liée aux problèmes de mécanique et de thermodynamique. Il est *actuellement directeur scientifique* de l'énergétique à l'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) et ses travaux portent surtout sur la propulsion par les turboréacteurs, les statoréacteurs, les fusées. Il est aussi, depuis 1973, maître de conférences au département de mécanique de l'Ecole polytechnique.

M. Michel Combarnous

M. Michel Combarnous, trente-sept ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole des pétroles et de l'Institut français du pétrole, est professeur sans chaire à l'université de Bordeaux-I. Ses premiers travaux, consacrés à des recherches sur la récupération du pétrole dans les gisements, l'ont conduit à s'orienter ensuite vers l'étude des milieux poreux et des phénomènes de transfert.

M. Georges Duvaut

M. Georges Duvaut, quarante-trois ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences, est maître de conférences en mécanique à l'Ecole polytechnique depuis 1969 et professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie depuis 1973. Après l'étude des ondes dans les matériaux élastiques non linéaires, M. Duvaut, en collaboration avec le professeur Lions, s'est intéressé aux problèmes mécaniques des milieux continus.

Vives réactions du corps médical après l'enquête de « Que choisir ? »

L'événement que constitue la publication d'un test de onze médecins, pour une angine banale, par une enquêtrice d'une association de consommateurs (1) a *suscité de nombreuses réactions*. Le sentiment qui domine chez les médecins est celui de l'indignation devant ce qui *est perçu comme une véritable agression* contre le corps médical, s'ajoutant à la crainte de voir s'altérer plus encore les rapports de confiance nécessaires entre praticiens et patients.

Les réactions émanant d'organismes représentatifs, dont nous publions ci-dessous les principaux extraits, tiennent à *souligner* les faiblesses méthodologiques de l'enquête, ses erreurs et ses exagérations, insistant en particulier *sur l'* « *indécence* » *que constitue la* publication d'un jugement nominal particulièrement sévère par un jury anonyme. Aucune action judiciaire n'a cependant été engagée contre la revue « Que choisir ? », et on ne peut manquer de s'étonner du contraste entre le caractère très défensif des réactions officielles et l'absence de propositions concrètes destinées soit à s'opposer au renouvellement de telles enquêtes, soit au contraire à en devancer l'impact par des initiatives d'autocontrôles de la profession médicale.

On note aussi que le moment choisi pour la *publication* de cet article lui donne une intention politique qui reste cependant trop floue pour être efficace et éveiller autre chose *que de la suspicion*.

Du côté des mouvements de consommateurs, l'unanimité est jusqu'à présent totale. Bien qu'il existe plusieurs associations concurrentes, aucune d'entre elles n'a marqué de désapprobation envers la méthode utilisée pour cette *enquête*. « *Que choisir ?* » est connu pour sa diffusion dans le grand public (cinq cent mille exemplaires ont été vendus en une semaine), et, *si on peut regretter que la rigueur scientifique* de ses évaluations soit parfois sacrifiée au caractère spectaculaire et même provocateur *de la présentation*, on est bien forcé d'en admettre l'impact psychologique. Les médecins ne sont d'ailleurs pas *la* première profession libérale testée de cette manière : l'année dernière, les avocats avaient été jugés par le même mensuel sur la base d'une consultation pour un divorce. Les militants des mouvements associatifs ne croient pas que la médecine puisse jouir d'un privilège particulier qui puisse *l'exempter de telles* mesures d'évaluation, mais ils pensent que la santé est l'un des secteurs les mieux protégés par les traditions de secret qui s'attachent aux relations entre *les dispensateurs de soins et leurs usagers*.

Ceux qui travaillent depuis longtemps dans ce domaine et qui connaissent bien les problèmes liés à l'industrie du *médicament et des* additifs alimentaires, comme le Laboratoire coopératif ou encore la Fédération nationale des *coopératives de consommation, ne cachent* pas leur amertume de voir les difficultés se multiplier à l'encontre de leur action, pourtant *scientifiquement indiscutable, et admettent que* les méthodes de leur confrère de l'Union fédérale des consommateurs font sans doute bien *plus pour leur cause que leur travail de laboratoire* précis et austère. Ils envisagent tous de continuer leur action dans le même esprit, en *diversifiant leurs objectifs* vers les spécialistes, les hôpitaux, les examens de laboratoire. Ils espèrent obtenir, par ailleurs, un véritable statut de *délégation* sociale, comme les syndicats, de manière à participer activement à la gestion des organismes de santé. *Pour tous ceux que nous avons rencontrés*, l'affaire de « Que choisir ? » n'est qu'une première. Ils savent qu'ils ont choqué les médecins, mais rappellent qu'ils ont provoqué la même *réaction* chaque fois qu'ils ont abordé un nouveau domaine et récusent l'accusation qui leur est faite de « casser » la relation de confiance médecin-malade.

Face à cette détermination, il faut cependant noter la position originale, conciliante et courageuse du président de la Confédération *des syndicats médicaux français, le docteur* J. Monier, qui écrit dans un éditorial de la revue « le Médecin de France » : « Nous voudrions *redonner à chaque médecin ferveur et* dynamisme. Pas de complexe et pas trop d'inquiétude : notre dossier est bon. Sachons simplement *le présenter. La revue « Que choisir ? »* nous attaque ? Les consommateurs veulent dialoguer avec nous ? Répondons présent. Nous avons une force trop souvent méconnue : l'information ! »

Docteur J.-F. L.

(1) *Le Monde* du 1er février.

Des malades-flics ?

Que choisir ? vient allégrement de clouer au pilori onze de nos confrères, grâce à une malade téléguidée.

Cette « expérimentation » menée sans garantie réelle d'objectivité a pour but avoué de *démontrer la nécessité de changer* le système actuel de santé et d'abattre le pouvoir médical, symbolisé par les *corps constitués*.

Pour ce faire, on livre à la vindicte publique le comportement d'une poignée de médecins pris en otage, avec des accusations aussi graves que *celles de négligence*, d'incurie, d'incompétence, d'incohérence, d'esprit de lucre, de vénalité... Après quoi, on ose écrire : « *Nous ne prétendons pas nous ériger en censeur à l'égard de l'un ou l'autre des médecins cités.* »

Alors ? Pourquoi donner les noms et les adresses de ces médecins-cobayes, si leur cas n'est pas individuellement *démonstratif* ? N'est-ce pas semer nécessairement le doute, la défiance ou le discrédit dans *l'esprit de* « leurs » malades ?

Les auteurs de cette campagne ne cachent pas leur intention de *poursuivre* dans cette voie — celle de la délation. Des comités de consommateurs, *chargés* du contrôle non seulement de la qualité des actes, vérifieront-ils aussi la bonne utilisation des deniers publics ? A des maladies-types devront sans doute correspondre des traitements stéréotypés ; les arrêts de travail « qui coûtent cher *à la société* » seront-ils refusés ou codifiés sur des critères préétablis, et par qui ?

On peut s'étonner que, après avoir dénoncé, non sans quelque raison, la création d'un corps spécialisé de « *médecins-flics* », on puisse préconiser l'utilisation de malades-pièges, autant dire de « malades-flics ».

Quel travailleur, accusé de faire péricliter son entreprise par ses absences répétées, accepterait d'être « testé » par ses camarades d'*atelier* au *nom* d'un comité d'entreprise vigilant ? Un syndicat de consommateurs serait-il *plus qualifié* et mieux accepté ? Nous en doutons.

Contrôle des connaissances, amélioration de l'enseignement de la thérapeutique, développement de l'information médicale dans le cadre de l'E.P.U., prise de conscience des responsabilités personnelles de chacun d'entre nous : certainement oui. Sanction des fautes et des abus : qui ne le souhaite ? Mais un contrôle par des irresponsables ou des incompétents : certainement non.

La médecine n'est pas une science « *exacte* ». L'analyse *médicale* n'est pas une analyse chimique. Dans notre art, tout est affaire de *nuances* : *combien de* cas difficiles où le médecin est seul devant sa conscience ! Ce n'est pas une raison suffisante pour tout excuser... ou tout condamner.

Les procès en responsabilité sont là, nombreux, pour montrer, *s'il en était besoin*, la *complexité* de l'affaire et les difficultés... d'en juger sereinement.

Dr JEAN CLOSIER,
secrétaire général adjoint du Conseil national de l'ordre des médecins.

Pas d'impunité pour les médecins

Puisqu'il s'agit de la sécurité des patients, puisqu'il s'agit de la qualité des soins, la première garantie qui puisse leur être offerte est la responsabilité professionnelle que quiconque, pour un acte donné, peut mettre en cause pendant *trente* ans et à laquelle aucun d'entre eux ne saurait se dérober. Vous vous interrogez sur « la fin de l'impunité » des médecins ? Comment peut-on poser une pareille question quand on sait qu'il ne se passe pas de jour en France sans que la responsabilité *médicale* soit mise concrètement en question, qu'il ne passe pas de semaine *sans que des condamnations* parfois très lourdes soient prononcées contre des praticiens auteurs de fautes professionnelles. C'est un phénomène qui va s'accélérant pour diverses *raisons*. La population confond encore le droit à la santé, qui ne saurait être *garanti*, avec le légitime droit aux soins dont elle dispose, *et elle devient de plus en* plus exigeante sur le résultat des actes médicaux. Le souci de *bénéficier* de substantielles indemnisations si une faute est démontrée guide bien des revendications. Enfin les techniques modernes de soins comportent parfois d'autant *plus* de risques qu'elles sont plus efficaces avec la survenue imprévue d'accidents, *même en dehors de toute faute*. Ces nouveaux accidents thérapeutiques doivent être étudiés par un groupe de travail *ad hoc* mis en place par le garde des sceaux, à la demande du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

L'enquête en question peut sans *doute* contribuer à relancer un dialogue entre le corps médical et le public sans pour autant que la responsabilité du corps médical soit mise en cause. L'ouverture du vrai dialogue ne peut se faire que dans la sérénité.

Dr JACQUES POULETTY,
président de la Société médicale d'assurance et de défense professionnelles
Le sou médical.

⁂

La Fédération des médecins de France élève pour sa part une « *vigoureuse protestation* » :

Des voix médicales autorisées *se sont* exprimées sur la *prétention* de ce test à enfermer dans une *solution* type un état pathologique sans considération du danger éventuellement couru par le *malade*, préoccupation permanente du médecin.

Les tenants de la médecine déshumanisée seraient, sans doute, les premiers à invoquer la responsabilité personnelle d'un médecin qui aurait laissé se développer une *affection* grave décelable à l'origine par un examen de laboratoire qu'il n'aurait pas prescrit *sous* la pression d'une politique d'économie ne tenant pas compte des impératifs de la distribution des soins.

La F.M.F. manifeste sa solidarité confraternelle envers les confrères dont les noms et adresses *ont été si malignement* et si injustement livrés à la publicité.

⁂

Enfin, le docteur R. Enten, de Neuville-au-Bois, nous écrit :

Les révélations de *Que choisir ?* ne constituent pas une surprise pour l'ensemble du corps médical.

Les pionniers d'un enseignement *spécifique du généraliste*, à *Bobigny* ou à Tours, s'efforcent de compenser l'enseignement inadéquat de la thérapeutique dispensé à la faculté en précisant aux *étudiants des modalités pratiques* réfléchies. Les responsables de la formation médicale continue intè*grent dans leurs objectifs* pédagogiques de recyclage une approche de la thérapeutique qui tienne compte des réalités de la pharmacologie clinique, d'essais *sérieusement* contrôlés, de la iatrogénie. Les médecins membres des commissions médico-sociales paritaires départementales, par l'étude des tableaux statistiques d'activités professionnelles — profils, — connaissent les disparités de prescription et sont à même d'en informer leurs confrères, les amenant à réfléchir à leur mode d'exercice.

Mais on ne peut que déplorer que, une fois de plus, les généra*listes* soient les victimes d'une telle opération publicitaire. Quand fera-t-on une étude comparative *des coûts et résultats des diffé*rents services hospitaliers, des journées d'hospitalisation abusive, des examens de laboratoire systématiques et superfétatoires. Il est vrai que les hospitaliers sont inamovibles et inattaquables dans leurs prérogatives !

« L'homme en question »

La bonne surprise du professeur Schwartzenberg

Les visages en plan rapproché de « L'homme en question » permettent, à côté du dialogue, de s'intéresser au cours de ce curieux *jeu de la* vérité télévisée. Le questionné était le professeur Léon Schwartzenberg, *cancérologue*, auteur avec Pierre Viansson-Ponté d'un livre, *Changer la mort*, sur le cancer et l'attitude des médecins face à la maladie, aux *malades* et à la mort des autres — et dans lequel il avoue pratiquer l'euthanasie. Visage contrasté, avec des yeux clairs et tendres, parfois servis par un grand *sourire à fossettes* ; mais un regard inquiet avant tout. Les premières questions sont aimables, morales et approbatrices.

On attend celle de Louis René, président du conseil de *l'ordre* de Paris, dont on pourrait craindre une réprimande pu*blique à propos* de l'euthanasie. La question est celle d'une définition du mot : « *Je suis simplement contre le maintien à tout prix d'une vie qui n'est plus une existence* », répond le cancérologue. « *Bravo ! C'est ça qui est merveilleux !* s'exclame le professeur René, emporté dans un véritable élan d'émotion vers son interlocuteur surpris. *Vous avez fait éclater l'invraisemblable amphibologie qui consiste à nier que nous pratiquons tous l'euthanasie.* »

Puis, un peu plus tard, il devait ajouter : « *Notre rôle de médecin c'est d'essayer d'aider l'autre à mourir le moins mal possible, lorsqu'une maladie grave ne lui laisse aucune chance de survivre* ».

Le sourire désormais rassuré du professeur Schwartzenberg ne le quittera plus jusqu'à la fin. *Il se permettra même plus* tard d'interpeller avec audace celui qu'il redoutait sans doute *un peu à propos du prochain* congrès international de cancérologie qui doit avoir lieu à Buenos-Aires : « *Est-il normal de tenir un congrès où il est question de sauver les malades de l'esclavage du cancer, dans un pays où des gens en bonne santé sont soumis tous les jours à l'esclavage de la torture ?* »

Louis René, comme le professeur *Bernard Pierquin*, cancérologue lui aussi, durent bien rejoindre l'un et l'autre la position du professeur Schwartzenberg, partisan du boycottage de la manifestation. Le sourire de notre cancérologue combattant, en fin d'émission, montrait ainsi qu'il venait de gagner une bataille dans sa longue guerre contre l'injustice, dont le cancer n'est en somme qu'une illustration parmi d'autres.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

SOCIÉTÉ

Un meurtre à Fontenay-sous-Bois

TAPAGE NOCTURNE...

M. Antonio Anès a tué Pascal Hennot, comme cela, d'un coup de carabine dans le dos. Depuis six ans, M. Anès — d'origine portugaise — est concierge au 182, avenue de la République, à Fontenay-sous-Bois ; il a trente-trois ans. M. Hennot, lui, a dix-neuf ans, sans profession. Cela s'est passé dimanche 12 février, vers 23 heures (nos dernières éditions).

Que faisait Pascal Hennot, ce dimanche soir ? Il jouait avec le couvercle d'une poubelle ; il faisait du bruit, ce que l'on appelle, dans les rapports de police, du « tapage nocturne ». *Pas beaucoup, sans doute. Les voisins sont unanimes sur ce point : ils n'ont pas été réveillés cette nuit-là ; ils n'ont pas été dérangés. Une voisine du « 182 », la cinquantaine :* « Je vous assure, il ne s'est rien passé. » *Pourtant, dimanche 12 février, il y a bel et bien eu un mort, même si le quartier semble l'avoir déjà oublié, ou jamais su.*

Ce soir-là, Pascal Hennot et un ami de deux ans plus âgé, se rendent au bowling de la Malène. Ils montent la longue avenue de la République. Presque au but, ils traînent un peu les pieds. Passant devant le « 182 », les deux amis ralentissent. Pour s'amuser, ils donnent quelques coups dans les poubelles déjà sorties. Pascal s'empare d'un couvercle et le conserve comme bouclier... A ce point de l'histoire, tout devrait, tout peut encore s'arrêter là.

Mais M. Antonio Anès, le gardien de l'immeuble, a une arme chez lui. Une carabine 22 long rifle. Ayant entendu du bruit dehors, il s'en empare et sort. Les deux jeunes ont déjà pris du champ, mais qu'importe. Il les rattrape une centaine de mètres plus loin, à l'angle de l'avenue de la République et de la rue des Rosettes. Il les somme, arme en main, de faire demi-tour et d'aller reposer le couvercle de poubelle « fauché » *là où ils l'ont pris.*

Alain Dufaure passe devant. Pascal Hennot lui emboîte le pas, carabine 22 long rifle dans le dos.

Une histoire moche

Il est déjà tard : 23 heures passées. Il fait nuit et froid. Pourtant, un groupe de jeunes qui viennent de sortir du bowling et aident un riverain à pousser sa voiture dans son garage, assistent à la scène. Un homme armé qui en menace deux autres. Le riverain se précipite chez lui sur son téléphone.

Trop tard. Quelques mètres encore et Pascal Hennot s'écroule. Une balle dans le dos. Recueilli dans le garage, 6, rue des Rosettes, il y mourra deux heures plus tard, en dépit des soins apportés.

Qui est M. Anès ? « Un homme sans histoire » *que le quartier n'hésite pas à innocenter. La locataire d'un petit pavillon :* « Si je suis au courant ? Non, et je ne veux pas l'être. Je n'ai rien à dire. » *Une résidente du « 182 » :* « Je ne suis au courant de rien. Je ne sais rien. » *Le cafetier du quartier :* « Il ne fréquentait pas la maison. » *Toujours un café, un peu plus loin :* « Ah bon ! il y a eu un accident ? Vous savez, ici, le dimanche, on est fermé. »

Silence. M. Antonio Anès, père de deux enfants, âgés de deux et six ans, mérite bien cela. Commentaire ultime d'une voisine, ne désavouant pas être « au courant » : « Quelle catastrophe ! C'est pas volontaire. C'est un accident. Ah ! la pauvre (la femme du concierge). C'est une histoire moche. » *Oui, moche. Pascal Hennot, dix-neuf ans, est mort d'une balle dans le dos. Mort pour rien.*

LAURENT GREILSAMER.

LA NOUVELLE DÉLÉGUÉE A LA CONDITION FÉMININE VEUT « AGIR SUR LES MENTALITÉS »

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — Nouvelle déléguée nationale à la condition féminine, Mlle Jacqueline Nonon, qui succède à Mme Nicole Pasquier, devenue secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, a rejoint son poste à Lyon. Mme Pasquier a transmis, *lundi 13 février*, à *son successeur* les dossiers en cours. Parmi ceux-ci, d'abord un « guide des femmes seules », réalisé par la délégation régionale de Paris, et qui complète par des informations concernant chaque région, a été retiré à cinquante mille exemplaires et sera diffusé à partir du 1er mars.

Mlle Nonon compte suivre la politique définie par Mme Françoise Giroud dans son projet pour les femmes, publié en 1976, et que Mme Nicole Pasquier a commencé à mettre en application. Elle a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que son principal objectif serait « *d'agir sur les mentalités* ». « *Il faut*, dit-elle, *veiller à ce que les textes qui ont été adoptés soient au moins appliqués.* » A propos de l'emploi des femmes, elle souhaite modifier la mauvaise image de l'absentéisme. « *La maternité n'est pas une maladie, elle devrait être reconnue comme une fonction sociale. Il faut que l'on en vienne à considérer cet absentéisme normal au même titre que l'absence d'un jeune homme satisfaisant aux obligations militaires.* »

Interrogée sur le « programme commun des femmes » que le mouvement Choisir vient de publier, elle a déclaré : « *C'est une idée intéressante, positive, car les femmes ont toujours intérêt à se regrouper et à être au-dessus des partis. C'est une façon de montrer à ceux-ci qu'ils ne prennent pas assez en considération les femmes.* »

B. E.

JUSTICE

UN LIVRE DE J.-M. THÉOLLEYRE SUR LA PEINE DE MORT

« Inconditionnellement contre »

(Suite de la première page.)

La peine de mort est-elle, ou non, dissuasive ? A-t-elle une valeur d'exemplarité ? Partisans et adversaire continuent d'en discuter, statistiques à l'appui. « On n'en finit *pas de constater que reviennent* sans relâche, obsédants, les mêmes arguments, les mêmes raisonnements — e tcela de siècle en siècle. »

Jean-Marc Théolleyre en appelle aux grands prédécesseurs, Voltaire, Hugo et Camus. Il évoque les grands lutteurs de toujours et d'aujourd'hui, dont Me Albert Naud, qui vient de disparaître. Il ajoute à *sa science, qui est grande*, ce qu'il a appris lors de sa longue expérience de chroniqueur judiciaire. Il rappelle les affaires de *ces trente dernières années*. Il montre, démontre, démonte. Il expose, il explose. Et, *si nécessaires*, si brillants que soient ses exposés, c'est au moment où l'indignation l'emporte qu'il est le plus efficace.

S'il ne s'agissait que d'arguments, « les adversaires de la peine de mort seraient disposés à changer d'avis si on leur démontrait, chiffres en main, que l'exécution a valeur d'exemplarité : 1 % de plus ou de moins, et voilà votre éthique bouleversée ? ». Nous savons bien que non.

Les raisons, pour utiles qu'elles apparaissent, ne sont donc pas l'essentiel. Ni même la raison. La Raison, déesse sublime et sanglante, a veillé, elle aussi, elle surtout, sur la guillotine. Elle a surveillé ceux qu'elle se proposait de lui livrer.

Les raisons du cœur ? Ah ! certes oui ! A condition de nous méfier de ses débordements, sinon de ses *élans. Se mettant* un instant à la place des non-abolitionnistes, Jean-Marc Théolleyre leur donne la parole et s'écrie : « *Mais renouvelez un peu le sujet, finissez-en* avec vos émois, vos palpitations, vos écœurements... » Nous sommes agaçants, nous autres, intellectuels. *Le lecteur d'un quotidien du matin*, cité par Jean-Marc Théolleyre, écrit : « Vous, les intellectuels, sans les piétons de la base, vous ne seriez rien. (...) Les gens de la base ont, eux aussi, de bonnes pensées. » Et de bons sentiments, qui en doutait ? On nous reproche d'avoir bonne conscience à bon compte. Si seulement c'était vrai, un seul jour, une seule heure, quel repos !

Les pieds dans la boue. La tête dans les nuages. La peine de mort, il nous suffit et il suffit, au point où nous en sommes des mœurs et de la législation, d'être inconditionnellement contre. De crier notre horreur, notre mépris, notre refus. *Le beau livre de Jean-Marc Théolleyre* nous y aide.

Alors, on lui dit, on nous dit : la délinquance est de plus en plus préoccupante, de plus en plus révoltants les crimes. Que faire des coupables ? Car la question est, pour ceux qui ont la charge de notre sécurité : « Comment s'en débarrasser ? » C'est leur affaire. Nous ne nous en lavons certes pas *les mains. Mais notre rôle est de* dire, d'abord et avant tout : non, non et non. Casamayor écrivait, il y a longtemps déjà : « C'est tellement plus simple de laisser couper une tête. »

L'auteur de ce livre s'étonne à deux reprises que « de vrais abolitionnistes en sont réduits à tenir colloques pour discuter de ce qui pourrait bien remplacer la peine *de mort*. » (p. 81). « *Remplace-t-on* ce qu'on tient pour foncièrement mauvais ? Voilà bien l'aveu d'un doute singulier et suspect. Et comment les partisans du maintien ont-ils pu laisser échapper l'aubaine et les arguments que leur offrait ce singulier colloque tenu par des *abolitionnistes*, au demeurant divisés » (p. 213). Jean-Marc Théolleyre trouve alors, naturellement, *le plus puissant des arguments*. Il a ce *cri* qui allie les raisons du cœur à la plus stricte raison : « Avant d'abolir l'esclavage, s'est-on demandé par quoi on allait le remplacer ? Avant d'abolir *la torture, s'est-on demandé par* quoi on allait la remplacer ? »

L'actuel ministre de la justice, lors d'une émission où il se trouvait en même temps que Jean-Marc *Théolleyre, a répété à* « *Apostrophes* », devant Bernard Pivot, ses invités et des millions de téléspectateurs, ceci même qui nous avait tous étonnés (et Jean-Marc Théolleyre, déjà, dans son livre — je cite de mémoire, mais on n'oublie *pas ces choses-là* : « *Je suis contre* la peine de mort, la commission que je présidais est contre la peine de mort, *mais* le moment n'est pas venu de demander au Parlement qu'il discute de son abolition, et qu'il la vote. Car s'il en était ainsi décidé, l'opinion publique étant ce qu'elle est, les parents des victimes risqueraient de se faire justice eux-mêmes. » Lui, garde des sceaux, *ministre de la justice*, il les comprenait et ne leur donnait pas tout à fait tort. Jean-Marc Théolleyre déjà écrivait, s'écriait : » « Dans la *bouche d'un ministre qui est aussi* un humaniste, le propos est surprenant. M. Alain Peyrefitte tient les Français dans une piètre estime. Il voit en la plupart d'entre eux un meurtrier, ou, pour le mieux, un bourreau en puissance. » J'ajouterai : et il leur accorde par avance les circonstances atténuantes.

En dépit de tels propos, de telle[s] attitudes, et de la stagnation, pou[r] *ne pas dire de la régression dont* il[s] témoignent, Jean-Marc Théolleyr[e] achève son livre sur des page[s] optimistes. Il a décelé des progrè[s]. Notamment dans la rigueur [des] jurés qui « se montrent de moi[ns] en moins dociles, de plus en pl[us] lucides, de mieux en mieux crit[i]ques ». Et il en appelle à l'imag[i]nation. Non plus seulement à cel[le] qui représente la hideur des mis[es] à *mort* légales et rituelles, ma[is] celle, créatrice, qui cherche, q[ui] trouvera un jour, d'autres voie[s]. Hélas, les bonnes volontés ne suffi[s]sent pas, et il arrive que *l'on fas[se]* pire ou aussi mal en voulant fai[re] mieux. Que sont les quartie[rs] actuels dits de « haute sécurité [»] si ce n'est, en prévision peut-êt[re] d'une abolition de la peine de mor[t], une autre mise à mort, lent[e], *effroyable, et qui n'en finit plus*.

CLAUDE MAURIAC.

★ Editions Tema, 214 p., 39 F.

ARRÊT DE TRAVAIL DE MAGISTRATS LE 15 FÉVRIER

Alors que le ministre de la justice n'a toujours pas fait connaître sa décision à l'encontre de Mlle Monique Guemann, vice-présidente du Syndicat de la magistrature, cette organisation a annoncé qu'elle appelait à « *une courte cessation de travail d'une heure au moins* », mercredi 15 février (nos dernières éditions), pour protester contre la *sanction proposée par la commission* de discipline du parquet : mutation et abaissement d'échelon. Au cours de cette journée, des démarches seront effectuées auprès des chefs de tribunaux et de cours, et, « *quitte à retarder les audiences* », les sections se réuniront et des assemblées générales seront tenues « *là o[ù] cela sera possible* ».

Cet arrêt de travail sera suiv[i] au cours du week-end du 18 fé[vrier], d'une réunion publique [à] Draguignan avec « *toutes l[es] organisations et les personnes q[ui] ont apporté leur soutien à Mon[i]que Guemann* ». (Une pétitio[n] a d'ailleurs recueilli plus de si[x] mi[lle] signatures, dont quatre mil[le] dans le département du Var.) Les modalités d'action de [ce] meeting national ne sont pa[s] encore arrêtées.

Dans un communiqué, le Syn[dicat] des avocats de Franc[e] demande si Mlle Guemann [va] être « *sanctionnée par le minis[tre] de la justice, qui a livré su[r] l'heure un avocat aux autorit[és] allemandes sans attendre l'exer[cice] normal des voies de recou[rs] et après avoir fait peser so[n] opinion sur le délibéré de [la] chambre d'accusation. Ce sera alors le comble de l'injustice* », conclut le communiqué.

Faits divers

En France et en Europe

LE MAUVAIS TEMPS A PROVOQUÉ LA MORT DE PLUSIEURS PERSONNES

La presque totalité de la France et de l'Europe a été recouverte par la neige et le verglas. Dix-sept personnes au moins ont trouvé la mort au cours de ces dernières *quarante-huit heures en Europe occidentale*. En France, dans les Côtes-du-Nord, deux corps ont été découverts : l'un à Plouguenast, celui de M. Félix Buchout, âgé de cinquante-trois ans, l'autre, derrière la gare de Saint-Brieuc, celui de M. Robert Launay, âgé également de cinquante-trois ans ; les deux hommes étaient morts de froid. Et dans le département du Val-de-Marne, deux clochards M. Pierre Chalron, âgé de quarante-deux ans, et M. Saizeroual, âgé de cinquante ans, ont été découverts, le premier à Créteil dans une voiture abandonnée, le second dans un camion à Bonneuil-sur-Marne. Ils avaient *également* succombé au froid. D'autre part, quatre personnes au moins ont péri dans des accidents de la route causés par le verglas pendant le week-end. A la gare du Nord à Paris, un employé de la S.N.C.F., M. Roger Morin, quarante-neuf ans, qui n'avait pas entendu le bruit d'un convoi assourdi par la neige, a été décapité.

En outre, trois personnes ont été blessées par une avalanche qui a *enseveli sept* skieurs, lundi 13 *février* à Saint-Jean-d'Arves (Savoie), sous le *télésiège* de la Chal. Quatre d'entre eux ont été retirés indemnes de la *masse de neige*. Les *trois blessés* sont M. Serge Saissac, trente-cinq ans, Mme Marie-José Saissac, trente ans, tous deux originaires de Saint-Symphorien-d'Ozon (Rhône) *et* M. Daniel Camilly, trente-sept ans, demeurant à Vénissieux (Rhône).

LE MATHÉMATICIEN ALEXANDRE GROTHENDIECK POURSUIVI POUR INFRACTION AUX LOIS SUR LES ÉTRANGERS

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Professeur [à] l'université des sciences et techn[i]ques du Languedoc, spécialiste d[e] la recherche en mathématique[s], M. Grothendieck, cinquante an[s], Allemand nationalisé français, [a] reçu chez lui, à Lodève, pendan[t] plusieurs semaines un moin[e] bouddhiste japonais qui ne dis[]posait pas d'un titre de *séjou[r]* régulier. Il a été verbalisé et pour[]suivi en vertu de l'article 21 d[e] l'ordonnance du 2 novembre 194[5].

C'est un *texte ancien quoiqu[e]* de pratique courante, a fait re[]marquer le président, M. Josep[h] Deixonne, au cours de l'audienc[e] du 13 février. Il est contraignan[t] mais protège souvent les étran[]gers.

Pour Me Anne-Marie Parod[i], de Paris, cette ordonnance, inter[]venue dans des conditions trè[s] particulières, limite les droits de[s] étrangers en France. Elle est e[n] contradiction avec la libre circu[]lation des individus et implicite[]ment abolie par la Constitution d[e] 1946, qui faisait référence à l[a] déclaration des droits de l'homme.

Le représentant du *ministèr[e]* public, M. Hughes Woirhaye, re[]proche au prévenu d'avoir, invo[]lontairement sans doute et ave[c] des *motifs parfaitement louable[s]* d'hospitalité, maintenu l'homme qu'il hébergeait dans une « situa[]tion d'infériorité » de « margi[]nalisme ».

Jugement le 27 février. — *(Corresp.)*

SPORT

ÉQUITATION

« Il faut aider les jeunes les plus doués »

déclare le président de la Fédération

Le président Christian Legrez a donné, tout récemment, au siège de la Fédération équestre française, faubourg Saint-Honoré, une conférence de presse sur le thème : « Où en est l'équitation au seuil de 1978 ? Quelles sont ses perspectives d'avenir ? »

Il y a un peu moins d'un an, le 16 mars 1977, lors de son élection, le nouveau responsable du sport équestre en France, promenant un regard sans complaisance sur la situation générale, l'avait qualifiée ni plus ni moins de « dramatique », épithète qui, on s'en doute, ne jeta pas dans le ravissement de saint Paul ses prédécesseurs, en charge des mêmes *destinées*.

Le ton aujourd'hui a sensiblement changé, non pas que M. Legrez se soit posé en héros attendu. *Ce* n'est ni dans son tempérament ni dans ses habitudes — mais il s'agissait cette fois impérativement de démontrer que, sous sa houlette, Pégase et ses fidèles se portaient bien. Que de chemin parcouru en peu de mois alors que, dans la version précédente, l'équitation nous était dépeinte « comme un lieu cloîtré où les hommes sont en religion » !

Cela dit, on saura gré au conférencier d'avoir admis et souligné que la pratique assidue du sport équestre supposait, aujourd'hui encore, « de gros moyens ». « *Il n'y a pas de solution miracle*, a-t-il dit, *mais tous nos efforts vont tendre à aider les jeunes les plus méritants, les plus doués et les moins fortunés à percer, à accéder à la compétition. Les chevaux d'Etat au talent éprouvé existent. Ils seront mis à leur disposition.* »

A noter que l'équitation scolaire, d'après un rapport cité par M. Legrez, semble prendre un nouveau départ, les municipalités dans le vent du progrès collaborant de plus en plus étroitement avec les instances officielles en ce domaine.

Enfin, une nouvelle qui ne manquera pas de susciter des remous d'idées, de sentiments contraires. De deux, les degrés d'enseignement exigibles en concours hippique vont passer à... six ! Mais au mot « degré », qui ne ferait pas sérieux, paraît-il, sera substitué le mot « examen », si plaisant et si peu familier aux oreilles des potaches amateurs de tape-cul et de diplômes.

Considérés d'un œil lucide, les degrés se jugeaient naguère comme suit : connaissances en hippologie, 70 % ; aptitude à l'équitation pure, 20 % ; cote d'amour, 10 %. Messieurs les examinateurs, quel régal en perspective !

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

UNE ÉTAPE INÉDITE DANS LE TOUR DE FRANCE

Autrefois, la dernière étape du Tour de France traversait par tradition la vallée de Chevreuse pour se terminer sur l'ancienne piste du Parc des Princes. Depuis 1975, elle avait pour cadre les Champs-Elysées, où elle donnait lieu à une épreuve contre la montre suivie d'une course en ligne. Cette année, elle empruntera aux deux formules et se déroulera sur 161,800 kilomètres, entre Saint-Germain-en-Laye et l'Etoile.

Présentée, lundi 13 février à la presse, en présence de MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye, la vingt-deuxième étape du Tour de France 1978 comportera dix côtes, dont celles des « dix-sept tournants », de Châteaufort et du Pavé-des-Gardes. Les coureurs feront leur entrée dans la capitale par le quai André-Citroën et passeront, pour la première fois, au pied de la tour Eiffel. — J. A.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Le comité national du souvenir de Verdun* organise comme chaque année, à la mémoire de tous les morts, diverses cérémonies :

— Le *samedi 18 février*, à 18 h. 30, à l'Arc de triomphe de l'Etoile, ravivage de la flamme ;

— Le *dimanche 19 février*, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, messe solennelle (en grégorien).

Le Monde

Modes du temps

Clin d'oeil

Croco blues

LES écologistes français viennent de prouver qu'ils n'étaient pas seulement *sensibles au sort* des animaux gracieux comme le bébé phoque, mais que celui des plus laids pouvait aussi leur inspirer de la compassion. *C'est ainsi* que les défenseurs de la nature ont proposé récemment, au cours d'un congrès, de boycotter les objets fabriqués avec les peaux de crocodiles. *Laisser couler, à* l'occasion, une petite larme sur le destin d'un animal réputé pour en verser d'énormes relève d'une mode qui, comme *toutes* les modes, se satisfait des apparences et ignore une partie des réalités.

M. Gordon Gaskill, qui, lui, connaît les sauriens pour les avoir *assidûment fréquentés*, n'hésite pas à écrire, en accord avec d'autres spécialistes, que « les crocodiles tuent plus d'êtres humains que les lions, les tigres, les panthères et les serpents réunis ». On estime, en Afrique, que le nombre *de leurs victimes est d'un* millier par an.

Il peuple, est-il besoin de le rappeler, les fleuves et les rivières du continent africain, les régions méridionales de l'Asie, les îles tropicales et les îles du Pacifique, le nord de l'Australie et l'Amérique du Sud. Son cousin nommé alligator — lequel cache ses dents alors que le crocodile les montre — se rencontre communément *dans les marais de* Floride, où l'an dernier il a mangé des chiens et un enfant, et *dans* les bayous de Louisiane, où le consul de France le chas-- quand la loi le permet.

Il est bon, au nom de la sauvegarde des espèces, de *protéger celles qui sont* en voie de disparition. Ce n'est pas le cas du crocodile. Il prospère même de façon inquiétante dans certaines régions et compromet, *paraît-il, pour se nourrir*, la destinée d'autres variétés animales. Car, nos écologistes *peuvent-ils l'ignorer*, la plupart des pays intéressés par le crocodile ont signé, il y a trois ans, à Washington, une convention interdisant le négoce des peaux. *La France* — qui possède les deux meilleurs tanneurs de peaux de crocodile *du monde* — va, dit-on, après l'Allemagne et la Suisse, ratifier la convention américaine.

En fait, le marché des *peaux de crocodile* n'est pas très ouvert. Un célèbre sellier parisien du Faubourg Saint-Honoré, qui a emprunté son nom au messager des dieux *de l'Olympe, a depuis* plusieurs années bien du mal à se procurer des peaux de belle qualité nécessaires à la fabrication des sacs, vanity-case, *agendas, portefeuilles*, ceintures, etc. Pour confectionner un sac de ville, de contenance *moyenne, deux crocodiles* doivent être immolés, car on utilise seulement la peau du ventre, de la gorge et du dessous de queue.

Que les écologistes de l'Hexagone se rassurent. Les crocodiles que nos *grands* selliers transforment en accessoires de luxe *n'ont* pas été *tués par des chasseurs illégaux* venus des pays capitalistes, sur les pirogues du *néo-colonialisme*, pour piller les prodigieuses richesses d'un tiers-*monde résigné ! Non, ces* crocodiles, qui vendent cher leur peau (2 500 F en *moyenne*), viennent des élevages de *Malaisie*, et entrent en France *sous le contrôle de la douane !* Ces grands reptiles ont été conçus, *dorlotés*, brossés, *lustrés*, nourris (de quoi au juste...) dans des fermes spé*cialisées où les acheteurs* viennent les choisir.

A trop regarder les sauriens, on perd de vue les enfants affamés de l'Inde, les exterminés *du Cambodge, les torturés* des dictatures et les fous-sensés des asiles psychiatriques. *Laissons* donc aux crocodiles les larmes de l'autruche.

MAURICE DENUZIÈRE.

L'homme 78 s'habillera désinvolte

LES formes s'allègent, bougent et s'affinent dans la nouvelle *génération* des costumes pour hommes, où les tissus souples et rustiques contribuent à donner cet aspect désinvolte, propre à attirer les inconditionnels du jean. En effet, le costume traditionnel, à la fois vêtement de travail et signe extérieur de réussite sociale, perd du terrain.

A l'époque, Jacques Dutronc chantait la société de consommation « *habillé par Cardin et chaussé par Caroll* ». Aujourd'hui, *J'suis bidon*, d'Alain Souchon, reflète l'attitude des jeunes à la recherche d'astuce pour épater les filles, avec son casque de *moto*, son « *manteau de lapin aux chevilles* » emprunté à une copine, son jean et ses « *pinces à vélo* ».

Aussi agréables qu'un chandail et un jean

Sept millions de Français « portent le costume », d'après les statistiques les plus récentes, mais nombre d'entre eux aimeraient trouver un autre genre de *tenue quotidienne*. C'est pourquoi les couturiers et les créateurs de mode masculine se lancent dans les tenues « désossées », à vestes confortables, aussi *agréables à porter qu'un* chandail et un jean, sans donner l'impression de laisser-aller.

Pour le moment, la nouvelle silhouette dont nous montrons ici diverses interprétations, reste presque l'apanage des Cardin, Cerruti, Dior, Lanvin, Saint-Laurent, Aujard, Rech, Façonnable, qui proposent une panoplie coordonnée, un rien bourgeron de l'avenue Montaigne ; de vestes non entoilées, blousons, gilets, chemises et pantalons à mélanger et superposer.

Les grands magasins suivent mais, à part quelques industriels, comme Moliner, ces modèles sont encore difficiles à trouver et n'ont certes pas l'audience du blazer marine et du pantalon de flanelle grise auprès des *détaillants* et du public. De même, les producteurs commencent-ils juste à rétrécir les dimensions de leurs cravates et de leurs cols de chemise.

Il reste aux adeptes — désargentés — du changement à trouver aux *Puces des chemises* « pré-minets » et des cravates étriquées des années 60, à porter à la Cardin, fixées par un demi-nœud et laissées flottantes sur la veste.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

● DIOR : style bourgeron de l'avenue Montaigne à grande chemise de coton noir nid-d'abeilles sur un blouson rayé bleu et écru, une chemise en voile de coton écru, 759 F, 450 F, 270 F. 11, rue François-Ier ; 12, rue Boissy-d'Anglas.

★ *Voir page 16 les tendances des autres grands couturiers.*

Les actualités du nouveau tango

LONGTEMPS lié en France à un rythme assez pompier, danse démodée pratiquée il y a quelques années encore près *de la* Bastille *sur* la piste du Balajo où les couples enlacés sortaient de l'univers de *Piaf*, le tango a de nouveau tout envahi depuis deux ans : la *radio, les salles de spectacles*, les films. Certes, on ne le danse plus — pas même à Buenos-Aires, sauf dans quelques rares vieux clubs populaires — mais il s'en*tend de plus en plus*, il diffuse un sentiment triste mais aussi agressif et violent.

Une première fois, au début du siècle, le tango avait traversé l'Atlantique et rencon*tré le succès* en Europe. Dans les plis du bandonéon, il avait apporté des *mélodies* où coulaient une énorme générosité, un formidable appétit de bonheur *et une façon de donner* sans rien garder, une manière de vivre au jour le jour, l'amour *blessé*, l'amour cassé, une chronique d'un temps où l'on avait la tête *pleine d'illusions et puis, un soir*, tard dans la nuit, on rencontrait sur le trottoir une *fille qui avait* été si belle trois ans plus tôt que l'on faisait la ronde pour la voir *danser* et *qui maintenant* paraissait si vieille avec ses jambes tordues comme nouées autour du cou.

Aujourd'hui, modernisé, actualisé, libéré de sa solennité — d'une sorte de dépression dans lequel il se complaisait — le tango nous revient d'un pays où *beaucoup de gens ont perdu* l'espoir, d'un monde où l'on traque, où l'on matraque, où l'on assassine, d'une ville hypertrophiée (Buenos-Aires) qui, de *toutes les cités d'Amérique* latine, est celle qui ressemble le plus à une capitale européenne par le mode de vie, la façon de penser.

La *musique*, c'est la vie, et la vie *en* Argentine, c'est la violence et le désarroi, les rêves *et les espoirs étouffés. Mais* comme d'autres musiques, le tango, né au siècle dernier d'élé*ments venu. d'Afrique*, de Cuba, d'Espagne, de diverses immigrations et aussi d'Allemagne par le bandonéon, a un langage universel. La violence qui roule par saccades dans le nouveau tango, la douleur, la *solitude*, la nostalgie *et les* espoirs qui s'inscrivent dans les notes appartiennent au monde des avions supersoniques et du nucléaire, du va-et-vient incessant et des agressions quotidiennes, des désordres politiques et économiques.

Parfois, dans ses mots, il tente d'exprimer un monde nouveau, d'imaginer une vie sans *contrainte. D'autre fois*, il revient, sous forme d'états d'âme, sur des temps révolus, sur des désenchantements. Mais même dans la tradition, le temps présent se retrouve puisque l'un des plus célèbres tangos *(Cambalache)* dit : « *Le vingtième siècle est un dépôt d'ordures. Personne ne le nie. Nous vivons roulés dans un bordel. Etre honnête ou traître, ignorant ou savant, voleur ou généreux, tout est pareil, rien est pareil, rien est mieux. On est tous dans le même sac. Que tu travailles comme une bête. Que tu voles ou que tu soignes, tout est pareil, il n'y a plus de valeur. Tout est bousculé.* »

CLAUDE FLÉOUTER.



A l'affiche :

Mach 2 dans le sens de l'histoire

TROIS minutes pour convaincre les passagers de la ligne Paris-New-York que Concorde *est bien l'avion qu'il leur faut*, « *un avion pour leur temps* ». Air France prépare, pour le printemps prochain, *un second (très) court-métrage* afin d'ancrer solidement l'idée supersonique dans la tête de sa clientèle.

Pourquoi tant de battage autour d'une vedette déjà placée sous les feux de la rampe ? « *Il faut faire passer Concorde dans la normalité*, explique M. Jean Signoret, chef du service publicité de la compagnie *nationale, transformer cet objet de controverse en produit commercial.* »

Autre motivation publicitaire : « *C'est peut-être la seule fois dans l'histoire d'Air France que nous avons un produit exclusif à vendre*, note M. Signoret. *Impossible de laisser échapper cette occasion unique de nous singulariser.* » Reste, enfin, le souci de défendre l'intérêt de la France tout court. Concorde — « *le chef-d'œuvre* » — renforce l'image du savoir-faire par rapport à l'image du savoir-vivre.

Au moment de la mise en exploitation commerciale de Concorde, l'objectif était de « *faire du spectaculaire* » : « *Day 1 of Mach 2* ». Le *message publicitaire* s'adressait aux curieux et aux snobs qui formaient alors l'essentiel de la clientèle supersonique.

Pour autant, il fallait sécuriser les passagers, dédramatiser le vol supersonique. « *Le tout était de présenter Concorde comme un appareil techniquement évolué mais non révolutionnaire* », affirme M. Michel Villiers, chef du produit Concorde à la compagnie nationale.

Maintenant que Concorde, après deux ans d'exploitation, a trouvé sa vraie clientèle — 80 % d'hommes d'affaires — il faut, à ces « *gens sérieux* », parler un autre langage, leur démontrer que l'avion supersonique est pour eux un outil de travail indispensable.

Le message publicitaire se fait *donc plus explicite*, qui insiste sur la moindre fatigue, le gain de temps, les bonnes correspondances, des « facilités » particulières, en bref, une meilleure disponibilité familiale et professionnelle : « *22 novembre, 11 heures, en France c'est le grand jour ; 22 novembre, 8 h. 30, à New-York c'est le petit jour...* Concorde, *des vols qui concordent* ».

« *Nous n'avons pas fini de dissiper la mauvaise conscience de beaucoup de décideurs pour lesquels utiliser Concorde est encore un luxe inutile*, indique M. Signoret. *Nous devons les convaincre que, tous comptes faits, ils gagnent de l'argent à voler à vitesse supersonique.* » D'où le souci des responsa*bles d'Air France de fournir à ces* hommes d'affaires un « *argumentaire* » serré qui les aide à sauter *le pas sans honte et sans regrets.*

Convient-il d'isoler indéfiniment la promotion du produit Concorde ? *Impossible*, faute *de moyens* financiers : Air France consacrera, cette année, 15 millions de francs à sa *publicité* supersonique sur un budget d'environ 100 millions. « *Nous avons un des ratios publicitaires les plus faibles des compagnies européennes* », admet M. Signoret. *Il est donc nécessaire, en régime de* croisière, de combiner davantage les messages : « *Exclusif : les deux meilleurs avions vers les deux Amériques : Concorde... Boeing-747.* »

A terme, le souhait des responsables *de la* compagnie nationale est de faire rentrer Concorde dans le rang, de prouver qu'il est tout simplement « *un moment inéluctable du progrès* », d'un progrès auquel il est difficile de se soustraire.

En effet, « *Concorde ne doit pas apparaître comme un prototype, une parenthèse exceptionnelle dans l'histoire du transport aérien*, conclut M. Villiers, *mais bien comme le générateur d'un nouveau mode de transport : le vol supersonique* ». Les publicitaires d'Air France croient au sens de (leur) histoire.

JACQUES DE BARRIN.

Manières

Carte robes

CURIEUSEMENT, j'ai reçu cette année des invitations aux présentations de collections de couture. Je me demandais si je devais cela à mon titre de journaliste. Mon ami Jacques Rouët, P.-D.G. de Christian Dior et gourmet renommé, me détrompa : « C'est au gastronome que ces invitations s'adressent. » Ainsi mode et cuisine peuvent aller de pair. La mode, c'est l'engouement pour la pizza et les jupes droites, puis, l'an suivant, la folie du plissé et de la fondue bourguignonne. Les vins, les plats, mais aussi les couleurs et les étoffes se répondent. Vous dites fourreau, taille haute, corsage froncé ou décolleté, et je pense faisan à la Souvarow. Vous commentez : larges nœuds plats au décolleté et à l'ourlet, et je rêve soufflé de homard. Nous restons sur la même longueur d'onde. Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants... Il est des plats drapés comme des robes neuves et des plissés légers comme de nobles crus.

Marie-Laure est une Femme à la Mode, avec un grand F et un grand M. Et une grande assurance. La voici aujourd'hui vêtue comme pour une course en sac. Je souffle à son oreille : « Mille excuses, j'ai commandé des huîtres et un perdreau ; si j'avais su, j'aurais proposé un hareng à la moutarde et des pommes à l'anglaise. »

Mais la robe de Marie-Laure siérait fort bien à Josette, et je serais heureux de l'inviter à partager, ainsi vêtue, ce baron d'agneau aux pommes sarladaises. Car l'harmonie seule doit nous guider, à la cuisine comme au boudoir. L'harmonie et le plaisir de soi !

La mode, pour ceux qui la font, c'est sans doute un métier. Avec ses ficelles et ses routines, ses rouerles et ses grandeurs. Ses recettes ! Pour celle qui la suit, un dîner se résume trop souvent dans ce dilemme : « Quelle robe vais-je mettre ? » Et pourtant... Au Jardin des Modes, j'ai vu promener des rêves aussi joyeux que certains potages et des femmes aussi fragiles que mes rêves. Ou qu'un soufflé aux fleurs !

Soyez belles, mais soyez sages, entre la jupe et le corsage, entre blond champagne et porto, entre la robe et le manteau, entre une bisque et un perdreau... le temps est court...

Et la minute dure bien moins qu'une seconde, au cadran des amours du monde, quand le couturier — pardon, le cuisinier — fait défaut !

COURTINE.

L'HOMME 78 DANS SES COSTUMES « DÉSOSSÉS »



(Croquis de MAROQ.)

SAINT-LAURENT : chemise à empiècement et plis sur le buste et aux épaules, en coton marine sur un pantalon beige, monté à plis, avec poches prises dans les coutures de côté. 170 francs et 200 francs environ, chez Harvard, C.I.P., porte Maillot et Hippolyte, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie.

CARDIN : silhouette sportive à carrure élargie et grandes manches en coton rayé bleu et blanc. Le pantalon est à pinces, rétréci du bas. 1 800 francs, 59, faubourg Saint-Honoré ; Lyon, 2, rue de la République ; Vichy, 16, avenue Président-Wilson.

AUJARD : chemise à pied de col, gilet et pantalon dans une harmonie de beiges blonds en coton et lin rustiques. 240 francs, 390 francs, 380 francs, 12, rue de Tournon ; Chambéry, S. pour homme, 5, rue Fabre : Perpignan, Oh, 23, rue des Trois-Journées ; Albi, Galdino, 96, boulevard Soult.

CERRUTI : veste-chemise en gros natté de coton écru sur un pantalon de drill, ceinturé d'une sangle. 750 francs et 290 francs, 27, rue Royale, Brummel au Printemps ; Strasbourg, Claude Lemmel, 13, rue du Dôme ; Avignon, Westbury, 11, place Clemenceau.

LANVIN : imperméable pour deux-roues, en popeline de coton, poids plume kaki à carrure arrondie et poches en diagonale. 1 120 francs, au Galfa Club des Galeries Lafayette ; Bordeaux, Dewatcher, 36, rue Sainte-Catherine ; Nice, 22, rue de la Liberté.

AU CHAUD DANS LE GRAND FROID

LE froid et la neige... Si vous portez des robes longues en coton gratté, de l'imagination et des bandes de tissu vous permettront de confectionner de hauts volants de couleurs vives, à superposer en jupons de grand-mère ou à attacher les uns sur les autres au bas d'un vieux jupon.

De même, augmenterez-vous l'étanchéité de vos bottes en les passant à la bombe imperméabilisante et en y faisant apposer des semelles de caoutchouc antidérapantes (chez les cordonniers et les stands « talon-minute »).

Les grands magasins vendent tout l'hiver, dans les rayons de lingerie, des sous-vêtements en blanc, rose, chair et parfois noir. Aux Galeries Lafayette, le mélange de laine et de rhovyl, invisible sous les chandails et les pantalons, existe en blanc et chair. Le haut est à encolure en pointe, 25 F à manches courtes, 35 F à manches longues, avec la culotte bermuda à 18 F. Les mêmes articles en fine maille de laine se vendent 77 F, 83 F et 46 F.

A la Samaritaine, c'est le moment d'essayer la combinaison de laine de grand-mère, rose à manches longues ou courtes, à moins que vous ne préfériez les camisoles de coton ou de mélange « Pyl », de 25 F à 85 F environ, à bermuda assorti. Les derniers collants chauds en couleurs vives d'Ergée sont confortables, à côtes, 13,80 F environ.

Aux Trois-Quartiers, les dessous de jersey de soie blanc sont idéalement chauds et impalpables sous les robes de mariées de l'hiver. On a le choix entre le T-shirt à encolure en V à 96 F, à manches longues à 152 F et le panty-bermuda à 76,20 F. Cette gamme existe aussi en chair, rose ou noir.

Pour hommes, Madelios stocke du rhovylon marine pour le ski et la ville : 49,60 F le collant, 38,20 F le sous-vêtement à manches longues, la fine laine blanche, toujours en maille, peut se choisir en T-shirt sans manches à 55 F, à manches courtes à 69 F, à manches longues à 79 F et le caleçon long « Occupe-toi d'Amélie » à 115 F.

Enfin, chez Marks & Spencer (35-37, boulevard Haussmann et à Rosny II), les chandails de cachemire pour hommes (du 36 au 44) à encolure en V ou ronde sont à 199 F et les gilets à 249 F, en vert anglais, camel, deux tons de gris, bleu clair et rouge.

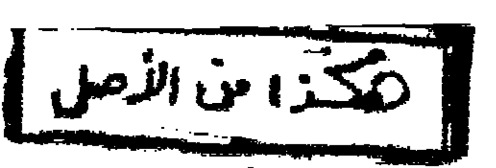
N. M.-S.

« OUVRAGES DE DAMES »

Parallèlement à la série d'émissions télévisées, une animation « Cousons, cousines » (*le Monde* du 8 février) est organisée jusqu'au 11 mars au quatrième étage du Printemps Haussmann (nouveau magasin), au rayon « ouvrages de dames ». De 11 heures à 18 heures, une conseillère en coupe réalise les modèles présentés au cours de l'émission et une animatrice en explique la réalisation. On pourra aussi se procurer le guide pratique « Cousons, Cousines » pour la somme de 15 francs.







Trois boutiques à laine

TRICOMANIE

E tricot est à la mode. Celui qui se fait avec de la laine douce et de grosses aiguil-. C'est le passe-temps détente soirées et dimanches d'hiver le plaisir de réaliser (même si est peu experte) un gilet sans :nches ou un pull ample et élleux. Artisanat en chambre, is aussi économie très sub-ntielle lorsqu'on voit les prix tricots « de création » dans boutiques de la rive gauche.

Cette tricomanie atteint sur-it les jeunes. Et comme elles herchent des laines plus ori-ales que celles vendues en otes traditionnelles, qu'elles le goût des couleurs, mais de notions techniques, que modèles de tricots classiques rebutent, quelques boutiques ont ouvertes récemment pour atisfaire. Dans une ambiance ontractée, on y vend de la au poids, sur une balance, y donne avec le sourire des eils et des idées. Les hommes viennent pour acheter, sans plexe, les éléments de ces eaux arts de la laine. Ces iques, qui n'ont aucune ire sophistiquée, sont instal-hors des grands axes du opping ». Mais elles méritent éplacement.

l'enseigne de l'*Herbe folle*, ièle Arnaud a pignon sur une e voie provinciale, en haut rue de la Montagne-Sainte-viève. Psychologue de for-in, fille de filateur, elle ille ses visiteurs dans un au sol carrelé et aux murs és de casiers ; les éche-x de laine y sont disposés des subtiles harmonies de urs. Pour réaliser ses gilets ulls « paysages », très colo-elle vend la laine en petites quantités (pour éviter les restes) et un schéma très explicite, et bien sûr prodigue des conseils avant et pendant l'exécution du tricot. Les laines, ici, sont du shetland, dans une gamme étendue de coloris (111 F le kilo), du poil de chameau et du lama de ton naturel, de la grosse laine chinée noir et blanc qui, tricotée, prend l'aspect du tweed. Pour teindre de la laine de pays ou de la soie, de la teinture chimique existe dans les couleurs de base, à mélanger pour obtenir le ton désiré (7 F le sachet pour 500 g de laine). Sur deux métiers à tisser, installés dans la boutique, sont donnés des cours d'initiation qui se déroulent pendant une semaine, à raison de douze heures pour 225 F. Michèle Arnaud apprend également à filer la laine.

L'initiation des adeptes

C'est à Levallois, à quelques centaines de mètres de la porte d'Asnières, que Josiane Routoure a ouvert, en septembre, son *Atelier de tricotine ;* dans des dégradés de couleurs, les écheveaux de shetland et de mohair sont suspendus le long des murs. Quelques ouvrages réalisés (dont on peut avoir les explications détaillées) donnent des idées : des pulls à larges bandes colorées disposées en chevrons (95 F de laine shetland-mohair), des gilets de différentes formes et un jeté de lit tout crocheté en laine de pays écrue (195 F de fournitures). Pour confectionner soi-même des abat-jour, Josiane Routoure propose des carcasses de forme évasée ou cylindrique et, pour les garnir, de la laine mèche de ton naturel ou de couleur, qui laisse filtrer la lumière. Un abat-jour de taille moyenne revient ainsi à 50 F environ. Malgré l'exiguïté des lieux, un métier à tisser sert à l'initiation des adeptes du tissage (quatre cours de trois heures chacun, pour 200 F, plus les fournitures évaluées à 30 F).

La Droguerie est la plus ancienne de ces boutiques « tout laine ». Située à côté de l'église Saint-Eustache, aux Halles, il y règne, toute la journée, une atmosphère de ruche. L'équipe qui l'anime (sept femmes et un homme, ayant chacun sa spécialité) prodigue ses conseils pour le choix d'un modèle et son exécution et des matières à utiliser. Celles-ci sont d'une grande diversité : le mohair (dans une palette de vingt coloris), l'alpaga de ton naturel (76 F pour un pull souple et léger), l'angora et tous les cotons, y compris une grosse « chenille » à l'aspect de velours. Un fil synthétique, très brillant et très coloré, le Lurex, se tricote seul ou mélangé à du mohair.

Un nouveau fil Rexor, d'une grande finesse, apporte à la laine avec lequel on le tricote une brillance discrète. Pour réaliser un couvre-lit, une grosse laine écrue, tricotée au point mousse, donne un effet de tissage. On peut aussi tricoter un tapis rustique, avec d'énormes aiguilles de bois et un fil de coco, dans des coloris rouille ou brun. Des carcasses d'abat-jour, coniques, cylindriques ou en dôme, s'habillent de laine ou de fil brillant agrémenté de perles ; de toutes tailles et de toutes les couleurs, elles sont disposées dans des bocaux, à hauteur de convoitise des yeux.

JANY AUJAME.

★ *L'Herbe folle*, 9, rue Laplace, 75005 Paris ; *L'Atelier de tricotine*, 113, rue Jean-Jaurès, Levallois ; *La Droguerie*, 9, rue du Jour, 75001 Paris.

BRICOLAGE AU FÉMININ

Un samedi après-midi, au troisième étage d'un entrepôt désaffecté, le long des voies de la gare d'Austerlitz, une quinzaine de femmes travaillent dans une ambiance bruyante de perceuses et de scies électriques. C'est aujourd'hui le stage de menuiserie, et, sur les établis disposés le long des murs de l'atelier, des blocs-tiroirs sont en cours d'assemblage.

Apprendre aux femmes à oser faire des travaux manuels et à se débrouiller par leurs propres moyens, tels sont les buts de l'association « 3 F » (Formation des femmes par les femmes). Apportant aux autres leur compétence de bricoleuses et leurs propres outils, des femmes ont ainsi créé des stages d'initiation à l'électricité, la plomberie et la menuiserie. Ces cours sont ouverts à toutes, sans distinction d'âge ou de milieu social. On y apprend à installer un interrupteur (simple et va-et-vient), une prise de courant, à monter un robinet et une évacuation d'eau et, en menuiserie, à scier, découper, raboter et assembler.

— « La plupart de celles qui viennent ici n'ont jamais tenu d'outils. Nous leur apprenons à vaincre la crainte (inculquée d'ailleurs par les hommes) des outils électriques. Les perceuses, scies et rabots que nous utilisons ne sont pas des outils « féminins » (que nous jugeons dangereux) et leur poids n'est pas un problème si on sait les manier correctement. De même, les travaux de soudure et de montage électrique sont rapidement assimilés par les femmes, à partir de gestes simples et utiles. »

Les stages se déroulent pendant une journée, de 9 heures à 18 heures, avec une pause pour le déjeuner pris en commun. Outre l'adhésion à l'association (50 F), la participation aux frais est de 60 F pour la plomberie, 65 F pour l'électricité et 75 F pour la menuiserie.

J. A.

● Association « 3 F », 91, quai de la Gare, 75013 Paris. Permanence téléphonique : 585-74-56.

CITÉS GÉANTES

CHANGHAI : LA PLUS « CITADINE » DES VILLES CHINOISES

par ALAIN JACOB

Changhaï. — Les notes de *L'Orient est rouge* sonnent tous les matins à 6 heures au carillon de la Maison des douanes. Ce concert ne réveille personne, car Changhaï est une ville où on se lève tôt. Les autobus commencent leur service de jour à 4 heures, et à 5 heures les ménagères font déjà leur marché. Le soleil se lève à peine — en hiver — que le trafic bat déjà son plein. Des files d'écoliers font leur exercice quotidien en parcourant les rues au pas de gymnastique, les seaux hygiéniques vidés et lavés à grande eau s'alignent le long des trottoirs, quelques poules sont autorisées à prendre l'air sur le pas des portes, de gros cargos manœuvrent sur le Whangpoo, et des altercations éclatent entre les bateliers sur la rivière Wu Song. Un peu partout, et notamment dans les squares qui bordent les quais, des gens de tous âges accomplissent les lents exercices du taï shi chuan (1) et, dès cette heure, il se trouve des badauds pour admirer les virtuoses de l'escrime au bâton à l'entraînement. Le tout dans une cacophonie de klaxons, de sirènes de bateaux, de timbres de bicyclettes, de cris d'enfants et du chant des volailles. Quelques attardés achèvent devant les échoppes de coin de rue leur petit déjeuner de soupe fumante, de petits pains à la vapeur et de longs beignets dorés.

Il est moins de 8 heures quand les dernières gamelles sont rincées et les étalages de choux pratiquement nettoyés de leur marchandise. Les rues paraîtront presque calmes, une heure plus tard, lorsque les grands magasins ouvriront leurs portes. Près de quatre millions de Changhaïens, entre temps, se seront rendus à leur travail.

Limiter la croissance

La réussite la plus extraordinaire de Changhaï est sans doute d'être parvenue à limiter sa croissance et même à enrayer le phénomène de développement urbain proprement dit.

Le 28 mai 1949, le jour où la ville est libérée, elle compte à peu près quatre millions et demi d'habitants. En un peu plus de quinze ans, ce chiffre se gonfle jusqu'à 6 400 000 en 1965. Il s'est aujourd'hui réduit, selon les responsables de la municipalité, à 5 600 000. Comment a-t-on fait ? Les mêmes responsables citent, dans l'ordre, l'« encouragement » aux mariages tardifs (2), la réussite d'une politique de contrôle des naissances qui a fait tomber le taux de natalité de 22,1 en 1951 à 6,6 pour mille en 1976, le déplacement des usines avec leur personnel vers les districts de la banlieue, l'installation systématique enfin — suivant une politique nationale appliquée depuis la révolution culturelle et dont on nous assure qu'elle n'est pas abandonnée — des jeunes gens dans les zones rurales (un million environ d'individus en une dizaine d'années). Tout cela, nous dit-on, fut affaire « *d'éducation idéologique* », notamment quand certains « *manifestaient des idées privées* ». Ce qui n'interdisait pas, bien entendu, de « *tenir compte des cas particuliers* ». Au reste, les transferts présentaient peu de difficultés lorsque les travailleurs devaient suivre les usines évacuées vers la périphérie et que des cités « *bien construites* » étaient prêtes à les accueillir.

Changhaï s'est ainsi dotée d'une dizaine de cités satellites, fondées autour d'une industrie de base (métallurgie, chimie) accompagnée d'unités secondaires de production. Les plus petites comptent une vingtaine de milliers d'habitants, les plus importantes jusqu'à soixante mille. On prévoit aujourd'hui d'atteindre pour certaines le chiffre de cent mille. Sans doute est-ce l'un des privilèges de Changhaï que son administration municipale exerce son autorité non seulement sur la ville proprement dite mais sur une surface totale de plus de 6 000 kilomètres carrés où l'activité rurale assure l'essentiel des ressources alimentaires de la population et où des zones de dégagement ont pu être trouvées pour recaser les citadins excédentaires.

Reste la ville elle-même, ancienne « *base colonialiste* », « *paradis des aventuriers* », suivant les termes des Changhaïens d'aujourd'hui. A la différence de centres comme Pékin, voire Tientsin, Changhaï s'était développée avant la libération en une véritable greffe occidentale en territoire chinois. En témoignent encore maintenant aussi bien les lourds et hauts immeubles qui s'alignent le long de l'ancien Bund que l'ex-« Grand Monde » aujourd'hui transformé en maison de la culture ou les villas style « normand » ou « cottage » bordant l'ancienne avenue Joffre ou proches de l'actuel parc du Peuple, autrefois le meilleur hippodrome britannique d'Extrême-Orient. On trouve même au fond de l'ancienne concession française le souvenir d'un restaurant français, assez vivace pour servir encore le soufflé au Grand Marnier et le seul endroit de Chine, certainement, où l'on puisse voir des Chinois s'essayer au couteau et à la fourchette sur le filet mignon sauce béarnaise.

Tout cet héritage constituait un capital. L'hôtel des Chinois d'outre-mer s'est installé dans l'ancien *Broadway Building*, la douane est restée la douane et le club des gens de mer n'a pas changé non plus d'affectation. Divers organismes — dont le comité révolutionnaire de la municipalité et le très riche musée d'art et d'histoire — ont hérité de quelques palais bancaires. Ce legs du passé a marqué Changhaï assez profondément pour en faire, sans aucun doute, la ville la plus citadine de Chine. Si les articles de Paris ne sont plus en vente dans les magasins de Nanking road, les larges vitrines y sont d'un autre style qu'à Pékin, les marchandises en général mieux présentées, en plus grande variété aussi. La plupart des Occidentaux arrivant à Changhaï au terme d'un voyage à travers la Chine ont l'impression d'y découvrir enfin « *une vraie ville* », l'une des rares où la campagne ne soit pas toujours au bout de la rue, la seule peut-être où le milieu rural environnant ne paraisse pas à chaque instant sur le point de prendre le dessus par charrettes à ânes ou autres ingrédients interposés, sur un milieu urbain encore trop fragile.

Il ne s'agit pas seulement d'une impression. Changhaï est une ville où l'on vit plutôt mieux qu'ailleurs en République populaire. Les salaires y sont légèrement plus élevés et la surface moyenne de logement atteint 4,5 m2 par habitant (3), au lieu de 3,5 à 4 m2 dans une ville comme Sian par exemple. La diversité et la richesse du potentiel productif — en industries légères surtout — hérité du passé fait enfin que le Changhaïen est habitué à une certaine qualité de vie, à des choix qui n'existent guère pour la majorité des Chinois. Cela se sent dans les magasins de confection, dans les restaurants — où certains plats préparés à partir du célèbre crabe de Changhaï sont affichés à un prix-portion correspondant au cinquième du salaire mensuel d'un ouvrier débutant à Pékin — et d'une manière générale dans la façon dont les femmes sont coiffées, les gens vêtus, dans cent détails de la vie qui donnent, au long de ces rues bordées de platanes, le sentiment d'une aisance relative. Et si la possession d'un récepteur de télévision est encore loin, ici comme ailleurs, d'être à la portée de tout un chacun, il arrive même que cela se rencontre dans un foyer ouvrier.

0 — 30 km
YANG-TSE
PROVINCE DU KIANGSU
Wu Song
CHANGHAÏ
Whangpoo
PROVINCE DU CHEKIANG
Ville de Changhaï
Districts dépendant de la municipalité de Changhaï

L'héritage du passé, cela dit, n'était pas seulement positif. Nous sommes en Chine, où tout est politique, et les représentants de la municipalité évoquent le « *grave problème* » posé il y a près de trente ans par la transformation « *d'une ville de l'ancienne société atteignant de telles dimensions en une ville socialiste* ». Le cas, de fait, reste unique dans l'histoire de la révolution mondiale.

L'héritage des « concessions »

Pratiquement, les problèmes posés étaient innombrables. La ville, sous le régime semi-colonial des concessions, s'était développée d'est en ouest à partir du Whangpoo, sans axes nord-sud de grande circulation.

Chaque concession s'était plus ou moins équipée de façon indépendante. La concession française, par exemple, fonctionnait avec un courant électrique en 110 volts, tandis que les Anglo-Américains, de l'autre côté de la rue — du canal, à l'époque — marchaient en 220 volts. Pour la même raison, des usines étaient installées en pleine ville.

D'un autre côté, les Occidentaux s'étaient assez peu préoccupés des conditions de vie de la vaste population chinoise qui s'agglutinait autour de leurs concessions. Un million de personnes, nous dit-on aujourd'hui, vivaient en bidonvilles et un nombre indéterminé habitaient en permanence sur les barques, sampans et autres embarcations amarrés côte à côte sur les 300 kilomètres de canaux qui parcouraient l'agglomération. Le tout dans les conditions d'insalubrité que l'on devine, et, si Changhaï est relativement au sud, il y fait néanmoins plus que frais pendant les mois d'hiver. Tous les témoignages confirment que les morts par le froid n'y étaient pas rares.

C'est à partir de là que la ville s'est radicalement transformée, qu'elle se transforme encore suivant, bien entendu, les principes de développement « *d'une édification socialiste au service du prolétariat* ».

L'opération relogement constitue un succès incontestable. Les canaux ont été intégralement comblés et les bidonvilles rasés. Quatorze millions de mètres carrés de nouvelles habitations ont été construits, en grande partie rassemblés en cités ouvrières (on en compte un peu plus de cent trente aujourd'hui) dotées de leurs propres services — crèches, écoles, dispensaires, magasins, cinéma — et, dans la mesure du possible, à distance adéquate des lieux de travail. Il s'agit généralement d'immeubles de petite taille dans lesquels, comme partout en Chine, la cuisine est fréquemment commune à deux ou trois foyers, où l'on vit souvent à trois générations dans les deux mêmes pièces, mais où une sorte de vie communautaire, un minimum de verdure dans les cours, les retraités faisant au soleil leur partie d'échecs et les grands-mères s'occupant des enfants donnent un sentiment évident de sécurité et de convivialité.

Ce modèle est lui-même, cependant, en voie de transformation, et d'anciens quartiers disparaissent actuellement pour être remplacés par de hauts immeubles très modernes de plus de 15 étages. Le sol se fait rare, on l'économise, et sans doute aussi rêve-t-on de modernisme.

« Harmoniser la ville »

L'utilisation des constructions anciennes a donné des résultats plus inégaux. Si les plus vastes édifices se sont assez bien reconvertis, si les grands magasins offrent des surfaces de vente qui feraient rêver les habitants d'autres villes chinoises, la conversion au socialisme s'est opérée de façon moins heureuse pour d'autres bâtiments. Dans une lumière incertaine, de vieilles planches et un tas de gravats apparaissent derrière la somptueuse grille en fer forgé qui ouvrait autrefois sur les bureaux d'une compagnie d'assurance. Çà et là, des façades tombent en décrépitude, des fenêtres perdent leurs carreaux. Garages, dépôts, se sont installés plutôt mal que bien dans d'anciennes maisons d'habitation. Il y a dans ces vestiges un côté « désaffecté » qui fait songer à Leningrad où l'inadaptation aux nouvelles conditions de vie de certains édifices — résidences privées ou sièges d'entreprises, sans parler de quelques églises — est également flagrante. Cela nuit à l'harmonie du paysage urbain, mais ne tire pas à de très graves conséquences.

Plus préoccupant est le sort des quartiers chinois traditionnels, où s'alignent des maisons brunes à larges balcons, et en particulier de la vieille ville de Changhaï. Sans être très ancienne (elle ne fut entourée de remparts qu'au seizième siècle), celle-ci constitue encore aujourd'hui, en effet, un ensemble remarquablement cohérent. C'est un entrelacs infini de ruelles étroites où le linge sèche d'un côté à l'autre sur des tiges de bambous, au-dessus de la tête des passants, bordées des boutiques les plus populaires où le rotin et l'osier cohabitent encore avec le plastique, de restaurants bon marché mais où subsiste un rare goût du décor, de bibliothèques à un sou, d'herboristeries, de marchands de thé, de cabinets de calligraphie... Toute une foule se presse à travers cette zone piétonne de fait où les véhicules automobiles ne peuvent pénétrer.

Bref, un *cadre de vie* est préservé là qu'il serait dommage de détruire.

Et pourtant... A Changhaï comme dans d'autres villes chinoises, la notion de conservation ne s'applique pratiquement qu'aux monuments historiques et assimilés — comme le curieux jardins de Yu Yuan, précisément en bordure de la vieille ville, son pont en zigzag et sa maison de thé sur pilotis. Mais les maisons, les ruelles ? « *Cela dépend des cas, on ne démolira pas nécessairement ce qui est en bon état.* » Gardera-t-on au quartier sa physionomie ancienne ? « *Il faut harmoniser la ville...* »

Les urbanistes changhaïens ont en tête de tout autres problèmes que la préservation des vieux sites. La circulation notamment, encore qu'avec un réseau d'autobus capable de transporter six millions de passagers par jour la ville soit fréquemment citée en exemple à travers la Chine à cet égard. De même le nombre de bicyclettes n'atteint pas un million et demi (près de deux millions à Pékin) pour l'ensemble de la municipalité, dont la moitié seulement dans la ville proprement dite. Une réorganisation est néanmoins en cours pour imposer un peu plus de discipline dans ce mélange de deux-roues, de camions et de transports en commun. C'est le seul point à propos duquel les responsables locaux admettent que se pose un problème d'ordre public, dont la responsabilité, comme on devait s'y attendre, est rejetée sur l'influence anarchisante de l'ancienne « bande des quatre ».

La pollution ? On y pense certes, mais l'évacuation des usines vers la banlieue paraît avoir résolu le problème pour l'essentiel. Près de 300 hectares d'espaces verts ont en outre été aménagés à l'intérieur de la cité, qui contribuent à purifier l'atmosphère. Le voile qui coiffe l'ensemble de l'agglomération, parfaitement visible d'avion, fait penser qu'il reste néanmoins beaucoup à faire dans ce domaine.

Les projets semblent parfois comporter d'étranges lacunes. La place du port dans la ville, par exemple, prête étonnamment peu à discussion. A l'heure actuelle, les zones de docks — le port de Changhaï en compte douze totalisant plus de 11 kilomètres de quais — sont réparties sur pratiquement toute la longueur du Whangpoo sans parler des docks et engins flottants ancrés dans le lit du fleuve.

Province et chauvinisme local

Envisage-t-on de concentrer ces activités, voire d'établir une zone portuaire à la périphérie de l'agglomération urbaine ? Apparemment pas, l'argument principal étant que les quais installés là où le permet la profondeur naturelle des eaux, c'est-à-dire surtout dans les courbes concaves du rivage. De même, l'idée d'un pont qui permettrait un développement plus équilibré des parties de la ville situées de part et d'autre du Whangpoo est actuellement écartée. Le mouvement des gros cargos venus du large et qui remontent le Yang-tsé vers l'intérieur exigerait un ouvrage élevé, mais techniquement sans doute réalisable. Ce n'est pourtant pas un projet qu'on forme pour le moment à Changhaï soit qu'une telle entreprise paraisse somptuaire compte tenu des besoins présents, soit — plus vraisemblablement — qu'on ne veuille rien faire qui puisse d'aucune manière affecter le trafic d'un port dont les autorités locales soulignent « *l'importance pour le développement de l'économie nationale* ».

Car Changhaï, ville la plus peuplée de Chine, reste une ville de province dont les responsables ne jouissent que d'une autonomie limitée vis-à-vis du gouvernement central. Le plan de développement de l'agglomération doit lui-même être soumis à l'approbation de Pékin. Les récents événements, la chute de hauts dirigeants accusés d'avoir fait de Changhaï à la fois leur « vitrine » et leur « fief », n'ont pu qu'accentuer cette tendance.

Une fois encore, on songe à Leningrad, où Moscou prend bien garde de ne pas laisser naître une seconde capitale. Le chauvinisme local des Changhaïens, à vrai dire, est tel que l'idée d'une rivalité entre leur ville et Pékin les ferait sans doute sourire. Tout n'est-il pas mieux, plus raffiné, plus moderne à Changhaï que dans ce gros bourg du Nord, encore mal dégrossi de sa campagne malgré son ancienne cité impériale ? C'est du moins un sentiment réconfortant, qui s'exprime avec peu de discrétion et, tout en permettant d'être assez content de son sort, contribue à éviter les conflits.

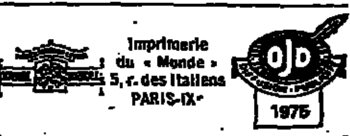
---

(1) Gymnastique chinoise dont les mouvements très lents ressemblent à une danse et sont avant tout un exercice de contrôle du corps et de la coordination des gestes.

(2) L'« encouragement » aux mariages tardifs consiste principalement et concrètement à n'accorder en général un logement au nouveau couple que si les jeunes mariés ont atteint l'âge jugé convenable, vingt-cinq ans pour les filles, vingt-sept ans au moins pour les garçons.

(3) Les surfaces de logement citées en Chine se réfèrent uniquement aux pièces d'habitation proprement dites, à l'exclusion des couloirs, cuisines, salles d'eau, etc.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

« Diane au bain » de Watteau au Louvre.

Le Louvre, qui vient d'acheter à un marchand américain un tableau de Piero della Francesca — le seul des collections nationales (le Monde du 9 février) — annonce qu'il accroche dès ce mercredi 15 février, dans la grande galerie, une peinture de Watteau, un nu, Diane au bain, *achetée depuis trois mois, à un collectionneur français.*

L'œuvre est connue. Elle est reproduite dans l'ouvrage sur Watteau de Mme Adhémar, qui la date de 1716, mais comme presque toute l'œuvre de Watteau avant 1780 (mis à part les tableaux conservés au Louvre), elle était tombée dans l'oubli à la suite du changement de goût qui a affecté en France toute la peinture du dix-huitième siècle. Diane au bain *s'était retrouvée dans une collection anglaise, de la même façon que de nombreux tableaux de Watteau avaient traversé le Rhin pour enrichir les trésors artistiques de Frédéric II. L'étude de cette toile fait d'ailleurs partie du cabinet des dessins de l'Albertina de Vienne.*

La peinture du dix-huitième avait été remise à la mode par les frères Goncourt autour de 1880 pendant le second Empire. C'est d'ailleurs à ce moment que Diane au bain *revient en France et que le tableau est mis en vente à l'hôtel Drouot. Le Louvre ne s'en était pas porté acquéreur. Il l'a acheté aujourd'hui,* « au prix du marché » *(un prix que le musée ne veut pas divulguer), aux héritiers Groult, descendants du riche minotier du dix-neuvième siècle et grand collectionneur de la peinture du dix-huitième siècle, aussi bien française qu'anglaise.*

1979 : Paris-Moscou à Beaubourg.

Le protocole d'accord pour l'exposition Paris-Moscou *à Beaubourg a été signé, vendredi 10 février, à Moscou par M. Jean Millier, président du Centre national d'art contemporain Georges-Pompidou et par M. Popov, vice-ministre de la culture* (le Monde du *3 janvier). Elle aura lieu en 1979 et sera consacrée aux échanges culturels entre les deux pays durant le premier tiers du vingtième siècle.*

L'exposition, principalement consacrée aux arts plastiques, mais qui fera une place à la littérature, à la musique, au cinéma et à l'architecture, aura sa réplique à Moscou en 1980. M. Ponthus Hulten, directeur du département des arts plastiques du Centre Beaubourg, a indiqué qu'il avait rencontré chez ses interlocuteurs soviétiques une volonté d'ouverture. Ce sont eux qui ont abordé les premiers le problème « délicat » posé par les peintres « maudits » dont les toiles s'entassent dans les caves des musées soviétiques et ne sont presque jamais montrées au grand public. « Nous avons présenté des listes précises et nous avons reçu des réponses satisfaisantes », *a déclaé M. Hulten, qui espère que les œuvres de Kandinsky et Malevitch, par exemple, seront non seulement présentées à Paris, mais aussi à Moscou, lors de la seconde exposition.* — (Corresp.)

Expositions

A chacun sa boîte

Ils sont venus de loin, d'une contrée récemment défrichée, pays de lacs, de forêts, de rochers, où la culture neuve, vivace, se conjugue au pluriel. Ils : une vingtaine d'artistes — prendre le mot au sens large de créateur. L'un est peintre, l'autre est sculpteur, un autre est poète, d'autres encore sont essayistes, musiciens, chorégraphes, cinéastes, metteurs en scène, photographes...

Venus, mais comment ? *En boîtes. De belles boîtes blanc-design, hautes comme des hommes, à peine plus larges que des hommes, qui n'ont pourtant rien à voir avec des cercueils. Vingt boîtes, une pour chacun, posées sur champ, dans* les salles du Centre culturel canadien.

C'est la présentation qui fait toute l'originalité de cette exposition We Among Others (Reflets *de nous-même), conçue à la demande du ministère des* affaires culturelles de l'Ontario. Chaque artiste, photographié en pied, de face, de dos ou de profil, sur les parois extérieures de sa boîte, est évoqué *au-dedans, lui et son œuvre, par* des diapositives, des photographies, des coupures de presse, des objets, *dans une petite mise en scène qui se suffit pour situer ses activités. Une table de maquillage, la robe d'un* rôle (*dans* Un tramway nommé désir) *pour l'actrice Frances Hyland ; un projecteur, une boîte de pellicules, des photos de tournage pour le cinéaste Allan King ; une bibliothèque avec ses livres, ses succès, pour l'essayiste Robertson Davies ; des partitions pour le compositeur, des chaussons de danse pour la ballerine...*

L'approche de chacun est complétée par un enregistrement. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour entendre une chanson de Robert Paquette, un poème de Joe Rosenblatt, un air de flûte joué par Robert Aitken, ou un peu de la profession de foi du dramaturge, du directeur artistique, du producteur. *Dans la boîte — la boîte appelle les confidences — il y a aussi des choses qui parlent de la vie privée, de l'environnement, du lieu de travail, des goûts, des manies... et même parfois de cabotinage.*

Vingt portraits, sans littérature, différents et pourtant proches, dans les mêmes boîtes blanches, mais personnalisées. L'enveloppe, la boîte, paradoxalement, c'est un peu de l'air qu'on respire là-bas, en Ontario.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, jusqu'au 19 février.

Notes

Musique

ESSYAD A L'ARC

Marocain par la naissance (en 1938) mais plus encore par son attachement à une culture populaire d'abord vécue puis étudiée parallèlement à la musique européenne, Ahmed Essyad, qui est établi en France depuis 1962, tente, dans chaque nouvelle œuvre, de fixer quelques-unes des mystérieuses correspondances entre la tradition occidentale issue de Brahms et de Schoenberg et certaines données fondamentales de la musique arabe.

A l'auditorium du Musée d'art moderne, dans la pénombre complice, c'est de cela qu'il a voulu parler, comme une confidence, entre chacune des six pièces de son œuvre « Sonate pour violon et piano » (1973) : « Oui, peut-être, cela ressemble à Brahms, dit-il, j'espère même ! Il y a sûrement des gens qui le pensent. Mais l'important c'est de savoir ce qu'on a envie d'écrire et ensuite d'avoir la force de ne pas y renoncer. »

« Prolégomènes » (1969) sonne tout à fait autrement ; le secret des percussions lavées de tout anecdotisme, si parfaitement intégrées à une écriture de musique de chambre, on le trouverait cette fois de l'autre côté de la Méditerranée ; le secret d'un certain mordant de la phrase aussi.

En prélude à la reprise du « Collier des ruses », grand succès du festival d'Avignon 1977 qu'on pourra voir à Paris en juin, Essyad en proposait l'introduction électro-acoustique : « Taqsim ». Comme dans « Sultanes » (1973), qui ouvrait la soirée, ce qui frappe ici c'est encore un mépris des tentations sonores de l'électronique assez révélateur chez ce musicien.

G. C.

★ Prochaines soirées de l'Arc au Musée d'art moderne : H. Radulescu, les 14 et 15 février à 20 h. 30.

Théâtre

« TRISTAN ET ISEULT » à Nanterre

Si, dans la vitrine d'un magasin de masques de carnaval et farces et attrapes, sont accrochés des masques de carton peint, pas géniaux mais anonymes, non personnalisés, il n'y a rien à redire. Si l'un de ces masques, pas génial non plus, imite ce qu'on imagine être le visage, par exemple, de Jésus, ou d'un écrivain comme Kafka, ou d'un personnage célèbre comme le capitaine Dreyfus, alors c'est raté, quelque chose cloche.

La question n'est pas de vénérer des souvenirs ou de respecter des idées ou des mythes. La question est qu'il existe, pour chaque action que l'on envisage, des manières appropriées.

Le Théâtre de Nanterre présente un « Tristan et Iseult ». Quelqu'un nous récite, d'un ton qui se veut enjoué et complice, des résumés médiocres de pages de cette légende. Puis quelques autres, costumés médiéval, simulent sans poésie les épisodes qui sont dans les mémoires : Iseult et Tristan boivent le philtre, etc., etc.

Alain Enjary, qui a écrit le texte, s'est réservé le rôle de Tristan ; Arlette Bonnard, qui a signé la mise en scène, s'est réservé les rôles de Blanchefeur et d'Iseult aux blanches mains. Pour eux deux, c'est la fête, ils la font durer deux heures quarante.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Amandiers de Nanterre, 21 heures.

■ L'état de santé de Sophie Desmarets entraîne l'arrêt des représentations de « Peau de vache », de Barillet et Gredy, au Théâtre de la Madeleine. La dernière aura lieu le 19 février à 15 heures. A partir du 2 mars, la Madeleine accueillera « Trois lits pour huit », d'Ayckburn, qui se joue actuellement au Théâtre Montparnasse, où sera repris le spectacle du groupe TSE créé au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis « les Peines de cœur d'une chatte anglaise », de Geneviève Serreau, d'après Balzac.

Cinéma

Le mauvais goût délectable de l'épouvante

Certains lisent un livre ou un journal ; d'autres rêvassent ; la plupart bavardent entre eux et, tous, nous attendons. Nous sommes des centaines, serrés, suffoquant, à faire la queue avant d'être admis à la Fête du fantastique. Trois doubles séances par jour, quatre nuits complètes, deux semaines d'horreur et d'épouvante : starlettes sans avenir dont les cœurs palpitent, mis à nu par de gros catcheurs affublés d'un faux crâne chauve. Familles cannibales dans les calmes paysages californiens. Ventres ouverts. Yeux arrachés. King-kongs de bazar rugissant sur fond de maquette à l'aquarelle. Prêtres sataniques dont la soutane se déploie comme la cape de Dracula. Membres carbonisés. Cheveux sanglants publiés sur les pavés, dans les nuits brumeuses de Whitechapel... Comme un ruban rouge autour d'un paquet-cadeau, un fil épais de sang relie les films. Gory films *en anglais,* Grand Guignol *en français, un mauvais goût tonitruant qui est « l'essentiel du spectacle ». La définition est de John Waters, jeune américain, auteur de* Pink Flamingo *et de* Desperate Living, *qui est venu présenter. A cette occasion, il portait un blouson noir.*

Il arrive aussi à John Waters d'être en cravate et en costume trois pièces bien propre : le comble du mauvais goût, en somme, quand on déverse sur de la pellicule aux couleurs criardes les rebuts des magasins de farces et attrapes, quand on va chercher dans les baraques de foire minables des comédiens à qui l'on colle des pustules et des dents vertes, quand on écrit son scénario en feuilletant une anthologie des meilleures plaisanteries « quat'zarts », moins exotique que les oripeaux punks promis par la bande-annonce... John Waters n'a pas eu le mauvais bon goût de faire un bon film, mais ce n'est pas interdit.

Ainsi le gris-blanc gris-noir, l'ironie morose, la musique rêveuse où flotte le pathétique embryon gluant de *Eraserhead*, prix de la critique à Avoriaz (*le Monde* du 26 janvier). Ainsi un étrange poème effrayé autour du viol dans un Sud mythique où Shelley Winters entretient un gigolo, chanteur de country raté et où des mâles abjects tournent autour d'une proie égarée, une superbe femme noire, et la frôlent, la touchent, la rêvent : *Pretty Little Eddy*... Des oasis dans un océan de sang qui nous submerge jusqu'à l'épuisement.

Elle est nécessaire et même indispensable, cette fatigue, pour annuler le temps. Alors, les fêtes du fantastique commencent toujours par la longue attente harassante qui porte au chahut de cour d'école, et quand le noir nous enveloppe nous sommes déjà enfants. Des enfants qui vont se gaver en un rêve écœurant. Ces « fêtes » attirent les foules, alors que les séances normales, à quelques exceptions près, passent dans l'indifférence, parce qu'un seul film ne suffit pas à forcer les résistances du cartésianisme. On pourra sans doute le vérifier au septième Festival international de Paris, qui se tiendra au Grand Rex du 10 au 21 mars.

Ni le sang, ni les cris, ni les petites bêtes immondes, ni les monstres hideux ne portent en eux la peur. Nous ne croyons pas à leur réalité immédiate. Ce sont les reflets gauches des images qui, dans nos berceaux, agressaient nos regards sans souvenirs. Et nous voilà remontant en nous-mêmes, lovés dans nos fauteuils. Et tout se passe comme si le retour à l'âge d'avant la conscience ne pouvait se faire que par la peur. Et c'est cette peur-là que nous venons chercher, le vide de la raison, peut-être l'innocence.

Aux entractes, nous grimpons jusqu'à aujourd'hui, jusqu'au foyer, jusqu'aux bruits de la rue, jusqu'à la cigarette, jusqu'aux paroles articulées — la plupart des films sont donnés sans sous-titres — et quans nous retournons dans la salle, les cheveux des spectateurs assis dépassent des dossiers et ressemblent à des araignées.

COLETTE GODARD.

■ Le Foyer jeunesse-culture de La Valette (Var) organise les 18 et 19 mars, le vingt et unième Festival du film super-8 amateur. (Foyer jeunesse-culture, rue François-Paul, 83160 La Valette.).

Musique

Halffter et le secret du modulateur

Tout gris avec des boutons, il clignote gentiment dans son coin, tranquille comme un pachyderme assoupi ; à ses pieds, deux techniciens du Südwestfunk font bonne garde... Chaque époque a ses petites misères et ses grands secrets ; hier, c'était le dodécaphonisme ou la musique aléatoire, et quand Cristobal Halffter présente ses Variations sur la résonance d'un cri, *il doit renoncer à expliquer le ring-modulateur qui est à la base même de cette œuvre créée à Donaueschingen, en octobre dernier, et présentée au Théâtre de la Ville sous forme d'atelier par l'ensemble Intercontemporain. Mais Cristobal Halffter ne refuse pas pour autant les éclaircissements techniques sur la facture de sa pièce : plusieurs variations partant d'un si bémol longuement tenu puis traité en trémolos, les trémolos devenant mélodiques à leur tour et débouchant sur un contrepoint à trois voix des violoncelles, tandis que les vents — trois clarinettes et trois trombones — disent une sorte de choral. L'évolution parallèle d'un accord de huit sons préalablement travaillé en studio et diffusé simultanément, surgissant tout à coup, s'effaçant pour se transformer, le retentissement, par exemple, d'un trait de piano sur le timbre des trombones (c'est là qu'il faut bien parler sans en parler du ring-modulateur), il explique tout cela et se prête volontiers au jeu des questions sans réponses. Le sens de ces* Variations ? « La musique, *dit-il,* c'est une communication avec un langage abstrait ; souvent les mots occultent la pensée, les sons, eux, sont beaucoup plus explicites. »

Entre les deux exécutions des Variations sur la résonance d'un cri, *la demi-heure d'analyse et les quelques illustrations sonores n'étaient pas inutiles ; l'architecture ainsi se précise, l'écoute, plus sélective, s'intéresse aux détails, aux transitions, notamment puisque c'est toujours là que se joue la réussite d'une œuvre ; le temps surtout passe autrement et le secret du ring-modulateur n'intéresse plus personne...*

GÉRARD CONDÉ.

CONCERTS



ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 15 février à 20 h 30
Dir. : Gerd ALBRECHT — Sol. : Josef SUK
DVORAK - MARTINU - JANACEK

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 16 février à 20 h 30 (Concert télévisé.)
Dir. : John POOLE — Soliste : Jacques VANDEVILLE
PURCELL - LECLAIR - HAENDEL - RAMEAU

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
SALLE PLEYEL — Jeudi 16 février 21 heures
DEBUSSY - RAVEL
av. D. HANDMAN, M.-C. JAMET, B. KRUYSEN, C. LARDE, N. LEE
QUATUOR VIA NOVA, J. ROUVIER

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE VIENNE
SALLE PLEYEL — Vendredi 17 février à 20 h 30
Dir. : L. BERNSTEIN
Beethoven — Symphonies nos 2 et 3

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
RADIO-FRANCE — Samedi 18 février (Etudiants, J.M.F. : entrée libre.)
Journée SERGE NIGG
10 h : Répétition publique
14 h 30 : Concert-débat
20 h 30 : Concert
Webern - Jolivet - Nigg - Scriabine
Nouvel Orch. Philharmonique — Direction : Marc SOUSTROT

CYCLE D'ORGUE
EGLISE NOTRE-DAME DE PARIS — Lundi 20 février 20 h 30 (Entrée libre.)
Pierre COCHEREAU
WIDOR - COCHEREAU

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES — Mercredi 22 février à 20 h 30
Dir. : G. CHMURA
Sol. : YO-YO MA, J. NORMAN, O. WENKEL, H. WINCKLER, S. NIMSGERN
Chœurs de Radio-France
Schumann — Concerto pour violoncelle, Requiem

SAISON LYRIQUE
SALLE PLEYEL — Vendredi 24 février à 20 heures
LALO — LE ROI D'YS
J. RHODES - C. EDA-PIERRE - J. DUPOUY - J. TRIGNEAU - M. HUBERT
Nouvel Orch. Philharmonique
Dir : J.-P. Marty

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

Mardi 21 février à 21 heures — EGLISE SAINT-SEVERIN
Autour de MONTEVERDI
ENSEMBLE Per Cantar e Sonar
Dir. : St. Caillat
Sextuor Vocal et pièces instrumentales

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU — Mercredi 15 février à 18 h 45 (Valmalète.)
« UNE HEURE avec... » Beethoven et Pierre BARBIZET

SALLE PLEYEL — Mercredi 15 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Unique récital YURY BOUKOFF
Bach - Beethoven - Liszt

SALLE CHOPIN — Mercredi 15 février à 20 h 30 (Dandelot.)
Duo de Pianos CHRISTIANE BERLANDINI — JEAN-LUC PAILLET
Schumann, Sauguet, Rachmaninov, Enesco, Chabrier, Lutoslawski

SALLE ROSSINI, 6, rue Drouot — Jeudi 16 février à 20 h 45 — Entrée grat. (P.e. Kiesgen.)
LE TRIPTYQUE — Musique Contemporaine
Elèves et Ensembles du Conservatoire National de Région de Reims
Dir. : J. MURGIER
Présentation des instruments à cordes de Léo Sir

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Jeudi 16 février à 21 heures (Dandelot.)
Au profit de l'Œuvre Sociale de l'O.R.T.F.
Récital JEAN-BERNARD POMMIER
Haydn, Beethoven, Schumann, Chopin

THEATRE de la MADELEINE — Samedi 18 février à 17 heures (P.e. Werner.)
Amis Musique de Chambre et Radio-France
Kreuzberger Quartett
Schumann - Hindemith - Fauré

SALLE PLEYEL — Dimanche 19 février à 17 h 45 (P.e. Valmalète.)
CONCERTS LAMOUREUX — Direction : Stéphane CARDON
Soliste : Thérèse DUSSAUT
Schubert, Mozart, Beethoven

PALAIS des ARTS, 325, rue Saint-Martin — Lundi 20 février à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)
Orch. du Conservatoire de Paris — Direction : Jacques MERCIER
avec Jacques GAUTHIER, piano
et la participation de : Raphaël Oleg, violon
Bizet - Beethoven
D. Dufour (1re audition)

PALAIS des CONGRES SALLE BLEUE — Mardi 21 février à 18 h 30 (P.e. Valmalète.)
CONCERTS DU MARDI
SCHOENBERG : Cabaret songs
WEBERN : 4 Pièces opus 7
BRAHMS : 2 Gesänge
SCHUMANN : Fantasiestücke opus 73
BERIO : Sequenza pour alto
G. Causse, A. Dumay, K. et M. Labeque, E. Ross

SALLE PLEYEL — Jeudi 23 février à 21 heures (Kiesgen.)
CHOPIN par Daniel WAYENBERG
Sonates, Nocturnes, Ballades

DEUX CONCERTS EXCEPTIONNELS
ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE
Direction : Jean FOURNET

SALLE PLEYEL — Dimanche 19 février 21 heures
BEETHOVEN — Ouverture d'Egmont, Concerto de violon — Soliste : Pierre Amoyal
BRAHMS — Première Symphonie

EGLISE ST-ROCH — Mercredi 22 février 21 heures
BEETHOVEN IXe SYMPHONIE

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX
Place de l'Hôtel-de-Ville - 94000 CRETEIL
Tél. : 899-90-50

MUSIQUE : dimanche 26 février, à 15 h 30
VIVALDI ET SES CONTEMPORAINS
Telemann - Bach - Corelli - Haendel - Leclair
Catherine CAUMONT, clavecin
et Pascal TORTELIER, violon

EXPOSITIONS :
Jusq. 22/2 : ROMAIN ROLLAND
LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN FRANCE
Fin février : L'ART MURAL AMÉRICAIN
LA STATUAIRE DU PARC DE VERSAILLES
GRAVURES RUPESTRES DE L'ATLAS SAHARIEN

CINÉMA :
CINÉ-CLUB : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à 20 h 30.
15 février : RUDE JOURNÉE POUR LA REINE (René Allio).
ART et ESSAI : La Révolution française au cinéma.
Mardi 21, 14 h : BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Abel Gance).
Samedi 25 : LA GRIFFE ET LA DENT (François Bel et Gérard Vienne).

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MIMODRAME MARCEL MARCEAU. Ouverture 15 novembre 1978. Étude de mime corporel, barre classique, danse moderne, acrobatie, escrime, maquillage et masque. Proposition d'inscription à partir du 15 février 1978 accompagnée du C.V. Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 17, rue René-Boulanger.

MUSIQUE ATHENEE
lundi 20 février 21 h
NELSON FREIRE, piano
Beethoven - Stravinsky - Chopin
lundi 27 février 21 h
NOUVEAU TRIO PASQUIER
Schubert - Beethoven - Roussel
ATHENEE-LOUIS JOUVET
location 073.27.24
agences - Fnac - Durand

RTL présente
Chick Corea Herbie Hancock
« CONCERT POUR 2 PIANOS »
17 FEV/20H
PAV. DE PARIS
LOCATION : RTL/PAV DE PARIS 3 FNAC/JOSEPH GIBERT CLÉMENTINE
UNE PRODUCTION KCP

IRCAM
le temps musical
EIC dir. P. Boulez
du 17 au 22 février - 20 h 30
séances de travail publiques
ven. 17 - Ligeti
sam. 18 - Messiaen
dim. 19 - Stockhausen
lun. 20 - Boulez
mer. 22 - Carter
Grande Salle
CENTRE G. POMPIDOU
loc. 278.79.95

jeudi 23 février - 18 h
séance de synthèse
avec R. Barthes, G. Deleuze, M. Foucault
Grande Salle
CENTRE G. POMPIDOU

jeudi 23 février - 20 h 30
concert final
avec Deborah Cook, soprano
Pierre-Laurent Aimard, piano
THEATRE DE LA VILLE
loc. 274.11.24

RECTIFICATIF

C'est par erreur, qu'il a été annoncé, dans le Calendrier des Organisateurs de Concerts, que le Concert de Jean-Bernard POMMIER, était donné au profit de l'œuvre sociale de l'O.R.T.F.
C'est au profit de l'œuvre sociale de l'O.R.T. que ce Concert du jeudi 16 février, à 21 h., au Théâtre des Champs-Elysées, est donné.



Samedi 18 février, 17 h. 30 - Gaveau - Tél. : 225-29-14
M. MARCHÉSINI - J.-M. ROLLEZ - H. LEFLOCH
R. STRAUSS - BOTTÉSINI - J. IBERT - MOZART
Direction : Robert BLOT
Concerts Oubradous

disques Adès
4 DISQUES EXCEPTIONNELS
IGOR STRAWINSKY
PREMIÈRE "INTÉGRALE" MONDIALE DE L'ŒUVRE POUR PIANO
BERNARD RINGEISSEN
avec le concours d'André Gorog
Prix spécial souscription : 164,40 F
COFFRET 4 DISQUES N° 7074

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Soirée littéraire Paul Valéry.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T.E.P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre

Les salles municipales

Nouveau Carré, 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Pascal Auberson ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden-cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : Cuarteto Cedron.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Ikuo et Fujio, mimes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ol Peppina.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Fêfé de Broadway.

CENTRE CULTUREL ALLEMAND — GOETHE-INSTITUT — 17 avenue d'Iéna - 16e
Du 16 février au 17 mars
Lundi au vendredi de 10 h à 20 h
EXPOSITION
DADA INTERNATIONAL
Vernissage mercredi 15 février, suivi à 19 h. d'un
DADA - DÉBAT MUSIQUE ET COMPAGNIE
Jeudi 16 février, de 18 h à 22 h
DADA - EUROPE — Colloque
Vendredi 17 février, à 18 heures
DADA POÉSIE - TYPOGRAPHIE etc. — Colloque
Entrée libre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 14 février

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : A. Flamer, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Beethoven, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Brendel, piano (Schubert).
Salle Pleyel, 21 h. : G. Deveze (Mozart, Beethoven, Brahms).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Radulescu (musique contemporaine).
Salle Rossini, 21 h. : S. Mercier et M.-C. Theuveny (Leclair, Franck, Debussy).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Musique française et suédoise du vingtième siècle (chant).
Eglise des Billettes, 21 h. : Quatuor à cordes J.-N. Molard (Mozart, Schubert, Ravel).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Odile Pierre, orgue (Franck).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J. Barthe (Vivaldi, Bach).

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Carolyn Carlson (Cypher).
Elysées-Montmartre, 21 h. : Grands Ballets d'Afrique noire.

Jazz, pop', rock, folk

Palais de la Découverte, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.
Petit Journal, 21 h. : Jacques Dieval, trio.
Stadium, 21 h. : Compagnie Lubat.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

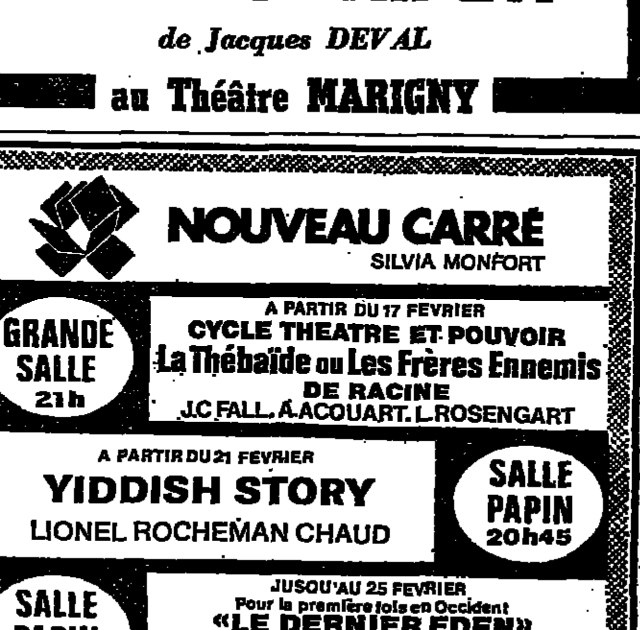
La Cinémathèque

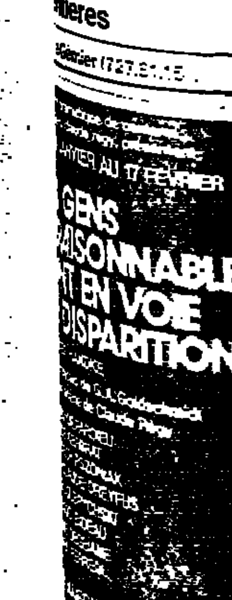
Chaillot, 15 h., le cinéma et le théâtre : De l'aube à minuit, de Martin ; 18 h. 30 : Bungalow pour femmes, de R. Walsh ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : les Lolos de Lola, de B. Dubois.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU-DELÀ D'UN PASSÉ (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (en matinée) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DÉCHAINENT (A., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
COURS APRÈS MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE CÔTÉ DE MINUIT (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ;

ELVIRE POPESCO félicite très chaleureusement JEAN LE POULAIN de son engagement à la Comédie-Française la saison prochaine et rappelle que
JEAN LE POULAIN
joue actuellement avec un immense succès
MIAM-MIAM
de Jacques DEVAL
au Théâtre MARIGNY





SPECTACLES

...oul'Mich, 5e (033-48-29) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis Saint - Germain, 6e (222-...-80) ; Publicis Champs - Elysées, ...e (720-76-23) ; Publicis Matignon, ...e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-...0-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-89-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

...VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-...9-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-...2-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-...2-74).

...UX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

...MININ, PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)) H. sp.

...FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

...GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

...HERETIQUE II (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Mistral, 14e (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

...OTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70)

...SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

...SUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Ang., vers. ang + v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; version ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

...ULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52 ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-07-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

...ES LIENS DE SANG (Fr., v. angl.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe - Montparnasse, (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

...EMOIRE COMMUNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), La Pagode, 7e (705-12-15).

...E MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

...ON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

...ORT D'UN POURRI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), *Publicis-Champs-Elysées*, 8e (720-76-23), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 6e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70)

L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43)

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA PART DU FEU (Fr.) : *Bretagne*, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Haussmann*, 9e (770-47-55).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egyp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Normandie*, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. *Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; *Magic-Convention*, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; *Murat*, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Montparnasse 83*, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Studio *Raspail*, 14e (320-38-98).

VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

Les films nouveaux

VOYAGE A TOKYO, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O : *St-André-des-Arts* (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).

ELLES DEUX, film hongrois de Marta Meszaros. V.O. : Saint-André - des - Arts (6e) (326-48-18) ; Racine (6e) (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19) ; J.-Renoir (9e) (874-40-75) ; Olympic (14e) (542-67-42)

BANDE DE FLICS, film américain de Robert Aldrich (**) V.O. : Quartier Latin (5e) (326-84-65) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; V.F : ABC (2e) (236-55-54) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Helder (9e) (770-11-24) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy - *Pathé* (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).

IPHIGENIE, film grec de Michael Cacoyannis. V.O. : St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; Gaumont Rive gauche (6e) (548-26-36) ; Marignan (8e) (359-92-82). V.F. Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gau*mont-Convention* (15e) (828-42-27)

SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE, film mauritanien de Sidney Sokhona. V.O. : la Clef (5e) (337-90-90).

LE VOYAGE AU JARDIN DES *MORTS*, film français de Philippe Garrel. Action République (11e) (805-51-33).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE, film français de *Jocelyne Saab*. Olympic (14e) (542-67-42).

GENERATION PROTEUS, film américain de Donnald Cammell (*). V. O. : Saint-Michel (5e) (326-79-17) ; *Biarritz* (8e) (723-69-23). V.F : Caméo (9e) (770-20-89) ; *Bienvenüe-Montparnasse* (15e) (544-25-02) ; Convention - St - Charles (15e) (579-33-00) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO, film américain de V. McVeety. V.O. : Ermitage (8e) (359-15-71), en soirée. V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) ; *Ermitage* (8e), en *matinée* ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; *U.G.C.* Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Magic - Convention (15e) (828-20-64) ; Napoléon (17e) (380-41-46)

LE FANTOME DE HURLEVENT, film américain de A. Dawson *V.F.* : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Marbeuf (8e) (225-47-19 ; Maxéville (9e) (770-72-86) ; les Images (18e) (522-47-94).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 15 au 22 février)

Centre Pompidou, mer., *14 h.* : *Ciné-surprises*

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.

Marionnettes du Luxembourg (*326-46-47*), *mer., sam. et dim.*, 14 h. 30 et 15 h. 30 : Pinocchio (*séances suppl. le 15 et le 19*, à 16 h. 30).

Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Œuf pour œuf.

Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., *dim.*, 15 h. 30 : David Copperfield.

Les *Blancs-Manteaux*, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.

Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : Je saute à nouveau au-dessus des marelles.

Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : le Pays des galipettes.

Les *Quatre-Cents-Coups*, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre Adyar (526-12-30), lun., mar., mer., jeudi, ven., 14 h. 30 : Filibert et la moto (marionnettes) ; Une plume dans la tête d'Anaïs Ponpon.

Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.

Théâtre des Bouffes - Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.

Théâtre de Ménilmontant (371-10-61), mardi, jeudi, ven., 14 h. : Dom *Juan*.

Théâtre Mogador, mer., 14 h. 30 : Phèdre ; jeudi, ven., 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin ; mar., mer. : l'Avare.

Théâtre Montparnasse (*535-57-84*), ts les j., sf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.

Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Trummi kaputt ou le robot cassé.

Théâtre Paris-Nord (228-43-42), ts les *soirs, sf lundi*, 20 h. 45 ; *dim.*, 15 h. : les Fraremol et Kie (clowns).

Théâtre de la Plaine (387-12-09), lundi, 14 h. : Dom Juan.

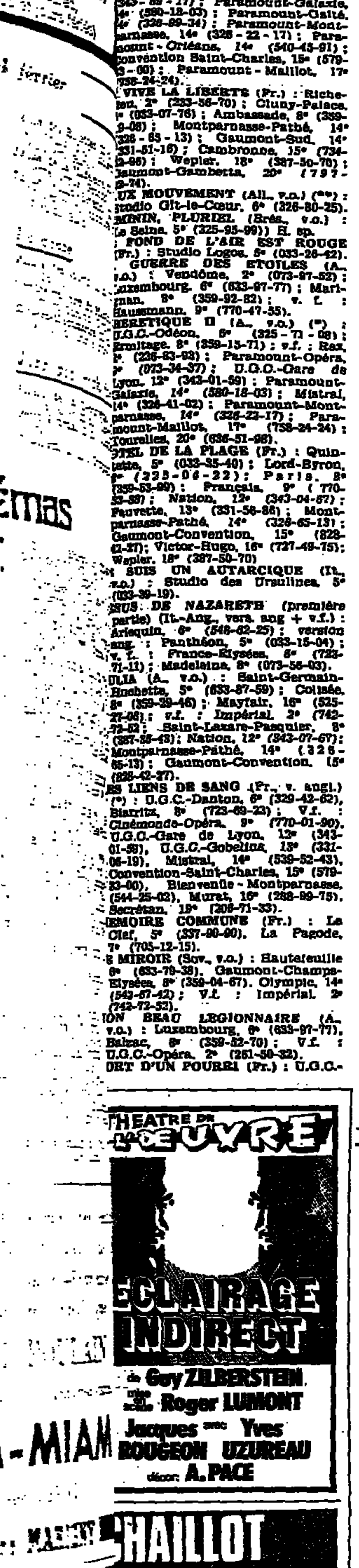
Théâtre de la Renaissance, *le 15*, à 14 h. 30 : Un enfant dans les sables.

Théâtre *la Tanière* (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. ; dim., 15 h. : la Très Héroïque Quête de Pilpin le Troumpil.

Théâtre de la Commune, Aubervilliers, *le 15 à 21 h.*, *le 16 et le 17* à 9 h. 15 et 14 h. : la Poupée de chiffon.

∴

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : la Guerre des Etoiles, L'espion qui m'aimait, Barry Lyndon, les Aventures de Bernard et Bianca, Une *étoile* est née, Pitié *pour le prof*, les Duellistes ; (adolescents) : Le fond de *l'air* est rouge, Bobby *Deerfield*, le Crabe-Tambour, Padre Padrone, New-York New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Barberousse, Angela *Davis*, le *Miroir*, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Raoni, Iphigénie, le Bois de bouleaux, le Désert des Tartares.













RADIO-TÉLÉVISION

LA JOURNÉE NATIONALE DES RADIOS LIBRES

● Toutes les radios libres émettront à partir de 18 heures un programme spécifique au cours de leur journée nationale du mercredi 15 février (*le Monde* du 7 février). Le fréquences utilisées seront coordonnées afin d'éviter que les émetteurs ne se gênent ni ne perturbent le réseau d'Etat. Au cas où les émissions seraient brouillées, les radios libres auraient l'intention d'y répondre par des sifflements.

Se feront entendre à Paris : Radio-Verte (92 MHz), Radio-93 (102 MHz), Radio-Bastille (91 MHz), Radio-Aventure (93 MHz), Radio-100 (100 MHz), Radio-Onz' Débrouille (99 MHz), et Génération-2000.

Des programmes seront aussi diffusés en province : en Alsace, par Radio-Verte-Fessenheim (101 MHz), à Nantes par, Radio-Libre 44 (101 MHz), à Lille, par Radio-Libre 59. Radio-Calamine, Qu'elle était *verte* ma Radio (99, 5 MHz), et Radio-Beau-Délire (93 MHz), à Grenoble, par Radio-Active (101 MHz), à Toulouse, par Radio-Barbe-Rouge (93 MH z), à Perpignan, par Radio-par-la-racine (96 MHz), à Clermont-Ferrand, par Radio-Babylone (92 MHz) et à Besançon, par Radio-25 (92 MHz).

Cette journée nationale est destinée *« à débloquer la situation et obliger les pouvoirs publics à prendre en compte cette force nouvelle »*, précise l'Association pour la libération par les ondes.

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

La paille et la poutre

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Le dix-huitième Festival de Monte-Carlo déploie depuis le 9 février son cérémonial dans la froidure hivernale des vastes palais ensommeillés. Au Centre des rencontres internationales, un jury discipliné et une vingtaine de journalistes appliqués s'alignent, en silence, du matin au soir, devant de longues rangées de téléviseurs ; dans la salle, les quelques vieillards qui venaient au début s'abriter pour 3 F, d'une pluie fine tenace, ont été relayés, dimanche, pour la première journée des « dramatiques », par des spectateurs plus nombreux venus en famille. Au dehors, a façade du casion est toujours défigurée par des échafaudages ; es habitués du Café de Paris manipuent avec obstination es *jackpots*, façon Las-Vegas et le soir, dans des palaces au charme désuet de l'entre-deux guerres, les sociétés de télévision — la Suisse, un jour, l'Espagne, un autre — reçoivent fastueusement. Antenne 2 a fait beaucoup de battage autour de la finale des Chifres et des lettres, qui a eu lieu samedi ; elle se prépare activement au « dossier »« consacré, mardi soir, aux vedettes du petit écran.

La première partie du festival a été réservée aux programmes d'actualité dont sont exclus les documentaires (c'est-à-dire, selon les organisateurs, les productions *« traitant de sujets ayant un intérêt permanent que l'actualité du moment n'a pas mis spécialement en lumière »*). L'Association française des critiques et informateurs de télévision a déploré cette limitation. En outre, comme l'an dernier, elle a regretté que le Prix de la critique soit l'apanage de cinq journalistes désignés tout à fait arbitrairement par la direction du festival. Aussi a-t-elle décidé d'attribuer son propre prix qui est allé à *la Vie et la Mort de Steve Biko*, un beau film de la télévision indépendante britannique Granada sur le leader sud-africain. La presse « officielle », de son côté, a couronné *l'Incendie chez le voisin*, une enquête de la C.B.S. américaine sur le dépérissement d'un quartier new-yorkais victime du vandalisme et de la misère.

Le style anglo-saxon

Cette émission a obtenu également la Nymphe d'or, récompense suprême décernée par les représentants des sociétés de télévision réunis sous la présidence d'un Néerlandais, M. Joop Van Os, qui ont renoncé, d'autre part, à attribuer des prix dans les deux autres catégories, celle des courts reportages diffusés au cours des journaux télévisés et celle de la « couverture » d'événements exceptionnels présentés en direct (une mention a cependant été accordée au travail de la télévision israélienne lors de la visite du président Sadate à Jérusalem).

Les œuvres primées, et quelques autres remarquées par les divers jurys — comme cette chronique sur l'activité d'un commissariat de police d'Amsterdam présentée par les Pays-Bas ou ce dossier sur des élections communales dans le Valais proposé par la Suisse romande, — ont manifesté une fois de plus la supériorité d'un style anglo-saxon fait de rigueur dans l'information, de minutie dans la préparation, d'élaboration dans l'écriture du scénario, de précision dans l'interview, de rigueur dans le montage, en un mot de sérieux et de perfectionnisme. Le temps n'est plus où il suffisait d'envoyer des équipes aux quatre coins du monde pour filmer sur le vif, dans l'allégresse de la découverte, les combats de maquisards lointains ou les coutumes de peuplades inconnues. Les téléspectateurs s'intéressent aujourd'hui à leur propre pays, à leurs propres luttes, aux mœurs et aux croyances de leur propre société, à la violence et aux affrontements qui sont au cœur de leur vie quotidienne et qui servent de thème — ce n'est pas un hasard — aux meilleurs reportages.

Cela les chaînes françaises ont tardé à le comprendre. Nostalgiques de « *Cinq* colonnes à la une » dont, sauf exception, elles ne retrouvent d'ailleurs pas la qualité, elles n'ont pas encore appris à donner la parole aux gens de la rue.

Les deux principales productions françaises montrées à Monte-Carlo sont, à cet égard, révélatrices. L'émission de Christine Ockrent pour le magazine « Vendredi » de FR 3, réalisée en direct par satellite de sept pays différents, relève d'un exploit technique qui eût émerveillé il y a quinze ans. Quant à l'excellent entretien de Dominique Baudis avec Fidel Castro il doit surtout sa valeur à la personnalité même du personnage interrogé.

Dans la forme comme dans le contenu les exigences, désormais, sont autres. Citons encore une enquête de la télévision italienne sur la Mafia, faite sans doute un peu vite, mais courageuse, ou une émission canadienne, de conception plus didactique, sur la contamination du lait par les produits chimiques. Ce que suggère après d'autres ces deux exemples, c'est que les résistances politiques pèsent lourdement et probablement en France plus qu'ailleurs. *« Amérique, regarde autour de toi, regarde ce que tu fais dans tes ghettos »*, déclare un policier dans l'émission de la C.B.S. *l'Incendie chez le voisin*. Ce regard sur elle-même, la France est-elle prête à le porter ? N'est-il pas étrange qu'on ait vu un reportage sur Creys-Malville proposé par la Belgique tandis qu'Antenne 2 s'intéressait à une centrale nucléaire britannique ?

Peut-être aussi les règles de sélection du festival sont-elles en cause. Chaque société de télévision choisissant en effet ses propres envois, la prudence prévaut et la plus grande diversité règne, de la chasse au tigre filmée par les Anglais à l'ultime voyage d'une locomotive offert par les Français. Des critères plus rigoureux assureraient à la manifestation une plus grande unité et un intérêt plus soutenu.

THOMAS FERENCZI.

MARDI 14 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Arouapeka ; 21 h. 30, Spécial élections législatives : M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, face à M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, directeur de « l'Humanité ».

Vers 22 h. 30, Le livre du mois (les principaux prix littéraires 1977)

D. Decoin présente : les Enfants pillards, *de J. Cayrol ; M. Butel* : le Rempart mobile, *de J.-P. Milouanof ; A. Boudard* : Confession d'un enfant de la Chapelle, *de A. Simonin ; C. Bourniquel* : les Terres heureuses, *de R. Vincent ; M. Bianciotti* : la Colline du mauvais conseil, *de A. Oz ; F.-Olivier Giesbert* : Le dit Gengi, *de Murasaki-Shikabu ; J.-M. Rouart* : Etat civil, *de D. de la Rochelle.*

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : UN HOMME DANS LA FOULE, d'E. Kazan (1957), avec A. Griffith, P. Neal, A. Franciosa, W. Mathau, L. Remick (N. rediffusion).

Lancé par une émission de radio d'une petite station de l'Arkansas, un guitariste traîne-savates devient l'animateur à succès d'une chaîne de télévision publicitaire et soutient la campagne électorale d'un sénateur véreux.

Pamphlet très violent contre la démagogie et les méthodes d'aliénation collective de la télévision américaine. Un film lucide, courageux et toujours d'actualité.

Vers 22 h., Débat : Les vedettes de la télévision face à leur public (en direct du Festival de Monte-Carlo).

Avec Denise Fabre, Roger Gicquel, Jacques Martin, Bernard Pivot, Jacques Chancel, Michel Drucker, Patrick Poivre d'Arvor, Léon Zitrone et trente téléspectateurs tirés au sort.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES REVOLTES DU BOUNTY, de F. Lloyd (1935), avec Ch. Laughton, C. Gable, F. Tone, H. Mundin, E. Quillan, D. Digges (N. rediffusion)

A la fin du dix-huitième siècle, l'équipage d'un navire anglais, venu à Tahiti chercher des plants de l'arbre à pain, se révolte contre les brutalités et la tyrannie de son capitaine.

La perfection hollywoodienne du cinéma d'aventures maritimes. Film resté justement célèbre par sa mise en scène et son interprétation.

22 h. 35, Journal.

22 h. 50, Magazine réussite : L'université du 3e âge.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornelius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences : les droits de l'homme ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : cartésianisme et/ou empirisme, avec Maurice Cranston et Jean-Marie Benoist ; 21 h. 15, Musique de notre temps, avec Serge Nigg ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui, par N. Paloci ; 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique non écrite ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse ; sons de la Renaissance ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... festival de Hollande 1977... le Collegium vocale de Gent et l'ensemble Musica Antiqua d'Amsterdam : « Vesperae Omnium Sanctorum » (Monteverdi) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Folk' America : Musique cajun ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons, avec Bradford Tracey et Rolf Junghanns : Bach, Beethoven, Weber ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués » ; 1 h., Les insectes arrivent

MERCREDI 15 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, Dessins animés ; 17 h. 25, Sébastien et la Marie Morgane ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Reportage : Pacifique sud, avec Eric Tabarly, de Ch. Brincourt et J. Kergayan.

21 h. 30, Portrait : M. Pierre Mendès France (Une République, un regard), de F. Lanzenberg et G. Seligmann.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Dessins animés ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine : Cartes sur table : M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Magazine médical : Les jours de notre vie, par P. Desgraupes.

Les difficultés scolaires, les troubles de la personnalité. Avec le concours du professeur Jean Bernard.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti communiste français ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : IPCRESS, DANGER IMMEDIAT, de S.-J. Furie (1965), avec M. Caine, N. Green, G. Doleman, S. Lloyd, G. Jackson, A. Richards.

Un agent secret britannique doit retrouver un savant enlevé par une puissance ennemie. Il est pris dans une machination où il manque de laisser sa vie.

D'après un roman de Len Deighton, l'espionnage sans la mythologie James Bond. Michael Caine excellent en « anti-héros ».

22 h. 15, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma (Le Festival d'Avoriaz).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Daniel Boulanger (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Libre parcours récital : la pianiste C. Hugonnard-Roche ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : Rome, l'Eglise et le Vatican ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Educateur ou le printemps des coupables », de P. Wagner ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi-jeunesse : l'histoire de l'avant-guerre ; à 16 h. 25, En direct avec le docteur C. Bougerol ; 17 h. 32, Libre parcours récital (Haydn, Bartok, Beethoven, Hindemith, Roussel) ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, La science en marche : l'ethnozoologie ;

20 h., Ici... Monteverdi, par D. Levaillant et M. Roche ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... ; à 22 h. 35, Le couple aujourd'hui ; 23 h. 35, Musiques et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* : « le Lied et ses prolongements instrumentaux » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Francœur, Lalo ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Strasbourg : Bizet, Moussorgsky, Ravel ; 17 h., Postlude : Rimsky-Korsakov, Encina, Guridi, de Falla ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Invitation à la danse... au grand siècle : Lully, Delalande, Couperin, Philidor, Charpentier, Mouret ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre philharmonique de Berlin, direction S. Osawa : « Kammermusik n° 7, concerto pour orgue et orchestre de chambre, opus 46, n° 2 » (Hindemith) ; « Symphonie concertante en si bémol majeur, opus 84 » (Haydn) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Tchaïkovski) ; 23 h., France-Musique la nuit... la dernière image ; 0 h. 5, Si les contes m'étaient musiqués ; 1 h., Méridiens nocturnes : Chine, Extrême-Orient.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 14 FEVRIER

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., répond aux questions des journalistes, sur R.M.C., à 19 h.

— *M. Meïr Rosen*, conseiller juridique au ministère des affaires étrangères israélien, participe au journal d'A2, à 20 heures.

— Dans le cadre de l'émission « Spécial élections législatives », *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, fait face à *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C., directeur de *l'Humanité*, sur TF 1, à 21 h. 30.

MERCREDI 15 FEVRIER

— *M. Bernard Lefort*, futur successeur de M. Rolf Lieberman à l'administration de l'Opéra de Paris, est interrogé au cours du journal de TF 1, à 13 h.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

INSTITUT

● *Le Collège de France* rendra hommage le 17 février, à 18 heures, à la mémoire de Marcel Bataillon, administrateur du Collège, titulaire de la chaire de langues et littérature hispaniques, membre de l'Institut, décédé le 4 juin 1977. Prendront la parole, entre autres, MM. Etienne Wolff, Jean Filliozat, Pierre Vilar, Rafael Lapeza, de l'Académie royale espagnole, Léon E. Halkin, de l'université de Liège, José V. de Pina Martins, du Centre culturel portugais.

CARNET

Décès

— M. et Mme André Bonneau et Muriel, Jean-Paul, son fils, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès, en son domicile parisien, de

Mme veuve ALMEIDA-CALVO,
née Marguerite Costures.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Christophe de Javel (28, rue de la Convention, Paris-15e), le mercredi 15 février, où l'on se réunira à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Talence (33) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Boisset, ses enfants et petits-enfants ont l'honneur de faire part du décès de

M. Jean BOISSET,
professeur l'université de Montpellier-III.

Les obsèques ont eu lieu à Aumessas (Gard) dans l'intimité le 2 février 1978.

« Votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. »
Colossiens 3.

— Mme Antoine Larue,
M. et Mme Didier Cuau,
ses enfants,
Le capitaine de vaisseau (C.R.) et Mme Jean Reviron,
Le docteur et Mme Alain Benoit,
M. et Mme Claude Benoit,
M. et Mme Antoine Maillarakis,
M. Philippe Larue,
M. et Mme Jean-Pierre Montespan,
M. Denis Larue,
M. et Mme Jean Larue,
M. et Mme Bruno Larue,
M. et Mme Yves Cuau,
M. et Mme Bernard Cuau,
Le docteur et Mme François Cuau,
M. et Mme Pierre Leroy,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Elissalde,
ses petits-enfants,
Ses vingt-neuf arrière-petits-enfants,
Ses trois arrière-arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles CUAU,
née Thérèse Cuau,

survenu le 11 février 1978 dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

4, rue de Longpont, 92200 Neuilly.
136, rue d'Assas, 75006 Paris.

— Lantilly (Côte-d'Or), Nogent-sur-Marne.

Mme Jean Georgel, son épouse,
Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GEORGEL,

survenu à Lantilly (Côte-d'Or), le 10 février, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille en l'église de Lantilly.

Lantilly.
21140 Semur-en-Auxois.

— M. et Mme Ernest Levy et leurs enfants,
M. et Mme Rita Ross, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme veuve Claire LEVY,

survenu le 10 février 1978 dans sa quatre-vingt-dixième année.

— Mme Le Bretton,
Mme Kieffer,
M. Vianey Lorieux,
ont la douleur de faire part de la mort de leur père,

Auguste LORIEUX,
domicilié à Hulsmes (Ille-et-Vilaine), décédé au Mexique le 4 février 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacqueline Quercia,
M. et Mme Roger Quercia,
M. Michel, Mlle Françoise Bousez,
Mlle Florence, M. Fabrice Quercia,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel QUERCIA,
née Suzanne Berte,

survenu le 12 février 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22 bis, avenue de Suffren, 75015 Paris.
57, rue du Docteur-Blanche, 75016 Paris.

— Marcelle Slama,
Denise Malignon,
Gilbert Yoyo Slama,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Moïse SLAMA,
née Ida Chemla,

survenu le 9 février 1978 dans sa quatre-vingt-dixième année, en son domicile à Paris.

La famille ne reçoit pas.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 1er février 1978 à Paris, dans sa soixante-neuvième année, de

Joseph WALLER.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 10 février 1978 et ont été suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Bagneux (92).

— Les familles Weill-Raynal et Gast ont la douleur de faire part du décès de

Pierre WEILL-RAYNAL,
avocat à la cour,

survenu le 13 février.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 février 1978, à 8 h. 45, au cimetière Montmartre, entrée principale.

— Edouard, Marie-Hélène et Monique Wendling font part de la mort de leur mère,

Germaine WENDLING,
née Pflieger.

Paris, Sao-Paulo.

Remerciements

— Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Odile LALANNE,

le colonel Lalanne, ses enfants et toute sa famille prient tous leurs amis qui, par leur présence ou envoi de message, se sont associés à leur prière de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mlle Sara Maim, profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès du très regretté

docteur Jacques MAIM,

exprime ses remerciements et sa reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Messes anniversaires

— Le 16 février 1976

Jean LEGARET

nous quittait. Sa famille et ses amis se recueilleront le jeudi 16 février 1978, à 18 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 101, rue Saint-Antoine, où une messe sera célébrée pour le second anniversaire.

Bienfaisance

— Un récital de piano est donné par Mlle Germaine Deveze, ce mardi 14 février, à 21 heures, à la salle Pleyel, au bénéfice de l'Association des paralysés de France. Au programme : Mozart, Beethoven et Brahms. Places de 15 F à 50 F.

Communications diverses

— Le centre Rachi (Maison des universitaires juifs de Paris), 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, organise le jeudi 16 février, à 20 h. 30, une présentation de « l'Encyclopédie de la mystique juive », récemment parue aux Editions Berg International (129, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris, tél. 326-72-73) avec le concours d'auteurs : A. Abécassis, J. Askénasi, G. Nataf, ainsi que du R.P. Dupuy et de P. Némo (journaliste).

— « Les contradictions de l'écologie », soirée-débat organisée mardi 28 février, à 20 h. 30, 25, rue Cabanis à Paris (14e), par l'O.C.C.A.J., avec la collaboration de l'écrivain naturaliste Pierre Pellerin et un spécialiste du monde rural, Alain Masclet.

Visites et conférences

MERCREDI 15 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du musée, Mme Garnier-Ahlberg : « Musée de céramique de Sèvres ».

15 h., 22, rue des Archives, Mme Meyniel : « Le cloître des Billettes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Rubens ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Châteaux prestigieux en Normandie » (Caisse nationale des monuments historiques).

19 h. 30, Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Académie internationale des Arts et des lettres).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., entrée du musée du château de Versailles : « Appartements du Barry » (Art et histoire).

CONFERENCES. — 12 h. 30, Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Une communauté enfants-adultes : Coralieries » (Autrement).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

16 h., 17, rue de l'Arrivée, M. et Mme Andreu : « L'Eglise de scientologie de France ».

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Jean-Marie Mayeur : « Une démocratie laïque : la France de 1870 à 1914 ».

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, Palais de Chaillot, docteur Pierre Harter : « Sculptures de la savane camerounaise ».

18 h., 3, rue des Beaux-Arts, Mmes Chaton et Mayer-Jack : « Après deux ans d'application de la nouvelle loi sur le divorce » (AFFDU).

20 h., 1, rue Guy de la Brosse, université Paris-VII, MM. Michel Banal, Jean-Yves Guezenec, Pierre Samuel, Brice Lalonde : « L'électronucléaire. Que faire ? » (Union rationaliste).

20 h. 30, 60, boulevard de la Tour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'amour amoureux ».





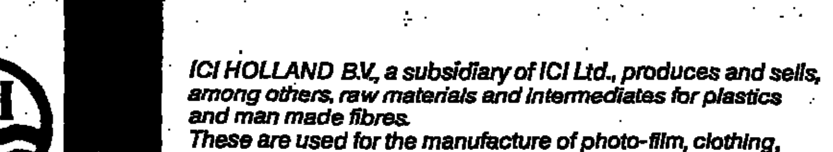
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux



ICI HOLLAND B.V., a subsidiary of ICI Ltd., produces and sells, among others, raw materials and intermediates for plastics and man made fibres.
These are used for the manufacture of photo-film, clothing, plastic bags, furnishing fabrics and many other products.
Well-known brandnames of ICI include: "Perspex", "Melinex" and "Terylene".
The ten modern plants are situated near Rozenburg/Europoort. The sales office for all ICI products is on the Wijnhaven in Rotterdam.

Experienced system programmer

The ICI European Computing Centre is situated in Rozenburg. In that centre a team of system programmers is working.

They occupy themselves with:
- generation and maintenance of system software necessary for the IBM 370/158 computer operating under SVS and HASP 4;
- generation and maintenance of IMS DB/DC;
- preparation of MVS operating system;
- development of standard software (utilities);
- support of an extensive RJE and Real Time Network;
- advising the internationally operating developing teams.

The amount of work is large and expansion of the team of system programmers is very urgent.

The new programmer must have:
- higher professional education;
- a very good command of the English language;
- experience in one or more of the above fields.

Please write application with full details to:
ICI HOLLAND B.V., postbus 1020, Rozenburg, Holland.
On top of your letter please mention the code CW/R77-46.



Société spécialisée formation professionnelle à l'étranger, recherche pour missions de formation :

1. en Algérie

ingénieurs

- fabrication mécanique
- construction mécanique

BTS

- fabrication mécanique
- chaudronnerie
- tuyauterie industrielle

Pour ces postes, il est exigé 5 ans minimum d'expérience professionnelle.
Le logement est assuré.

2. en Amérique Latine

ingénieurs et BTS

- fabrication mécanique
- entretien électrique
- travail du bois

Pour ces postes, il est exigé 7 à 10 ans minimum d'expérience professionnelle et une très bonne connaissance de l'espagnol.

Vous bénéficierez, pour ces pays, des avantages sociaux français et des indemnités d'expatriation.

3. pour le Siège

contrôleur de gestion

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et copie diplômes, à MECAFORM S.A. - 17, av. Hoche, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE DANS LA RÉGION DU BASSIN DE LA VOLTA A OUAGADOUGOU

recherche pour son garage

UN CHARGÉ DES TRANSPORTS

Responsable de la supervision technique des chefs de garage et des mécaniciens automobiles.

Bonne expérience dans le domaine de la gestion de garage, administration et comptabilité.

Aptitude à diriger un groupe à effectif variable et à former du personnel non qualifié.

Expérience des conditions de travail sur le terrain souhaitable.

Le candidat sélectionné sera appelé à voyager fréquemment.

Les lettres de candidature manuscrites accompagnées d'un C.V. doivent être adressées à l'Administrateur du Personnel.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
Programme de Lutte contre l'Onchocercose
Boîte Postale 549
OUAGADOUGOU — HAUTE-VOLTA

Il ne sera accusé réception que des demandes susceptibles d'êtres retenues.

NORD-FRANCE

Entreprise Générale et Constructions en Béton Armé - réalisant industriellement des ouvrages non répétitifs, recherche son

Chef du Secteur Afrique

35 ans mini

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent...

Véritable entrepreneur, excellent négociateur, il devra faire sienne la politique du Groupe qui se caractérise par une forte organisation, des méthodes industrielles, *une gestion rigoureuse*. Dans le cadre d'une très large délégation, il assumera la responsabilité globale des opérations de l'ensemble du secteur Afrique.

Ses missions :
- *négocier les contrats,*
- définir des objectifs, mettre en place les moyens nécessaires en homme et en matériel - optimiser les trois facteurs : qualité, coût, délai,
- assumer la coordination et le pilotage des opérations,
- gérer de très importants budgets dans un souci de stricte rentabilité.

Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de fort potentiel, meneur d'hommes, ayant une très bonne organisation personnelle, le sens de la discipline et la volonté de réussir. Il aura fait ses preuves dans la conduite d'importants chantiers, en France et à l'étranger. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Rémunération importante.

Base, siège de la société en France - importants déplacements.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous référence 73430/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

GROUPE FRANÇAIS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

recherche pour

MOSCOU

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

— Possédant sérieuses connaissances des télécommunications (aspects, exploitation et industriel).
— Bonnes connaissances du *russe appréciées*.

Prière d'adr. lettre man., C.V. et photo à n° 48.579, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Pour **RÉGION POINTE-NOIRE**
recherchons pour mission longue durée
1 AN MINIMUM - LOGEMENT ASSURE
accompagn. par la famille après période d'essai.

— CHEFS DE CHANTIER

pour MONTAGE CONSTRUCTION METALLIQUE et TUYAUTERIE

— TECHNICIENS-SOUDEURS

spécialistes en
RUTILE - BASIQUE T.I.G. - M.I.G.
pour encadrement des chantiers et formation de personnel en vue d'obtention agrément pétrole.

— Ces personnes devront être aptes à assurer la Direction des Stes et former le personnel local.
— Expérience de l'AFRIQUE non nécessaire.
— Sens du commandement et autorité indisp.
— *Expér. professionnelle* nécessaire 8 ans minim.

Ecrire avec curriculum vitae ss la réf. n° 5.803 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

EXPERTS-COMPTABLES
outre-mer
recherchent

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE

Pour contrat 2 à 3 ans.
Minimum exigé : D.E.C.S. complet et expérience 2 ans (de préférence en cabinet).

Ecrire n° 2.301 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

GROUPE MULTINATIONAL recherche pour sa Filiale belge
DIRECTEUR INFORMATIQUE
Expérience de la direction d'une équipe informatique.
Connaissances comptables.
Rodé aux procédures RJE et *à l'exploitation sur DOS/VS* 2 à part. terminal Lourd. Rémun. non inférieure à 10.000 F F.
Ecrire : I.D.C., 10, r. de Civry, 75016 Paris.

OFFRE d'EMPLOI outre-mer étranger *par répertoire hebdomadaire*. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ENTREPRISE T.P.
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale au

NIGÉRIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM
FORMATION B.T.S. - D.E.C.S.

Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience *professionnelle* minimum 5 ans, si possible à l'étranger et dans la branche T.P.
Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. dét. à n° 47.831, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INSTALLÉE MAROC
recherche
POUR SON SIÈGE CASABLANCA

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- Titulaire B.T.S. Informatique ou équivalent ;
- Expérience minimum deux ans ;
- Connaissance G.P.A. souhaitée.

Env. curric. vitae sous la référ. A 195 à : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

emplois régionaux

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

- Si vous êtes à la recherche d'un métier *passionnant*,
- *si* vous voulez travailler pour une multinationale dont la croissance s'est toujours confirmée et diversifiée,
- *si vous êtes ingénieur électronicien et que la* technique est pour vous un support indispensable et non une fin,
- si vous voulez valoriser vos connaissances en *les approfondissant* et en les diversifiant,

vous répondez alors au profil que nous cherchons à **PARIS** ou à **LYON**, pour la fonction d'

INGENIEUR COMMERCIAL



Veuillez écrire avec C.V., photo et prétent. *et date de disponibilité* sous la réf. SCM 278-24 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

SAFT Leclanché — Groupe C.G.E. POITIERS

conduit une politique volontariste de développement de produits nouveaux.

Les succès récents obtenus par ses équipes techniques l'incite à renforcer ses structures en accueillant au sein de sa direction technique :

UN INGENIEUR ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DEVELOPPEMENT

(Réf. P.4.11)

qui aura pour mission :
- d'animer des équipes pluridisciplinaires
- *d'apporter des techniques nouvelles*
- de définir des orientations à moyen et long terme *dans le cadre de projets*.

C'est un ingénieur Grande Ecole ayant une expérience de 5 à 10 ans de développement dans une industrie de *composants électroniques* ou de petite mécanique de précision.

UN INGENIEUR MICRO-MECANICIEN

(Réf. A.8.10)

qui aura pour mission :
- *d'apporter sa* technique à l'étude des outils et des postes de travail
- de conduire *les essais de mise au point des* équipements pilotes

C'est un ingénieur micro-mécanicien ayant une première *expérience d'études d'outils* pour compression des poudres, transformation des *métaux*, *montage de sous-ensembles*.

Si vous parlez anglais, si vous avez la formation et l'expérience *requises*, *si* vous souhaitez travailler dans une équipe efficace, enthousiaste *et créative, adressez votre candidature en* mentionnant la rémunération souhaitée et la référence du poste à Direction des Relations Humaines - SAFT 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET.

08 - CHARLEVILLE-MEZIERES (63.000 habitants), recrute pour la Direction de son Bureau d'Aide *Sociale* :

DIRECTEUR

Formation supérieure (licence droit, sociologie, I.E.P...) *et/ou spécialisé* dans le domaine social, indispensables.

Agé de plus de 30 ans.

Expérience 5 ans minimum dans fonction similaire (administration ou organisme à caractère social.

Son rôle consistera, outre la direction administrative, *financière et du personnel* de l'établissement, à organiser, promouvoir et coordonner les objectifs *sociaux de la Municipalité en liaison* avec les différentes instances à caractère social du chef-lieu.
Rémunération : *indices bruts 520 à 790 (circulaire* Ministère de l'Intérieur du 19-12-75).

Lettre de candidature et C.V. à adresser au plus tard le 15 mars *1978, à M. le Maire, B.P. 388,* 08109 Charleville-Mézières. — Tél. : (24) 33-91-24.

SOCIETE *SPECIALISEE* DANS LA VENTE D'EQUIPEMENTS ET MATIERES PREMIERES POUR LA FABRICATION DU PAPIER
Un des leaders dans cette branche, avec des chiffres en expansion régulière

recherche

POUR ASSURER PROCHAINE SUCCESSION

RESPONSABLE VENTE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Grande Ecole, parlant anglais, 30 ans min., dynamique, ayant un goût affirmé pour contacts humains, devant voyager régulièrement en France, pour visiter une fidèle clientèle et assurer les relations techniques et commerciales à un haut niveau.

RÉSIDENCE VAL-DE-LOIRE

Adresser lettre manuscrite avec photo, C.V. et prétentions, N° T 03.079 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur d'Usine

Diplômé Grande Ecole - Type A.M.
— un excellent gestionnaire de production —

Nous faisons partie d'un Groupe industriel français : C.A. 1 milliard.
Nous sommes leader en Europe sur nos marchés - Nous regroupons 12 usines (France et Marché Commun).

Nous recherchons un ingénieur pour diriger notre usine de PLASTIQUES CELLULAIRES de Franche-Comté, 600 personnes, fabrication de grande série, impliquant la mise en œuvre de techniques très évolutives.

Rattaché au Directeur de Production - situé à l'échelon central - il sera assisté par des cadres compétents et une maîtrise efficace ; il disposera de moyens de gestion modernes. Il aura une large autonomie.

Ces fonctions impliquent la pratique et le sens de la gestion, le souci constant de l'amélioration technique.

Elles conviennent à un ingénieur de type A.M. ayant une expérience d'au moins 5 ans de la gestion d'une unité de production de grande série.

L'expérience et la mise en œuvre de processus chimiques est souhaitable.

Voiture de fonction. Logement agréable.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. C.V. détaillé, photo, sous référence 71463/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

RHONE ALPES

SAURER DIEDERICHS S.A. (1300 personnes), filiale du groupe industriel suisse Saurer, est un des leaders mondiaux sur son marché : les métiers à tisser de haute qualité.

Collaborateur direct du Président, il anime les services : comptabilité-finances, prix de revient, organisation et informatique, soit un ensemble de 30 personnes : il est responsable de l'ensemble des questions comptables, financières, fiscales, ainsi que de l'administration générale.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 35 ans minimum, ayant une formation économique supérieure, (type grandes écoles commerciales, option finances-comptabilité + DECS). Il justifie d'une expérience industrielle de plusieurs années.

Connaissance de l'Allemand souhaitée.

Lieu de travail : Bourgoin - Jallieu (38).

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 436 C, à

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE REGION EST DE LA FRANCE
recherche

UN CONSEILLER D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Ses fonctions seront :
- recherche et accueil d'entreprises nouvelles
- assistance aux P.M.I. du département
- relations avec les collectivités locales et organismes professionnels.

Ce poste pourrait convenir à un candidat:
- d'âge minimum 28 ans
- de formation supérieure, commerciale, économique ou technique
- ayant impérativement un minimum de 3 ans d'expérience industrielle acquise si possible dans des fonctions de gestion
- ayant le goût du contact et des relations publiques.

Salaire : 70.000 F environ
Formation complémentaire assurée
Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 645 à



CEFACI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT PRODUITS INDUSTRIELS LARGE DIFFUSION MARQUE CONNUE

DIRECTEUR DES VENTES

DIRECTEMENT RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT
- il sera responsable du développement d'un C.A. actuel de 70 millions et animera une équipe étoffée de vendeurs et technico-commerciaux,
- il participera à l'élaboration de la politique et de la stratégie commerciale.

POSTE IMPORTANT ET PERSPECTIVE D'AVENIR POUR CANDIDAT DYNAMIQUE DISPOSANT :
- d'une formation supérieure commerciale ou ingénieur,
- d'une expérience de 8 à 10 ans acquise branche produits industriels.

Connaissance de l'anglais souhaitée.
Résidence : grande ville région Rhône Alpes.

Rémunération :

100.000 +

Ecrire sous référence ZS 338 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue — etap

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE REGION PAS DE CALAIS
recherche

UN CONSULTANT INDUSTRIEL

dont la mission sera :
- conseil individuel en gestion aux entreprises industrielles.
- participation à l'animation de groupe de travail et toutes actions contribuant à la promotion industrielle.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant au moins 28 ans, de formation supérieure, ayant quelques années d'expérience industrielle et capable de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire

Salaire 65.000 F + selon expérience
Formation complémentaire assurée
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 646 au

CEFACI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

responsable personnel

Une Société industrielle, 180 km de Paris, leader sur son marché, crée le poste de Responsable de Gestion de Personnel.

Mission : renforcer la structure actuelle de la Direction du Personnel dans les domaines : recrutement, gestion du plan de qualification, conception et animation d'actions de formation.

Profil : 30 ans minimum, expérience de 3 ans dans l'un de ces trois domaines.

Les personnes intéressées sont invitées à écrire sous référence R62 à

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris
qui leur enverra la définition de ce poste.

offres d'emploi

lotus

(C.A. total supérieur à 600 millions)
Département Robertsau - Collectivités
En très forte expansion, spécialisé dans la fourniture de produits à usage unique en ouate de cellulose adaptés au Collectivités, Hôtellerie, Industrie.

recherche pour
POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT

Chef de produits CONFIRME

Niveau Sc. Eco, ESC ou format. d'Ingénieur, complétée par au moins 3 années d'expérience dans les produits de grande consommation.
(Expérience de la vente nécessaire).

LE CANDIDAT SERA :
- à la fois concepteur et réalisateur, pour assurer la responsabilité de son produit
  - *mise au point en liaison avec les services de fabrication et le développement industriel,*
  - *lancement des produits en fournissant des données exploitables par la Force de Vente.*
- Homme de chiffres pour l'établissement des budgets et prévisions, et l'analyse des résultats.
- Homme de terrain, il a une clientèle propre qui lui permet de suivre concrètement l'évolution du marché et de connaître les problèmes de la Force de Vente. Il passera environ 50% de son temps en clientèle.
- C'est un poste de synthèse entre le marketing et la vente.

Lieu de travail : PARIS
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. Rob 6 à :



BEGHIN SAY Groupe Kaysersberg Bureau de Psychologie Appliquée 26-32 r. Beaujon 75008 PARIS

Discrétion assurée

La Société Française des Téléphones ERICSSON

INGENIEUR ELECTRONICIEN et/ou INFORMATICIEN quelques années d'expérience ont fait de vous un vendeur efficace parfaitement bilingue (anglais), qui recherche maintenant la société qui lui permettra rapidement de montrer ce qu'il sait faire. Nous vous offrons cette opportunité en tant que

Ingénieur Export
(référence 811/M)
dans notre division commutation publique.

Si vous êtes par contre un INGENIEUR DEBUTANT, dégagé O.M., que son tempérament dynamique pousse à rechercher un emploi faisant appel à ses qualités d'organisateur et de meneur d'hommes, tout en ne négligeant pas le support technique nous pouvons vous confier des responsabilités d'

Ingénieurs Électroniciens sur chantiers

pour l'installation de centraux téléphoniques électroniques en métropole (déplacements de longue durée).
Enfin, si vous êtes JEUNE DIPLOME DE FORMATION ELECTRONICIEN avec des connaissances en informatique, attiré par les contacts et vraiment motivé pour la pédagogie, notre service formation a besoin de vous comme

Ingénieur formation
(référence 785/M)
diplômé ingénieur électronicien

ou Techniciens Animateurs de formation
(référence 786/M)
D.U.T. électronique, automatique, ...

Ecr. av. C.V. et prét. en précis. la réf. du poste à ERICSSON, Direction du Personnel, 146, bd de Valmy - 92707 COLOMBES CEDEX.

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour sa
Direction Régionale de NANCY (secteur de STRASBOURG)

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ
dans la vente d'ordinateurs de gestion

Adresser C.V. et prétentions sous référence 220 à Direction du Personnel, —77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.



DIDIER SPIC
Filiale d'un Groupe d'importance internationale

Fabricant de produits réfractaires
recherche pour LONGWY

DIRECTEUR D'USINE
35 ans minimum.

INGÉNIEUR SÈVRES, A.M., ...

ayant expérience de la direction d'une unité de production (environ 150 personnes) si possible dans l'industrie céramique

En dehors d'une connaissance des problèmes techniques de fabrication, d'entretien et de sécurité, ce Directeur devra avoir une bonne pratique de gestion industrielle et des relations humaines.
Il bénéficiera de toute l'assistance souhaitable de la part de la direction technique du groupe. Connaissances de base de l'allemand indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2.343 à
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

FIRME - SERVICE ALIMENTATION ANIMALE
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME
(ou formation équivalente)
ayant, si possible, expérience nutrition animale et techniques d'élevage.

Ecrire à CERNA, B.P. 10, 27610 ROMILLY-SUR-ANDELLE.

LEADER MONDIAL DU LEVAGE
Nous représentons un groupe de 3000 personnes et un C.A. de 600.000 K.F.
Notre Directeur Juridique recherche

un cadre juridique

pour le seconder dans sa mission
- étude des problèmes juridiques et fiscaux des différentes Sociétés du Groupe.
- Mise au point des contrats inter-filiales et Société Mère
- gestion du patrimoine immobilier
- gestion du portefeuille assurance
- suivi des conflits juridiques.

Les candidats âgés de 30 ans environ auront une formation de droit privé (niveau licence), une expérience d'au moins 5 ans dans le service juridique d'une entreprise à données internationales ou dans le cadre d'un cabinet d'avocats d'affaires.

Ecrire C.V. et prétentions à No 49060 — CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CHEF DE FABRICATION Industrie Chimique

Une importante Société fabriquant des spécialités chimiques industrielles recherche pour son usine située à 100 km à l'ouest de Paris

ingénieur expérimenté

diplômé d'une Grande École (Chimie, Mécanique ou équivalent) pour seconder la Direction de l'Établissement dans ses fonctions de gestion et de contrôle des fabrications. Une première expérience de 5 années dans une unité de production est indispensable.
Évolution de carrière prévue à court terme.
Connaissance de l'Anglais très appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 383 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre - 75017 PARIS

ORGANISME DE FORMATION
recherche
son RESPONSABLE PÉDAGOG. RÉGION.

IL SERA CHARGE :
- de la formation et l'animation des formateurs ;
- de l'élaboration des programmes ;
- du suivi des actions.

- 32 ans minimum ;
- FORMATION : français, langues étrangères ;
- expérience confirmée enseignement et responsabilité FRANCE et ETRANGER.

IMPLANTATION A BEAUVAIS DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS

Ecrire avec C V., photo, rémunération souhaitée à : IRAP, 48, rue de Lagny, 93100 MONTREUIL.

IMPORTANTE STE INTERIM cherche
TECHNICO-CCIAL FEMME
pour développement secteur paramédical.
Expérience et référ. exigées. Ecr. let. + C.V. + photo indisp. EUROSUD, Marseille, 186.617, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille.

Industrie 250 personnes SUD BAS-RHIN en pleine expansion, fabrication métallique grande série pour industries automobiles, électroménager, etc., recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
A.M., E.N.S.I. ou autodidacte de valeur.
MISSION : gestion de la production, supervision des méthodes et de l'ordonnancement. Développement des moyens humains et techniques : animation de la maîtrise, organisation d'atelier, participation aux études d'investissements techniques, gains de productivité.
Expérience de dix ans du commandement de groupes de fabrication en grande série.
Il s'agit d'un poste à large autonomie dans une des premières entreprises françaises de sa spécialité.
Par sa fonction, ce cadre fera partie du comité de direction.
Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 795.

Société Régionale en expansion recherche pour TOULOUSE
SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION
pour son P.-D.G.
Intéressée par juridique, personnel, administratif
Initiative, qualités de contact.
Sérieuses références
Adresser C.V. détaillé, photo, salaire actuel et prétentions à : Service du Personnel T. G. E 24, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

Importante usine moderne Sud Bas-Rhin recherche
JEUNE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL
I.E.C.S. - E.S.C. ou autodidacte de valeur
3 à 5 ans d'expér. de vente ou d'organisation technico-commerciale.
MISSION : Responsabilité globale (ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques intéressant la signalisation routière, étude de marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-commerciaux, contacts de vente à niveau élevé (administration, grandes entreprises).
Déplacements 30 % du temps (pays de la C.E.E.)
Anglais courant, notions d'allemand indispensables.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référ. 714

GROUPE EXPERTS COMPTABLES
ch. pour bureaux secondaires Régions 30 - 84
CHEF DE GROUPE N° 2
Expérimenté et dynamique
Membre de l'ordre, de préférence 30 ans minimum.
Encadrement de Personnel.
Contacts clientèle. Départ autour de 90.000 F suivant qualification.
Evolution dans le groupe.

Ecr. C.V. manuscrit et photo. (Ne pas téléphoner.) CABINET GAINNIER 2, bd Ganay - 13009 MARSEILLE

Imp. Sté rég. Nord Angoulême rech. pour son service achats :
- 1 cadre respons. du service format. A.M. et E.S.M. pour diriger service 10 personnes.
- 1 chef section achats, posit. assimil. Cadre minim. 5 ans de pratique dans poste similaire. Form. DUT.

Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS Angoulême, n° 1158



recherche pour sa filiale spécialisée dans la collecte d'organes à usage thérapeutique

Secrétaire Général

Sous l'autorité immédiate du Président Directeur Général, il secondera celui-ci dans toutes ses activités et plus particulièrement dans les domaines COMPTABLE, ADMINISTRATIF et COMMERCIAL.
De formation supérieure, dynamique, ce cadre (mini 35 ans) devra rapidement être en mesure de contrôler l'ensemble des problèmes d'une entreprise moyenne.
La connaissance du milieu pharmaceutique est souhaitée.
A terme, il sera appelé à de fréquents voyages à l'étranger.
Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable allemand et/ou espagnol appréciée.
PERSPECTIVES d'ÉVOLUTION intéressantes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions ss référ. 4332/F MINET Publicité - 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

jeunes ingénieurs

ECP, ENSAE, ENST, ESE, ENSERG, ENSEEIHT, A. & M...

Nous avons de nombreux postes à pourvoir
au sein de la DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
dans les domaines suivants :

- **modélisation - informatique**
- **électronique - automatique**
- **électromécanique - optomécanique**

✻ **coordination technique**

simulation temps réel

Analyse et modélisation de systèmes complexes dans des domaines tels que : aéronautique, détection sous marine, centrales thermiques et nucléaires, processus chimiques... Chacun de ces postes comprend l'intégration du logiciel au matériel correspondant. (Réf. IC 78.2-M)

génération et présentation d'images

Développement de nouveaux dispositifs impliquant en particulier la connaissance des techniques T.V. (Réf. IC 78.3-M)

électronique analogique et numérique

Etude et mise au point de coupleurs à des ordinateurs, interfaces divers. (Réf. IC 78.4-M)

mise au point

Mise au point de simulateurs et d'équipements faisant appel à des techniques variées. Importance prédominante de l'électronique. (Réf. IC 78.5-M)

formation

Formation théorique et pratique du client, en nos locaux, lui permettant d'assurer le bon fonctionnement de nos simulateurs. La pratique de l'anglais parlé est exigée. (Réf. IC 78.6-M)

assistance technique

Assistance technique à nos clients pour la maintenance et la mise en œuvre de simulateurs sur le site d'exploitation. La pratique de l'anglais parlé est exigée. (Réf. IC 78.7-M)

électromécanique - optomécanique - asservissements

Conception et mise au point de dispositifs mécaniques, électromécaniques, électrohydrauliques, optomécaniques. (Réf. IC 78.8-M)

coordination technique

Préparation de propositions techniques et de devis. Coordination d'études et réalisations dans des domaines variés. Conduite de projet. Relations techniques avec le client. (Réf. IC 78.9-M)

Connaissances de l'*ANGLAIS* ou de l'*ALLEMAND lu nécessaires.*

Lieux de travail : des postes sont à pourvoir à TRAPPES - banlieue Ouest Parisienne ou CERGY - banlieue Nord Ouest *Parisienne - desserte assurée par lignes SNCF.*

Adresser C.V. et photo en précisant la référence *au Service du Personnel* - L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.



directeur de la distribution

FLAMMARION recherche un ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent capable de diriger une unité de 200 personnes.
Ses responsabilités opérationnelles concerneront la gestion des stocks ; le traitement des commandes, les expéditions, la logistique. Il assurera l'harmonisation des procédures au plan technique et administratif.
Pour réussir, le candidat doit posséder au moins cinq ans d' expérience à un poste de responsable de la distribution et être désireux de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence *1051/M* (à mentionner sur l'enveloppe.
Le secret absolu des candidatures est garanti par,

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, Rue Danton 75263 Paris Cedex 06

BKC

CHEF DE PRODUIT
FRANCE - ETRANGER

Une entreprise française de taille internationale leader dans la fabrication de demi-produits métallurgiques, recherche le responsable d'un département commercialisant des matériaux de contacts.
Directement rattaché à la Direction Commerciale, il est chargé de participer à la *définition* des objectifs à long terme, de prendre en charge les principaux clients, d'animer l'équipe de vendeurs et est responsable de l'administration des ventes *jusqu'à la facturation.*

Agé d'au moins 35 ans, il possède une expérience commerciale réelle acquise au sein d'une entreprise importante. Une formation supérieure en Electrotechnique, la pratique de l'Anglais et de *l'Allemand sont indispensables.*

Ce poste situé à Paris, nécessite des déplacements de courte durée en France et à l'Étranger.

Adresser dossier complet (C.V., photo et prétentions) sous référence C.P. à Monsieur VALADE 149, rue Saint-Honoré - 75001 Paris - (Mentionner *sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise).*

ALLIANZ ASSURANCES

recherche pour ses Branches TECHNIQUES

JEUNES TECHNICIENS EN ORGANISATION ADMINISTRATIVE OU INFORMATIQUE

pour *assurer la fonction de* Correspondant auprès des Services Informatiques et Méthodes/Organisation.

MISSION : maîtrise des procédures administratives et informatiques, analyse des besoins, élaboration, mise en place, contrôles et maintenance du système.

PROFIL : D.U.T. ou équivalent, avec expérience dans le domaine concerné. Connaissance de la langue allemande appréciée.

Ecrire avec curr. vitae détaillé, photo et prétentions annuelles brutes à : ALLIANZ, Service du Personnel, B.P. 24 - 75761 PARIS CEDEX 16.

IMPTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE MACHINISME AGRICOLE
recherche pour son

SERVICE FORMATION

IMPLANTÉ RÉGION PARISIENNE

ANIMATEUR

28 ans minimum.
Ayant suivi une formation aux phénomènes de « Relations Humaines » et « Communication ». Expérience de la formation des vendeurs appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 49.174, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS *CEDEX 01*, qui transmettra.

Les projets confiés à
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
débouchent sur la conception et la fabrication de nouveaux outils pour *la recherche* et l'*exploitation* pétrolières.
Ces outils intègrent des techniques variées, souvent très sophistiquées, ce qui nécessite un élargissement constant de nos compétences, ainsi qu'un aménagement et une modernisation *permanents de nos ateliers de montage et d'usinage.*
Nous créons pour cela deux postes destinés à de jeunes

INGENIEURS MECANICIENS

Réf. 7820

Diplômés Arts et Métiers, INSA, ENSI ou équivalent et ayant acquis de préférence une expérience de l'industrie.
Cet ingénieur viendra renforcer l'équipe dirigeant la fabrication.

Responsable dans un premier temps d'une équipe de préparateurs et de techniciens, qu'il devra animer et gérer, il aura à définir *la technologie et les moyens de production nécessaires à certaines* fabrications. Dans ce cadre, il assumera auprès des ateliers, des fonctions de conseil et d'animation, et entretiendra, avec l'ensemble des départements d'Études et de Productions Schlumberger, une collaboration étroite.

Sa créativité et son potentiel d'évolution, alliés à la connaissance qu'il aura ainsi acquise de l'entreprise, doivent nous permettre d'élargir rapidement ses responsabilités aux Méthodes ou au Développement.
Nous *attendons donc des candidats un réel intérêt pour les* problèmes de fabrication, un dynamisme et une facilité à entretenir de bonnes relations avec leur environnement professionnel.

Réf. 7821

Diplômé d'une Grande École exclusivement, ce collaborateur sera intégré dans une équipe pluridisciplinaire. Il sera responsable *de la partie mécanique de projets faisant appel à des techniques* variées.
L'intérêt qu'il porte à la conception et la réalisation de nouveaux outils, les connaissances dont il dispose des systèmes *hydrauliques* et asservis, sont autant d'atouts lui permettant d'évoluer dans l'Entreprise vers des reponsabilités de direction de projets, et par la suite dans le groupe Schlumberger.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un c.v. détaillé, et sous la référence du poste concerné, à :
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur mondial d'ordinateurs
recherche pour son activité MINI INFORMATIQUE

ingénieurs technico-commerciaux

ayant le profil suivant :

✻ Orientés «SYSTEMES»

✻ *3 à 4 ans d'expérience soit chez un constructeur, soit chez un grand utilisateur sur les matériels tels que :*
- *Mitra* 125
- DEC 11/34
- Data General Eclipse ou Nova 3

✻ Une bonne connaissance de l'Anglais.

Les missions qui leur seront confiées consisteront à assurer la formation et l'assistance en clientèle.

Nous offrons pour des candidats de valeur, de réelles possibilités d'évolution de carrière dans un secteur et une entreprise en pleine expansion.

Envoyer C.V. détaillé à M. le Directeur du Personnel,
SPERRY UNIVAC - 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX
en précisant la référence M 13.
(Réponse et discrétion assurées).

NORD-FRANCE

Entreprise Générale et Constructions en Béton Armé - réalisant industriellement des ouvrages non répétitifs, recherche un

Directeur de Travaux

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent

AYANT L'ETOFFE D'UN FUTUR DIRECTEUR DE FILIALE

Dans le cadre de la politique définie au niveau du Groupe, il devra progressivement *prendre en charge la réalisation complète de chantiers de tailles très* différentes.

Disposant d'une large autonomie, il bénéficie de l'appui d'une excellente organisation, de méthodes industrielles et d'une gestion rigoureuse.

Véritable manager, il devra assurer la rentabilité des importants moyens mis *à sa disposition.*

Ce poste convient à un homme d'excellent potentiel, ayant réussi dans la conduite de chantiers importants.

Rémunération élevée pour candidat de valeur.

Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée, sous référence 73431/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ETENDRE A LA FRANCE LE SUCCES DE NOTRE PETIT ORDINATEUR DE GESTION

Pour répondre aux besoins croissants des petites et moyennes entreprises, nous avons conçu un petit ordinateur de gestion. Complet, puissant, polyvalent, simple d'utilisation, il allie un équipement à des logiciels ayant fait leurs preuves dans d'autres pays.
A partir d'études du marché français, nous avons élaboré un ensemble de programmes d'application de gestion adaptés aux besoins des P.M.E.
Nous le commercialisons prochainement. Depuis le début de l'année, nous mettons en place des équipes autonomes de vente et conseil technique. *Pour les compléter, nous proposons à nouveau des postes de :*

ANALYSTES ASSISTANCE TECHNIQUE

Dans les régions de **Paris - Lille - Lyon**, en relation fonctionnelle avec les commerciaux, *vous serez chargé, en tant que conseil auprès des clients, de :*
- *développer les utilisations en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise-cliente;*
- mettre en œuvre le logiciel et l'installation complète du système;
- former le personnel utilisateur.

Ces postes conviendraient à des analystes ayant une formation I.U.T. ou équivalent complétée par une expérience indispensable des applications de gestion, chez un constructeur, dans une société de services en informatique ou en entreprise.
La connaissance du RPG II est souhaitée.

ANALYSTE CONTROLE DE PRODUCTION

Il assistera les 5 chefs d'agence pour :
- la formation des analystes et des *commerciaux dans le contrôle de production;*
- les études et la mise en place des applications de contrôle de production;
- la promotion en agence des applications de gestion.

Ce poste conviendrait à une analyste ayant une formation I.U.T. et une expérience *d'environ 5 ans dans la mise en place de* contrôle de production.

Nous garantissons une rémunération élevée, *indemnité de voiture, avantages sociaux importants et* assurons une formation complète : le marché, le produit, les applications.
Promotions internes importantes liées à la création d'une division.
Veuillez écrire, en précisant le poste souhaité, à Richard Bénatouil - **GROUPE BBC CONSEIL** - 37, boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS.

Il sera répondu à toutes les candidatures avant le 15 mars 1978. Celles-ci seront traitées avec la plus grande discrétion.

SPERRY UNIVAC

Division du groupe SPERRY RAND Deuxième constructeur mondial d'ordinateurs
600 personnes en France

HAVAS CONTACT

CHEF DE PERSONNEL

PARIS — **160 000 - 180 000 F**

Chez nous ... c'est une fonction primordiale, mais c'est surtout un état d'esprit ... vous l'avez largement démontré au cours de votre expérience.

Vous pensez qu'une solide base juridique n'est qu'un des aspects du poste. Passionné par le développement des techniques avancées de gestion de personnel, homme de contact, habile à faire passer ses idées en français comme en anglais, vous êtes un négociateur avisé.
Vous avez un certain nombre de réalisations et de succès à votre actif ; nous aimerions les connaître.

Pour vos qualités de manager, nous vous offrons une rémunération à la mesure de votre talent.

Enfin, nous mettons tout en œuvre pour vous faciliter votre intégration et vous permettre de prendre vos fonctions dans les meilleures conditions de réussite dans un groupe multinational de réputation mondiale.

Si vous partagez notre conception de la fonction, adressez votre C.V., votre photo et rémunération actuelle sous référence 7766 MI à Claude VITET, 30, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

CHEF DE PERSONNEL

Nous sommes une filiale d'un constructeur d'ordinateurs, nous recherchons pour PARIS un jeune homme, 26 ans *minimum, qui, ayant une formation ou une petite expérience le préparant à assumer progressivement la fonction de CHEF DE PERSONNEL, serait, en tant qu'homme de terrain, prêt à assumer des tâches administratives pour* évoluer vers des responsabilités totales.

L'anglais serait souhaité.

La rémunération de départ serait de 75000 Francs.



Adresser votre C.V., photo et salaire actuel à Claude VITET, sous référence 7765 MN, 30 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS.

---

automation & électricité industrielle

A.E.I. est une société jeune et en pleine expansion, connue pour la qualité de ses services. Notre objectif est de doubler notre chiffre d'affaires.

Pour ce faire, nous recherchons un

ingénieur commercial

ARTS et MÉTIERS ou équivalent, qui, en liaison directe avec le P.D.G. sera responsable de la prospection et de l'étude des besoins spécifiques ainsi *que du suivi des réalisations.*

Une expérience sérieuse des techniques d'automatismes et de la vente d'équipements industriels est indispensable. Anglais parlé. Voiture éventuellement fournie. Déplacements fréquents en France. Salaire élevé en fonction des résultats. Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la réf. 4507 à

SODAME
Département Efficience Humaine
Gestion - Organisation - Formation
3, rue Lamandé - 75017 PARIS

---

commencer votre carrière au service des PME.

Actuellement en France, bien des dirigeants de PME, et bien des artisans, *commerçants ou membres de professions libérales* pensent que l'autofinancement est la meilleure solution à leur problème d'équipement. Et la moindre conjoncture défavorable met en péril leur trésorerie.

Faire connaître les différentes formules de financement d'un équipement à un chef d'entreprise, à un artisan ou à un commerçant, puis lui proposer *celle qui donnera le plus de souplesse à son développement, c'est ce que* vous offre l'UFB-Locabail, la banque de l'équipement.

C'est un «job» passionnant qui vous fera connaître à fond une région de France et ses hommes les plus entreprenants, ceux qui créent les richesses.

Aux jeunes qui désirent réussir, notre Société propose une solide formation. D'abord une spécialisation aux techniques de crédit et de leasing. Ensuite une formation sur le terrain aux contacts avec les Chefs d'Entreprise, les *vendeurs de biens d'équipement,* et avec les autres rouages de l'économie.

Un niveau BAC+2, 2 années d'études (commerciales, comptables ou juridiques) ou 2 années d'expérience, notamment dans la vente, nous semble une base nécessaire, mais suffisante, pour réussir dans cette fonction.

Si vous êtes intéressé par ce poste, vous pouvez *adresser votre candidature* au siège de notre Groupe sous référence 4444 à Madame FLEURENT-DIDIER - Service Orientation Recrutement - Compagnie Bancaire - 25, av. *Kléber* - 75116 Paris



ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche
pour son siège à Paris, deux

auditeurs internes

Chargés, au sein d'une équipe en voie de constitution, de réaliser des missions *d'audit en FRANCE auprès de la maison-mère* et de ses filiales, sur le plan comptable, opérationnel et informatique.

Les hommes recherchés, âgés d'au moins *28 ans sont diplômés d'une Grande Ecole* de Commerce ou Experts Comptables, et ont une expérience d'au moins 3 ans *d'audit ou de contrôle interne.*

Les deux postes nécessitent une spécialisation particulière :
- l'un en matière de comptabilité,
- l'autre en matière d'informatique.

Envoyer C.V. + photo + prétentions de salaire à :

CARRIERES SERVICES — 19 Rue de la Paix
Conseil en recrutement — 75002 Paris

Société Engineering à champ d'action International recherche *pour la région Parisienne :*

INGENIEUR CONFIRME

- formation CENTRALE, Arts et Métiers, ECAM...
- expérience de plusieurs années en bureau des méthodes et en fabrication
- dynamique et possédant une bonne faculté d'adaptation ainsi qu'une grande disponibilité pour faire face aux inégalités de charge

Le poste proposé est un poste de :

RESPONSABLE D'AFFAIRES

dans le domaine de la transformation des métaux et de la mécanique.
- Animation des équipes de travail dans la préparation ou la réalisation des affaires.
- Négociation et gestion des contrats.
- Participation aux études et à l'action commerciale
- Responsabilité *du progrès technique dans une ou plusieurs* spécialités.

La capacité à travailler en une langue étrangère est indispensable (de préférence Anglais, Russe ou Espagnol) et la pratique des Études diagnostiques sur atelier de production et productivité de la main d'oeuvre est nécessaire.

Les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo et prétentions s/réf I.C. à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 *qui transmettra.*

SMITHKLINE

Groupe International représenté par les Laboratoires GREMY LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH développe ses échanges avec le Corps Médical *par la création d'un* CENTRE D'INFORMATION qu'il désire confier à un

MEDECIN responsable de l'information médicale

MISSION :
rattaché au Directeur Médical, ce médecin organisera et gérera un Service centralisant et diffusant toutes les informations relatives aux produits du Groupe et nécessaires à leur parfaite connaissance.

PROFIL :
- Expérience des méthodes modernes *de documentation*
- Esprit créatif et ouvert aux problèmes de communication
- Bonne pratique de *l'Anglais*
- Titre hospitalier souhaité.

Ecrire à SMITHKLINE, Direction du Personnel, Réf RB 15, rue Jean Jaurès, 92807 PUTEAUX, Discrétion assurée.

INGENIEUR DE RECHERCHE

SUD EST PARIS — **90.000 +**

Un important groupe industriel français recherche pour l'un de ses départements un INGENIEUR DE RECHERCHE, pour le développement d'un produit grand public en pleine expansion, intégré dans le marché des loisirs.
Le candidat retenu aura 28 ans minimum, deux à trois années d'expérience industrielle dans une fonction de recherche-développement.
Imaginatif, créatif, aimant le travail en équipe, il aura une formation Grande Ecole, complétée si possible par une spécialisation en physique ou mécanique. Il connaît l'anglais.



Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 7764 MP à Joëlle DUJOUR, Cabinet CLAUDE VITET, 30, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

DIRECTEUR DE PRODUCTION
Région Parisienne Est

La Société est spécialisée dans le second-oeuvre du bâtiment *(matériaux à base de liants hydrauliques ou d'origine synthétique).* En croissance rapide et régulière depuis plusieurs années, elle occupe sur ses marchés une position de premier plan *et réalise un C.A. supérieur à 200 millions.*
Le Directeur de Production est responsable des fabrications de mortiers industriels réalisés par une dizaine de centres répartis sur le territoire. Il *assure en liaison* avec les chefs d'Etablissement, l'élaboration, le suivi et le contrôle de la répartition des fabrications, des travaux de gros entretien, de la formation et de l'information technique. Il est l'interlocuteur privilégié du Directeur de l'Equipement pour les investissements (deux nouveaux centres à prévoir, transformation des centres anciens). A moyen terme, il aura également la charge des opérations *de logistique (stocks, transports).*
Ce poste est donc celui d'un ingénieur grande école (Centrale, Mines, *A.M. ...) ayant déjà vécu plusieurs années d'expérience en fabrication.*
Des connaissances dans le domaine des charges, granulats seraient appréciées mais ne sont pas indispensables.
C'est *avant tout un animateur* et un organisateur que ces fonctions requièrent.
(Basé en banlieue Est, le poste comporte des déplacements fréquents et *courts).*

Les Ingénieurs intéressés sont invités à adresser leur dossier sous référence PS 206/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP — *7 rue Lincoln 75008 Paris.*

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Vous êtes ou vous aspirez à être Analyste-Programmeur expérimenté en Bases de Données et/ou *télétraitement...*
Société Industrielle très importante, nous développons un projet de 50 années/hommes qui sera suivi par d'autres projets aussi ambitieux, orientés *vers une informatique de pointe.*
Nous aurons bientôt 60 terminaux connectés sur le 148 actuellement installé.

Vous avez un niveau MIAG ou DUT, une expérience OS-VS sur IBM et vous souhaitez accroître vos compétences. Nous vous apporterons la formation complémentaire.
Vous êtes méthodique... nous vous ferons utiliser *PROTEE.*
Vous recherchez une atmosphère dynamique... rejoignez-nous.

Lieu de travail : CLAMART (92)

Ecrivez sous référence M 44 à GEM-Publicité, 142 rue Montmartre 75002 Paris qui transmettra

---

ORGANISME PUBLIC
recherche

AGENTS TECHNIQUES

Connaissant production et commercialisation détail viandes.

Se présenter *ONIBEV*, Tour Montparnasse - 38e étage, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

APSIDE
recherche
disponibles rapidem. pr travaux assembleur temps réel

JEUNES INGÉNIEURS et ANALYSTES-PROGRAMM.

MITRA 15, SOLAR
M 6800, UNTEL 88

Tél. pour rendez-vous 329-27-00 ou env. C.V. 40, r. de *Ponthieu,* 75008 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Une des premières

SOCIETES DE SERVICES

filiale d'un grand groupe industriel recherche

jeunes ingénieurs

Grande Ecole ou équivalent, attirés par la

VENTE TECHNIQUE

Nous voulons :
- expérience en informatique et/ou dans le domaine de la gestion
- dynamisme et efficacité
- curiosité intellectuelle
- sens des contacts
- goût de la réussite

Nous apportons :
- une formation complémentaire
- une activité enrichissante et autonome
- une rémunération attractive

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à no 49202, Contesse Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Discrétion assurée.

S. R. P.

Succursale Peugeot Région Parisienne
9, bd National, 92250 La Garenne-Colombes

Concessionnaire PEUGEOT

recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

(25 ans environ)

Titulaire : BTS, DUT (option Techniques de commercialisation) ou équivalent.

Souhaitant acquérir une expérience pratique de la vente, formation assurée.

Larges possibilités d'évolution dans le cadre du Groupe PEUGEOT.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à l'adresse ci-dessus.

Société Electronique appartenant à un important groupe européen cherche pour sa filiale en France

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour assumer l'entière responsabilité de la diffusion de ses produits en France. La filiale est une société de fabrication de composants électroniques passifs et d'importation de composants passifs et actifs, notamment de circuits spéciaux développés à la demande.

Nous recherchons un homme dynamique, d'environ 35 ans, possédant une formation technique, une expérience dans le domaine électronique, et une connaissance profonde du marketing et des ventes de composants de haute qualité à l'industrie professionnelle. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

L'activité basée dans la région parisienne est en expansion (C.A. 20 MF).

Cette recherche est conduite de façon totalement confidentielle. Votre candidature ne sera éventuellement transmise qu'avec votre accord préalable.

Adr.Adressez votre dossier compl., réf. n° T 03077 M. Régie-1Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

IMP. SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENTS
Située à VELIZY (78)

recherche

RESPONSABLE de PUBLICITÉ (H. ou F.)

Possédant une expérience dans :
— la préparation et la distribution des documents publicitaires.
— la préparation du journal d'entreprise.
— la participation à l'organisation des Foires.
— la sélection et la distribution des cadeaux d'entreprise.
— la gestion de la documentation publicitaire et du budget.

Les candidats devront avoir une formation supérieure.
Anglais indispensable. Connaissance de la dactylographie.

Adresser C. V. et prétentions sous référence 1174 à SWEERTS, B P 269, 75424 Paris Cedex 09 q. trans.

LABORATOIRE ELECTRICITE
proche banlieue SUD PARIS

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour études appliquées sur matériaux électrotechniques

E.S.E. - E.N.S.I.

ou niveau équivalent

Qualités de rédaction indispensables.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 6.319 à : PUBLIFOP 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche
pour missions en clientèle essentiellement à PARIS
et en REGION PARISIENNE

analystes programmeurs

devant être intégrés dans ses équipes d'intervention.

- Formation supérieure en informatique (D.U.T. ou équivalent)
- 1 à 3 ans d'expérience.
- COBOL et/ou PL/1.
- Assembleur, CICS, DL/1, IMS appréciés.

Adresser C.V., prétentions, date de disponibilité s/réf. 15-02-M à

STI — *52, rue du Fg Saint Honoré 75008 Paris.*

PARIS — SUPERVISOR

FF 130.000 +

GROUPE MULTINATIONAL AMÉRICAIN

(Top 500 fortune) dont les méthodes de gestion sont reconnues pour leur excellent niveau technique, désire étoffer l'équipe de haut niveau de son

CORPORATE AUDIT DEPARTMENT

Les interventions réalisées, d'abord en Europe, puis à l'échelle mondiale, recouvrent l'ensemble des activités de notre Groupe, et sont aussi bien orientées vers des audits opérationnels que financiers. Les sociétés industrielles concernées ont en général un C.A. de l'ordre de 30-60 millions de dollars (jusqu'à 150 millions de dollars) et sont d'excellente réputation.

Nous offrons à un professionnel à fort potentiel la possibilité d'approfondir son expérience du management international en intervenant au sein d'une large gamme de Sociétés dans des environnements variés, mais toujours de haut niveau. Il s'ouvrira ainsi d'excellentes possibilités de développement de carrière.

Le candidat retenu, de nationalité indifférente, sera de formation supérieure, CA, ACA, BUSINESS SCHOOL + DECS ou équivalent, et aura déjà acquis une expérience de 3/4 ans de l'audit externe ou interne. Anglais courant indispensable. Allemand ou autre langue apprécié.

Notre conseil vous garantit une discrétion absolue et une réponse rapide. Ecr. C.V., n° 48.995, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE

promotion immobiliere

recherche pour assumer des

responsabilités de direction un cadre

Ce poste requiert de façon impérative :
— une expérience de 5 ans minimum dans une société de promotion immobilière avec d'importantes responsabilités.
— Une formation supérieure.
— De réelles capacités d'animateur et de gestionnaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 4527 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
en forte croissance
commercialisant des produits à haute technologie auprès des industries électronique et aéronautique recherche

UN INGÉNIEUR (TECHNICO) COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une Ecole d'Electricité ou d'Electronique ayant acquis une première expérience de la vente, désireux de participer à l'expansion de la société en apportant ses compétences techniques et son dynamisme commercial.
L'anglais parlé est indispensable.

LE LIEU DE TRAVAIL EST SITUE EN GRANDE BANLIEUE NORD-OUEST.

La formation aux produits sera assurée dans une de nos unités européennes.
Rémunération élevée - Voiture de fonction.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous n° 49.510 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

S.F.E.N.A.

DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche pour son service ETUDES et DEVELOPPEMENT

INGÉNIEUR CONCEPTEUR MATÉRIEL INFORMATIQUE

Formation d'ingénieur ou équivalent.

Expérience réelle de plusieurs années dans la conception, le développement et l'industrialisation des processeurs, mémoires, coupleurs de périphériques.

Adresser curriculum vitae et photo à S.F.E.N.A. — B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

STÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(banlieue Ouest Paris)
filiale d'un groupe important

Offre un poste d'avenir à un

INGÉNIEUR expérimenté de NIVEAU INTERNATIONAL

dans le domaine des

RECHERCHES - DÉVELOPPEMENT

Sur des organes et équipements mécaniques destinés à l'Automobile, la Marine, l'Industrie. Expérience de 8 années minimum exigée dans les principales disciplines de conception : dessin cinématique, calculs mise au point des prototypes, techniques de mise en forme modernes, etc.

Le poste proposé permet, après réussite à la tête d'une équipe en place et sous la responsabilité du Directeur des Etudes d'envisager pour son titulaire des possibilités d'évolution de carrière et de responsabilités très intéressantes au sein du groupe.

Rémunération en conséquence.

Adr. lettre man. avec C.V. dét., photo à n° 50.276 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

Discrétion absolue assurée.

Direction Générale

MATÉRIEL PHOTO-CINÉMA

Une société étrangère importante et de renommée mondiale spécialisée dans cette branche d'activité recherche le Directeur Général de sa filiale française. Celle-ci représente une équipe jeune, bénéficiant déjà d'une solide implantation dans le réseau de distributeurs spécialisés.

L'homme recherché disposera d'une large autonomie dans le choix des politiques et des moyens (équipe de vente, réseaux de distribution, publicité, plans de lancement) afin de maintenir un taux élevé d'expansion et consolider la position de la marque sur son marché. Il répondra directement au siège de la société-mère pour les résultats financiers obtenus et devra être un bon gestionnaire habitué à travailler sur objectifs budgétaires. Le candidat retenu aura déjà fait ses preuves comme Directeur du Marketing ou des ventes dans ce secteur d'activité, ou produits similaires. Il sera âgé de 30 ans minimum et habitué à négocier les affaires en Anglais.

Adresser C.V. et prétentions s/réf 3901 M à : J.N. CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine - 75755 Paris cedex 15
Discrétion absolue.

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE TAILLE NATIONALE

recherche

UN CHEF DE SERVICE COMPTABLE

EXPERIMENTE

Capable d'assurer l'entière responsabilité de l'ensemble des services comptables de la société mère, des sociétés de prestation de service et sociétés immobilières.

Une expérience en matière de gestion informatisée des sociétés immobilières serait appréciée.
Rémunération élevée en fonction de la capacité à assumer les responsablités confiées.

Ecrire n° T 03117 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Importante Société Industrielle
OUEST-PARIS

recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

(ENICA - SUP-AÉRO - ENSCM)

pour conception et développement d'électro-mécaniques embarqués et matériels inertiels. Réf.A.

INGENIEUR AUTOMATICIEN

(SUP-AÉRO - ECP)

pour étude théorique avancée. Réf.B.

Adresser CV, rémunération souhaitée en précisant la référence et le No 4765 à Michel TECHÈNE
93, rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS
qui transmettra

---

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en constante et rapide expansion

recherche

Pour assister le Chef de service Administration des ventes France et export

Un Jeune Diplômé de l'École Supérieure de Commerce

Il sera chargé :
– du traitement des commandes,
– de la correspondance générale,
– de la coordination avec les autres services.

La préférence sera donnée au candidat justifiant de connaissances techniques.

Écrire avec C.V., photo et prétentions à A.M.R.I. - Service du Personnel
50, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

---

ingénieur organisation haut-niveau

Le Département Organisation de CREUSOT-LOIRE recherche un ingénieur en organisation de haut niveau pour participer à des interventions en matière d'organisation industrielle et de gestion auprès des différentes sociétés du groupe.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, diplômé ou non de l'enseignement supérieur, devra avoir exercé la profession de consultant de préférence dans un cabinet spécialisé pendant 5 ans minimum.
Il devra apporter de solides compétences notamment dans les domaines de la production et de la gestion.

De fréquents déplacements sont à prévoir à partir d'une base qui tiendra compte du domicile de l'intéressé.

Les lettres de candidatures sont à adresser, avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, à Monsieur SABBAG Département Organisation CREUSOT-LOIRE.
8-12, rue de La Rochefoucauld
75428 PARIS CEDEX 09.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche pour PARIS

le responsable de son service recrutement

Sa formation de base sera celle d'1 ingénieur diplômé (30 ans environ).

Il devra posséder :
- un très bon contact et un très bon jugement des hommes
- un réel intérêt pour les problèmes humains
- les connaissances en informatique nécessaires à la préhension, en première approche, de l'expérience acquise par les candidats qu'il aura à sélectionner et à embaucher.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à No 50373, CONTESSE PUBLICITE — 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

Importante Société Construction Electrique proche banlieue Nord, accès par Métro recherche pour son
Bureau d'étude schémas électriques

PROJETEURS CONFIRMÉS

TECHNICIENS I.U.T. ou B.T.S.

1 ou 2 ans d'expérience

DESSINATEURS D'EXÉCUTION OU PETITES ÉTUDES

Ecrire C.V. et prétentions à n° 49 009 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q. tr.

Important constructeur de matériel d'automatisme cherche pour son Service Commercial :

des ingénieurs

niveau ENSI - INSA ...

ayant 5 à 8 ans d'expérience commerciale dans la promotion et la vente de calculateurs de procédés, centralisation d'information et autres automates.

Adresser C.V. à no 338 SPERAR 12, rue J. Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra
Discrétion assurée

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche
POUR SON SECTEUR PREVOYANCE
AU SEIN DE SON SERVICE PROMOTION

ADJOINT AU RESPONSABLE DE SERVICE

Formation supérieure, commerciale ou littéraire.
Sens des responsabilités et de l'organisation.
Disponibilité à 50% pour des déplacements de courte durée en France métropolitaine.
Débutants acceptés

Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2 - Mutuelle - Restaurant d'Entreprise.

FNMF — Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à : F N M F
Service des Relations Sociales
10, rue Desaix — 75730 PARIS
Cedex 15.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Société fabriquant pièces métalliques pour COMPOSANTS ELECTRONIQUES Située dans l'ESSONNE recrute

DIRECTEUR DES PRODUCTIONS

directement responsable de l'organisation, du suivi et de l'exécution des productions de 2 unités fabriquant : pièces de petites dimensions et de grande précision.

Ce poste conviendrait à candidat de 30 ans minimum ayant eu durant ces 5 dernières années des responsabilités de production analogues.

Formation supérieure : INGENIEUR ARTS ET METIERS conviendrait de préférence.

DEBUTANT S'ABSTENIR

Adresser C.V., photo et prét. s/n° 1524 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui transmettra.

SOURIAU recherche pour son Service Après-Vente Automobile

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE ET MICRO-PROCESSEUR

Cadre chargé de l'animation de stages de formation d'après vendeur, il participera au moins pour la moitié de son temps au travail de l'équipe du Service Central Après-Vente.

Homme de décision, le candidat retenu aura des qualités d'animateur.

POSTE EVOLUTIF.

Env. C.V. manusc. + prétent. et photo à SOURIAU 11, place Gallieni - 92100 BOULOGNE.

GROUPE IMMOBILIER recherche

ATTACHÉE COMMERCIALE

...formante pour assister son ...artement Transaction. Ce ...ste de contacts avec respon...lités et initiatives sera confié ...une jeune femme de caractère ...ant le sens de l'organisation ...de la méthode.

...dresser C.V. av. photo ss réf. ...G. à Bruno Blandin Conseil, ...1, r. du Faubourg Saint-Honoré ...5008 PARIS. Tél. 766-01-43.

LA S.F.E.N.A. recherche :

UN INGÉNIEUR

FORMATION AERONAUTIQUE (SUP. AERO., ENICA, ENSMA Poitiers, etc)

...hargé d'animer et de coordon...er des études de systèmes de pilotage et de navigation. Il sera amené à représenter la Société dans le domaine technique auprès des services officiels, des avionneurs et des grandes administrations.

Les candidats doivent avoir ...abitude des études à caractère ...ientifique (calcul et simulation ...performance, analyse de sécu...é et de fiabilité) ainsi que : des connaissances éprouvées en électronique ...t souhaitées en informatique. ...ne expérience professionnelle d'une dizaine d'années est requise. Une connaissance de la navigation ...t des problèmes de pilotage ...ait un atout supplémentaire.

Connaissances en anglais appréciées.

...vous répondez à ces critères ...t que vous soyez intéressés par ces fonctions, ...ivez en envoyant C.V., photo, ...érences et prétentions à : CAPIC, ... rue Volney — 75002 Paris, sous le n° 78.021.

Discrétion absolue assurée.

Urgent recherchons

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

...rmés L.C.P./P.S. Ecr. à : ...I., 94, rue Saint-Lazare-9e.

CGEE ALSTHOM

recherche pour sa : DIVISION EXPORTATION

UN INGÉNIEUR

(ECP, ESE, ENS Grenoble ou ENSEM)

5 à 10 années d'expérience en entreprise électricité-contrôle d'unités industrielles, en travaux neufs ou sur grands chantiers à l'étranger.

Cet ingénieur devra pouvoir assumer rapidement des responsabilités de Direction de projets ...u de réalisations impliquant de solides capacités d'organisation et de gestion.

Poste basé à LEVALLOIS avec déplacements de durée limitée. Anglais parlé.

Envoyer C.V. à M. HUA, Direction du Personnel, CGEE ALSTHOM, 13, rue Antonin-Raynaud, ...09 Levallois-Perret - Cedex.

INFORMATICIENS

Vous avez déjà une expérience en informatique.

Vous pratiquez le langage COBOL ou PL 1 ou ASSEMBLEUR.

Les techniques CICS ou IMS ou DL 1 vous sont familières.

Votre formation de base est universitaire.

...resser sous réf. AP/05, C.V. ...taillé, photo, prétentions et ...lai de disponibilité à M. HUOT

ANSWARE

185, rue de la Pompe, ...16 Paris. Discrétion assurée

...dération anciens Forces Fran...ises en Allemagne, recherche ... camarade retraité pour ...ECRETARIAT ADMINISTRA...IF (remboursement frais). Ecrire au Siège : 39, rue Caumartin, 75009 PARIS.

La CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE recherche pour sa direction du personnel

UN/UNE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Il aura à traiter, avec les Psychologues déjà en place, des problèmes :
— De Sélection ;
— D'orientation ;
— D'étude des postes de travail;
— D'intervention à caractère psycho-sociologique.

Une bonne formation de base en psychologie (maîtrise de psychologie, diplôme de psychologue, praticien), ainsi qu'une spécialisation en psychologie industrielle ou en psychologie sociale, est indispensable. Une expérience dans une activité de ce type très appréciée. La rémunération annuelle proposée au départ variera de 55.000 F à 66.000 F suivant l'expérience professionnelle. Envoyer candidature avec C.V. détaillé à : Mlle le DIRECTEUR du Pers. de la C.P.C.A.M.R.P., 13, rue Barbanègre, 75935 Paris Cédex 19.

INFORMATIS SYSTEMES

recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS

NOVA-MITRA-PDP 11-SOLAR

INGÉNIEURS IRIS 80

Réelle possibilité de promotion pour éléments de valeur. 26, rue Daubenton-5e 337-99-72.

SOCIETE DE SERVICES (activités financières) offre possibil. situation importante à collaborateur :

RESPONSABLE AUTONOME

pour diriger et animer équipe commerciale. Mise au courant assurée. Ecr. Groupe H (OREC) 8, rue Dupont-Loges, 75007 PARIS.

S. F. I. M.

STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE recherche

1) Référence 101

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

POSITION II
Diplômé ENSA ou ESE (électronique)
Pour travaux sur systèmes d'asservissements de pilotage pour aéronefs

2) Référence 503

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

DEBUTANT
POSITION I
Diplômé ENSA ou ESE (électronique)
Pour travaux sur systèmes d'asservissements numériques et analogiques.

Ecrire en mentionnant la référence avec C.V. et prétentions, au Service du Personnel B.P. n° 74 - 91301 MASSY

Expert-comptable recherche pr Paris, le Nord, Lyon, Annecy, Nantes, Le Mans, Nancy, collaborateurs experts-comptables commissaires inscrits, diplômés Grandes Ecoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales Posit. Cadre. Ecr. n° 8.553 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

Ch. auxil. de PUERICULTURE diplômée, conventions collectiv. Sal. de départ brut : 2.600 + hres suppl Avancement de carrière rapide : 1 an - 2 ans 2 ans. Prime d'assiduité au 31 décembre plus avant sociaux Urgent. Crèche israélite, 16, r. Lamarck. Tél 606-25-19

Ctre de format. apprentis rech. PROFESSEUR pr cours géographie et hygiène le mercr. Niv. CAP. Tél. : 233-90-30 (Mme Gay).

Ingénieurs études de fiabilité système digital. Tél. pour rend.-vs : 292-28-73.

ORGANISMES de SEJOURS pour JEUNES à l'étranger dynamique et en pleine expansion recherche CORRESPONDANTS parmi membres de l'enseignem. ou personnes en relations avec les établissements scolaires.

Pour assurer la diffusion de ses programmes dans PARIS et toutes régions PR TOUS RENSEIGNEMENTS Ecrire ou tél. à OFACIL, 19, rue Turgot, 75009 PARIS. TEL : 878-55-41

Société grosse mécanique cherche pour IVRY contrôleur de gestion grandes écoles commerciales DECS. Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo à : J.-M. Staebler, 33, av. Aristide-Briand, 93190 Livry-Gargan.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PARIS-8e, recherche

JEUNE CADRE

Ce poste s'adresse à un diplômé d'une école de commerce ou équivalent qui souhaite se former aux techniques de l'assur. dans le cadre d'un poste sédentaire à respons. administratives et commerciales (service Production grande branche).

Le candidat assurera l'encadrement d'une équipe de collaborateurs du siège et les liaisons avec le réseau d'agents généraux et d'inspecteurs.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 591 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09 qui transm.

S.A. BOURJOIS

recherche

AGENT DE PLANNING DE HAUT NIVEAU

— Basé à son usine de PANTIN, il sera appelé à occuper des fonctions importantes dans la nouvelle unité de production (grande banlieue Nord-Est de Paris).

— Ce candidat, du niveau B.T.S. ou D.U.T. gestion, possède une excellente mémoire et un sens développé de l'initiative. Il doit s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.

— Possédant de bonnes bases de gestion des stocks et d'ordonnancement des ateliers, il sera chargé, après formation, de participer à la mise en place d'un système de gestion de production informatisée.

— L'expérience, si elle n'est pas indispensable, sera appréciée.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions à S.A. BOURJOIS, Service du Personnel, 40, rue Delizy, 93501 PANTIN Cedex.

Clinique PARIS, 60 lits recherche

ADJOINT-DIRECTION

Sérieuses références hospitalières privées ou publiques. Gestion personnel. Comptabilité et gestion entreprise ou équivalent. Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions, à B.P. n° 140, Bureau Central, 15 bis, av. du Gl-Leclerc - 14e.

QUANTEL

LASERS ET ELECTRO-OPTIQUE pour renforcer son équipe commerciale, RECHERCHE Agent technico-commercial (niveau I.U.T. ou B.T.S. min.) pour visites et prospection clientèle. Expérience souhaitée dans le domaine. Anglais lu et parlé. Poste à pourvoir immédiatement. Adr. C.V. et lettre manuscrite à QUANTEL, Service du Personnel, 17, avenue de l'Atlantic, 91400 ORSAY.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son département INFORMATIQUE DE GESTION

JEUNE TITULAIRE

MAITRISE INFORMATIQUE OU EQUIVALENT. Ecr. avec C.V. et prétent. sous référ. 5.769, à SPEAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Impte industrie chimique ch. Chef labo d'application résines, polyesters, 35 ans min. Bonne notion anglais. 742-98-39.

VILLE DE BOBIGNY recherche pour restaurant personnel communal (150 à 300 couverts) :

CHEF CUISINIER

ayant C.A.P., expérience collectivités souhaitée. — Ecrire avec C.V. à M. LE MAIRE.

FERODO

N° 3 européen de l'équip. automobile, CA 2 milliards 6, effectif 20.000, rech. pour sa division FERODO, Usine de Condé-sur-Noireau (14)

CHEF DE SERVICE MÉTHODES ET ÉTUDES

d'installation. Ingén. grde école (Centrale, ENSAM, INSA, ...). Il aura 4 à 5 a. expér. des méthodes ou des fabrications mécaniques en sér. Au sein d'une organisation décentral. de la prod., il sera chargé, pour une ligne de produits, de la détermin., de l'étude et de la mise en pl. de moy. matériels de product. de l'établissemt des gammes de fabrication, de l'élabor. des élém. techniq. entrant dans le calcul de prix de rev. et de l'étude et de l'amélior. des postes de trav. Anglais ou allemand souhaité. REF. 21147/1.

Pour sa DIRECTION de la RECHERCHE, ST-OUEN (93)

INGÉNIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DÉBUTANT

Dipl. grande école d'ingénieurs, (opt. mécanique souhait.) en relation av. ts les burx d'études de la Sté ainsi qu'avec ds cabin. extérieurs spécialisés, il assurera, progressiv. et apr. format., la protection des idées originales de la Sté. Allemand ou anglais lu et écrit courant exigé. REF. 21147/2.

Pour sa DIVISION VERTO Usine d'AMIENS (80) pr sa DIVISION SOFICA, usine de Nogent-le-Rotrou (28)

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Dipl. Grande Ecole Mécanique (ENSI, ECAM, IDN, ICAM, ...) dés. commenc. carrière pr exerc. de responsabilités au sein d'imp. unités de fabrications mécaniques grandes séries. Attachés aux serv. méthodes, ils seront chargés, apr. format., de miss., d'organisat. de la product. En fonction des aptit. et des motivations, ils pourrt ultérieurement évoluer ds l'ensemble du Groupe vers des domaines variés. Allemand ou anglais apprécié. REF. 21147/3.

Adr. C.V., prétentions et photo en indiquant la référ. du poste FERODO, Service Recrutement, 43, rue Bayen - 75017 Paris

---

Sté de PRESSE et d'EDITION recherche

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION ET RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Placé sous l'autorité du Directeur Général
— Il aura la responsabilité de la comptabilité, de la trésorerie, du personnel.
— Il participera à l'élaboration du budget.
— Il examinera le compte d'exploitation mensuelle et en fera la critique.

Expérience profession souhaitée.

Envoyer C.V. + lettre manuscr., photo et prétentions, à M. VERRET, PE/PA 16, rue Guillaume-Tell, Paris-17e

---

Ville BOBIGNY recrute pour service gestion du personnel

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Min. baccalauréat. Candidature à adresser à M. le Maire.

URGENT Société d'Editions recherche 2-3 PROFESSEURS classes primaires disponibles rapidement. Connaiss. éditions pédagogiques pour mise à jour anciennes éditions. Tél. à OFACIL 858-45-41 ou 42 (demander M. PHONG)

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

INFIRMIÈRE D.E.

pour son Centre de Santé, 3, rue du Maroc, Paris-19e. Se présenter au Service du Personnel, 17-19, rue de Flandre, Paris-19e (6e ét.), burx ouverts de 8 h. 30 à 16 h. ou adress. lettre et C.V. détaillé à Madame le Chef du Personnel.

Ecole professionnelle cherche : PROFESSEUR temps partiel Législation. 202-13-78 de 9 h. à 17 h.

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE recherche

8 INFIRMIÈRES DIPLOMEES D'ETAT

Lieu de travail : Paris et proche banlieue. Salaire mensuel brut : 2.890,51 × 13 mois + prime vacances 1 927,00 + avantages sociaux. Horaire hebdomadaire : 40 h.

1 SAGE-FEMME

Lieu de travail : Centre d'Enseignement AUDIO-VISUEL 3, rue Coq-Héron, Paris-1er. Salaire mensuel brut : + prime vacances 2 228,10 + avantages sociaux. Horaire hebdomadaire : 40 h.

Transmettre les candidatures accompagnées de la photocopie des diplômes et des références professionnelles à Mlle le Directeur du Personnel de la C.P.C.A.M.R.P. 13, rue Barbanègre, 75935 Paris Cedex 19.

LA CAISSE CENTRALE DES MUTUELLES AGRICOLES recherche

LICENCIÉE EN DROIT

POUR GESTION DE DOSSIERS DE COUTS ELEVES

Déplacements en province.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo au département GESTION DU PERSONNEL 8/10, rue d'Astorg 75008 PARIS.

URGENT
Agence conseil en publicité Paris (8e) recherche : Jeune Chef de Pub., 3 ans expérience minimum. Diagnostic marketing, plan de campagne, suivi dossiers d'exécution, participation expansion agence. Tél. por. rd.-vs H. SCHERRER 293-66-60.

Importante Sté de Services en Informatique recherche :
1) INGENIEURS ayant expér. mini-calculateurs ou microprocesseurs.
2) ANALYSTE PROGRAMMEUR expérim. Cobol ou Assembleur IBM.

Ecr. M. Dahan, 60, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris - 280-61-86

SOGIF

PROGRAMMEUR GAP, PL 1, COBOL

PROGRAMMEUR COBOL/Burroughs Médiums

Tél. 246-79-82

La Ville de BOBIGNY recrute pour son service gestion du personnel

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

min baccalauréat. Candidature à adresser à M. le Maire.

Ville de MANTES-LA-JOLIE 45.000 habitants Z.U.P. recherche

ANIMATEURS

professionnels quartier et spécialisés. Ecrire à la Mairie, Service Culturel.

B. N. E. P.

rech pour emplois immédiats :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

3 ans d'expérience
— en PL 1 ou COBOL sur IRIS 50/60
— ou Assembleurs et Tecam

Se prés 48, rue St-Honoré (1er) ou tél 296-10-61 pour R.-VS.

BANQUE INTERNATIONALE Quartier OPERA recherche Libres rapidement

DEUX COMPTABLES CONFIRMES (ES)

Si possible bonne expérience bancaire Adr. C.V. à n° 50.392 Contesse Publ., 20, av. Opéra. Paris-1er

secrétaires

de direction

SOCIETE FRANÇAISE 500 personnes Siège PARIS 14e recherche

LA SECRÉTAIRE de son CHEF JURIDIQUE

— Age minimum : 25 ans.
— Niveau licence en Droit. (spécialisation bâtiment) souhaitée.
— 2 à 3 ans expérience cabinet ou service juridique.
— Sténo et dactylo excellent niveau.

Le poste sera motivant et évolutif, mais il demandera :
● Une grande disponibilité.
● Le sens des responsabilités.
● Le goût des contacts.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo sous référence D. 015, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Secrétaires

SECRETAIRE BILINGUE **ANGLAIS** Bon salaire - 770-81-33.

Urgent. Société de promotion immobilière Mo Convention recherche

SECRÉTAIRE CONFIRMEE

pour prendre en charge le secrétariat d'un responsable de programmes immobiliers. Expérience nécessaire dans ce domaine.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 4.525 à ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Groupe pharmaceutique banlieue Sud recherche

LA SECRÉTAIRE du directeur scientifique

Expérience dans poste similaire et/ou formation de secrétariat médical souhaitées. Sténodactylographie exigée. Notions d'anglais appréciées. 40 h × 5 jr, 13e mois, restaurant d'entreprise. Avantages sociaux. Env. C.V., photo et prét. sous le n° 27310 B - BLEU - 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

représent. offre

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE cherche Homme pour VISITE MEDICALE pour la banlieue et grande banlieue Nord. Bac exigé. Lib. O.M. · Ecrire LABCATAL, 7, rue Roger-Salengro (92) MONTROUGE

capitaux ou proposit. com.

CAPITAUX DISPONIBLES

Fonds disponibles au niveau international pour projets rentables : 300.000 $ minimum. Contacter : VENTURE CAPITAL CONSULTANTS, 15300 Ventura Blvd., Suite 500 A - Sherman Oaks, California 91403 - U.S.A. (213) 789-0422

Telex 651355 VENCAP LSA.

Particulier offre 86.870 dirhams à investir MAROC ECONOMIE CONTRE 56.465 francs. Lintingre, Pau. P.R. Tél. (59) 27-86-63.

STE DISPOSANT CAPITAUX recherche Participation ou Rachat PME industrielles ou commerciales. — Ecrire sous la référence n° 217 P et M, 24, rue de Paradis - Paris (10e), qui transmettra.

cours et leçons

Anglais par profess. d'origine, résultats garant. Tous niveaux., exam., affaires, etc. - 233-37-81.

Ingénieur grande école : excellent pédagogue, cours de mathématiques, physique, statistique, préparation aux examens. Téléphone : 627-97-21, après 20 heures.

PROFESSEUR D'ANGLAIS donnerait cours tous niveaux. Téléphone : 355-88-45.

demandes d'emploi

INGENIEUR CONSEIL

45 ans

DIPLOME E.C.P. - EXPERT JUDICIAIRE BATIMENT T.C.E.

Spécialiste d'investissements immobiliers et touristiques, 10 ans d'expérience bancaire. Connaissant nombreux pays avec contacts et relations. Parlant couramment anglais, italien. Notions allemand, arabe ; cherche COLLABORATION à haut niveau avec banque ou groupe financier France ou étranger. Disponible rapidement, très mobile. Etudie toutes propositions.

Ecrire n° 50.374. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Q.I. 148 HOMME jeune et solide

Capable de s'adapter à tous les problèmes.

Créatif - Bon organisateur. Excellent contact.

QUE ME PROPOSEZ-VOUS ?

Ecrire n° T 03.076 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur ESPCI Paris, DES sciences physiques, 46 ans. exp. acquise en milieu industriel de recherche appliquée en physique et physico-chimie. Spécialiste de radiocristallographie, de fiabilité et du contrôle non destructif. Anglais courant, bonnes notions d'Allemand.

CHERCHE : Poste de recherche appliquée ou de développement. Région indifférente.

Ecr. n° 6.854, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Ingénieur gde école scientifique, 28 ans, première expér. form. des adultes. Ouvert aux scienc. humaines, goût du travail en équipe, étud. toutes proposit. France ou étranger. Ecr. n° 2.299 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Fme D.E.S.S. de juriste d'affaires et diplômé de juriste conseil d'entreprise, CHEF DU PERSONNEL d'une entreprise de 400 personnes, chargée également du Secrétariat général (contrôle de gestion informatisé, animation des services généraux, contentieux...), recherche situation à responsabilités avec larges possibilités d'avenir. Libre très rapidement. Préférence région Paris et Rhône-Alpes. Ecr. à 49.131 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

DIRECTEUR TECHNIQUE 35 ans, produits cosmétiques, 7 années d'expérience, recherche emploi similaire ou Conseil Technique. Ecr. à T 003 145 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne fme, 28 a., 3 a. d'expérience comme secrétaire « régie » dans un mensuel, ch. emploi similaire publicité ou presse. Libre imm. Ecr. à 6.655, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 32 ans, Licence maîtrise histoire, secrétaire bilingue FRANÇAIS, ANGLAIS + ESPAGNOL, cherche emploi. Ecr. à 02.869 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGEN., 36 a., lic. sc. phys., doct. 3e cycle chimie, dipl. gest., 10 ans expér. gaz, parlant franç. arabe, collaborerait avec société internat. ayant activité AFRIQUE, MOYEN-ORIENT. Ecr. à 2.282, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION 15 ans d'expérience et respons. Bonne présentation Dernières référ. : bureau d'études techn.; ministère, ambassade Salaire actuel 4.500×13. 8×5 J., ch. situation équivalente. Ecr. à 6.653, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 27 a., domicilié sud de l'Alsace, lic. en droit privé + probatoire DECS, allem. écrit et parlé, nat. angl., tr. attiré par la vente et l'achat, ch. poste en rapp. N° 2.280, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION 42 a., dipl. assist. d'ingénieur (E.E.T.F.), exp. techn. et direct. T.B. sténodactylo, anglais, ch. poste responsabilités, initiat. trav. autonome, branche indiff. Ecr. Mme Thavard, 6, r. de la Prairie, 92160 ANTONY.

INGÉNIEUR VIOLET 32 ANS, POSITION 3 A

2 ans 1/2 ingén. d'affaires dans entrepr. bâtim. second œuvre (C.A. 40 mill.), relat. clients, gestion, suivi chantiers. 2 a. 1/2 responsab. technico-cciale chez import. construct. pompes centrifuges (C.A. 200 mill.), devis négociat., administr. cciale, recherche poste CHEF DE SERVICE technico-commercial dans industrie mécanique ou électromécanique. Libre rapidement. Ecr. n° T 3.163 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Collaboratrice, 46 a., cadre exp. secrétariat, achats, gestion, commerc., hab. seconder direction P.M.E., libre ste, dom. Porte Italie, voiture · 678-46-18.

Jne Hme, 28 a., Sc. Pô, angl. cour., expér. photo, presse, édit. ch. pl. stable, étud. ttes propos. Ecr. REY, 6, rue Gambetta, Asnières 92600.

H., 33 a., lic. en droit, exp. administr. et financ., contentieux et immobilier, cherche situation position cadre. Ecr. à 2.247, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 a., lic. lettres, expér. administr. et financ., ch. sit. position cadre, D.O.M., T.O.M., étranger. Ecr. à 2.246, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DU PERSONNEL

10 ans d'expérience en entreprise + 500 personnes. Parfaite connaissance de la législation du travail et des négociations avec les partenaires sociaux. Paris. Formation continue. Recrut. sécurité, rech. poste Chef ou Directeur du personnel et des relations sociales, préfér. région Franche-Comté ou Languedoc-Roussillon. Ecr. n° 49.198, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Gérant d'une petite sté spécialisée ds l'entret. et le serv. apr.-vente électromécaniq., 31 ans, ingén. A. et M., anglais courant, 7 ans expér. professionnelle, rech. rég. Sud-Ouest emploi ing. maintenance ou ing. technico-commercial, accepte déplacement France et étranger, étudierait toutes propositions. Ecr. à 8.580 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAUFFEUR

GARDE DU CORPS

Tél. 668-00-94, de 9 h. à 16 h.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI Cours intensifs - même pendant les vacances - Prospectus sur demande : MAWRIZKI Wilhelm-Blum-Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg.

travaux à façon

Peintures, sols, agencements, par entreprise, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux, coordination, devis gratuit. Tél. : 368-47-94 et 893-30-02.

occasions

ACHAT TRES CHER bijoux, or, brillants, 136, rue Legendre. - Mo Fourche. - Tél. MAR. 36-13.

EN SOLDE : moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 mètres carrés sur stock. Téléphone : 355-66-50.

autos-vente

12 à 16 C.V.

Particulier vend DS 21 PALAS INJECTION Tél. 246-89-86, heures de bureau.

divers

104 - 304 - 504 - 604

Ex. TT 1977 et 1978, peu roulé. AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95, 68, rue Desnouettes, PARIS-15e.

Particulier vend 2 JANTES (état neuf), type Opel Ascona, pour pneus normaux ou pneus neige 165 SR 13. — Téléph. 434-66-93, à partir de 19 heures.

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans - 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524.50.30 •

animaux

Cause décès, donnerais chienne épagneul français, 4 a. De préf. personnes âgées, ayant jardin. M. Caboche, Grande-Rue, Fosse, 95470. — Téléphone : 471-42-81.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

15e Immeuble ascenseur, tapis. Interphone en cours. 3 ET 4 P CFT. TEL. : 870-87-10.

BD SAINT-GERMAIN 3/4 p. rez-de-chaussée + 1er. TEL. : 870-87-10.

MONTPARNASSE/VAVIN 219, boulevard Raspail, immeuble de standing, 6e étage, ascenseur, plein soleil, duplex, original, luxueux, 3 pièces, environ 85 m2 + 10 m2 de terrasse, téléphone, cave, vide-ordures. 695 000 F. Sur place mercredi 15, jeudi 16 de 14 h. 30 à 16 h. 30. Cabinet Courtois : 261-80-92.

5e p. vd 62m2 dble liv., ch. s. de bns, cuis. tt éq., asc., Tél., 6e et dern. étage. Px 390 000 F. Vue panoramique, vis. s/place toute la semaine de 19 à 21 h. 58, r. Monge, 75005. T. 707-62-63.

CONVENTION magnifique studio, bains, kitchenette, 26 m2, 7e ét., balcon. TEL. : 567-22-88.

MONTPARNASSE gde pièces 25 m2, 2 fenêtres, cft possible. Px : 98 000 F. T. : POR. 03-83.

Près AV. ITALIE, charmant 2 p. cft, 7e ét., asc., CALME. Prix : 165.000 F. Tél. : 535-56-92

METRO PORTE-D'ITALIE ravissant 76 m2, 9e ét., asc., au Sud, 360 000 F. Tél. : 320-73-37.

MONTPARNASSE vends 350 m2 (atelier peintre 115 m2 + 6 p.) cherche atelier 80/100 m2 + 2 p. BURON 92, rue Richelieu. T. 742-02-44.

MONTPARNASSE magnifique 5 p. cuisine, bains, 120m2, 4e ét., asc., plein soleil. TEL. : 567-22-88.

TOUR SUPER-ITALIE 121, avenue d'Italie, 9e étage, piscine, 141 m2 + 20 m2 loggia, 5 pièces, 2 s. de bains, décoré. Tél. au propriétaire : 585-21-29.

METRO SEGUR 5 p. 115 m2, tout confort, calme, standing, balcon. T. : 254-41-34.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle, restauré 2 à 5 P. de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles 755-98-57 ou 227-91-45

XVe plusieurs beaux 5 pièces tt cft, de 560.000 F. à 750.00 F. - 548-27-13

14e Plusieurs beaux 3 pièces, 70 m2, tt cft. A partir de 435.000 F. - 548-27-13.

BAC Charme Gd 5 P., tt cft, chbre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

GOBELINS Bel immeuble Récent, séjour + chambre, tt cft, balc., s/jardin, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Paris Rive droite

FOCH (Av.) appt de prestige 300 m2 av. jard. sol. Tél. 296-08-23 ou 296-27-98

TROCADERO Studio art. tt conft 40 m2. Prix 320.000 F. 246-68-69

ARGENTINE 2 Pièces tt cft 45 m. Px 285.000 F - 246-68-69

STANDING (près Bois) 5 P. balc. Parking. 568.000. - 345-07-67

44 APPARTEMENTS DANS LE 9e 2500 Paris et autour

L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

HOPITAL SAINT-LOUIS 2-3 P. conft. calme, asc., parking, soleil 285.000 F. 331-89-46

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES DIRECT PROPRIETAIRE Gd studio, étg. élevé, soleil, 260.000 F. H.B. 734-99-75.

TURENNE-ST-CLAUDE Bel IMMEUBLE ANCIEN Living + chambre, cuis., bains. Tél. : 266-67-06.

17e, PRÈS ÉTOILE IMMEUBLE STANDING **GRAND APPT 150 M2** 1er étg. s/cour, très calme. Prix intéressant. Tél. 266-67-06.

BEAUBOURG Immeuble entièrement rénové, ascenseur, vide-ordures. TRES BEAU DUPLEX, poutres apparentes. REFAIT NEUF, à partir de 305.000 F - 770-73-77 le matin ou 522-95-20.

A 2' Mo TELEGRAPHE, quart. neuf dans imm. Grand STANDG **LE TOIT DE PARIS** Vue sur Paris, soleil, 9e étage, particulier vend, cause départ appt 64 m2 + loggia 8 m2. Très grand living + chambre cuis., lux. aménagée, salle de bains, TEL. moquette, parking, cave, 330.000 F. 770-09-56, 10-19 heures.

AV. MONTAIGNE DIRECT PROPRIETAIRE 2-3 p., 3e cour, asc., à rénover, 400.000. H. B. : 734-99-75.

Plein cœur du MARAIS, imm. XVIIe, rénové, très luxueux, 150 m2, charme, CARACTERE, 1.350.000. FONCIAL - 266-32-35

16e BELLES-FEUILLES - Imm., asc., chff. centr., v.-o. 2 et 4 p. S/RUE. A RENOVER. 870-87-11

Av. Parmentier - 4 p., entrée, cuis., wc, s. bains, 80 m2, imm. p. de taille, 360.000 F - 379-86-35

Montmartre - Part. vend beau 2 p. avec cave, 7e étage, pl. Sud. Imm. standg 71. Px 250.000 F. Tél. à part. 17 h 30 : 076-60-32

PLACE DAUMESNIL (près) Dans imm. récent, stand. GRD 3 P. Tout confort. Bonne exposition. Calme. Cadre de verdure. 300.000 F. Gros crédit possible. 345-55-10 P. 22

PALAIS-ROYAL - Bel immeuble pierre de t., asc, vide-ordures, 6e ét. 80 m2 à rénover. 535.000 F - 292-28-51

RUE CHAMPIONNET. Imm. rénové, plusieurs STUDIOS cft à partir de 79.000 F - 255-66-18.

BUTTES-CHAUMONT RESIDENTIEL Imm. récent standing. GRAND 3/4 PCES. Tout confort, 2 balc. Dble exposition. Prix 450.000 F. Gros crédit. 345-55-10 POSTE 25

IDEAL PLACEMENT STUDIOS TT CONFORT DANS TOUT PARIS A partir de 100.000 F. Gros crédit possible. 345-55-10 POSTE 22

Quai BLERIOT. Bel imm. P. de taille. Vue direct. sur Seine, pptaire vd 3 P., cuis., wc, bns, moderne, ch. centr. 5e ét., asc. Pl. soleil. Libre juillet. Prix : 410.000 F crédit. Voir pptaire : mercredi, jeudi, 14 h 30 à 18 h : 1, bd EXELMANS (16e)

AV. REPUBLIQUE - 3 P., entr., cuis., wc, 80 m2, chauff. centr. 285.000. LODEL : 355-61-58

Av. OPERA (près). Rénovation luxe dans bel imm. pierre de t., ascens., vide-ordures, studios à partir de 150.000 F. Téléph. : 292-28-51

Vue imprenable s/bois - 6 Pces 180 m2, ét. élevé, tt conf. Imm. moderne. Studio de serv. BOX. Très bon plan - 254-41-34

BUTTES-CHAUMONT IMMEUBLE STANDING 41, rue des SOLITAIRES **2 PIECES** LIBRE IMMEDIAT. POSSIBIL. CREDIT Visite jeudi 15 à 19 h. Renseign. : 280-98-56 ou 98-59.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME Petit immeuble entièr. restauré **STUDIO** 35 M2 ENVIRON **APPTS** DE 82 M2 A 135 M2 ENVIRON Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES **SOREDIM** 755-98-57 227-91-45

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en duplex. Visite tous les jours de 14 à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

5, RUE VICTORIEN-SARDOU **4 P.** tout confort, voie privée, + chbre enfant + service. Très bel imm., asc. 650.000 F. Mardi-mercredi, 13 à 17 h.

Région parisienne

CREIL **IDÉAL PLACEMENT** Pr investisseurs avisés plusieurs Grands 3 Pces tout cft. Balcon. Immeuble récent. ETAT NEUF EXCEPTIONNEL 92.000 F + 8.000 F C.E. avec 15.000 F cpt + créd. Location et gestion assurés 900 F mois. Documentation sur demande 345-86-41.

COURBEVOIE CENTRE 5' gare LUX. 4 p. **83 m2** + loggia 16 m2 cuis. équip. office, séjour 30 m2, Jolie vue Parking. 450.000 F. - 789-06-06

BOULOGNE NORD Sél., 2 chbres, 70 m2, tt cft, parking, 425.000 F - 825-60-40.

Porte SAINT-CLOUD Beau 2 pces, à rénover, 92.000 F JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

ROLAND-GARROS (Près) Face au Bois de Boulogne, Restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe, 3, 4, 5 PIECES, 2 bains. Création d'un garage en ss-sol. SUR PLACE Mercr., vendredi, sam., 14-17 h. 7, BOUL. ANATOLE-FRANCE, à BOULOGNE, ou 256-13-72.

VINCENNES, 75 m2 - 033-95-10.

PROX. CHATEAU V./BOIS ST-CLOUD. Part. standg, parc, tennis privé. 4 p. 96 m2 + 25 m2 logg. balc. 600.000 F - 602-64-46

Avant adjudications, appts à partir de 95.000 F, rentabilité : 10 % - 936-20-69

Province

AU BORD DE LA MEDITERRANEE **La Ciotat (B.-du-R.)** Réalisation de haut standing du T 2 au T 3, à partir de 290.000 F. CATRY (91) 37-70-88.

HAMEAU PROVENCAL Près SAINTE-MAXIME, à 300 m de la mer, 2, 3, 4 P. mezzanine, loggia, PISCINE PRIV., TERI. 3, r. Vézelay, Paris-8e. 522-92-10

appartem. achat

Recherche 2 à 4 pièces Paris, préférence rive gauche près facultés, av. ou sans travx. TEL. : 873-20-67.

URGENT pour placement 2-3 p., bon imm. cft ou possib. BEAU 18e. HUSSON : 255-66-18.

Rech. appts 3 à 5 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, Paiem. comptant chez notaire. TEL. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

appartements occupés

MONTPARNASSE Imm. ravalé, 2 pièces occupées, 95 000. Echange légale possible. PROMOTIC 322-10-74.

PRES HOPITAL SAINT-LOUIS. Placem. moyen terme 1er ordre ds bel im. p. de t. ravalé, ppt vd 2 P., entr., c, w.-c., débarr., bns poss. OCCUPE p/pers. seule LOI 48, 35m2, 55 000, 766-12-00.

constructions neuves

6.500 F LE M2 PROX. PORTE AUTEUIL à BOULOGNE, près BOIS STUDIO à 4 P. Livr. en cours. - LOYER S.A., 277-97-26.

locations non meublées Offre

Paris

Cède bail professionnel, EUROPE, 3 p., 65 m2 (intermédiaire s'abst.). Ecr. Rotenberg, 21, rue de Moscou, Paris-8e.

Pied Montagne-Sainte-Geneviève imm. caract. XVIe s., rénové, poutres, sur jardin, asc., v.o., STUDIO, kitch. équipée, douche, 1 000 F net. Téléph. : 265-41-03.

GRANDE-ARMEE, dans bel immeuble ancien, 3 et 4 p. cft. Parfait état, Tél., 80 m2. Vis. s/pl. mercredi 15 de 14 à 16 h. 41, av. GRANDE-ARMEE 4e ét. Tél. : SEGECO 522-69-92 matin.

SANS COMMISSION 9e, 21, rue Chaptal, 3 p. + 1 84 m2, cuis. éq. bns, plac. Tél., clair, ch., 2 000 F + charges. Voir gardienne.

MIROMESNIL, 6 Pces Gde cuis., 2 bains, tél., ref. Pos. prof. lib. 5.700 + ch. 924-92-45.

Vous pouvez encore louer **50, AVENUE FOCH** APPARTEMENTS LUXUEUX A PRIX EXCEPTIONNEL DBLE LIV. 2.700 F + charges, 2 P. avec GRANDE TERRASSE 100 m2 environ 3.700 + ch., 3 PIECES 3.500 F + charges. MAGNIFIQUE 4 P. 8.000 + ch. S/place 14-18 h pour visite. S'adresser 122, av. Malakoff.

EN LOCATION VENTE PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, disp. immédiat. appart. 3 et 4 pièces à partir de 2.800 F et 3.300 F par mois RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS Sur place, 139, r. des Pyrénées ts ls jrs 14-19 h - Tél. 370-04-70.

BRETEUIL 6 PIECES, cuis., bains, TEL. 4.800 F. - 720-94-04.

MIRABEAU Récent, standing, grand studio av. alcôve. 1.250 F. - 266-92-15.

ALESIA 2 PIECES, confort, tél., s/jardin. 1.227,50 F net - POR. 03-83.

COURCELLES 705-39-10 Grande réception + 4 chbres, 5e sur rue, 2 bains, tout confort, gd standing. 6.000 F ch. compr.

Région parisienne

CRETEIL-UNIVERSITE studio tt cft dans imm. neuf, 800 F ch. comp. Tél. : 357-90-46.

locations non meublées Demande

Paris

Cherchons appts de standing Ing. pr locations 1 à 12 mois ou plus. Sér. réf. offertes. **PARIS-PROMO 325-28-77**

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl., loyer garanti 4 000 F max. 283-57-02.

Province

Sté ch. à louer pour cadre sup. APPT tt cft, 2-3 p., cuis. + Tél. + parkg ou garage. Préf. 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e ou 13e. Faire offre détaillée ss no 1 770 à agence HAVAS, 57017 METZ.

chalets

DANS VILLAGE **30 km GENEVE** PARTICULIER VEND **CHALET** tt cft, 3 p., cuis., s. de bns, tél., jard., possib. gar., ou 2 p. supplém. 140.000 F à débattre. - Tél. (50) 77-20-11.

locations meublées Offre

Paris

JASMIN. Très bel appt (meubles anciens), gde récept. + 2 sal., s. à manger, 3 chbres, lingerie, 2 bains, cuis., Tél., garage, chbre bonne, 5 000 F. ROUSSEL : 620-36-49.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et pour Cadres de Groupes européens.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

CAP D'AGDE LES MARINAS DE LA CROISETTE « Les pieds dans l'eau » Port et plage GRAND STANDING

2 pièces	......	180.000 F
3 pièces	......	212.000 F
4 pièces	......	256.000 F
5 pièces, duplex		420.000 F

LIVRAISON JUIN 1978 Renseignements et vente : CAP D'AGDE du 11 au 19 février Troisième semaine mondiale du tourisme Stand Languedoc-Roussillon au Palais des Congrès Porte Maillot, ou SOPRA, Port Richelieu 34300 CAP D'AGDE.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

villas

VESINET, 5 MINUTES R.E.R. villa moderne sur 900 m2, grand living, mezzanine, 3 chambres, 3 bains, sous-sol total. - Etat exceptionnel. - IMMOBILIERE DE L'OUEST. - Tél. 976-18-18.

SUPER-FARON - TOULON villa standing, 2 appartements, séjour-salon 42 m2, chambres 3 + 2, cuisine équipée, dépendances, terrasse, piscine, 3 garages, 1 300 M2 jardin. VUE EXCEPTIONNELLE sur plus belle rade d'Europe. Prix : 1.000000 de F. LE PRADET sur 500 M2 de jardin, villa de 195 M2, habitables en 2 appartements F 5 + F 3, tout confort, quartier calme, proximité commerces et plages. Prix 700.000 F. TOULON EST dans immeuble bon standing, appartement, vue très dégagée, plein sud, grand séjour-salon, vaste cuisine, 1 chambre avec placard, proche tous commerces, cadre verdure, calme absolu, idéal retraite. Prix : 185.000 F. TOULON, SANARY, SIX-FOURS villas neuves en construction, du F 2 au F 6, style provençal, finitions luxe, prix à partir de : 260.000 F. CABINET MASSENA, 3, rue E.-Zola, Toulon. T. : (94) 93-48-01.

VERSAILLES Résidentiel Villa de caractère 10 P. Rare. 850.000 F. 953-22-27.

CHATOU Très calme. 10' RER VILLA Plain-pied, sél. dble s/jard., 2 ch., s. bns, cft, gar. et pièce indépendante. JARDIN clos 400 m2. 475.000 F. Agence de la Terrasse. LE VESINET - 976-05-90

RUEIL Superbe VILLA de caractère 250 m2 habit., jardin aménagé 2.800 m2 avec ruisseau. Prix : 1.200.000 F. - 969-03-52.

locaux commerciaux

A CÉDER **MAGNIFIQUE LOCAL BD SAINT-GERMAIN** Surface importante, licence 4, débit tabac. Peut convenir tous commerces. Tél. : 359-23-89 M. FREGOSI.

PTE DOREE, dans imm. récent, local 300 m2, rapport 110.000 F. PRIX INTERESSANT. 504-22-56 ou 522-95-20.

PORT COMMERCIAL de Honfleur Calvados, à céder : sur domaine portuaire, installations comprenant 12.000 m2 dont 8.000 m2 hangars, bureaux équ. avec téléphone, télex, etc. - Situation EXCEPTIONNELLE : bordure routes, 30 mètres bassin navire, voie ferrée. Renseignements par écrit : B. P. 26, 14600 HONFLEUR.

usines

RECH. Affaire industrielle ou négoce. 2 millions F comptant. - 522-23-74.

bureaux

Propriétaire loue, 15e arrondt : boutique en 4 gds burx, meubl. + grand local. Tél. : 531-85-56.

Société de presse recherche : bureaux, 500 m2 environ, quartier proche périphérique ou avec accès facile, 17e, 16e, 15e ou 14e. Téléphoner à : Mlle GODELUCK au : 755-72-48.

SURESNES Immeuble neuf indépendant BURX 375 m2 - ATEL. 125 m2 Excellent standing Cour dégagée av. 7 PARKINGS 6 tél. Télex. Loyer ann. 200.000. Possibilité vente toute propriété ZERBIB - 260-31-45

fonds de commerce

POUR PLACEMENT SUR **GARDEN-CENTER** 2.200 m2, à 15 km. Paris. Prix 1.200.000 F - Tél. : 469-10-56.

immeubles

Cause réemploi, société propriétaire vend directement très bel immeubles briques, restauré à 100 %, travaux en cours de terminaison. — Important rapport. Téléphone : 531-85-56.

BASTILLE, imm. de commerce, magasin meublé + HOTEL de 35 chambres. Loyer : 70.000 F. Téléphone : 522-95-20.

S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL, DS BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS OCCUPES, à partir : 65.000 F reprise, possib. crédit 80 %. — 504-22-56 ou 522-95-20.

Ach. comptant imm. LIBRES ou OCCUPES, Paris et proche banl. — Sté C.F.C. : 388-70-41.

BÉCON-COURBEVOIE 2 minutes gare, immeuble 4 étg. en partie libre, 1.100.000 F - EXCLUSIVITE Roger ADDA 34, rue de Bretagne, ASNIERES - 793-50-40.

VOTRE IMMEUBLE M'INTÉRESSE JE REGLE COMPTANT **VIDAL - 758-12-40**

Boutiques

12e, PRÈS GARE DE LYON IMMEUBLE RAVALE **MURS DE BOUTIQ. OCCUPÉ** Bail 3-6-9 - 70.000 F JOUBERT ET ANDRE Tél. : 266-67-06.

propriétés

Cse santé, urgent, vds demeure anc., 6.000 m2 bord de Loire, 1 h. 30 de Paris. **PRIX SACRIFIÉ** Ecr. à 03.027 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHATENAY - MALABRY Résidentiel Grande villa p. de taille récent, gde récept. + terrasse, s. à m., ch., 3 bains + studio complet, jard. 1.800.000 F à déb. 387-47-29

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4 000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

maisons individuelles

Part. à Part. : 4.000 F le m2, bon 19e, 8/9 pièces, 200 m2, cft, calme. - Téléphone : 206-00-01.

viagers

6e - RUE DE BUCI. Caractère, 2 p., bains, cft. Occupé 1 tête. Cpt 60.000 F - Rente 1.000 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-85-75

AV. HOCHE Living double, cuis., bains, 45 m2, 2e asc. 65.000 F + 1.500 F mensuel **FONCIAL** 266-32-35

échanges

CHATEAUFORT (78), mais. 4 P. dans parc, loyer ancien, contre APPART. PARIS. Tél. 556-17-49.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE par ADJUDICATION VOLONTAIRE à la Mairie de MEGEVE, le JEUDI 16 FEVRIER 1978, à 15 h., de **5 PARCELLES DE TERRAIN A BATIR sises à MEGÈVE** S'adr. pour rens. à Me FINGET, not. à 74700 SALLANCHES, tél. 58-00-11.

Vente sur saisie immob. au Palais de Justice à Paris, jeudi 2 mars 1978, 14 h. EN UN SEUL LOT

NEUILLY-SUR-SEINE (92), 94, av. CHARLES-DE-GAULLE (Anciennement avenue de Neuilly)

APPART. 4e étage gauche, antich., 3 pièces, dégagem., w.-c., 2 cab. de toil., 1 p., cuis. - Caves 9 et 13 et 56/1.000 formant lot 13

APPART. 5e étage gauche, antich., 3 pièces, dégagem., w.-c., 2 cab. de toil., 1 p., cuis. - Caves 8 et 12 et 56/1.000 formant lot 28

PIÈCE 6e étage gauche, 1re porte gauche et les 6/1.000 formant lot 17

PIÈCE 6e étage droite, 2e porte gauche et les 12/1.000 formant lot 22

PIÈCE 4e étage droite, 2e porte droite et les 9/1.000 formant lot 24

Mises à Prix : 150.000 F. S'adresser S.C.P.A. J. DELEAU, Y. NEVEU, Ph. DELEAU, G. JOHANET, R. HATTON, P. SUDAKA, L. DULONG, 43, av. Hoche, Paris (8e), 766-03-40 ; Me MARGANNE, avocat, Paris (8e), 346, rue Saint-Honoré, 260-42-72 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 22 février 1978, à 10 h.

UNE PROPRIÉTÉ à VIEILLE-ÉGLISE (Yvelines) **GRANDE-RUE**

Compr. entrée, cuis., séj., 3 chamb., 2 cab. de toil., w.c. - Grenier Grange - Buand. - Cave - Cour - Jard. - Ann. 2 p. - Gren. - Cont. 860 m2

MISE A PRIX : 355.300 FRANCS

S'adr. à Versailles Me RUELLE, avoc., 7, r. d. Prés-aux-Bois ; Me RAVIART, avoc., 13 bis, av. de St-Cloud ; Me SILLARD, avoc., 79 bis, bd de la Reine ; et pr vis. Me MILLET, huissier, 38, rue Gambetta, Rambouillet, 483-00-24.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 2 mars 1978, à 14 heures

APPART. PARIS 15e Esc. CD, 21e étage, salle de séjour, chambre, cuis., s. de bains, w.c., rangem., dégag. Cave **4 A et 8 A, rue ROBERT-DE-FLERS**

MISE A PRIX : 180.000 FRANCS

S'adresser Me ABADIE, avocat, Paris (7e), 17, rue de l'Université, tél. 261-22-18.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le MARDI 21 FEVRIER 1978, à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ sise à YERRES (Essonne) **27-29, r. Danielle-Casanova et 42-44, r. du Bois-d'Enfer**

MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

Consignat. indispens. pour ench. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, 496-30-26 – 14-18.

VENTE au Palais de Justice à BOBIGNY, MARDI 28 FEVRIER, à 14 h. EN DEUX LOTS :

1) UNE PROPRIÉTÉ à NEUILLY-PLAISANCE (93) 69, rue Pasteur

Compr. : PAVILLON élevé sur cave, rez-de-ch. 3 p. ; 1er ét., 2 p. et salle de bns ; 2e ét., 1 chamb. et grenier - Jardin - Le tout 496 m2 environ

LIBRE de LOCAT. et d'OCCUP. - Mise à Prix : 185.000 francs

2) UN APPARTEMENT en copropr. à MONTREUIL (93) 24, rue Navoiseau et 1-3, rue des Hayeps

au 2e ét., Bât. A compr. : entrée, w.c., cuis., s. à manger, 2 chambres Cave dans le Bâtiment A

LIBRE de LOCAT. et d'OCCUP. - Mise à Prix : 105.000 francs

S'adresser à Me Louis PERRET, avocat à 94130 NOGENT-SUR-MARNE, 21, rue Emile-Zola, tél. 873-30-54 ; Me Jean-Claude BOURGEOISET, avocat à 93600 AULNAY-SOUS-BOIS, 3, avenue Germain-Papillon ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

QUINZE ANS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Décentralisation-illusion

Le temps est l'allié le plus sûr mais aussi le plus redoutable adversaire de l'aménagement du territoire.

Ce n'est pas par un décret ou par une loi, par une subvention ou par un budget, fût-il en progression, par un discours solennel ou par une manifestation de rue que l'on changera en France l'équilibre des forces et des chances des régions. Il y faut au contraire une patiente obstination, après des siècles de tutelle, voire de colonialisme intérieur, pour redonner aux provinces de l'Ouest une dynamique, arracher le Massif Central à son isolement, empêcher que le cours naturel des choses et les lois de l'économie de marché n'accentuent l'hypertrophie de Paris et ne renforcent l'« axe royal » du développement que sont le sillon lotharingien et la ligne Le Havre-Lyon-Marseille qui sépare la France résistante de la France fragile.

Mais, à force de rappeler depuis une génération que, au nom de la justice et aussi de l'efficacité, il n'était plus admissible que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent, les idées sont devenues des évidences, et les évidences ont pénétré les esprits et inspiré les politiques. La cause est aujourd'hui entendue : le rééquilibrage régional est une nécessité.

L'aménagement du territoire n'est donc plus une idée neuve, mobilisatrice, controversée, et là réside sa faiblesse. Avec le temps la doctrine a perdu en rigueur, les militants en ardeur. L'énoncé des priorités, régionales ou sectorielles, sonne désormais comme un rituel. N'ayant plus besoin de convaincre puisqu'il ne s'agit que d'entretenir une « mécanique », les hommes qui apparaissaient dans les années 60 comme des précurseurs exaltés (on dressait des barricades dans le Trégor et dans le Léon !) deviennent pour beaucoup des gestionnaires consciencieux mais désabusés.

Les succès enregistrés devraient pourtant entretenir leur enthousiasme. La Bretagne désormais en « remontre » à d'autres régions pour l'élevage ou l'électronique. *On lui envie sa natalité.* Insolent Mirabeau qui fustigeait « *un peuple de pygmées avorteur de la Révolution* » ! Lyon est une capitale financière européenne. Grâce à l'avion, les trains rapides, le téléphone, l'isolement de la province a été rompu. La croissance industrielle et celle du secteur tertiaire sont pour une large part canalisées vers les zones prioritaires. Les ports de Marseille ou du Havre n'ont aucun complexe à nourrir devant Rotterdam.

Deux occasions perdues

Paris, « *trop longtemps occupé à alimenter sa cancéreuse croissance qui aspire tout et ne renvoie rien* » selon l'expression de M. François Mitterrand, a dû modérer ses prétentions dirigistes et l'on a vu des maires de grandes villes, grâce à leur habileté et à leur compétence, faire plier les bureaux parisiens.

Mais les faillites d'une politique régionale trop lontemps calquée sur les schémas de la croissance quantitative et rapide sont évidentes. Villes boulimiques et banlieues ingouvernables qui suscitent plus de violences qu'elles n'offrent de chances à la jeunesse déracinée. Villes nouvelles « invendables » qui engouffrent chaque année des milliards en pure perte. Industries dominantes (textile, construction navale, sidérurgie) entraînant des régions entières dans leur déclin. Montagnes des Hautes-Alpes et de Lozère ou collines de Creuse, saignées par l'exode rural, qui perdent leurs protecteurs. Littoral défiguré, souillé, confisqué, qui se livre sans retenue à l'argent ou qui sacrifie aux modes touristiques. Et tandis qu'il faut dans les métropoles payer à prix d'or la construction d'un kilomètre d'autoroute parce que tout y est entassé, on doit dans les provinces les plus éloignées « sursubventionner » les derniers services publics qui ont toutes les peines à survivre !

Il est tard aujourd'hui pour prendre conscience des erreurs et pour réparer les fautes. En 1974, pourtant, au moment où fléchissait la conjoncture mondiale, le hasard voulut qu'on commençât à parler de l'Europe des régions à Bruxelles, et qu'en France la loi de 1972 sur la régionalisation entrât en application. Deux occasions que le pouvoir aurait pu saisir pour relancer une politique d'aménagement du territoire quelque peu essoufflée. Il ne le fit pas.

Une énigme

Après trois ans, la politique régionale européenne n'est pas parvenue à être autre chose qu'une opération d'assistance sociale aux zones les plus défavorisées de la C.E.E. Des projets concrets d'intérêt européen ? Aucun. Une doctrine, des règles, un budget commun pour l'aménagement du territoire ? Les Neuf semblent impuissants à les définir.

Même déception à l'intérieur. La régionalisation est sans doute, avec la réforme de 1972, une réalité juridique, mais reste une fiction politique. Comme reste illusion la décentralisation au profit des départements ou des communes.

Jérôme Monod se trompait lorsqu'en 1974, avant de quitter la DATAR, il avertissait : « *Nous avons été centralisateurs par nécessité, nous serons décentralisateurs par vocation.* » Rien n'a changé en profondeur au-delà des apparences.

Une commune veut-elle aider une entreprise au bord de la faillite ? la réglementation lui interdit de le faire. Une région sidérurgique veut-elle intervenir dans un plan de sauvetage de l'acier ? Les experts parisiens gardent leur rapport sous le coude. Les mouvements culturels demandent-ils une meilleure place pour les langues régionales ? On parle à Paris d'atteinte à l'unité du pays ignorant que la *décentralisation, en dehors* de considérations politiques et économiques, c'est aussi la restitution des origines.

Les élus demandent-ils d'arbitrer, *dans leur région,* la répartition et le taux des primes à l'industrialisation ? La DATAR se braque et croit son pouvoir menacé. Une commune de montagne demande-t-elle de déroger momentanément aux décrets pour constituer un service d'ambulance ? Impossible : la réglementation est la même pour tous. Le centralisme uniformisateur décourage les initiatives avant même qu'elles ne s'expriment. On dirait que l'État craint de perdre en autorité politique ce dont il se dépouillerait en administration.

Quand M. Michel Debré, parlant des Corses, des Bretons, des *Occitans... demande qu'« achoppe l'insolence des petites minorités qui veulent à la fois que la France soit intégrée* (dans l'Europe) *et désintégrée* » et quand il les qualifie d'« *insensés* » on se croit revenu deux siècles en arrière et entendre la fameuse diatribe de Barère de Vieuzac, un membre influent du Comité de salut public : « *Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, le fanatisme parle basque, l'émigration et la haine de la République parlent allemand. Brisons les instruments de dommage et d'erreur.* »

La gauche, si elle l'emporte dans un mois, promet aux Français que leurs peuples prendront très vite une revanche sur leur État sans que la nation en soit écartelée. Il sera possible de concilier le jeu des « pouvoirs compensateurs » avec celui de l'État. L'autonomie des collectivités territoriales sera compatible avec la planification, l'autogestion, la décentralisation, la tutelle *a posteriori*. La Corse aura un statut particulier et les langues minoritaires retrouveront une place dans l'enseignement, la culture, la vie publique et sur les ondes.

La gauche au pouvoir serait-elle aussi régionaliste et décentralisatrice que dans l'opposition ? Et pourrait-elle accorder toutes les libertés qu'ils revendiquent aux mouvements et aux peuples « nationalitaires » de l'Hexagone ?

Interrogation et énigme puisqu'il n'y eut pire centralisateurs que les régimes et les doctrines révolutionnaires. Et puisque l'histoire semble incapable de trancher le point de savoir si la revendication régionaliste est « *réactionnaire* » ou « *progressiste* », « élitiste » ou « populaire ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Accroître le contrôle du Parlement

par CHARLES JOSSELIN (*)

La DATAR a été l'un des instruments de la politique de l'« impératif industriel ». *Elle a assuré un double rôle. D'un* côté accompagner et favoriser le développement industriel, de l'autre développer un « discours » en forme d'alibi idéologique, sur l'organi*sation rationnelle du territoire.*

De fait, la logique capitaliste s'est étendue dans les régions rurales, *aussi bien* dans l'agriculture que par l'installation d'industries réclamant une main-d'œuvre non qualifiée et sous-payée. Cela s'est traduit par l'exode rural, l'urbanisation accélérée du pays et le bouleversement des structures sociales.

De même ont été aménagées les grandes infrastructures ferroviaires, aériennes, portuaires, touristiques, correspondant *aux besoins* prioritaires des réseaux d'offres et de demandes nécessaires à *l'extension* du système capitaliste, dans tous les secteurs de la vie économique *et sociale.*

Enfin, des régions industrielles parfois vastes ont été durement frap*pées* par les changements profonds du développement capitaliste (la *Lorraine par suite de la localisation* des usines sidérurgiques dans des zones portuaires ; Fos et Calais-Dunkerque. Houillères du Nord et de Saint-Etienne par la politique du « *tout pétrole* »...).

Au total, en vingt ans, 3 millions de personnes ont quitté l'agriculture, 2 *millions ont grossi les effectifs* de l'industrie, 6 ceux des activités tertiaires. La population urbaine est passée de 24 à 40 millions. Pour plus de 80 %, la population active est aujourd'hui salariée.

Pour tenter de camoufler ces bouleversements et leurs dures réalités, la *DATAR* utilisait un vocabulaire choisi : le « volontarisme », l'« aménagement *harmonieux* », la « transformation *du monde* rural », *la* « conversion industrielle », etc. En fait, le discours cachait mal l'autoritarisme jacobin que de si *fortes mutations* imposaient. Jacobin et autoritaire était l'Etat, jacobin et *autoritaire, la* DATAR. *Il ne* pouvait en être autrement. C'était l'époque impériale de *la technocratie au* service de l'économie triomphante.

La croissance s'est ralentie, le chômage est partout : *les « priorités »* de l'aménagement du territoire se sont multipliées. *Outre le* Nord et la Bretagne, depuis 1974, la Lorraine, le Massif Central, le *Languedoc-Roussillon,* la Corse, les villes moyennes, les petites villes et les pays, la montagne, le littoral, etc. Chaque semestre apporte sa *nouveauté.* Grandes promesses et petits moyens : le budget de la *DATAR,* de l'ordre de 1 *milliard* de francs, n'a cessé de diminuer.

Des problèmes ont surgi nés des mutations profondes et incontrôlées : pollution, désertification des cam*pagnes, dégradation* de la montagne et du littoral, encombrement des villes, mauvaises *conditions* de travail. La planification au service de l'impératif industriel (Vᵉ Plan) a *laissé la place au pilotage à vue, c'est-à-dire* à l'absence de réelle *planification de la part de* l'Etat (VIIᵉ Plan). La population ne peut plus supporter d'être le jouet de forces qui sont extérieures à sa volonté et qui s'opposent à ses as*pirations. Elle ne* supporte plus de subir les effets de décisions prises « ailleurs » sans qu'elles aient à en connaître et moins encore à donner leur avis.

La DATAR est désormais un organisme « déboussolé », isolé dans la nation et *finalement impuissant.* Nous ferons autre chose. L'aménagement du territoire, tel que le voient les socialistes, va enfin pouvoir être lui-même, prendre sa vé*ritable dimension.*

Dans le cadre d'une planification démocratique

En premier lieu, l'aménagement du territoire doit s'inscrire dans le *cadre d'une planification réelle,* non pas autoritaire, mais démocratique, non pas servile *aux forces aveugles* du marché, mais leur servant de guide et d'encadrement strict. L'*aménagement* du territoire doit devenir une dimension essentielle du Plan *afin que la nécessaire restruc*turation des activités et le développement économique et social s'allient au développement régional et favorisent son essor.

En second lieu, il faut mettre en œuvre une réelle décentralisation *des pouvoirs* pour réellement décentraliser l'aménagement du territoire, *c'est-à-dire pour permettre à la* population d'influer sur les décisions à prendre et qui la concernent en gros et en détail. Décentraliser au niveau des régions. Et naturelle*ment* aussi, au niveau des départements et des communes. Les ré*gions disposeront d'une assemblée* élue au suffrage universel direct désignant en son sein un *exécutif* élu.

Pour être ni utopique ni anarchique, cette décentralisation doit s'appuyer, outre les transferts de *compétences,* sur des moyens financiers et techniques réels (Banque *régionale d'investissement,* agence régionale de développement, agence foncière régionale, *fiscalité* propre...). L'Etat n'abandonnera pas toutes ses compétences en matière *d'aménagement* du territoire, mais ses possibilités d'interventions devront être précisées par la loi et par conséquent décidées par le Parlement. Non plus dévolues au gré des circonstances et dans des conditions incontrôlables, *comme* aujourd'hui. De même, l'assemblée régionale décidera du plan régional, compatible avec le plan national certes, mais qui ne sera pas la *simple démultiplication* au niveau régional du plan national.

Dès lors, l'aménagement du territoire ne sera plus une série de *mesures disparates imposées par* l'Etat aux collectivités territoriales, mais un ensemble de politiques définies par le Parlement et mises en œuvre soit par l'Etat, soit par les *régions* et les autres collectivités locales, souvent par celles-ci et celui-là ensemble, sous forme de contrats négociés.

Planification démocratique, décentralisation des pouvoirs publics, contrôle des Assemblées élues, contractualisation, tels sont les points d'appui nouveaux, les règles du jeu profondément novatrices, d'un aménagement du territoire *voulu et non subi,* organisé et non disparate, efficace et non marginal.

(*) Délégué national du parti socialiste pour l'aménagement du territoire.

● *Huit kilomètres d'autoroute à l'est de Nice.* — La section entre Nice-Est et La Turbie de l'autoroute A-8 (7,7 kilomètres) a été inaugurée le 10 février par M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Ce tronçon est l'avant-dernier du programme autoroutier qui permettra de circuler sans feux rouges de l'Europe du Nord à l'Italie du Sud. Son coût (340 millions de francs, soit le double des prévisions initiales) est supérieur de cinq fois au prix moyen d'une autoroute. — *(Cor.)*

Limiter l'intervention de l'État

par JACQUES DOUFFIAGUES (*)

La DATAR est née au moment où il fallait faire d'une France généralement rurale une France véritablement industrielle. Elle est née pour permettre que cette mutation profonde et parfois brutale ne rompe pas l'équilibre difficile entre les régions françaises. Il ne fallait pas que la croissance aille systématiquement à la croissance, cependant que le désert s'étendait inexorablement là où les différences existaient.

Tous les Etats modernes tentent d'opérer entre les individus une certaine redistribution des revenus. Il fallait, entre les régions françaises, répartir aussi équitablement que possible les bénéfices du développement. C'était la justification de la DATAR.

A l'époque de l'euphorie économique, des investissements étrangers abondants, elle a correctement joué son rôle. Des emplois industriels et tertiaires ont été créés et implantés là où ils pouvaient le mieux renforcer le tissu économique et social français en réduisant les inégalités naturelles et géographiques. Le dynamisme de ses responsables a cependant eu des conséquences parfois moins heureuses. Des choix douteux — sur les villes nouvelles par exemple, — des changements de cap relevant plus de l'opportunisme que d'une vision prospective et volontaire de l'aménagement du territoire — passage de la politique des métropoles d'équilibre à celle des villes moyennes, puis à celle des contrats de pays notamment, — des procédures souvent plus parisiennes et technocratiques que démocratiques et décentralisées, des à-coups peu compréhensibles dans l'usage de l'accélérateur et du frein, enfin, ont sans doute, émoussé l'efficacité de l'instrument et fait douter de l'opportunité de son maintien.

Mais il ne faut sans doute pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Un premier pas important a été accompli en 1976, qui a replacé effectivement la DATAR sous la responsabilité du pouvoir politique et l'a empêché de constituer un véritable Etat dans l'Etat. Un nouveau pas peut être fait demain par l'élaboration d'une nouvelle politique de l'aménagement du territoire, qui ne soit plus seulement celle de l'accumulation des expériences passées, qu'elles aient été heureuses ou malheureuses.

La période de la croissance indéfinie est révolue. Il s'agit désormais de faire résolument mieux sans avoir la certitude de pouvoir faire avec plus. On a dégraissé Paris. Ce n'est pas en le « désossant » qu'on recréera la richesse de la France. Ce n'est pas en brisant l'essor de certaines régions, dans le Bassin parisien notamment, qu'on assurera le bien-être des régions les plus défavorisées.

Résister à la tentation technocratique

C'est d'abord en limitant l'intervention de l'Etat pour la concentrer exclusivement sur les zones défavorisées et en acceptant que les régions jouent réellement le rôle que leur a dévolu la loi de 1972. Avant de s'interroger sur l'extension éventuelle des pouvoirs des établissements publics régionaux, il convient qu'ils les exercent réellement. Parce qu'elle ne sera plus tentée de régler directement, depuis ses bureaux de l'avenue Charles-Floquet, l'avenir du canton de La Canourgue en Lozère, ou de celui de Sully-sur-Loire dans le Loiret, la DATAR réfléchira efficacement sur les grands thèmes du développement économique et social de notre pays (axes de communications, T.G.V., zones portuaires, dessertes aéronautiques...) et proposera aux autorités politiques responsables — sans se substituer à elles — les choix souhaitables et possibles.

Enfin, puisque l'aménagement du territoire est devenu une dimension naturelle de la qualité de la vie et de la responsabilité des citoyens, la DATAR doit s'adapter à cette situation nouvelle. Elle devra établir des relations complémentaires et non concurrentes avec la délégation au cadre de vie, qui vient d'être créée auprès du ministre de la culture et de l'environnement.

Elle devra surtout devenir chaque jour davantage un organisme de conseil aux collectivités locales et résister à la tentation technocratique à laquelle elle a peut-être trop souvent cédé dans le passé.

En matière d'aménagement du territoire, comme en beaucoup d'autres domaines, le parti républicain croit plus aux Français qu'à l'Etat.

(*) Délégué général du parti républicain.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

AU CONSEIL RÉGIONAL

4 millions de francs pour les sinistrés des inondations

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Gaston Defferre, député des Bouches-du-Rhône (P.S.) et maire de Marseille, a été réélu lundi 13 février, pour la quatrième fois consécutive, à l'unanimité moins une voix, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le bureau a également été reconduit sans changement notable.

La défense de l'emploi demeure, pour le conseil régional comme pour le comité économique et social, la priorité essentielle. Cet objectif absorbe, en effet, plus de 28 % des crédits d'équipement dont une part importante va à des actions en faveur de l'agriculture. Dès l'annonce, en juillet 1977, de l'extension des compétences régionales, dans le domaine de l'emploi et du développement industriel, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui était déjà venu en aide, de sa propre initiative, à des entreprises en difficulté (CODER, Griffet), avait décidé de créer un fonds d'incitation à la création d'emploi dans la région (FICER) et l'avait doté de 5 millions de francs de crédit. Quatre dossiers ont été approuvés (communes de La Seyne et de Draguignan et deux ateliers ruraux dans les Hautes-Alpes).

L'agriculture, qui perd actuellement quatre mille personnes actives par an, et à laquelle l'élargissement du Marché commun inspire une vive inquiétude, bénéficie cependant de l'effort le plus conséquent. L'aide du conseil régional, concrétisée par trente-neuf opérations différentes et quatre enveloppes-programmes, représentant plus de 14 millions de francs, s'appuie particulièrement sur les coopératives et les groupements d'agriculteurs.

Le conseil régional a exprimé sa profonde préoccupation à l'égard de la crise qui affecte la construction et la réparation navales.

Un long débat a enfin été consacré aux problèmes posés par l'indemnisation des sinistrés des récentes inondations dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Le conseil régional a voté un crédit de 4 millions de francs qui s'ajoute aux ' millions de francs accordés par le conseil général des Bouches-du-Rhône et aux secours d'urgence attribués par les communes concernées. Mais tous les orateurs ont déploré la carence de l'Etat, dont l'intervention se limite, pour l'instant, à un maigre crédit de 150 000 francs.

GUY PORTE.

M. MÉDECIN RELANCE L'IDÉE D'UN « GRAND DÉPARTEMENT » DES ALPES-MARITIMES

(De notre correspondant.)

Nice. — A l'occasion de la signature, samedi 11 février à Nice, de son dernier livre, « le Terreau de la liberté » (1), M. Jacques Médecin, secrétaire d'État au tourisme, maire (P.R.) de Nice, a déclaré : « Mes propositions, contenues dans cet ouvrage, sur la création d'un grand département des Alpes-Maritimes qui incorporerait une partie du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, vont certainement provoquer la colère. Cela n'a aucune importance. Il est naturel que les idées de progrès se heurtent au conservatisme des socialistes de ces deux départements. »

M. Médecin, estimant que le sous-développement des Alpes-de-Haute-Provence freine l'expansion économique de la région, ajoute : « Le département est comparable au mauvais élève d'une classe qui se trouverait constamment à la charge du maître. Pour l'équiper convenablement, il serait nécessaire d'imposer chaque habitant d'un million d'anciens francs par an, ce qui est impensable. »

Quant au Var, M. Jacques Médecin l'a décrit comme un département qui n'a pas connu, sur le plan touristique, un développement harmonieux : « Il n'y a qu'à voir, dit-il, le nombre trop important de campings. »

Le secrétaire d'État au tourisme pense que les Bouches-du-Rhône pourraient également absorber une partie du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. « Il s'agit non pas de se jeter sur ces départements comme des vautours, mais d'agir dans l'intérêt de tous. De toute façon, une telle restructuration ne peut s'envisager que dans le cadre d'un redécoupage de la France en trente grands départements. »

D'autre part, M. Jacques Médecin a *indiqué* que beaucoup de ses collègues du gouvernement avaient accueilli avec intérêt son livre. Un exemplaire a été adressé au président de la République. « M. Giscard d'Estaing ne m'a pas encore répondu, mais, selon certaines indiscrétions, mon ouvrage lui aurait plu. »

MICHEL VIVÈS.

(1) Presses de la Cité.

ENVIRONNEMENT

LES TRAINS SUISSES ET LES CHEVREUILS

Les chemins de fer helvétiques ont décidé de réduire la vitesse de leurs trains de nuit de 120 à 30 kilomètres-heure, dans la région de Landquart, dans l'est de la Confédération.

Motif : protéger les chevreuils que le froid et la neige obligent à traverser les voies pour descendre vers les vallées. Deux cervidés ont déjà été tués par des convois de nuit. — (A.P.)

Ile-de-France

AU CONSEIL DE PARIS

• Le logement social
• L'organisation de la vie locale

Interrompus par la préparation des élections législatives, les débats du Conseil de Paris ont repris lundi 13 février. Cette unique séance de mise à jour a permis au maire de Paris de faire le point sur quelques grands dossiers, tels que le programme de construction de dix mille logements, l'organisation de la vie locale dans les arrondissements ou le lancement d'un emprunt sur le marché international. Il n'y aura pas d'autre séance avant la fin du mois de mars.

A l'ouverture de la séance, M. Jean Tibéri (R.P.R.), deuxième adjoint au maire, a fait une communication sur le logement social. Il rappelle que la municipalité s'efforce désormais de fixer à Paris des jeunes ménages ayant des enfants « *en leur offrant des possibilités de logement confortable à des prix acceptables* ». Il précise : « *L'objectif des dix mille logements sociaux lancés au titre du programme 1977-1978 sera atteint dans les délais prévus. Mais cette action réclame un effort budgétaire particulièrement important en 1978 : la totalité des crédits destinés au logement social s'élève en 1978 à 310 millions alors qu'elle n'était que de 120 millions en 1977. (...) L'action de la Ville en matière de logement social n'atteindra toute son efficacité que si certains problèmes sont résolus. Le premier de ces problèmes est celui du droit de préemption, qui doit être utilisé. Il importe, d'autre part, que soit maintenu pendant une longue période un rythme important de construction sociale. Il faut aussi que les logements sociaux correspondent à un souci de qualité. Enfin, la Ville doit exercer pleinement sa tutelle sur les sociétés d'économie mixte.* »

M. Louis Moulinet (P.S.) déplore le « *manque de précision* » de cette communication sur les différents programmes prévus. Il estime qu'il est impossible pour la Ville de déléguer son droit de préemption à des sociétés d'économie mixte.

M. André Voguet (P.C.) affirme que « *le pouvoir a constamment restreint* » l'aide à la construction d'H.L.M. Il ajoute : « *Vous êtes, monsieur le Maire, l'un des principaux responsables de cette politique en tant qu'ancien premier ministre. Cela n'apparaît pas dans votre communication. On peut le comprendre. Mais vous comprendrez, je pense, que cela retire pour nous beaucoup de créance à l'affirmation actuelle de votre volonté de donner au logement social la priorité des priorités.* »

M. Pierre Récamier (R.P.R.) regrette que le programme de la municipalité ne s'applique qu'aux arrondissements périphériques. Il suggère que, dans le sixième arrondissement, la réhabilitation du parc de logements de la ville soit assurée au profit des personnes à faible revenu. M. Pierre Mattei (M.R.G.) estime qu'aucune politique de logement n'est possible « *sans la maîtrise du problème foncier* ». Il se prononce pour la suppression de toute fiscalité assise sur l'activité des sociétés d'H.L.M.

M. Philippe Lafay (R.P.R.) donne ensuite lecture d'une communication relative au fonctionnement de la commission des expulsions, créée par le Conseil de Paris dans sa séance du 16 mai 1977. M. Lafay précise : « *En 1977, 3 381 jugements d'expulsion ont été suivis d'effet. Ce chiffre, qui ne comprend ni les expulsions portant sur des locaux commerciaux ni celles concernant des locaux vacants, est plus faible que celui de 1976 (3 054). 2 668 cas ont pour origine le non-paiement des loyers (contre 2 567 en 1976). Il y a donc stabilité dans ce domaine et il n'est donc pas permis de dire qu'il y a une croissance des jugements d'expulsion liés à ce motif et donc à la situation économique ou au chômage. (...) L'objectif de la commission est de rechercher soit un maintien dans les lieux, soit une meilleure adaptation des nouvelles conditions de logement.* »

M. Jean-Pierre Welterlin (P.S.) estime que l'explication fournie par M. Lafay est « *trop simple* ». Il incrimine l'aggravation de la crise économique et « *le souci du gouvernement de protéger les privilèges des grands propriétaires privés* ». Enfin, pour M. Henri Meillat, président du groupe communiste, « *il existe un fossé entre l'intervention de M. Lafay et la réalité. Les drames vécus par les familles ne permettent pas de prendre au sérieux les chiffres donnés. Il y a presque 6 000 expulsions chaque année. Pendant les cinq premiers mois de la mandature, 1 627 familles ont été expulsées. La commission des expulsions n'a pu venir en aide que pour 221 cas.* »

Après une suspension de séance, les débats du Conseil de Paris reprennent sous la présidence de M. Christian de La Malène (R.P.R.). Le premier adjoint au maire, chargé des finances, précise les conditions de l'emprunt lancé par la Ville de Paris sur le marché international des capitaux. Il s'agit d'un emprunt sur cinq ans, de 100 millions de francs, libellé en dollars, à un taux variant de 9 % à 9,5 %. M. de La Malène indique que le risque de change est réduit du fait de la brièveté de la durée de l'emprunt, et que la possibilité de rachat est prévue.

M. Daniel Benassaya (P.S.) critique cette opération en ces termes : « *Lancer, dans une période où le franc est en difficulté, un emprunt en dollar, c'est jouer contre le franc, c'est accroître la dépendance de la France.* » Cette accusation est reprise par Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), qui ajoute : « *Les difficultés rencontrées sur le marché financier intérieur résultent de la politique gouvernementale. Il ne convient pas de jouer contre Paris et de soumettre la capitale aux banques étrangères.* »

L'organisation de la vie locale dans les arrondissements fait ensuite l'objet d'un rapide débat, ouvert par une communication de M. Jean Chérioux (R.P.R.), sénateur, adjoint chargé de la vie locale. M. Chérioux dresse un bilan flatteur de l'activité des commissions d'arrondissement prévues par la loi, et des commissions extramunicipales de concertation, créées par le maire.

Ce bilan a été vivement critiqué par les orateurs de l'opposition, MM. Sarre (P.S.) et Meillat (P.C.), qui ont repris les arguments exposés (*le Monde* du 7 février et daté 12-13 février). Le Conseil de Paris a ensuite adopté un certain nombre de délibérations prévoyant notamment la création d'un centre d'accueil de jeunes provinciaux et étrangers, la poursuite de l'opération de reconstruction du marché Saint-Germain, une installation d'illumination nouvelle des monuments de la capitale, la rénovation de la signalisation sur le boulevard périphérique, l'organisation des Quatrièmes Floralies internationales et l'organisation d'un festival de poésie.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES DÉCISIONS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Une relance de l'industrialisation de l'ouest

Réuni lundi 13 février à l'hôtel Matignon, le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire, a précisé la politique du gouvernement en faveur de la montagne, pris des mesures pour enrayer la dévitalisation des zones rurales et décidé de relancer l'industrialisation dans l'Ouest.

● **LA MONTAGNE**

Le gouvernement a approuvé les schémas des Alpes du Nord, des Pyrénées et des Vosges. Il a décidé d'augmenter les crédits pour le déneigement et de réexaminer les procédures de subvention pour la voirie départementale. L'égalité des chances dans l'accès à la profession de moniteur de ski sera assurée aux jeunes ruraux. Enfin, le système d'aide à la modernisation de la petite hôtellerie de montagne sera amélioré.

● **LES ZONES RURALES**

Le programme spécifique de rénovation rurale en 1978 sera de 312 millions de francs dont 109 millions pour le Massif Central. Le gouvernement a considéré que le système de l'aide spéciale rurale (créée en août 1976 et appliquée dans trois cent cinquante cantons en voie de désertification) avait démontré son efficacité puisqu'il a permis la création de quatre mille trois cent quinze emplois. Il sera étendu à tous les cantons classés en zone défavorisées par les autorités de la C.E.E. et dont la densité de population est inférieure à dix habitants au kilomètre carré.

● **L'OUEST ATLANTIQUE**

Les conditions de financement des bâtiments industriels seront améliorées. Une expérience sera lancée dans les trois régions de l'Ouest (Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne) et une enveloppe spéciale de prêts de 60 millions de francs sera dégagée par la Caisse des dépôts et consignations. Un institut de participation de l'Ouest (destiné à accroître les fonds propres des entreprises) devrait être créé.

Enfin, le gouvernement a approuvé plusieurs autres dossiers : contrats de pays, contrats de villes moyennes, schémas régionaux de transports collectifs de voyageurs, répartition de différents crédits (pont à Amboise, aéroport de Bastia, port du Verdon, lignes aériennes, lac de Madine en Lorraine).

En concluant, le comité interministériel, M. Barre a déclaré : « *Après les efforts faits en 1977 en faveur du Nord, de la Lorraine et du Languedoc-Roussillon, j'ai demandé que la situation des Vosges fasse l'objet d'un examen prioritaire. La politique industrielle mise en œuvre depuis dix-sept mois par le gouvernement doit se conjuguer avec une politique vigoureuse d'aménagement du territoire permettant à la fois de faire face aux problèmes de conversion et d'emploi et de favoriser le renouveau de la France rurale.* »

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 13-14 février 1978 :

UNE INSTRUCTION GENERALE

● Du 1er février 1978 réglementant la colombophilie civile.

DES DECRETS

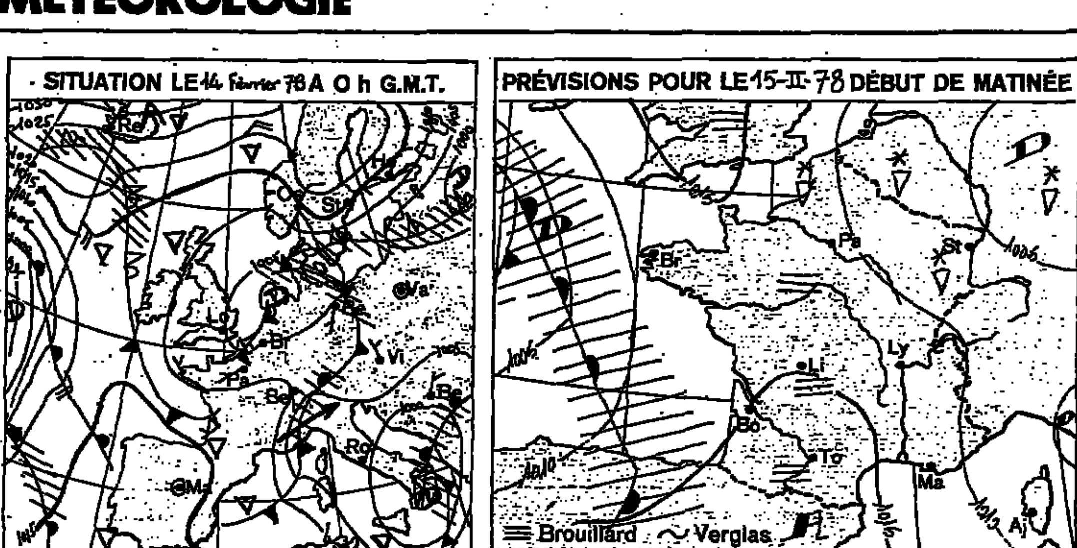
● Modifiant et complétant le décret n° 73-193 du 13 février 1973 instituant une taxe parafiscale en vue d'atténuer les nuisances subies par les riverains des aérodromes d'Orly et de Roissy-en-France.

● Modifiant le décret n° 62-993 du 18 août 1962 portant organisation des services extérieurs de l'aviation civile dans les régions de la Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

Logement

● *Un centre d'information téléphonique sur le logement* (rapports entre propriétaires et locataires) a été mis en place par la direction du logement de la Ville de Paris. Pour se renseigner il suffit d'appeler le 271-31-31, du lundi au vendredi, de 8 h. 45 à 12 heures.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 février à 0 heure et le mercredi 15 février à 24 heures :

Les basses pressions d'Europe occidentale se combleront lentement et s'éloigneront vers l'Europe centrale. Les perturbations de l'océan Atlantique, alimentées en air un peu plus doux, aborderont les côtes européennes et commenceront à affecter l'ouest et le sud-ouest de la France en y apportant une aggravation, mais un début d'adoucissement.

Mercredi matin, le temps sera encore assez froid sur notre pays, avec des gelées dans la plupart des régions de l'intérieur, gelées qui seront encore assez fortes dans les régions enneigées bénéficiant d'éclaircies en fin de nuit. Le temps sera souvent brumeux (givre), et quelques averses de neige pourront encore se produire de la frontière belge et de l'Alsace au nord des Alpes. En revanche, on observera des éclaircies assez belles près de la Méditerranée. Dans la journée, le ciel se couvrira progressivement des régions voisines de l'Atlantique au Bassin aquitain et aux Pyrénées, avec des pluies, précédées de neige et de verglas dans l'intérieur, et un début d'adoucissement.

Sur le reste de la France, le temps restera froid ; les formations brumeuses s'élèveront et les averses de neige du nord-est deviendront plus rares. Les vents s'orienteront au sud-est de la Bretagne aux Pyrénées et deviendront assez forts.

Mardi 14 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 007,5 millibars, soit 755,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; Biarritz, 6 et 2 ; Bordeaux, 5 et —1 ; Brest, 3 et 0 ; Caen, 2 et —4 ; Cherbourg, 2 et —1 ; Clermont-Ferrand, 2 et —7 ; Dijon, 3 et —5 ; Grenoble, 5 et —5 ; Lille, 1 et —3 ; Lyon, 2 et —8 ; Marseille, 8 et 0 ; Nancy, 0 et —4 ; Nantes, 3 et —2 ; Nice, 12 et 1 ; Paris-Le Bourget, 2 et —5 ; Pau, 5 et 0 ; Perpignan, 10 et 1 ; Rennes, 3 et —3 ; Strasbourg, 1 et —4 ; Tours, 1 et —3 ; Toulouse, 6 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 2 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 19 et 8 ; Berlin, 0 et —6 ; Bonn, —1 et —5 ; Bruxelles, 1 et —1 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 0 et —6 ; Genève, 2 (max.) ; Lisbonne, 12 et 3 ; Londres, 2 et —3 ; Madrid, 10 et —5 ; Moscou, 1 et 0 ; New-York, —1 et —6 ; Palma-de-Majorque, 13 et 3 ; Rome, 11 et 1 ; Stockholm, —3 et —10.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 997

HORIZONTALEMENT

I. On peut dire qu'elles se laissent facilement entraîner. — II. Mal en point. — III. Légers accrocs dans un tissu. — IV. Quelle malchance ! ; Conjonction. — V. Pronom ; En Crète. — VI. Orientation ; Court après avoir été lente. — VII. Font corps. — VIII. Commune mesure ; Une ville du tonnerre. — IX. Sont familières à ceux qui parlent d'or. — X. Cacha ; Symbole. — XI. Que l'on peut facilement ébranler.

VERTICALEMENT

1. Il a bon dos ; Prise de corps. — 2. Comme de mauvais coups ; En Espagne. — 3. Dans une boîte ; Sous les ponts de Gisors. — 4. Sont donc là depuis assez longtemps. — 5. S'applique en couches ; Peu éclairé. — 6. Coule en France ; Sans addition. — 7. A fuir ! ; Corps simples. — 8. Moins fortes ; Pronom. — 9. Court dans une botte ; Oblige à ramasser bien des bûches.

Solution du problème n° 1 996

Horizontalement

I. Are ; Nio. — II. Mitaine. — III. Ivoire ; Ne. — IV. Elseneur. — V. Créa ; Irma. — VI. Aa ; Noémi. — VII. Li ; Sid (dis). — VIII. Antée ; Net. — IX. Ise ; Russe. — X. Tain. — XI. Narcisse.

Verticalement

1. Ami ; Calais. — 2. Riverains. — 3. Etole ; Téta. — 4. Aisance ; A.R. — 5. Mire ; Eric. — 6. Nénies ; Uni. — 7. Né ; Ermins. — 8. Numides. — 9. Opéra ; Tête.

GUY BROUTY.

Monde

économie

SOCIAL

LA C.G.T. [MA]INTIENT SES POSITIONS [DA]NS LES COLLECTIVITÉS LOCALES

[...] élections professionnelles [...]e renouvellement du conseil [...]inistration de la Caisse de [...]e des agents des collecti[vités] locales, la C.G.T. maintient [son in]fluence par rapport à 1971, [lors] des précédentes élections. [La C.]F.D.T. et les autonomes [progre]ssent au détriment de F.O. [et de] la C.F.D.T.

[Insc]rits : 803 539 (524 650 en [1971]). Exprimés : 458 324 (334 248). [Ont o]btenu : C.G.T., 185 815 voix [...] en 1971), soit 40,5 % au lieu [de ...] %; F.O., 131 185 voix (100 895), [soit] 28,6 % au lieu de 30,2 %; [C.F.D.]T., 67 702 voix (44 395), soit [...] au lieu de 13,3 %; autonomes, [...] voix (30 733), soit 10,3 % au [lieu d]e 9,2 %; C.F.T.C., 26 696 voix [...]), soit 5,8 % au lieu de 6,9 %.

JACQUES BARROT PUBLIE [LE] BILAN DE SON ACTION

[M.] Jacques Barrot, secrétaire [d'Etat] au logement et candidat dans [la p]remière circonscription de la [Haute]-Loire, a présenté à la presse, [lu]ndi 13 février, le livre qu'il [vient] d'écrire avec l'aide de trois [memb]res de son cabinet sous le [titre] « les Pierres de l'avenir ». Cet [ouvra]ge, qui paraît aux Éditions [Franc]e-Empire, se présente comme [un té]moignage et un bilan de l'ac[tion] menée durant quatre ans au [secrét]ariat au logement et qui devait [about]ir à l'adoption de plusieurs lois [impo]rtantes (dont celle qui a [réfor]mé le financement du loge[ment]).

Le groupe anglais Lesser va [ferm]er le 31 mars prochain son [usi]ne de Saint-Pardoux-la-[Rivi]ère (Dordogne). Lesser Pré[fabr]ication moderne. Quatre[-vingt]-une personnes vont se trou[ver] au chômage. Le conseil muni[cipa]l de la commune s'est pro[noncé] pour l'exonération de la [pate]nte pendant cinq ans pour [l'in]dustriel qui accepterait de [repren]dre la succession. — *(Corresp.)*

ÉTRANGER

APRÈS AVOIR FLIRTÉ AVEC LES PAYS CAPITALISTES

L'économie polonaise regarde de nouveau vers l'U.R.S.S.

Vienne. — Après plusieurs années *de flirt poussé avec les pays occidentaux*, les dirigeants polonais redonnent de nouveau pour leur commerce extérieur la priorité aux relations avec le Comecon. Telle est *la principale conclusion à tirer de l'évolution des échanges de ce* pays au cours des douze derniers mois, ainsi que des prévisions qu'on peut faire pour 1978.

Les chiffres qui viennent d'être communiqués ne font, du reste, que confirmer une intention proclamée *à plusieurs reprises ces derniers temps, en particulier par M. Jerzy* Olszewski, ministre du commerce extérieur et de la marine marchande.

Cette réorientation s'explique, à vrai dire, assez aisément par la volonté des dirigeants polonais de rééquilibrer leurs échanges après le *boom des achats de biens d'équipements à l'Ouest entre 1971 et 1975.* La dimension prise par le déficit de la balance commerciale imposait aussi de prendre des mesures drastiques pour stopper le glisse*ment progressif intervenu en ce domaine depuis 1972.* En 1976 le solde négatif avait atteint la valeur record d'environ 3 milliards de dollars, soit près du quart de la valeur des exportations de l'année.

Réduction du déficit

Les efforts faits pour renverser cette tendance ont été, en partie, couronnés de succès : grâce à un *freinage massif des importations et une amélioration sensible des exportations*, le déficit a été réduit l'an dernier de 1,6 milliard de zlotys-devises, soit près de 600 millions de dollars. C'est légèrement moins que prévu mais c'est déjà un progrès. Les dirigeants polonais pensent *qu'ils pourront revenir à un quasi-équilibre* dans trois ou quatre ans.

De notre envoyé spécial en Europe centrale

La compression des importations s'est faite pour l'essentiel, en 1977, au détriment des pays occidentaux. *Alors que les achats de la Pologne augmentaient globalement de 5,5 %*, les importations en provenance de l'Ouest ont, au contraire, baissé de 4,3 % par rapport à 1976. Les sta*tistiques commerciales des pays de l'Est étant des statistiques financières*, c'est-à-dire ne prenant en compte que les transactions réglées financièrement et non en douane, il convient d'accueillir ces chiffres avec les réserves d'usage. Ils indiquent tout de *même une tendance.*

Les importations des pays socialistes ont, quant à elles, fait un bond *(+ 16,4 % par rapport à 1976) dépassant les prévisions.* Il en va de même pour les exportations vers ces pays : avec un taux de progression par rapport à 1976 de 12,2 %, elles ont augmenté plus vite que l'*ensemble des exportations (+ 11,4 %). Les ventes vers les pays capitalistes ont* certes connu une croissance plus rapide qu'en 1976 (+ 9,9 % au lieu de + 8 %), mais elles restent bien en deçà des objectifs fixés.

Les dirigeants polonais ne cachent *pas les responsabilités de leur économie pour expliquer les résultats* qui sont enregistrés : qualité insuffisante des produits, non respect des délais de livraison, mauvaise *connaissance des marchés. Ils n'en multiplient pas moins depuis quelque temps* les critiques contre le protectionnisme croissant des pays occidentaux et les obstacles mis par ceux-ci à l'entrée des produits des *Etats socialistes. La presse a déjà riposté. « La meilleure réponse au protectionnisme et aux restrictions diverses imposées par la Communauté européenne*, écrivait ces jours derniers un journal, *est une coopération plus étroite avec tous les partenaires socialistes.* ».

Pour 1978, le mot d'ordre reste : « *Augmentation sérieuse des exportations et rationalisation des importations.* » Avec un taux proche de 10 %, les ventes *devront croître* environ deux fois plus vite que les achats : le commerce avec l'U.R.S.S. augmentera, quant à lui, de 17 %, ce qui confirme l'importance nouvelle prise par ce marché pour *l'économie polonaise.*

MANUEL LUCBERT.

Aux États-Unis

La grève des mineurs de charbon devient une « affaire nationale »

De notre correspondant

Washington. — La prolongation de la grève des mineurs des Appalaches, qui vient de passer *le cap des soixante-dix jours*, fait peu à peu de ce conflit une « affaire nationale ». Au début, l'inquiétude n'était pas trop vive : les *cent soixante mille mineurs* en grève extrayaient moins de la moitié du charbon du pays et les utilisateurs, prévoyant la grève, avaient devant eux des stocks de plus de trois mois. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Dans l'Ohio, État le plus touché, et pour lequel M. Carter a décrété, samedi 11 février, l'état d'urgence, on envisage de réduire d'autorité la consommation électrique de 25 à 40 %. Dans de nombreux États voisins, les compagnies productrices d'électricité prévoient des coupures dont l'ampleur devrait aller croissant dans les prochains jours. Les répercussions sont inévitables, bien que M. Carter ait décidé de mettre en place dans la région un « état-major de crise » chargé de faire venir le charbon d'autres régions et de procéder à sa répartition.

Même si un accord était conclu maintenant, on ne saurait attendre une reprise de la production avant deux semaines, compte tenu des délais nécessaires à sa ratification par la base. Un projet d'accord laborieusement négocié entre le président des syndicats de mineurs, M. Arnold Miller, et l'Association des producteurs des Appalaches, s'est soldé par un *fiasco complet. Bien que prévoyant* une augmentation de salaires de 37 % en trois ans et faisant du mineur de fond le travailleur *industriel le mieux payé.*

Le conseil de négociation — organisme regroupant les principaux responsables du *Syndicat des mineurs — a rejeté cet accord* par 36 voix contre 6, rendant inutile une consultation de la base, dont le résultat s'annonçait de toute manière négatif.

L'accord prévoyait en effet d'imposer une pénalité de 20 dollars par jour (environ 100 F) aux mineurs coupables de « *grève sauvage* » et réduisait une *partie* des prestations pour soins médicaux accordées au personnel par les compagnies. Or, la première *disposition est jugée inacceptable* par une très grande majorité des mineurs des Appalaches, soucieux de préserver la tradition *des grèves locales. Les compagnies*, de leur côté, tiennent beaucoup à mettre un frein aux « grèves sauvages », qui ont souvent paralysé la *production dans les Appalaches* au cours des trois dernières années.

Tout est à recommencer puisque aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des *négociations* et que l'on parle déjà d'une démission de M. Miller, complètement désavoué par ses troupes. M. Carter a chargé son ministre du travail, M. Ray Marshall, de suivre « personnellement » l'affaire, mais il a refusé jusqu'à présent d'employer l'« arme suprême » de la loi Taft-Hartley, qui l'autorise à réquisitionner les ouvriers en grève pour une période de quatre-vingts jours, *« si la sécurité nationale est en danger ».*

La raison officielle est qu'on n'en est pas encore là, mais *l'hésitation provient surtout de* la crainte d'une rébellion ouverte des mineurs, ce qui entraînerait des mesures répressives aux conséquences difficilement calculables. En outre, un affrontement direct avec les mineurs cadrerait mal avec le souci du président *de mettre en route un programme* énergétique donnant une importance accrue au charbon. Toutefois, le pourrissement de la situa*tion, aggravé par la prolongation* d'un hiver presque aussi rigoureux que celui de l'an dernier, amènera sans doute la Maison *Blanche à prendre des mesures* plus radicales.

MICHEL TATU.

AUSTRALIE

● *Le chômage en Australie* a fait un bond de *10 % le mois* dernier, atteignant un niveau record depuis la seconde guerre mondiale. Il y a *maintenant* 445 300 Australiens qui reçoivent des allocations chômage, soit 7,2 % de la population active. *Ces chiffres contredisent* toutes les prévisions faites par le gouvernement Fraser au cours de la dernière campagne électorale, qui *aboutit, le 10* décembre 1977, à la victoire des conservateurs. Le gouvernement avait seulement prévu une *hausse temporaire* du chômage due à l'arrivée sur le marché du travail des étudiants, l'année scolaire finissant, en Australie, en *décembre. Cependant,* les dernières statistiques montrent que ceux-ci ne représentent que 20 % des chômeurs, qui sont donc, en fait, surtout des gens plus âgés dont les emplois disparaissent. — *(A.F.P.)*

FINLANDE

● *Le premier budget supplémentaire* pour 1978 vient d'être présenté au Parlement finlandais. D'un montant de 702 *millions* de marks (soit 840 millions de francs), ce budget couvrira les dépenses prévues dans le cadre du *plan* de stimulation annoncé en décembre 1977. Les sommes demandées serviront principalement à l'*emploi et* à la *formation* professionnelle des jeunes, à la construction navale et à la construction de logements. — *(Corresp.)*

PAYS-BAS

● *Le gouvernement néerlandais va consacrer 2,55 milliards de florins* (5,50 milliards de francs) à la lutte contre le chômage et à l'allégement des charges fiscales et sociales afin de maintenir le *pouvoir d'achat* des Hollandais. Le ministre des affaires sociales, M. Willem Albeda, a annoncé que pour combattre le chômage, qui touche 202 700 personnes, soit 5,1 % de la population active, figuraient des projets créant un grand nombre d'*emplois*, des mesures spéciales pour lutter contre le chômage parmi les jeunes, des aides aux entreprises individuelles, *des mesures pour* économiser l'énergie et pour promouvoir l'exportation.

R.F.A.

● *Le coût de la vie en Allemagne de l'Ouest a augmenté* de 0,6 % en janvier par rapport à décembre. En un an (janvier 1978 comparé à janvier 1977), la hausse est de 3,2 %. C'est le taux d'aug*mentation* annuelle le *plus faible* enregistré depuis 1970 (+ 3,1 %). Ce très bon résultat a été obtenu malgré le passage de 11 à 12 % du taux *normal* de la T.V.A. en Allemagne de l'Ouest.

AGRICULTURE

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DU MARCHÉ DU VIN

La France critique les propositions de la commission de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Neuf ont eu, lundi 13 février, un premier échange de vues sur les réformes à apporter à la réglementation européenne du marché du vin. Les décisions seront prises en *même temps que seront fixés, début avril, les nouveaux prix* de campagne de l'ensemble des productions agricoles. Le dossier vin devient donc un des éléments de la négociation agricole européenne de printemps.

Le ministre français, M. Méhaignerie, s'est félicité que, dans ses propositions *(le Monde* du 10 février), la Commission ait retenu la notion de prix-plancher, mais il a critiqué les modalités d'application proposées :

— *La procédure de déclenchement.* — « *Ce n'est pas quand la crise est déjà là qu'il faut agir* », a observé le ministre français. Selon lui, le *prix-plancher doit* être mis en œuvre dès le début de la campagne :

— *Le niveau.* — « *Un prix-plancher de 70 % du prix d'orientation serait inopérant*, a souligné M. Méhaignerie. *Ce sont là des prix à l'importation qui n'ont jamais été constatés sur le marché. Pour donner aux viticulteurs la garantie que leurs efforts en faveur d'une production de meilleure qualité ne seront pas remis en cause par les importations, il convient que le prix-plancher soit fixé au niveau du prix de déclenchement, soit 93 % du prix d'orientation* » ;

— *La distillation.* — Financer la distillation à un prix relativement élevé, ont fait valoir les Français, revient à favoriser les hauts rendements et à hypothéquer la politique de *qualité*. Il faut éviter toute formule qui nous *ferait retomber dans* le cycle infernal surproduction-distillation.

Quelles ont été les réactions des autres États membres ? Le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Benelux veulent éviter un accroissement des dépenses du Fonds agricole européen. En outre, ces pays verraient d'un mauvais œil des solutions qui remettraient en cause de manière trop flagrante la libre circulation du vin à l'intérieur de la Communauté. Mais, afin d'éviter l'anarchie dans les échanges, ils sont prêts, semble-t-il, à accepter la fixation d'un prix-plancher. C'est entre la *France et l'Italie* qu'un *compromis* devra être trouvé. Le gouvernement italien, qui a peu de prise sur la politique de production de ses *viticulteurs*, cherche, contrairement au gouvernement français : 1) à limiter les effets du prix-plancher sur les exportations italiennes vers la France, en insistant pour qu'il soit fixé le plus bas possible ; 2) à accroître le soutien financier communautaire *accordé aux viticulteurs*, en appuyant la proposition de distillation dans le cas d'application du prix-plancher

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S. ..	4,8250	4,8350	+ 115	+ 175	+ 250	+ 325	+ 725	+ 850
$ can. ..	4,3475	4,3535	+ 90	+ 125	+ 230	+ 270	+ 660	+ 745
Yen (100).	2,0050	2,0100	+ 100	+ 145	+ 200	+ 275	+ 625	+ 745
D. M.	2,3150	2,3200	+ 325	+ 145	+ 250	+ 300	+ 885	+ 930
Florin ...	2,1600	2,1650	+ 75	+ 100	+ 180	+ 200	+ 575	+ 650
F B. (100)	14,7900	14,8350	+ 155	+ 325	+ 475	+ 700	+1600	+2075
F. S.	2,5275	2,5325	+ 190	+ 210	+ 420	+ 450	+1230	+1300
L. (1 000)	5,6275	5,6375	— 110	— 20	— 215	— 75	— 795	— 500
£	9,4085	9,4235	+ 245	+ 325	+ 520	+ 600	+1325	+1495

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 7/8	3 1/8	3 7/8	3 1/8	3 7/8
$ U.S.	6 1/2	7 1/8	6 5/8	7 1/4	6 7/8	7 3/8	7 3/8	7 7/8
Florin ...	5	6	5	5 3/4	5	5 3/4	4 7/8	5 3/4
F B. (100)	6 1/2	9 1/2	8	9	8	9	8	9
F. S.	1 1/16	5/8	1/8	15/16	1/4	1	3/4	1 1/2
L. (1 000)	5	10	11	13	12	13 1/2	12 3/4	14 1/2
£	5 1/2	6 1/2	6 1/4	7	6 3/4	7 1/2	7 1/8	8 3/4
Fr. franç.	10 1/4	10 3/4	10 1/8	10 3/4	10	11	10 1/2	11 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PATRONAT

Grâce à une réforme des statuts

Ceyrac restera président du C.N.P.F. après le 1er janvier 1979

[M]. François Ceyrac, qui devait statutairement quitter la pré[siden]ce du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), le [1er j]anvier 1979, continuera d'occuper ce poste jusqu'au 1er janvier 1982. Les statuts de l'organisation patronale vont en effet [être] modifiés rapidement par une assemblée générale de l'orga[nisat]ion patronale qui sera convoquée avant les élections législa[tive]s, afin de permettre au président de briguer un troisième [mand]at consécutif de trois ans, ce qui lui était jusqu'à présent [inter]dit. Réuni le 13 février, le conseil exécutif du C.N.P.F., qui [comp]rend trente-cinq membres, s'est prononcé à l'unanimité en [faveu]r de cette réforme sur proposition d'un de ses vice-prési[dents], M. Ambroise Roux, P.-D.G. de la C.G.E.

[O]n ne change pas d'attelage au [milieu] du gué. Mettant en pra[tique] cet adage, les responsables [du p]atronat français ont donc [décidé] de modifier les statuts du [C.N.P.]F. plutôt que d'avoir à [résoud]re le délicat problème de la [succes]sion de M. François Ceyrac.

Cette décision s'explique aisément. D'abord parce qu'aucun « dauphin » ne s'imposait vraiment. Les noms les plus souvent cités dans les couloirs de la récente assemblée générale du C.N.P.F. que ce soit celui de M. François Dalle, P.-D.G. de L'Oréal, ou ceux de MM. Paul Appel, président d'Entreprise et progrès, Philippe Clé*ment, président de la Fédération* du bâtiment et des travaux publics, Philippe Burnel, président de la Fédération des industries mécaniques, ou Georges Chavannes, président de Leroy-Somer ne faisaient pas l'unanimité. Les élections législatives qui vont avoir lieu *en mars* compliquaient encore le problème. Quel que soit le résultat de ces élections, estime en effet le patronat, le *président* du C.N.P.F. aura une tâche difficile. En cas de victoire de l'opposition, il aura à faire face à une importante vague de revendications. En cas de victoire de l'actuelle majorité, il lui faudra plaider avec vigueur en faveur d'une politique économique plus active et plus « libérale » que le C.N.P.F. appelle de tous ses vœux.

M. François Ceyrac, qui est né en 1912 et qui arrive en fin de mandat, risquait d'être gêné par cette hypothèque successorale. Elle est levée. Aurait-il fallu une nouvelle preuve de l'autorité de *M. Ceyrac sur* le patronat français qu'on l'aurait aujourd'hui.

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

Il est rappelé que les déclarations annuelles de salaires et les [ver]sements régularisateurs pour 1977 devaient être adressés pour le [31] janvier (à l'exception de celles des employeurs autorisés à produire [de]s feuillets annuels de déclaration : quinze jours supplémentaires).

[Pro]chaines échéances :

15 février : Exigibilité des cotisations de janvier (plus de 9 salariés).

15 février : Échéance des cotisations d'allocations familiales des employeurs et travailleurs indépendants (période quatrième trimestre 1977. Assiette : revenus de 1975).

28 février : Dernier délai pour le versement des cotisations « employés de maison » (quatrième trimestre 1977).

[Le]s chèques bancaires (barrés) ou postaux doivent être libellés au nom de l'Agent Comptable de l'U.R.S.S.A.F. 75 U.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *General Motors a réalisé un chiffre d'affaires de 55 milliards de dollars* (272 milliards de francs environ) en 1977, soit 16,5 % de plus qu'en 1976. Le bénéfice net du groupe a atteint 3,3 milliards de dollars (environ 16,4 milliards de francs), en progression de 14 % par rapport à l'année précédente. General Motors a vendu plus de 9 millions de véhicules dans le monde, soit 4 % de plus qu'en 1973, précédente année record.

● *Supermarché à Nice : travaux retardés.* — Le tribunal administratif de Nice vient de décider de surseoir à l'exécution des travaux de construction d'un supermarché Carrefour sur la plaine du Var, jusqu'à ce qu'il soit statué sur la demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 28 juin 1977 les autorisant.

Ce recours avait été formé par le Syndicat des exploitants agricoles et un particulier (*le Monde* du 2 février), qui estimaient que la décision préfectorale était illégale, dans la mesure notamment où le permis de construire avait été accordé à la suite du vote de la commission départementale d'urbanisme commercial où siégeaient deux bénéficiaires directs de cette décision.

Automobile

● *La régie Renault* commercialisera, le 13 avril prochain, un nouveau modèle, la R-18. Cette voiture, disponible en deux versions et deux finitions, sera dotée d'un moteur de 1397 cm3 (64 CV) ou d'un moteur de 1647 cm3 (79 CV). C'est un véhicule à trois volumes (moteur, habitacle, coffre) et à roues avant motrices, qui sera vendu entre 27 000 et 35 000 francs. Une boîte automatique pourra être livrée sur les modèles de haut de gamme. Les boîtes mécaniques seront à quatre ou cinq rapports.

● *Deux véhicules électriques prototypes* Peugeot et un Renault ont été retenus par le jury du concours international de véhicules électriques utilitaires organisé par le groupe interministériel « véhicules électriques ». Il s'agit, pour Peugeot, d'un camion du type « J 7 » dans la catégorie 870 à 1 500 kg de charge utile et d'une nouvelle du type « 104 U » mais dotée d'une carrosserie nouvelle, dans la catégorie 200 à 370 kg de charge utile. Pour Renault : une fourgonnette 370 kg de charge utile. Pour « Renault 4 ». Une « Estafette » électrique a reçu une mention. Les véhicules retenus pourront être éventuellement acquis par les administrations françaises.

Conflits et revendications

● *Grève à la division des véhicules industriels de Volvo-France* à Sarcelles (Val-d'Oise) et aux Mureaux (Yvelines). Selon la C.G.C., sur un effectif de deux cents personnes, une quarantaine de cadres et agents de maîtrise et une centaine d'ouvriers ont débrayé le lundi 13 février. La direction estime à soixante ou quatre-vingts le nombre total de grévistes. Ils demandent *« la restructuration complète de la division et la mise à l'écart du directeur des ventes ».*

Conjoncture

● *Les prix des matières premières importées par la France* ont baissé de 12 % en un an (janvier 1978 comparé à janvier 1977). Au 31 janvier dernier, ils avaient baissé de 3,7 % par rapport au prix moyen de décembre 1977. L'indice moyen pour le mois de janvier 1978 est toutefois en hausse de 0,3 % par rapport à l'indice moyen de décembre 1977.

Les prix des matières premières alimentaires augmentent de 1,9 % en janvier par rapport à décembre, mais baissent de 4,4 % à la date du 31 janvier 1978 par rapport à la moyenne de décembre 1977. En un an (janvier 1977 comparé à janvier 1976) la baisse est de 12 %.

Les prix des matières premières industrielles ont baissé en janvier de 2 % par rapport à décembre 1977 (— 2,8 % au 31 janvier 1978 par rapport à décembre). En un an, la baisse atteint 11,7 %.

Énergie

● *Une plainte vient d'être déposée auprès du tribunal de grande instance de Muenster* par des comités de défense de l'environnement de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas pour que soit arrêtée la construction du surrégénérateur de Kalkar.

Selon un communiqué des sociétés constructrices — dont Interatom — un tel arrêt mettrait au chômage dix mille personnes en Belgique, aux Pays-Bas et en République fédérale allemande. Le tribunal de grande instance de Muenster doit prendre sa décision à la fin du mois de mars. — *(A.F.P.)*

Matières premières

● *Accord international sur le blé.* — Les délégués des principaux pays exportateurs et importateurs de blé se sont réunis le 13 février à Genève pour entamer une négociation de six semaines sur un nouvel accord international pour le blé sous l'égide de la CNUCED et du Conseil international du blé. Les problèmes du stockage destiné à régulariser l'offre seront notamment débattus ainsi que la possibilité d'inclure d'autres céréales dans l'accord.

Professions libérales

● *Le nouveau président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie*, M. Robert Delorozoy, a été reçu le lundi 13 février par M. Giscard d'Estaing. Le président de la République lui a remis un message destiné aux présidents des chambres de commerce et d'industrie pour les encourager à poursuivre l'action menée au service des entreprises, et plus spécialement des petites et moyennes.

De son côté, M. Delorozoy, au cours de la première journée de l'assemblée générale de l'organisme consulaire, a précisé que les chambres de commerce et d'industrie *« seront, le moment venu, l'un des remparts sur lequel la bataille pour la défense des libertés économiques se livrera ».*

● *Un nouveau syndicat d'architectes.* — Un nouveau syndicat d'architectes et de maîtres d'œuvre agréé en architecture : le Syndicat de l'architecture vient d'être constitué sur l'initiative d'un « collectif » qui rassemble des membres de l'ADUA (Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture) et du mouvement Mars 76. Le nouveau syndicat veut favoriser une nouvelle pratique professionnelle et conteste les organisations actuelles qui *« prétendent représenter l'ensemble de la profession avec des responsables et des mots d'ordre résolument marqués à droite ».* (1, rue du Lieutenant-Lapeyre, 75014 Paris. Tél. : 539-56-78.)

Transports

● *Trois cent quarante-deux attentats*, qui ont fait cinq morts — quatre civils et un policier — et quatre-vingt-neuf blessés, ont été commis durant le mois de janvier en Italie, a révélé *l'Unita* le 5 février. Les principaux objectifs des terroristes italiens, précise *l'Unita*, ont été les habitations de militants politiques et les bureaux de grandes sociétés (117 attentats), les sièges de partis et de syndicats ouvriers (80 attentats), les usines (23 attentats), les casernes de police ou de carabiniers (11 attentats). Viennent ensuite les attentats contre les magasins et contre les personnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 3 JANVIER 1978

La situation au 3 janvier 1978 s'établit à 211 322 millions contre 190 481 millions au 30 novembre 1977.

Au passif, le poste Institut d'Émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 68 161 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 30 192 millions et les Comptes de Particuliers 52 597 millions. Les Bons de Caisse atteignent 22 390 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 61 385 millions et les Comptes débiteurs à 26 184 millions.

Les Crédits mobilisés, hors bilan s'inscrivent pour 17 519 millions



UCIP-BAIL

Le conseil d'administration de cette Sicomi se réunira prochainement pour examiner les comptes de l'exercice écoulé.

Les résultats qui lui seront soumis permettent d'envisager la répartition minimale d'un dividende de 14 francs contre 12 francs pour le dernier exercice.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu - 75002 - PARIS
R.C. PARIS 73 B 581 7

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(en millions de francs)

Au 31 décembre :	1976	1977	Variation
Vie	2 117	2 377	+ 12,28 %
Incendie-Accidents	3 534	4 068	+ 15,11 %
	5 651	6 445	+ 14,05 %

Les deux sociétés A.G.F. Vie et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales de la Société centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le groupe A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS 55 PAYS
METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT - SOFAL

Les produits et agios encaissés par le groupe en 1977 ont atteint 584 millions de francs, contre 515 millions de francs en 1976, en augmentation de 13 %.

Les comptes ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais, confirmant les prévisions antérieurement communiquées, les résultats nets, tant de l'U.I.C. que de sa filiale la Société financière SOFAL, seront en hausse modérée sur ceux de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration de l'U.I.C., réuni le 3 février, a adopté le projet de réévaluation des actifs non amortissables qui lui était soumis.

L'écart de réévaluation ressort à 70 655 000 F — soit 147 F par action — dont 9 259 000 F pour les terrains sur lesquels sont construits les immeubles d'exploitation et 61 396 000 F pour les titres de participation.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale d'approuver l'inscription au bilan de cet écart de réévaluation. Sur celui-ci serait prélevé un montant de 24 millions de francs, incorporé au capital social, le portant ainsi de 24 millions de francs à 48 millions de francs par élévation du nominal de l'action de 50 F à 100 F.

SÉLECTION - RENDEMENT

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution, au titre de l'exercice 1977, d'un dividende de 10,60 F assorti d'un avoir fiscal de 1,03 F, soit un dividende brut de 11,63 F (contre 11,32 F pour l'exercice antérieur). Ce dividende se décomposera en 8,50 F ouvrant droit aux avantages fiscaux des obligations françaises, 0,49 F ouvrant droit à l'abattement institué pour les dividendes d'actions françaises et 2,64 F sans avantages fiscaux.

UFIMEG

Du 1er octobre 1976 au 31 décembre 1977, les recettes locatives de la société se sont élevées à 38 260 000 francs, auxquelles se sont ajoutés 2 137 000 francs de produits accessoires, portant le total des recettes à 40 397 000 francs. Il s'y ajoute les sommes à recevoir de l'État au titre de la garantie contre les mesures de blocage des loyers.

Ainsi, les recettes totales de la société ramenées à une durée de douze mois correspondraient à environ 33 160 000 francs contre 30 765 000 francs pour l'exercice 1975-1976.

Worms Investissement

Le conseil de Worms Investissement, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1977, proposera à l'assemblée un dividende de 9,60 contre 8,75 pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt de 1,68 F, portant le revenu global à 11,28 F.

COFIMEG

Les recettes de loyers, primes à la construction et produits accessoires de la société, pour l'exercice 1977, se sont élevées à 99 338 000 francs.

Il s'y ajoute les sommes à recevoir prochainement de l'État au titre de la garantie accordée conventionnellement pour compenser les effets du blocage partiel des loyers depuis le 1er janvier 1977 (hausse limitée à 6,5 %).

Ainsi les recettes totales de l'exercice 1977 devraient dépasser 102 millions de francs, contre 92,7 en 1976.

SEFIMEG

Les recettes locatives de la société ont atteint, pour le quatrième trimestre 1977, 31 036 000 F auxquels s'ajoutent 642 000 F de produits accessoires.

La société percevra, en outre, les sommes dues par l'État au titre de la garantie accordée pour compenser les effets du blocage partiel des loyers depuis le 1er janvier 1977.

Les recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 1977 devraient dépasser, dans ces conditions, 89 millions de francs contre 81,7 millions pour l'exercice précédent et enregistrer une progression de plus de 9,5 %.

TRAILOR

PROGRESSION DES RESULTATS 1977

Dans une conjoncture économique difficile, en particulier sur marchés de biens d'équipement comme le poids lourd, Trailor a pours sa croissance conformément à ses prévisions en progressant de 19 % 1977 avec un chiffre d'affaires hors taxes de 603 739 000 francs.

	1977	1976	%
● Activité véhicules neufs	350 237 600	318 467 500	+ 10
● Activité containers	133 777 600	83 877 300	+ 59
● Activité « service » (location, pièces, réparation, véhicules d'occasion)	119 723 800	104 376 700	+ 15
TOTAL	603 739 000	506 721 500	+ 19

La part des ventes à l'étranger s'élève à 250 085 000 francs con 146 261 000 en 1976, soit 41 % du chiffre d'affaires contre 29 % en 1976.

L'activité 1977 sera donc conforme aux prévisions, au niveau non seulement du chiffre d'affaires et des investissements réalisés, mais aussi cash-flow qui atteint un montant record.

La position en France de Trailor, sa présence de plus en plus forte l'extérieur, la qualité de sa structure financière permettent d'envisag dans un contexte général particulièrement difficile, au minimum un main tien du volume d'affaires pour 1978. Il est d'ailleurs précisé que grâce au activités Containers et « Service », le chiffre d'affaires prévu pour le premi trimestre devrait dépasser celui du premier trimestre 1977.

Banque Populaire — TROIS SICAV DU GROUPE

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1977	VALOREM Valeurs diversifiées	FRUCTIDOR Obligations	PLANINTEL Valeurs internationales
Capital (en F)	129 354 600	104 959 300	110 312 000
Actions en circulation	1 293 546	1 049 593	551 560
Valeur liquidative (en F)	151,37	141,65	265,48
Actif net (en F)	195 816 259,08	148 676 572,04	146 434 199,89
Il se répartissait ainsi (en %) :			
— Obligations libellées en F	31,73	87,77	38,91
— Obligations libellées en monnaies étrangères	1,96	5,54	5,28
— Actions françaises	17,60	2,14	14,73
— Actions étrangères	46,47	0,17	34,65
— Créances hypothécaires	—	1,42	—
— Liquidités	2,24	2,96	6,43

Les souscriptions et rachats sont reçus : aux mille sept cents guichets des Banques populaires, à la Caisse nationale des banques populaires et à la Caisse centrale de crédit hôtelier commercial et industriel.




LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 FÉVRIER

Calme et irrégulier

La publication dans « le Point » d'un nouveau sondage électoral donnant à la gauche 52 % des intentions de vote n'a pas eu l'impact redouté sur le marché de Paris. La tendance est restée assez irrégulière ce lundi au Palais Brongniart où, à l'issue d'une séance bien calme, l'indicateur instantané progressait d'environ 0,2 %.

Hausses et baisses se sont donc, à peu de chose près, équilibrées à l'intérieur de presque tous les compartiments, sauf au bâtiment, où les reculs étaient les plus nombreux.

Métallurgique de Normandie, C.T. et S.C.R.E.G. ont subi les pertes les plus sévères (— 5 %), tandis que Galeries Lafayette, L'Oréal et Simnor ont réalisé les meilleures performances (+ 5 %).

Deux raisons expliquent principalement l'absence de répercussions sur le marché d'un nouveau sondage défavorable à la majorité. D'une part, les résultats de ce dernier étaient déjà connus bien avant la veille du week-end. D'autre part, le résultat de l'élection partielle d'Issy-les-Moulineaux, où la majorité l'a nettement emporté, aurait, selon les professionnels, avantageusement contrebalancé l'impact négatif de ce sondage.

Une chose est sûre, les investisseurs institutionnels restent vigilants, et, s'ils n'ont pas eu à intervenir massivement en ce début de semaine, ils demeurent prêts à toute éventualité. Le redressement actuel du franc, s'il se poursuit, pourrait peut-être leur éviter d'avoir à intervenir à nouveau.

Sur le marché de l'or, le rythme des échanges s'est sensiblement accéléré, les transactions portant sur 11,07 millions de francs, contre 5,78 millions de francs. Le lingot a poursuivi son redressement, s'inscrivant à 29 000 francs, contre 28 355 francs, et le napoléon a gagné 4 francs à 299 francs (puis 298,80 francs), contre 295 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... *10 1/2 %*

LONDRES

Hésitant

Dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur en janvier et de l'indice de la production industrielle le même mois, le marché se montre hésitant. Les industrielles sont résistantes. Mais recul des pétroles et des fonds d'État. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 177 50 contre 177

VALEURS	CLOTURE 13/2	COURS 14/2
Beecham	634 1/2	638
British Petroleum	788	784
Courtaulds	122	123
De Beers	292 1/2	294
Imperial Chemical	354 1/2	358
Rio Tinto Zinc Corp	177	176
Shell	565 1/2	562
Vickers	184 1/2	186
War Loan 3 1/2 %	36 1/4	36 1/8
*West Driefontein	25 1/4	23 5/8
*Western Holdings	23 5/8	22 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/2	14/2
1 dollar (en yens)	241 80	241 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

ROSSIGNOL. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours (clos le 1er avril 1978) s'est élevé à 483,78 millions de francs contre 429,84 millions un an plus tôt. Comme prévu précédemment, le bénéfice net consolidé de l'exercice devrait augmenter de plus de 15 %, et la progression de la part du groupe sera supérieure à 20 %.

U.C.B. — Dividende global pour l'exercice 1977 : 16 F par action (inchangé).

U.F.B. — Dividende global pour l'exercice 1977 : 12 F par action (inchangé).

U.A.P. INVESTISSEMENTS. — Dividende global pour l'exercice 1977 : 5,54 F contre 5,52 F pour 1976.

EASTMAN KODAK. — Dividende trimestriel payable le 3 avril : 40 cents par action.

MINNESOTA MINING M. — Dividende trimestriel payable le 13 mars : 50 cents contre 42,5 cents précédemment.

NEW-YORK

Nouvel effritement

Les cours se sont de nouveau effrités lundi à Wall Street où, en raison de l'anniversaire de la naissance de Lincoln, plusieurs établissements bancaires ont gardé leurs portes closes. Ce chômage partiel a provoqué une réduction du volume des transactions, revenu de 19,98 millions d'actions à la veille du week-end, à moins de 17 millions. Ce ralentissement du rythme des échanges n'est qu'en partie responsable de la légère baisse de l'indice Dow Jones, qui s'est établi à 774,43 contre 775,99.

La rupture des négociations entre les syndicats des mineurs et les employeurs était en effet plus abondamment commentée autour du Big Board. Après soixante-dix jours de grève, les cent soixante mille mineurs paraissent s'installer dans le conflit, et le rationnement de l'électricité s'étend dans plusieurs régions des États-Unis.

Ajoutée aux diverses incertitudes concernant le sort du dollar et du projet de loi sur l'énergie, de nouveau « bloqué » au Congrès, la résurgence de ce problème, que beaucoup croyaient presque réglé, n'était guère de nature à favoriser l'initiative boursière.

VALEURS	COURS 10/2	COURS 13/2
Alcoa	[illegible]	39 3/4
A.T.T.	[illegible]	60 1/8
Boeing	[illegible]	28 3/4
Chase Manhattan Bank	[illegible]	28 3/4
Du Pont de Nemours	[illegible]	107 7/8
Eastman Kodak	[illegible]	45 ...
Exxon	[illegible]	45 1/8
Ford	[illegible]	42 5/8
General Electric	[illegible]	47 1/4
General Foods	[illegible]	28 3/8
General Motors	[illegible]	60 3/4
Goodyear	[illegible]	17 5/8
I.B.M.	[illegible]	250 3/8
I.T.T.	[illegible]	29 ...
Kennecott	[illegible]	23 3/4
Mobil Oil	[illegible]	60 1/2
Pfizer	[illegible]	27 1/4
Schlumberger	[illegible]	67 1/4
Texaco	[illegible]	26 1/8
U.A.L. Inc.	[illegible]	20 1/4
Union Carbide	[illegible]	39 ...
U.S. Steel	[illegible]	26 7/8
Westinghouse	[illegible]	18 1/4
Xerox	[illegible]	45 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 fév.	13 fév.
Valeurs françaises ..	92,2	92,6
Valeurs étrangères ..	102,8	103,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,9	56

BOURSE DE PARIS - 13 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	1 118
5 %	58 55	0 178
5 % 1920-1960	149 50	0 178
3 % amort. 45-54	66 10	1 619
4 1/4 % 1963	101 80	3 144
4 1/4-4 3/4 %, 63	92 60	1 770
Emp. N. Eq. 5%65	106 10	1 838
Emp. N. Eq.6%65	105 20	2 236
Emp. N. Eq.6%67	100	4 241
Emp. 8,80 % 77	114 25	6 437
E.D.F. 6 % 1950	117 20	4 208
— 5 % 1960	108 50	4 973

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2860	2880 .
E.D.F. parts 1958	508	508 .
E.D.F. parts 1959	...	492
Ch. France 3 %	158	166 50
A.G.P. (Sté Cent.)	361	361 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1320	1300 .
Concorde	o310	300 .
Epargne France	272	271 ..
Financ. Victoire	144 .	150 ..
Fonc. T.I.A.R.D.	83 ..	84 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	170 .	170 .
GAN (Sté) Centr.	621	620
Protectrice A.I.R.	199	197 50
U.A.P.	545	543 .
Alsacien. Banque	364	364
Banque Hervet	197 80	197 80
Bque Hypoth. Eur	223	222 .
Bque Nat. Paris	378	378 .
(Li) B. Scalb. Dup.	83 .*	85 ..
Banque Worms	149 ..	138 .
C.G.I.B.	54 ..	52 .
Cofica	.. .	85
C.A.M.E.	38 50	38 50
Créditel	97 30	97 60
Créd. Gén. Indust	157 20	158 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	125 ..	123 .
Crédit Lyonnais	328 .	328 .
(M.) Crédit Mod.	.. ..	45 .
Electro-Banque	138	133 .
Eurobail	102 50	101 50
Financière Sofal	248 ..	246
Fr. Cr. et B. (Cie)	39 30	39 60
France-Bail	188 ..	181
Hydro-Energie	18 60	013 .
Immobail B.T.P.	134 50	134 90
Immobanque	164 30	177 80
Immofice	149 ..	150
Interbail	163 90	162 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	112 30	112
Locabail Immob.	195 ..	182
Loca-Expansion	101 .	101 50
Locafinancière	120 10	122 .
Marseil. Crédit	232	232 .
Paris-Réescompt.	185 50	185 50
Séquanaise Banq.	137 50	138 .
SLIMINCO	189 50	189 50
Sté Cent. Banq.	69 90	89 60
Sté Générale	201 40	201 30
SOFICOMI	160 10	160 10
Sovabail	212	220 40
UCIP-Bail	113 90	109 40
Unibail	182 .	180 .
Un. Ind. Crédit	139 ..	134
Cie Foncière	70 60	70 50
C. G. V.	203 .	207 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	565 .	560 .
(M) S.O.F.I.P.	66 .	66 ..
Fonc. Lyonnaise	420	410 .
Immob. Marseille	748	746
Louvre	146 10	163 50
Midi	252 .	288
Rente foncière	277	275 .
SIMVIM	146 80	146 80
Cogifi	115 .	114 20
Foncina	91 50	91 50
Gr. Fin. Constr.	110 50	118 ..
Immindo	108 70	113 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	78 50	78 70
Cie Lyon. Imm.	83 20	83 10
OFIMEG	77 60	77 60
U.G.I.M.O.	95 10	95 60
Union Habit.	140 10	143 ..
Un. Imm. France	115 ..	115 .
Acier Investiss.	86 ..	86 ..
Gestion Sélect.	165 ..	168 ..
Sofragi	202 ..	202 .
Abeille (Cie Ind.)	136 20	135 ..
Applic. Hydraul.	515	505
Artois	82 40	82 40
Centen. Blanzy	199 50	197 .
(Ny) Centrest	106	106 .
(Ny) Champex	107 50	107 60
Charg. Réun. (p.)	2015 .	1968 .
Comindus	319 ..	317 .
(Li) Dév. R. Nord	d127	127 .
Electro-Finance	183	181
Fin. Bretagne	41 80	40 10
Fin. et Mar. Part.	55 ..	55
France (La)	340 50	341 .
Gaz et Eaux	480 .	485 ..
La Mure	17 ..	16 30
Lebon et Cie	119 .	119
(Ny) Lordex	108	o108
Cie Marocaine	26 50	25 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	78 ..	78
Paris-Orléans	70 50	73 30
Paternelle (La)	59 ..	60 80
Placem. Inter	77 .	77 .
Providence S.A.	158 .	158
Revillon	218 .	218 .
Santa-Fé	.. ..	80
Sofio	72 ..	72 20
Sofinex	168 .	158 50
Cambodge	38 50	38 50
Clause	355	351
Indo-Hévéas	91	91
Madag. Agr. Ind.	d 22 50	23 20
(M.) Mimot	17 90	18 .
Padang	93 20	94 .
Salins du Midi	136 10	135 50
Aliment Essentiel	122	126 .
Allobroge	195	196
Banania	179	184
Fromageries Bel	79 90	79 90
Cédis	332	348 .
(M.) Chambourcy	205	205
Compt. Modernes	104 50	102
Docks France	207	212
Economats Centr.	282 .	281
Epargne	339 50	338
From. P.-Renard	210 ..	212
Générale Aliment.	84 60	83 50
Genvrain	145 ..	145 70
Goulet-Turpin	150	147
Lesieur (Cie fin.)	270 .	270
Gr. Moul. Corbeil	121 .	121 .
Gr. Moul. Paris	241 60	241 60
Nicolas	229	225
Piper-Heidsieck	170	163
Potin	271	270
Rochefortaise	...	148 10
Roquefort	225	225
Sanpiquet	c176 50	d178
Sap. Marché Doc.	72 50	75
Taittinger	228 .	228
Uniprel	91 ..	91 50
Bénédictine	951	980 .
Bras et Glac. Int.	275	275
Dist. Indochine	...	313
Ricqlès-Zan	67 50	67 50
Saint-Raphaël	119 50	119
Segepal	248	248 .
Union Brasseries	21 60	22 ..
Slamma	145 .	175 ..
Sucr. Bouchon	51 80	52 50
Sucr. Soissonnais	d137 ..	d141 ..
Chausson (Us.)	30 ..	30 .
Equip. Véhicules	45 .	45
Motobécane	64 90	65
Bois Dér. Océan	o 17 80	o 17 80
Borie	212 .	215
Camp. Bernard	69 80	69 50
C.E.C.	26 20	o 26 20
Carabati	..	89
Ciments Vicat	238 50	239
Cochery	47 40	47 .
Drag. Trav. Pub.	90 .	93 60
F.E.R.E.M.	50 .	52 ..
Fougerolle	91	91 ..
Française d'entr.	.. ..	83 20
G. Trav. de l'Est	57 70	55 50
Herlicq	137 .	135
Ibus Industries	12 50	12 10
Lambert Frères	..	30 .
Lerey (Ets G.)	43	44 50
Origny-Desvroise	88 10	88 80
Porcher	122 ..	124 .
Rougier	93	95 50
Routière Colas	150	147 .
Sablières Seine	70 10	70 10
S.A.C.E.R.	24 .	23 .
Savoisienne	.. ..	.. ..
Schwartz-Hautmont	.. ..	.. ..
Spie Batignolles	45 .	45
Unidel	130 ..	128 ..
Vayer S.A.	.. ..	..
Dunlop	14 50	14 50
Hutchinson-Mapa		58 70
Safic-Alcan	139 50	140
Comiphos	84 ..	83 .
S.M.A.C.	77 ..	80 ..
Gaumont	482 ..	482 ..
Pathé-Cinéma	.. ..	.. ..
Pathé-Marconi	107 ..	108 ..
Tour Eiffel	91 .	91 ..
Air-Industrie	55 70	C 55 70
Applic. Mécan.	35 .	35
Arbel	110 .	110 50
Av. Dass.-Breguet	496 .	497 ..
Bernard-Moteurs	50 ..	50
B.S.L.	...	138 50
C.M.P.	270 10	225 ..
De Dietrich	... ..	388 .
Duc-Lamothe	.. ..	...
E.L.M.-Leblanc	312 ..	300
Ernault-Somua	.	58
Facom	550	564

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	55 .	53 .
(Li) F.B.M. ch. fer		... .
Frankel	382	381 .
Huard-U.C.F.	190	188
Jaeger	79 90	79 20
Jaz	145	145
Luchaire	148	149 90
Manurhin	143 60	144
Métal Déployé	203	195 40
Nadella	53 60	53 60
Nodet-Gougis	156	156
Peugeot (ac. ent.)	133 ..	130
Ratier-For. G.S.P.	13 50	o 13 50
Rosario-Nord	82 10	84 50
Reffo	4 35	4 20
S.A.F.A.A. Ap. Aut		75
Satam	d 48 30	49 70
Sicli	31 90	33
Soudure Autog.	111 30	111
S.P.E.I.C.H.I.M.	170	188
Stokvis	67 10	67 20
Trailor	258 .	245
Virax	78	80
At. Ch. Loire	9 55	o 10 ..
France-Dunkerque	48 80	47 50
Ent. Gares Frig.	90 .	89 90
Indus. Maritime	210	208
Mag. gén. Paris	111 80	111 50
Cercle de Monaco	35 50	36 90
Eaux de Vichy	435	435 .
Sofitel	21 40	21 90
Vichy (Fermière)	d162	d182 .
Vittel	160 ..	163 .
Aussedat-Rey	28 80	28 30
Darblay S.A.	o24 50	.
Didot-Bottin	132 .	132 .
Imp. G. Lang	7 95	.
La Risle	44 40	o 42 80
Rochette-Cenpa	30 40	29 60
A. Thiéry-Sigrand	115 ..	117 ..
Bon Marché	83 50	84
Damart-Servip	280	280
Darty	329 10	321 60
Mars. Madagasc.	66	66 90
Maurel et Prom.	93	90 .
Optorg	128 10	138
Palais Nouveauté	300 ..	300
Prisunic	24 80	23 60
Uniprix	35	36
Crouzet	68 90	71 40
Europ. Accumul.	209 20	209 20
Ind. P.(C.I.P.E.L.)	77 ..	75
Lampes	73 .	73 20
Merlin-Gerin	185 ..	193 20
Mors	32	33 .
Océanic	123 ..	128 ..
Paris-Rhône	108 ..	108 .
Piles Wonder	194	187
Radiologie	125 .	124
SAFT Acc. fixes	d468	482
Schneider Radio	141	141 .
SEB S.A.	106 .	110 20
S.I.M.T.R.A.	255 60	252
Carnaud S.A.	44 ..	44
Davum	56 ..	56 ..
Escaut-Meuse	94 50	92 .
Fonderie-préc.	21 30	20 70
Gueugnon (F. de)	38 05	38 05
Profilés Tubes Es.	26	26 85
Senelle-Maub.	38 40	38 90
Tissmétal	57	56 80
Vincey-Bourget	25 .	
Huaron	106 60	110
Kinta	228	219 20
Mokta	144 20	150
Amrep G.	d288 .	d294
Antargaz	168	168
Autor P. Atlant.	67	67
Hydroc. St-Denis	143	143
Lille-Bonnières-C.	142 10	144
Shell Française	44 50	43
Carbone-Lorraine	29 20	30 10
Delalande S.A.	145	145 .
Finalens	45	45 .
FIPP	d 86 30	85 30
(Ly) Gerland	200	200
Gévelot	100	100 50
Grande-Paroisse	35 40	33 10
Huiles G. et dér.	38 50	38 .
Novacel	108 .	99 ..
Parcor	228 .	231
Quartz et Silice	...	o28 10
R.E.T.I.	177 .	177 .
Ripolin-Georget	44 30	44 30
Rousselot S.A.	502	... .
Soufre Réunies	120	135 ..
Synthélabo	88	90 .
Thann et Mulh.	21 90	
Ufiner S.M.D.	77 50	76 50
Agache-Willot	420 ..	425 .
Filés Fourmies	17 ..	16 80
Lainière-Roubaix	38 ..	38

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rondière	268 .	268 .
Saint-Frères	55 20	56 .
Auxil. Navigation	151 .	150 ..
M. Chambon	... ..	115 .
Gén. Maritime		92 .
Delmas-Vieljeux	240 20	240 30
Messag. Marit.	..	99
Nat. Navigation	85 ..	84 ..
Saga	30 .	28 75
S.C.A.C.	88 .	89 .
Stami	234 50	234 70
Tr. C.I.T.R.A.M.	108	108 .
Transp. et Indust.	90 10	90
(Li) Baignol-Farj.	.. ..	41 ..
Bis S.A.	134	137 .
Blanzy-Ouest	o157	172
La Brosse	73 50	73 ..
Degremont	265	275
Dong-Triêu		158
Duquesne-Purina	270	272 50
Essilor	780	780 .
Ferrailles C.F.F.	200	208 .
Havas	101 50	103
Locatel	152 .	151 50
Lyon-Alemand	98 .	95 90
G. Magnant		50 .
(Ly) Majorette	252	251
M. I. C.	...	131 .
Novotel	128	120 .
O.F.P.-Om.F.Paris	247 10	247
Publicis	180	180 10
Saulnier-Leblanc	128	129
Waterman S.A.	190	190 .
Brass. du Maroc	281 50	282 .
Brass. Ouest-Afr.	.	94 ..
Elf-Gabon	460	468 .
(B) Min. et Métl.	310	310
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	..
Emprunt-Young	251 .	265
Nat. Nederlanden	...	235
Phénix Assuranc.	24 80	23 30
Algemene Bank	745 .	743 .
Bco Pop. Español	68	68 .
B.N. Mexique	35	35 .
B. régl. Intern.	12610.	13210
Bowring C.I.	9 60	9 80
Commerzbank	... ..	540
Dresdner Bank	579 ..	580
Bowater	..	15 75
Cie Br. Lambert	207 ..	206 10
Gén. Belgique	...	287 30
Latonia	107 .	116
Rolinco	259 90	258 70
Robeco	368 20	365 80
Caveenham	9 10	9 10
Lyons (J.)	18 20	18 20
Goodyear	83 10	83 70
Pirelli	4 80	5 10
I.H.C.	30 .	30 25
Kubota	. .	5 25
Olivetti	5 80	4 .
S.K.F. Aktiebolag	72	72 10
United Technolog.	174 ..	175 50
Pakhoed Holding	... ..	100
Femmes d'Auj.	.. ..	.. ..
Marks-Spencer	14 40	14 50
A.E.G.	.. .	218
Bell Canada	237 .	230 10
E.M.I.	15 20	15 80
Hitachi	4 17	4 15
Honeywell Inc.	..	214 .
Matsushita	11 70	11 70
Sperry Rand	165	168 90
Thorn Electrical	34 50	34
Arbed	307 .	308 20
Cockerill-Ougrée	.. ..	51 30
Finsider		
Hoogovens	55 10	55 10
Mannesmann	394 .	400 ..
Steel Cy of Can.	88 ..	88 ..
Thyss c. 1 000	... .	285 ..
Blyvoor	20 35	21 10
De Beers (port.)	20 80	20 65
General Mining	183	183 60
Harteboost	75 50	76
Johannesburg	... ..	82
President Steyn	48 ..	50
Stilfontein	18 60	17 80
Vaal Reefs	C 82 ..	82 25
West Rand	10 ..	10 25
Alcan Alum.	114 80	117 ..
Asturienne Mines	56 50	59 90
Cominco	120 ..	118 ..
Finoutremer	... ..	115 .
Minerais-Resourc.	. .	9 35
Noranda	97 ..	
Vieille Montagne	... ..	185 ..
Am. Petrofina	... .	140 .
British Petroleum	76 10	75 50
Gulf Oil Canada	122 .	124 90
Petrofina Canada	.. ..	88 50
Shell Tr. (port.)	48 20	47 50
Akzo	47 ..	47 .
Dart. Industries	181 .	181 ..
Dow Chemical	129	129

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosaco	..	14 50
Gevaert	182 50	181 .
Glaxo	52 60	52 30
Grace and Co.	129	126 80
Pfizer Inc.	132 .	130 50
Procter Gamble	387 70	390 ..
Courtaulds	11 60	11 85
Est-Asiatique	..	96 40
Canadien-Pacif.	C 75 00	76
Wagons-Lits	.. ..	60 ..
Barlow-Rand	13 60	13 20
Suéd. Allumettes	. ..	88 30

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	400 .	400
Banq. Fin. Bur.	... ..	.
Banq. Fin. Bur.	..	... .
Cellulose Pin	35	36 .
Coparex	207 80	207 20
Ecco	408 .	402
Eurafrep	380	380 20
Intertechnique	..	134
Métall. Minière	65	64
Pronuptia	250	235
Sab. Mer. Corv.		158
S.P.R.		225 .
Olinex	128	127 .
Ocn v. Grinten		316
Rorento NV		286 50

SICAV

Plac. Institut.	12838 18	12484 84
1re catégorie	10301 54	10099 55

14/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	133 79	127 72
Aedificandi	161 51	164 19
Agfimo	175 89	167 82
A.L.T.O.	160 96	158 66
America-Valor	290 45	277 28
Assurances Plac.	131 01	125 07
Bourse-Invest.	137 09	130 87
B.T.P. Valeurs	*121 72	117 61
C.I.P.	280 68	267 94
Convertibles	122 83	117 07
Convertimmo	123 36	117 76
Drouot Invest.	*178 48	170 39
Elysées-Valeurs	167 46	158 32
Epargne-Croiss.	477 88	458 13
Epargne-Inter.	272 39	260 04
Epargne-Mobil.	151 08	144 23
Epargne-Oblig.	*138 73	133 39
Epargne Revenu	305 89	292 07
Epargne-Unie	276 14	263 62
Epargne Valeur	166	158 47
Foncier Investiss	284 40	271 50
Fortune 1	126 60	106
France-Croissance	173 48	165 81
France-Epargne	166 71	159 15
France-Garantie	228 55	224 07
France-Invest.	148 22	141 50
Laffitte-Rend.	112 34	107 25
Laffitte-Tokyo	289 21	188 72
Nouv. France-Obl.	293 03	279 72
France Placement	169 62	161 93
Gestion Rendem.	261 40	249 55
Gest. Sél. France	149 16	142 49
I.M.S.I.	149 49	142 76
Indo-Valeurs	183 89	175 44
Intercroissance	134 36	128 28
Intersélection	136 77	130 57
Livret portef.	194 90	188 07
Oblig. ttes catég.	1149 95	1107 04
Paribas Gestion	167 91	160 29
Pierre Investiss.	196 01	187 12
Rothschild-Exp.	279 19	266 53
Sécur. Mobilière	285 05	272 98
Sélec Croissance	544 81	520 11
Select Mondiale	122 81	116 43
Sélection-Rend.	135 64	129 38
S.F.I. FR et ETR.	168 94	161 82
S.I.G.	282 97	259 75
Silvafrance	143 06	136 57
Silvam	113 37	108 23
Silvarente	149 38	142 61
Silvinter	133 38	127 43
Sogepargne	267 47	255 34
Sogevar	331 22	316 20
Soleil-Investiss.	182 35	174 09
U.A.P.-Investiss.	132 50	126 49
Unifoncier	289 53	276 40
Unijapon	216 47	206 65
Uni Obligations	1496 65	1439 09
Unipremière	1566 95	1506 68
Unisic	134 87	128 75
Worms Investiss.	226 91	216 62
14/2		
Actigest-Etoile	105 10	100 34
Credinter	139 19	132 88
Croissance-Imm.	134	127 92
Euro-Croissance	146 88	140 15
Financière Privée	324 78	310 05
Fructidor	149 83	143 04
Gestion Mobilière	203 29	194 07
Mondiale Invest.	171 84	164 05
Obisem	121 70	116 18
Optima	147 09	140 42
Planinter	275 18	262 70
Sicavimmo	202 80	193 70
S. I. Est	386 16	368 65
Segiaco	121 82	116 30
Soginter	433 19	413 54
Univalor	155 89	148 05
Valorem	159 25	152 03

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973	775 50	772 ..	774 .	766 50
2000	C.N.E. 3 %	2055 .	2050	2025 .	2047 ..
305	Afrique Occ.	288	285	295 10	295 ..
245	Air Liquide	238 .	239 50	239 50	235 10
49	Als. Part Ind	48 50	48 50	49 ..	48 .
130	Als. Superm.	116 20	113	113 ..	113
51	Alsthom-Atl.	51 20	52 .	52	51 ..
122	Applica. gaz.	110 50	108	110 70	108 ..
310	Aquitaine	312	314	313 ..	312 ..
54	— certif.	55	55	55 10	54 50
91	Arjom. Prioux	90 10	90 50	90 50	90 .
205	Aux. Entrepr.	211	211	211 ..	207 ..
68	Banc.Fives	69 30	69 .	69 ..	68 70
145	Bail-Equip.	134 .	132 ..	132 ..	129 40
200	Bail-Invest.	203 .	212 .	212 ..	208
63	B.C.T.	60	56 50	57 60	57 60
92	Bazar H. V.	58 50	59 ..	58 90	58
52	Beghin-Say	52 ..	51 80	51 80	51 20
585	Bic	460	461	464 ..	455
350	Bouygues	356	349 50	361 50	355
325	B.S.N.-G.D.	330	333	333	333
815	— (obl.)	823 20	822 50	822 60	820 10
1250	Carrefour	1220	1200	1204	1190 .
250	— (Obl.)	248 80	249 20	249 20	247 50
820	Casino	820	820	820	835 .
46	CEM	45	42	44 50	42 75
147	Cétalem	152 50	154	154	151 ..
140	Charg. Réun.	125 10	126 60	126 40	126 .
12	Chiers	11 .	10 80	10 80	10 80
82	Chim. Rout.	87 50	83 10	85 50	82 10
81	Cim. Franç.	81 60	80	80 10	80 ..
118	— (Obl.)	117 50	117 40	117 40	117 50
820	C.I.T. Alcatel	770	766	767 .	765
330	Club Méditer	381	383 50	385 50	382 10
149	C.M. Industr.	155 50	155 80	155 50	154 50
105	Codetel	103 .	101	101	101 .
98	Cofimeg	95 70	95 80	95 90	95 ..
280	Cofradel	281 .	281 .	281	281 .
225	Cie Bancaire	234 .	234	235 90	234
255	C.G.E.	263	264	263 10	264
345	— (Obl.)	350	351	351	349 90
100	C. Entrepr.	108 .	100 50	100 50	100 50
81	Cot.Foucher	84	84	82 80	82 30
105	Créd. Com. F	104 60	104 ..	104	104 90
182	— (Obl.)	182 50	181 80	181 80	183 70
275	Créd. Fonc.	275 10	277	277 .	277 .
92	C.F. Imm.	90 10	90 10	90 10	88 50
77	Créd. Indust.	78 20	78 .	78	78 50
245	Créd. Nat.	247 ..	247	247 10	247
50	Crédit Nord	50 10	50	50 .	50
50	Crous.-Loire	49 90	52	52 .	51
135	C.S.F.	139	139	139 80	139
191	— (Obl.)	194	193 80	193 80	192
102	D.B.A.	105	102	102	104 .
27	Debain-N.-E.	25 80	25 50	25 40	25 10
37	Dollfus-Mieg.	37 40	37 .	37	36 80
425	Dumez	442	438	440 .	437 .
415	Cie Gle Eaux	388 80	382 .	380 ..	378 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	E.J. Lefebvre	173 .	170 ..	170 50	166 60
57	Esso S.A.F.	55 .	55 20	54 10	54 20
151	Eurafrance	148	145 10	146 ..	145 ..
385	Europe n° 1	348	345 50	347	350 ..
370	Ferodo	351 .	344	345	345 ..
420	— obl. conv.	417	418 50	418 50	420 ..
46	Fin. Dév. Ent.	46 20	45 80	45 80	45 80
138	Fin. Paris PB	136	138 .	139	137 ..
197	— obl. conv.	195	193	193	194 80
132	Finextel	127 50	129 .	128 80	127 50
88	Fraissinet	83 20	83 50	83 50	83 50
95	Fr. Pétroles	97 50	97 80	98 .	97 80
22	— (Certific.)	22 40	22 45	22 45	22 ..
54	Galeries Laf.	49 80	52 80	51	52 20
131	Gle d'Entr.	132 ..	130	129 90	130 ..
69	Gle Fonderie	62 70	60 40	60 40	61 50
102	Gle Ind. Par.	100 .	100	100 .	98 .
180	Générale Occ.	177 20	177	177	174 90
162	Gr. Tr. Mars.	166 10	163 .	164 20	160 10
130	Guyenne-Gas	133	138	134	135 40
123	Hachette	126	127 ..	127 ..	125 50
152	Imetal	50 60	50 80	50 80	49 80
300	Inst. Mérieux	280 .	277 .	277 .	279 80
98	J. Borel int.	85	84	84	85 ..
70	Jeumont Ind.	70	70	70	70 ..
55	Kali Ste Th.	56 90	58 80	58 80	58 .
35	Kléber-Col.	35 50	36	34 10	34 30
150	Lab. Bellon	142 20	144 ..	144	141 20
140	Lafarge	134 10	132 20	132 20	130
255	— (oblig.)	256 20	256 20	256 20	256 20
195	La Hénin	185	185 ..	185 .	181 30
1290	Legrand	1221	1212	1210	1221 .
1900	— (obl.)	1875	1885	1865 .	1865
170	Locabail	171	171	171	168
110	Locafrance	115 ..	115 80	115 80	115
280	Locindus	289 ..	272 70	273	269 10
480	L'Oréal	472 .	499 .	493	490 .
2920	— Obl. conv.	3004 .	3002	3002	3002
290	Lyonn. Eaux	317	320 ..	317 .	314 .
24	Mach. Bull	26 80	26 85	26 70	27 .
680	Mais. Phénix	634	627	627	627 .
32	Mar. Wendel	30	30 .	29 50	29 50
50	Mar. Ch. Réu	50 50	50	50	49 85
280	Martell	271	270 20	272 50	270 20
1000	Mat. Téléph.	940	932	940 .	925
1150	Matra	1089	980	1000	1090
25	M.E.C.I.	24	23 60	23 60	23 60
33	Mét. Nav. N.	34	33	33	33
1090	Michelin B	1036	1050	1049	1050
570	— (oblig.)	561 .	562 .	562	560
270	Midi Cie	254 50	262	253 90	252
330	Moët-Hen.	331 .	330	332	332 .
530	— (obl.)	513	515	515	515
420	Mot. Leroy-S.	409 50	411	413	408
132	Moulinex	129 20	130	130 30	129
280	Mumm	233	225 10	225 10	229 60
280	Nat. Invest.	281 .	284	284	279 10
210	Navigat. Mix.	207	206 .	206 50	218
60	Nobel-Bozel	59 10	59 10	59 10	58 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
15 50	Nord	15 60	15 30	15 30	15 25
50	Nouv. Gal.	49 60	49 10	49 10	48 30
115	Olida-Caby	118 40	118 40	118 40	117 10
74	Opfi-Paribas	71 ..	69 50	69 50	69 50
60	Paris-France	58 10	58 50	59 ..	58 50
65	Pechelbronn	63 ..	63 20	63	62 50
68	P.O.K.	66	68 50	69 80	68 70
111	— (obl.)	112 30	112 80	112 80	113 50
33	Penarroya	31	30 40	30 40	30 55
147	Penhoët	147 20	146 50	146 50	144
192	Pernod-Ric.	193 50	194	193 80	190 10
138	Perrier	124 30	127 90	127 30	127 90
57	Pétroles B.P.	47 90	47 10	47 10	47
275	Peugeot-Citr.	257 .	264 50	265 .	254 50
395	— (obl.)	318	317 ..	317 .	315 10
53	Pierre-Auby	51	50 50	50 50	51
51	P.L.M.	47 10	47 10	47 10	46 20
101	Poclain	75 20	75 50	75 50	76 90
114	Poliet	109	109 90	109 90	109 90
77	Pompey	76	75 10	75 10	74
89	P.M. Labinal	79 10	80 30	79 70	81 90
25	Prénatal	21 90	21 10	21 10	20 80
250	Presses Cité	248 50	244 50	244 50	240
315	Prétabail Si.	333	338	334 50	338
95	Pricel	84 80	84	84 40	82 35
110	Primagaz	101 50	99 10	99 10	100
37	Printemps	38 40	37	37 80	37 .
280	Radar S.A.	260	256	256	254
445	— (obl.)	440 50	452 .	447	445
315	Radiotech.	307 .	316 .	318	316
55	Raffin. (Fse)	54	54	54	53 10
52	Raff. St-L.	57 60	57 50	57 60	57 50
485	Redoute	471	465	471	468 .
50	Rhône-Poul.	50 60	50 85	50	50
184	Roussel-Uclaf	170 .	175	175	172 50
191	Rucks Picard	187	185 50	185 60	185 60
310	Rue Impérial	309	308	308	314
20	Sacilor	17	17 10	17 10	17 10
140	Sade	130 .	133	133	133 .
400	Sagem	379	377 50	377 50	370
118	Saint-Gobain	119 50	120 80	120 80	120 .
430	S.A.T.	411	402	402	400 10
31	Saulnes	28 30	28 30	28 30	27 90
59	Saunier-Duv.	58	57 ..	58 30	58 10
91	Schneider	95 10	95 50	96	95
70	S.C.O.A.	71 70	71 95	71 80	72
97	Sefimeg	95 80	95 80	95 80	95
260	S.I.A.S.	235 10	235 10	235	239 80
179	Sign. E. El.	158	165 30	157	158
174	S.I.L.I.C.	184 50	181 .	181	178
116	Simca	123 .	123 .	123	128 60
70	S.I.M.N.O.R.	69 50	70	70	69 30
1638	Sk. Rossignol	1603	1599	1696	1397
68	Sogerap	63	64 50	64 50	65
385	Sommer-All.	376	378	378	372
210	Suez	205	209 80	208 50	205 80
230	Talco-Luz.	215	224 50	222 50	229 .
370	T.R.T.	380 10	380	380	363
580	Tél. Electr.	525 .	526	528	528 .
115	— (obl.)	114 ..	114 .	114 ..	113 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
183	Tél. Ericsson	169 80	166 ..	165 50	162 .
58	Terres Roug.	58 .	57 40	57 40	56 30
138	Thomson-Br.	125 80	129 ..	129 ..	129 .
200	— (obl.)	198	199	199	197 .
220	U.I.S.	220 10	219	219 .	218 ..
150	U.C.B.	150	150	150	147 .
225	Un. F. Bques.	229	225	226	222
88	U.T.A.	80 05	80 85	81 50	80 60
71	Usinor	17 20	17 30	17 30	17 .
97	— (obl.)	94 90	93 ..	93	91 20
65	Vallourec	61 10	61 .	61	60 30
410	V. Clicquot-P.	380	352	352 .	350 ..
280	Viniprix	285	277	278	271 60
165	Amax	166 ..	166 50	166 50	163 40
275	Amer.-Tel.	295 ..	295 60	295 10	295 60
18 50	Ang. Am. C.	18 35	18 65	18 60	18 60
105	Amgold	109	113	112 ..	110 70
350	B. Ottomane	385 80	388 ..	387 ..	388 ..
315	BASF (Akt.)	320	328 50	324 ..	328 50
305	Bayer	302 30	324 50	324 20	318 60
64	Buffelsfont.	59 80	61 60	61 60	61 60
12	Charter	11 80	11 80	12	11 80
134	Chase Manh.	140 20	143 90	143 80	141 50
83	C.F. Fr.-Can.	84	82 70	82 70	82 ..
305	Cie Pétr. Imp.	314 90	315 ..	315 20	316 ..
20	De Beers (S.)	20 80	20 75	20 65	20 65
705	Deuts. Bank	738	734 ..	736 ..	736 ..
330	Dome Mines	331	338 30	337 70	337 ..
515	Du Pont Nem.	530	531 ..	529 ..	531 ..
230	East Kodak	223	222 80	222 ..	222 80
25	East Rand	25 20	25 90	25 80	25 40
136	Ericsson	143 80	143 50	144 ..	143 ..
205	Exxon Corp.	228	226 80	225 ..	226 70
197	Ford Motor	214	213 ..	213 ..	212 90
92	Free State	90 ..	87 50	87 30	87 ..
220	Gen. Electric	233 70	232 80	233 ..	232 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275	Gen. Motors	290	292 50	291 80	289 30
18 50	Goldfields	17 45	17 75	17 90	17 60
26	Harmony	27 20	27 30	27 30	27 ..
290	Hoechst Akt.	295	297	297 .	296
32	Imp. Chem.	34 .	34 .	34	34 30
73	Inco Limited	72 80	74 80	74 ..	73 50
270	I.B.M.	1289	1279	1275	1262
140	I.T.T.	143 30	145 30	143 .	143 10
260	Merck	278 50	276 20	273 80	274 90
220	Minnesota M.	232 .	231 90	232 .	232 80
285	Mobil Corp.	302 .	298 90	298 50	298 90
3690	Nestlé	3510 .	3600	3600	3580 .
164	Norsk Hydro	174 ..	175 10	170	172
530	Petrofina	607	600	599 .	598
370	Philip Morris	288 50	286 80	286 50	286 50
54	Philips	55 20	54 90	55 ..	54 70
60	Pres. Brand.	62 80	64 20	64 30	64
250	Quilmès	248 50	250 10	250 10	248
240	Randfontein	231 50	233 50	233 ..	233 60
265	Royal Dutch	271 70	275 50	275 50	271 80
17	Rio Tinto Zinc	16 .	16 50	16 60	16 50
56	St-Helena Co	56	55 70	55 40	55 25
320	Schlumberg.	330 50	333	329 ..	332 80
47	Shell Tr. (S.)	48 10	47 10	47 30	47
680	Siemens A.G.	683	700	698 .	695
35	Sony	38 40	38	37 80	37 70
12	Tanganyika	12 10	12 05	12 05	12 .
250	Unilever	266	264 60	266	262 60
17	Union Corp.	18 85	18 90	18 80	18 70
105	U. Min. 1/10	104 20	104	104 ..	103 10
138	West Drief.	124 ..	127 80	128	125 50
48	West Deep	48 50	49 .	49 20	48 .
103	West Rand	111 80	114	114 60	113 .
210	Xerox Corp.	228 .	225 20	224 .	225 .
0 74	Zambia Cop.	0 72	0 76	0 79	0 76

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 983	4 965	4 900
Allemagne (100 DM)	232 630	231 800	231 ..
Belgique (100 F)	14 968	14 958	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	217 328	216 508	216 500
Danemark (100 krd)	85 580	84 750	85 500
Suède (100 krs)	105 330	104 050	105 250
Norvège (100 k.)	95 375	89 750	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 491	9 439	9 500
Italie (1 000 lires)	5 677	5 638	5 500
Suisse (100 fr.)	258 840	251 930	258 500
Autriche (100 sch.)	32 480	32 340	32 850
Espagne (100 pes.)	6 065	6 015	5 900
Portugal (100 esc.)	12 140	12 030	11 500
Canada ($ can. 1)	4 419	4 375	4 365

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	28300 .	28900 .
Or fin (en lingot)	28355	29000 .
Pièce française (20 fr.)	295	298 80
Pièce française (10 fr.)	218 50	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	270	270
Union latine (20 fr.)	260	258
Souverain	279 90	276 20
Pièce de 20 dollars	1324	1296 40
Pièce de 10 dollars	650	649
Pièce de 5 dollars	424	... ..
Pièce de 50 pesos	1176	1200 ..
Pièce de 10 florins	262 10	265 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Attentats en Corse.* — Une maison de campagne appartenant à la belle-sœur de M. François Giacobbi, sénateur (M.R.G.) de la Haute-Corse et président du conseil régional, a été plastiquée dans la nuit de dimanche 12 au lundi 13 février, près de Corte. Les dégâts sont très importants. L'attentat n'a pas été revendiqué. M. Yves Bentegeac, préfet de Haute-Corse, a vivement condamné cet attentat. « *On est lâche, ou on ne l'est pas. Faut-il l'être pour détruire entièrement la demeure d'une veuve, mère de deux enfants, dont on peut dire que son seul engagement est une parenté ? Quand donc cesserons-nous de déplorer la bêtise de l'ombre et le défi du vide ?* »

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1978 a été tiré à 571 898 exemplaires.

Les statistiques du chômage de janvier risquent d'être faussées

Les statistiques officielles des demandes d'emploi non satisfaites en janvier doivent être rendues publiques jeudi 16 février. A cette occasion, le ministre du travail pourrait « créer l'événement » en annonçant que, pour la première fois depuis février 1977, le nombre des demandeurs est redescendu, en données corrigées des variations saisonnières — seul élément de comparaison significatif, — au-dessous du million. L'objectif politique du gouvernement serait ainsi atteint.

Mais il est aussi possible que M. Christian Beullac se ravise « in extremis » et fasse état de statistiques moins « spectaculaires ». Les chiffres du mois de janvier peuvent en effet, comme il est expliqué ci-dessous, être manipulés — le terme n'est pas trop fort — à un mois des élections. Les prochaines statistiques officielles concernant le mois de février ne seront connues qu'entre les deux tours.

Le gouvernement ne peut ignorer qu'un important document syndical élaboré par les syndiqués C.F.D.T. et C.G.T. de tous les organismes qui ont affaire à l'emploi — personnels des affaires sociales, administration centrale du ministère du travail, Agence nationale pour l'emploi, administration centrale des finances, Commissariat au Plan et INSEE — doit être commenté devant la presse, mercredi.

Ce document, intitulé « Chômage : de la manipulation des chiffres au bluff sur l'emploi », met en cause les modifications apportées ces derniers mois par le ministre du travail au recensement des demandeurs d'emploi.

Le nombre des demandeurs d'emploi s'est élevé, en données observées, 1 120 000 à la fin janvier. Il s'agit là du comptage manuel, réalisé avec les renseignements fournis par les quelque six cents agences et antennes de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi). Après « rectification » éventuelle de l'ordinateur, ce chiffre peut varier de quelques milliers d'unités.

En tout état de cause, il devrait être, en données brutes, inférieur de 25 000 environ à celui du mois précédent. On pourrait donc estimer que la situation de l'emploi s'est encore « améliorée » pour le troisième mois consécutif (1 250 800 en octobre, le « sommet », 1 179 400 en novembre et 1 144 900 en décembre). Mais ce serait ignorer deux éléments techniques essentiels, dont les effets se sont fait sentir, pour la première fois, à la fin janvier : la radiation à l'absence au premier pointage et l'application de la « ligne emploi » (inscription à l'ANPE différée de deux à trois semaines).

Pour le mois de janvier, la première mesure a abouti à faire disparaître des fichiers 38 000 demandeurs. Le ministre du travail ne manquera pas de souligner qu'il s'agissait là de personnes qui, pour une raison ou pour une autre (et notamment parce qu'elles ont retrouvé un travail), continuaient à y figurer indûment. Mais cette explication n'est que partiellement exacte : un certain nombre (combien ?) de demandeurs ainsi « rayés » sont toujours au chômage et vont, comme c'est leur droit, se réinscrire. En attendant, ils disparaissent momentanément des statistiques.

Mais surtout, cette mesure fausse, une première fois, ces statistiques car les chiffres officiels ne sont plus, dès lors, comparables d'un mois à l'autre. Et cette distorsion doit aller en s'aggravant dans les mois qui viennent, pour atteindre vite les 100 000 radiations.

La seconde disposition — la « ligne emploi » — a permis de ne pas inscrire à l'A.N.P.E., en janvier, un minimum de 10 000 demandeurs. De très sérieuses estimations chiffrent à 60 000, à la fin février, le nombre des chômeurs ainsi « oubliés » : en effet, la « ligne emploi », actuellement appliquée dans trente agences, doit être très rapidement étendue. M. Christian Beullac fera-t-il publiquement état, mercredi, des effets de ces deux mesures ?

L'affaire des coefficients

Si, aux 1 120 000 demandeurs officiellement recensés, on ajoute, pour pouvoir valablement comparer les chiffres avec ceux de décembre, les personnes concernées par les deux dispositions mentionnées plus haut, l'addition fait ressortir près de 1 170 000 chômeurs, soit 25 000 de plus que le mois précédent...

Le problème se complique encore pour le calcul des données corrigées des variations saisonnières, par l'« affaire des coefficients ». Dans une récente note, l'INSEE avait demandé au ministre du travail que soient appliqués, en janvier, les nouveaux coefficients prévus. Rien là que de très normal, puisque les mouvements saisonniers des séries relatives au marché du travail subissent, selon les circonstances économiques, des déformations importantes et qu'il y a donc lieu, comme le stipule un accord entre l'INSEE et la rue de Grenelle déjà mis en vigueur en janvier 1977, d'adopter chaque année de nouvelles corrections saisonnières.

Appliqués aux 1 170 000 demandeurs, les nouveaux coefficients auraient fait apparaître, pour janvier, 1 068 000 chômeurs en données corrigées, contre 1 026 800 en décembre, soit une aggravation de la situation de l'emploi. Appliqués au chiffre officiel de 1 120 000, ils « donneraient » 1 022 000 demandes, soit une relative stagnation du chômage.

Afin de rétablir une série cohérente permettant de mesurer les évolutions, ces nouveaux coefficients vont être « rétroactivement » utilisés, comme à chaque fois qu'il y a changement de coefficients. On va s'apercevoir ainsi, par exemple, que, du mois d'août au mois de décembre 1977, les demandes n'ont pas baissé, en données corrigées, de 190 000 unités environ (1 217 900 en août contre 1 026 800 en décembre), mais seulement de 124 000 (1 174 000 en août contre 1 050 000 en décembre).

Mais ces nouveaux coefficients entreront-ils en vigueur pour les statistiques officielles du mois de janvier ? Rien n'est moins sûr, et, au cours d'une entrevue qui aurait eu lieu samedi 11 février entre le ministre du travail et le directeur de l'INSEE, et au cours de laquelle ce dernier aurait mis M. Beullac « *devant ses responsabilités* », le ministre aurait fait connaître son intention de conserver pour le mois de janvier, et peut-être pour le mois de février, les coefficients actuels. C'est que, appliqués au chiffre de 1 120 000, ces coefficients font alors apparaître, en données corrigées à la fin janvier, 990 000 demandeurs d'emploi... Pour la première fois depuis février 1977, le nombre des chômeurs redescendrait donc au-dessous de la barre, politiquement importante, du million.

MICHEL CASTAING.

L'avenir de la Namibie

Pretoria étudie le plan de règlement présenté par les cinq Occidentaux

De notre correspondant

Le premier ministre sud-africain, M. Vorster, a annoncé, lundi 13 février, qu'il ferait connaître « bientôt » sa réponse aux propositions des cinq Occidentaux sur un règlement en Namibie. M. Pik Botha, chef de la diplomatie de Pretoria, qui avait écouté, samedi, les conversations de New-York, doit rendre compte de sa mission, ce mardi, devant le gouvernement, puis consulter « les parties intéressées en Namibie ».

New-York (Nations unies). — En dépit des apparences, les conversations sur la Namibie, entre l'Afrique du Sud et la SWAPO (mouvement nationaliste) par l'entremise des cinq ministres des affaires étrangères occidentaux (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) avaient permis d'enregistrer un léger progrès. Cependant, dès le samedi 11 au soir, M. Botha, ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud, faisait savoir qu'il allait regagner son pays toutes affaires cessantes. Ce départ, que les Cinq ont qualifié de « *regrettable* », ne constitue cependant pas, selon M. Botha, une rupture.

Le plan des Cinq — que les deux parties avaient accepté comme un document de travail — prévoit : 1) la désignation par M. Waldheim d'un représentant de l'ONU chargé d'assurer la mise en place des conditions permettant des élections libres ; 2) l'abrogation des lois restrictives et discriminatoires ; 3) le déroulement d'élections, cette année, sous la surveillance de l'ONU ; 4) la cessation des hostilités ; 5) le retrait par étapes des troupes sud-africaines, sauf mille cinq cents hommes qui seraient cantonnés dans deux bases, à Grootfontein et à Oshivelo — sous contrôle de l'ONU — et le stationnement, pour leur faire équilibre, d'un contingent de « casques bleus » ; 6) la démobilisation des milices civiles et des armées tribales ; 7) la mise « entre parenthèses » du problème de Valwis-Bay, enclave sud-africaine en Namibie, dont le statut ne serait pas affecté par les arrangements transitoires.

Il est apparu rapidement aux ministres occidentaux que M. Botha n'était pas en mesure d'assouplir ses positions

LOUIS WIZNITZER.

UN HAUT MAGISTRAT ITALIEN ASSASSINÉ A ROME PAR LES BRIGADES ROUGES

Rome (A.F.P.). — Le conseiller de cassation Ricardo Palma, âgé de soixante-trois ans, a été tué par une rafale de mitraillette mardi 4 février, à Rome, alors qu'il sortait de son domicile, à 9 h. 10. Un commando de trois hommes armés l'attendait et l'atteignit alors qu'il était au volant de sa voiture.

Le conseiller Palma était spécialisé dans les questions pénitentiaires. Dans une communication téléphonique à l'agence de presse Ansa, un correspondant anonyme a revendiqué l'attentat au nom des Brigades rouges, qualifiant la victime de « serviteur des multinationales ».

Les Brigades rouges avaient déjà revendiqué le meurtre du procureur de la République Francesco Coco, à Gênes, le 8 juin 1976.

LES SYNDICATS BLOQUENT UNE NOUVELLE FOIS LES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI GUERMEUR

Les représentants des syndicats d'enseignants de l'enseignement *public* — FEN, C.F.D.T. et SNALC-C.G.C. — n'ont pas participer à la réunion du Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) qui devait, ce mardi matin 14 février, examiner une nouvelle fois les textes d'application de la loi Guermeur sur l'aide à l'enseignement privé. L'absence de trente membres du C.E.G.T. sur soixante-six n'a pas permis de réunir le quorum ainsi que cela avait déjà été le cas la semaine dernière (« le Monde » du 10 février). Précisons que l'absence du SNALC-C.G.C. a été décidée pour protester contre l'attitude de la FEN.

Le C.E.G.T. peut être bloqué dans son fonctionnement par l'attitude des syndicats, mais, moyennant le respect d'une certaine procédure, le ministre peut se passer de son avis. Pour cela, il suffit de constater, à trois reprises, l'impossibilité de réunir le quorum. Une troisième réunion a donc été convoquée pour mercredi après-midi. A l'issue de celle-ci — où il est peu probable que les syndicats soient présents, — le ministère constatera que la consultation est bloquée et, en vertu de la règle dite de la « formalité impossible », passera à l'étape suivante.

Celle-ci est la réunion du Conseil supérieur de l'éducation nationale où, à la différence du C.E.G.T., les syndicats ne peuvent pas bloquer l'institution puisque le quorum peut y être atteint sans eux. Le ministre a donc convoqué le Conseil supérieur pour le vendredi 17.

Baisse généralisée du dollar coté 4,82 F à Paris mardi matin

Apparemment déçus par l'absence de résultat de la réunion mensuelle des gouverneurs de banques centrales à Bâle — on ne voit pourtant pas quelles décisions auraient pu être annoncées — et par la conférence des cinq ministres des finances à Versailles, les marchés des changes jouent à nouveau contre le dollar, ce dont, dans les circonstances actuelles, profite le franc. Le devise américaine qui avait déjà perdu du terrain dans la journée de lundi a de nouveau subi de fortes pressions sur toutes les grandes places dans la matinée de mardi. Son cours est descendu à Francfort jusqu'à 2,08 DM pour remonter ensuite très légèrement jusqu'à 2,0830 DM. A Zurich, il tombait à un niveau proche du plus bas niveau jusque-là enregistré (1,8390 F.S., le 5 janvier dernier) : 1,9110 F.S.

A Paris où le dollar valait encore 4,85 F lundi soir, il a fléchi mardi matin jusqu'à 4,8150 F pour se stabiliser ensuite aux environs de 4,83 F. Alors que dans la journée de lundi la Banque de France avait vendu de faibles montants de dollars, elle semblait mardi matin absente du marché. Les interventions auxquelles s'était livré la veille l'institut d'émission traduisaient son désir d'accélérer quelque peu la baisse du dollar à Paris afin de faire apparaître un « meilleur » cours pour les devises fortes, l'allemande et la suisse. Mardi matin on cotait, à Paris, le deutschemark à 2,3140 F et le franc suisse, de nouveau de champion sur toutes les places, 2,5220 F. Le taux d'intérêt au jour le jour est resté fixé à 10,50 % sur le marché monétaire parisien.

Comme on l'avait déjà vu à la fin du quatrième trimestre de l'année dernière, les pressions que l'administration américaine exerce ouvertement sur les pays à balance excédentaire pour qu'ils stimulent leur économie ont pour effet immédiat d'affaiblir la position du dollar. Actuellement, c'est sur la R.F.A. que les Américains concentrent leurs critiques. M. Hans Apel, aujourd'hui ministre de la défense mais récemment encore ministre des finances a indiqué que le gouvernement allemand s'en tenait à sa position de refus de toute nouvelle mesure de relance.

A Washington ont circulé à ce sujet des rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis pourraient refuser de participer à la prochaine conférence « au sommet » prévue pour le mois de juillet à Bonn au cas o l'Allemagne fédérale ne modifierait pas sur ce point sa politique. A Londres, on déclare que la Grande-Bretange, pour sa part, n'envisageait pas un tel boycottage mais on ajoute que le gouvernement britannique partage les « sentiments de frustration » que les Etats-Unis éprouvent face à la « carence » de la R.F.A. et dans une certaine mesure, du Japon. — P.F.

La « locomotive » et l'eurocommunisme

De notre correspondant

Bonn. — La « locomotive » allemande pourrait-elle barrer la route à une victoire de la gauche en France ? Empêcher des ministres communistes de siéger dans le gouvernement de Rome ? Sauver l'Occident du péril de l'eurocommunisme ? C'est, semble-t-il, ce dont le président Carter est persuadé. Aussi l'administration de Washington poursuit-elle sans répit ses pressions afin d'amener la République fédérale à prendre de nouvelles mesures pour relancer l'économie européenne et mondiale.

Tel était en tout cas le but du ministre américain des finances, M. Blumenthal, qui, après ses entretiens de dimanche à Paris, s'est rendu lundi soir dans la capitale fédérale. Pendant deux heures et demie, le représentant des Etats-Unis a, une nouvelle fois, exposé au chancelier Schmidt les thèses du président Carter. L'ancien et le nouveau ministre des finances de Bonn, c'est-à-dire M. Hans Apel et M. Hans Matthoefer, assistaient également à cet entretien, ainsi que le comte Oto Lambsdorf, responsable pour les affaires économiques.

Il y a quelques semaines seulement, le comte Lambsdorf était revenu des Etats-Unis, où il avait défendu l'attitude du gouvernement de Bonn, qui estime avoir atteint la limite du possible dans ses efforts pour relancer l'économie. A son retour de Washington, le ministre ouest-allemand n'a cependant guère caché la déception qu'il éprouve face à l'incompréhension et à l'insistance américaines.

Le conflit, certes, n'est pas nouveau. Déjà au « sommet » de Londres, l'an dernier, le chancelier Schmidt n'avait-il pas compté sur un taux de croissance de 5 % pour 1977, alors qu'en fait la croissance économique de la République fédérale a été inférieure de moitié à l'objectif fixé. Cette année, le gouvernement de Bonn croit pouvoir annoncer une croissance de 3,5 %. La plupart des experts indépendants se montrent toutefois très sceptiques.

Au cours des dernières semaines les Américains ont introduit un aspect politique dans cette controverse, qui était restée jusqu'à présent économique. On soutient de plus en plus à Washington qu'un coup d'accélérateur de la part des responsables ouest-allemands serait indispensable pour stabiliser l'économie de la France et de l'Italie, permettre à leurs gouvernements de mieux résister au communisme.

Aux yeux des dirigeants de Bonn, cette thèse américaine refléterait une extrême naïveté.

Et l'on soutient ici que, de toute manière, la présence de ministres communistes dans les gouvernements de Rome ou de Paris sera décidée sur le plan vain d'imaginer qu'en favorisant intérieur. Il serait donc bien vain d'imaginer que, en favorisant fédérale empêcherait une éventuelle victoire de M. Mitterrand...

JEAN WETZ.

A B C D ; F G H